

FD/EA/MS  
N°2025/104  
**Dossier suivi par :**  
Service Marchés Publics  
Mélanie SIROT

François DUMON  
Président de la Communauté de  
communes Vierzon-Sologne-Berry

à

ATELIER CARRE D'ARCHE

Vierzon,  
Le **22 AVR. 2025**

**Objet : marché n°20251 : « Réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du déménagement de l'IFSI/IFAS de Vierzon – Mission de maîtrise d'œuvre ».**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que vous avez été retenu pour le marché cité en objet.

Aussi, vous trouverez en pièces jointes, pour notification, la copie des pièces contractuelles.

Conformément au règlement de la consultation, le marché prendra effet à compter de sa date de notification.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



  
François DUMON

## Preuve d'envoi de courrier électronique

### Consultation concernée :

Nom de la personne publique : Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry  
ID de l'entité publique : 3VGPTHN620\_COMMUNAUTE\_DE\_COMMUNES\_VIERZON-SOLOGNE-BERRY  
Référence de la consultation : 2025I  
Intitulé de la consultation : Réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du déménagement de l'IFSI/IFAS de Vierzon - Mission de maîtrise d'oeuvre  
ID de la consultation : CSL\_2025\_hz7\_A2iN4U  
Numéro de cycle : 0

### Document concerné :

Nom du document : Ire-4262273.zip  
ID du document : 4262273  
Objet de l'envoi : Notification du marché  
Algorithme de l'empreinte : SHA-1  
Valeur de l'empreinte : GshnDlbCDHaJNijmYcy4e/UHsx4=

**Date de la preuve : 22/04/2025 10:25:56 (heure de Paris)**

Autorité de certification de la preuve : achatpublic.com

**Auteur : Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry**

### Destinataire :

Nom ou raison sociale : Atelier Carré d'Arche - Alexa LUMET  
Adresse mail : atelier@carredarche.com

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



## Preuve de retrait du courrier électronique

### Consultation concernée :

Nom de la personne publique : Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry  
ID de l'entité publique : 3VGPTHN620\_COMMUNAUTE\_DE\_COMMUNES\_VIERZON-SOLOGNE-BERRY  
Référence de la consultation : 2025I  
Intitulé de la consultation : Réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du déménagement de l'IFSI/IFAS de Vierzon - Mission de maîtrise d'oeuvre  
ID de la consultation : CSL\_2025\_hz7\_A2iN4U  
Numéro de cycle : 0

### Document concerné :

Nom du document : Ire-4262273.zip  
ID du document : 4262273  
Objet de l'envoi : Notification du marché  
Algorithme de l'empreinte : SHA-1  
Valeur de l'empreinte : GshnDlbCDHaJNijmYcy4e/UHsx4=

**Date de la preuve : 22/04/2025 11:51:25 (heure de Paris)**

Autorité de certification de la preuve : achatpublic.com





**3 Ingénieurs Associés (3iA)** est un bureau d'études d'ingénierie du bâtiment issu du rachat en avril 2013 de fonds de commerces d'un grand groupe international d'ingénierie. Les 3 ingénieurs dirigeants fondateurs, Didier CHATRIOT, Gilles VERHOEST et Paulo DOS SANTOS (décédé brutalement le 02/04/2022) étaient par ailleurs les anciens directeurs des sites..

S.A.S. au capital de 85 000 €, inscrite au registre des commerces de Troyes sous le numéro 791 511 868 ; code APE 7112B.

Un chiffre d'affaires annuel de 8 914 480 € (2023).

Siège social : 6 rue carré, 10000 TROYES

5 établissements secondaires : Auxerre, Dijon, Saint Nazaire, Tours, Vierzon

3iA a pour effectif 129 personnes au 01/01/2025.



**Didier CHATRIOT**  
Président



**Gilles VERHOEST**  
Directeur Général

**Didier CHATRIOT**, *Président de la société 3iA S.A.S*, est un Ingénieur ESTP PROMO TP90 avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie.

Ingénieur structure au début de sa carrière, il prend rapidement la responsabilité de l'agence de Troyes et la développe en élargissant les domaines de compétence à tous les corps de métier du bâtiment.

Il devient le Directeur de la Région Centre en 2008 qu'il dirige jusqu'à la création de 3iA au 1er avril 2013.

**Gilles VERHOEST**, *Directeur Général Associé de la société 3iA S.A.S*, est un ingénieur structure avec plus de 40 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie du bâtiment.

Il débute sa carrière en 1983 en qualité de projeteur – calculateur.

Il a acquis son expérience à travers les différents projets qu'il a réalisés tant dans le domaine industriel, hospitalier que dans celui du logement et de l'enseignement.

Il entre en 1991 en tant qu'ingénieur d'études dans une Ingénierie régionale reprise en 1998 par un groupe d'ingénierie mondiale.

Il devient chef de service structure en 1997. Son ambition et son savoir-faire lui ont permis d'obtenir le poste de directeur d'agence de Troyes en 2005, puis de l'agence d'Auxerre en 2007 regroupant ainsi 35 personnes exerçant les métiers de la structure, des fluides et de l'économie.

Il devient Directeur Général Associé à la création de 3iA au 1er avril 2013.

### Nos missions

#### Conseils

- Études de faisabilité
- Diagnostics techniques
- Diagnostics solidités
- Diagnostics thermiques

#### Assistance Maîtrise d'Ouvrage

#### Ingénierie et maîtrise d'œuvre TCE – Gestion de projet

- Faisabilités
- Mises aux normes thermiques
- Schémas directeurs
- Avant-projets et projets
- Appels d'offres, ACT
- Études d'exécution
- Synthèse des études d'exécution
- Visa des plans d'entreprises
- OPC
- Suivis de travaux, DET
- AOR

### Nos domaines d'interventions

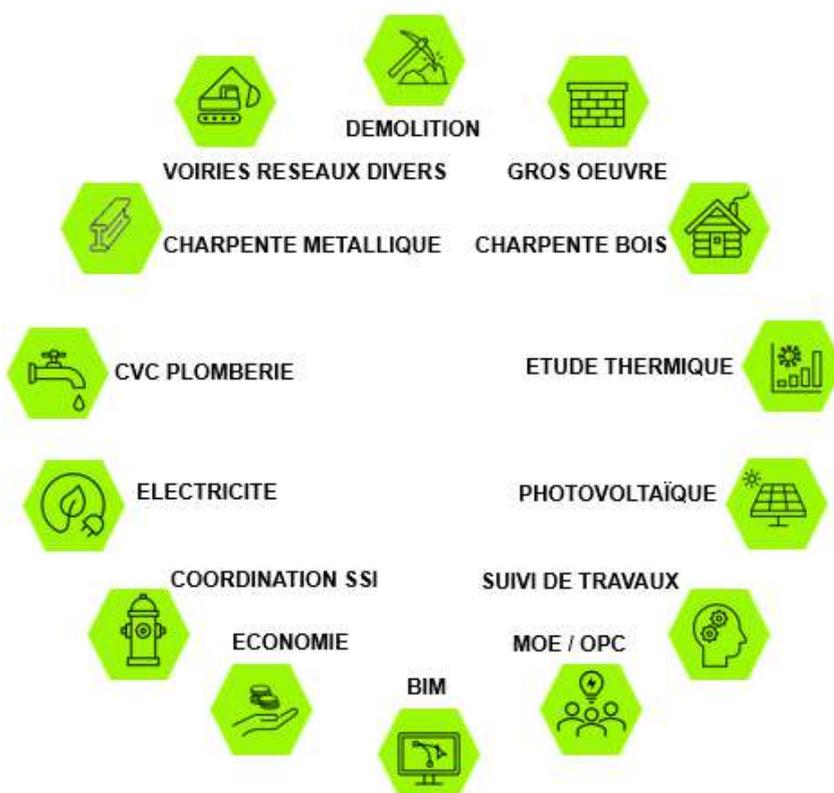
- Logements, hôtels
- Bureaux
- Laboratoires
- Centres hospitaliers
- Maisons de retraite
- Enseignement
- Espaces culturels, sportifs et loisirs
- Centres pénitenciers
- Centres de secours
- Bâtiments industriels
- Bâtiments agro-alimentaires
- Ouvrage de génie civil
- Bâtiments commerciaux
- Patrimoines et monuments historiques

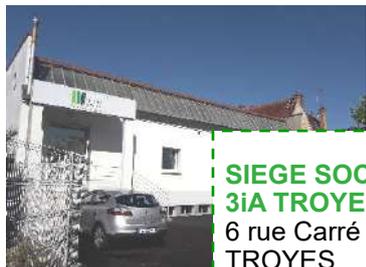
### Nos certifications

Certificat de qualifications OPQIBI :

- 1333 – Etude ACV bâtiments neufs – mention « RGE »
- 1905 – Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et / ou habitations collectives) – mention « RGE »
- 1922 – BIM Management pour des projets de bâtiments

La société 3iA est un bureau d'études tous corps d'état. Nos ingénieurs et projeteurs sont spécialisés dans tous les domaines de construction et rénovation du bâtiment.





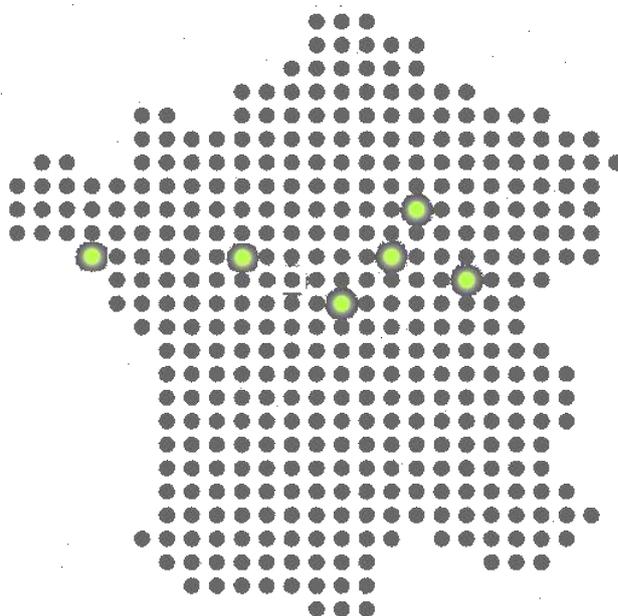
**SIEGE SOCIAL**  
**3iA TROYES**  
6 rue Carré - 10000  
TROYES  
Tél : 03 25 78 05 10  
Mail : troyes@3ia.fr



**3iA TOURS**  
8 rue du pré de l'Essart  
37550 SAINT AVERTIN  
Tél : 02 47 48 80 48  
Mail : tours@3ia.fr



**3iA AUXERRE**  
Avenue des plaines de l'Yonne  
89000 AUXERRE  
Tél : 03 86 42 90 02  
Mail : auxerre@3ia.fr



**3iA VIERZON**  
4 rue Bernard Palissy  
18100 VIERZON  
Tél : 02 48 75 85 70  
Mail : vierzon@3ia.fr



**3iA DIJON**  
31 rue Arthur Rimbaud  
21000 DIJON  
Tél : 03 80 27 13 11  
Mail : dijon@3ia.fr



**3iA SAINT NAZAIRE**  
7 avenue Barbara  
44570 TRIGNAC  
Tél : 02 48 75 85 70  
Mail : stnazaire@3ia.fr

<b>DIRECTION</b> (7 personnes)	1 Président Directeur Général 1 Directeur Général Associé 5 Chefs d'Agence		
<b>ADMINISTRATIF</b> (15 personnes)	1 Responsable Administrative et Financière 8 Assistantes Administratives / 1 Employé polyvalent 2 Assistantes Comptables / 2 Assistantes Ressources Humaines 1 Technicien Informatique		
<b>STRUCTURE</b> (52 personnes)	3 Chefs de service 16 Ingénieurs 26 Dessinateurs / Projeteurs 7 Apprentis		
<b>FLUIDES</b> (28 personnes)	3 Chefs de Services <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <u><b>CVC</b></u>                5 Ingénieurs                6 Chargés d'affaires                4 Dessinateurs                2 Apprenti             </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <u><b>ELECTRICITE / CSSI</b></u>                3 Ingénieurs                3 Chargés d'affaires                2 Dessinateurs             </td> </tr> </table>	<u><b>CVC</b></u> 5 Ingénieurs 6 Chargés d'affaires 4 Dessinateurs 2 Apprenti	<u><b>ELECTRICITE / CSSI</b></u> 3 Ingénieurs 3 Chargés d'affaires 2 Dessinateurs
<u><b>CVC</b></u> 5 Ingénieurs 6 Chargés d'affaires 4 Dessinateurs 2 Apprenti	<u><b>ELECTRICITE / CSSI</b></u> 3 Ingénieurs 3 Chargés d'affaires 2 Dessinateurs		
<b>VRD</b> (6 personnes)	1 Chef de service 3 Chargés d'affaires 2 Dessinateurs		
<b>ECONOMIE GESTION DE PROJETS</b> (21 personnes)	9 Economistes de la construction 6 Chargés de projets / OPC 1 Chef de service MOE 1 Chargé d'affaires MOE 3 Dessinateurs MOE 1 Assistante administrative MOE		
<b>BIM</b> (Dont 11 personnes des 129 salariés)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">               1 Chef de cellule BIM                1 Développeur informatique                2 BIM Managers             </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">               1 Assistant BIM Manager                6 Coordinateurs BIM             </td> </tr> </table>	1 Chef de cellule BIM 1 Développeur informatique 2 BIM Managers	1 Assistant BIM Manager 6 Coordinateurs BIM
1 Chef de cellule BIM 1 Développeur informatique 2 BIM Managers	1 Assistant BIM Manager 6 Coordinateurs BIM		

**ADMINISTRATIF**

Logiciels de Gestion : SPI  
Logiciels de comptabilité : EBP  
Logiciels de Paie : QUADRA  
Supports documentaires : Batipédia, Sitesécurité

**STRUCTURE**

<b>Logiciels de Dessin :</b> Autodesk Autocad - Revit Autodesk Advance Concrete - Allplan Progiscad ADFER	<b>Logiciels de Calculs :</b> GRAITEC Arche Autodesk Robot Analysis Pro MDBAT (Charpente bois) Pamir Advance Design
---	--

**FLUIDES  
THERMIQUE**

Logiciels Electricité : ALPI Caneco BT  
Logiciels Etudes Eclairément : Dialux Evo  
Logiciels de Dessin : Autodesk Autocad - Revit  
Logiciels Photovoltaïque : PVSyst - Autocal Sol  
Logiciels Thermique : IZUBA Pleaides & Meteonorm - BBS,  
ClimaWin, ClimAudit & EcoDiag

**VRD**

Logiciels de Planification : Microsoft Project  
Logiciels de Dessin : MENSURA - Autocad MAP 3D  
Logiciels de Pièces écrites : ATTIC+  
Logiciels Etude Eclairément : Dialux Evo

**ECONOMIE  
GESTION DE PROJETS**

Logiciels de pièces écrites : ATTIC+  
Logiciels de Dessin : Autocad & Revit - ZWCAD  
Logiciels de Suivi de Chantier : ARCHIPAD  
Logiciels de Planification : Microsoft Project

**BIM**

SimpleBim - BimVision - Bim Collab Zoom - Solibri - EveBim -  
Kroqi - Dalux - AxeoBim - Allplan - Autodesk Construction Cloud -  
Revit - Navisworks -Microsoft Excel & Power BI

## MOYENS GENERAUX

Selon leurs fonctions, les employés ont à leurs dispositions des postes bureautiques ou stations de travail

Tablettes Ipad

Téléphonie IP

Outils de vidéo conférence, partage de documents via la suite Office 365.

## MATERIELS DE REPROGRAPHIE

8 copieurs multifonctions CANON

9 traceurs dont 6 avec scans de plans

3 plieuses de plans électriques

3 massicots

## MATERIELS TECHNIQUES

1 caméra thermique

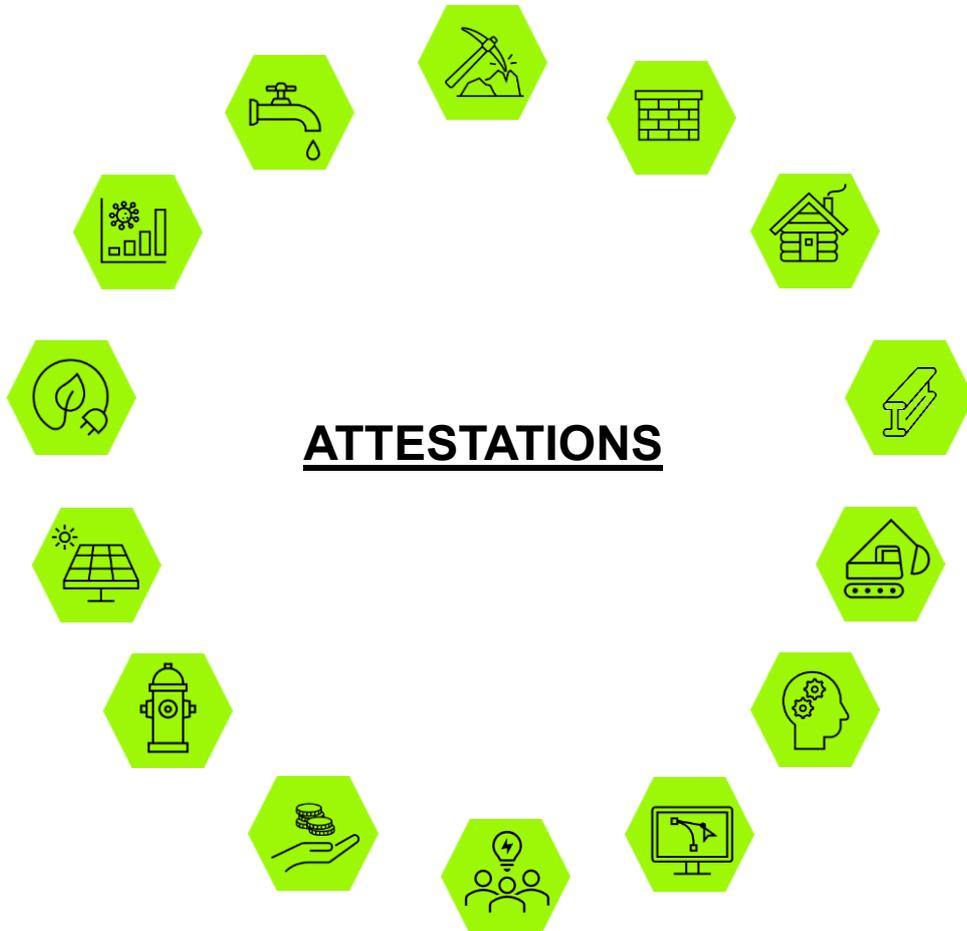
1 Luxmètre

1 Anémomètre

1 Multimètre numérique

1 Niveau laser

2 mini enregistreurs humidité / température





MARCHES PUBLICS

DC2

DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL  
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT<sup>1</sup>

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante)

**Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry**  
**2 rue Blanche Baron**  
**18100 VIERZON**

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante ; **toutefois**, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature)

**Réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du déménagement de l'IFSI / IFAS de Vierzon (18).**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

### C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

➤ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*

#### 3iA SAS

➤ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

##### 3iA Vierzon

4 rue Bernard Palissy

18100 VIERZON

Tél : 02 48 75 85 70

N° Siret : 791 511 868 00022

##### Siège Social – 3iA SAS

6, rue Carré

10 000 TROYES

Tél : 03 25 78 05 10

N° Siret : 791 511 868 00014

➤ *Adresse électronique :*

[vierzon@3ia.fr](mailto:vierzon@3ia.fr)

➤ *Numéros de téléphone et de télécopie :*

**02 48 75 85 70**

➤ *Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :*

**791 511 868 00022**

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

#### SAS

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises](#) (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

Oui

Non

## C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des articles [L. 2113-12](#), [L. 2113-13](#), [L. 2113-13-1](#) ou [L. 2113-15](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'[article L. 2313-6](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.

Le candidat individuel ou le membre du groupement peut communiquer, dans la troisième colonne, l'adresse internet sur laquelle est disponible la preuve qu'il remplit les conditions propres au marché réservé pour lequel il candidate ainsi que les renseignements nécessaires pour y accéder. Dans le cas où les informations nécessaires à la consultation par l'acheteur ne sont pas fournies, et si les documents de preuve ne sont pas joints à la candidature, l'acheteur sollicitera leur production au moment de la vérification des conditions de candidature. Cette vérification sera à effectuer au plus tard avant l'attribution, sauf en cas de procédure restreinte avec limitation du nombre de candidats admis à participer à la procédure. Le détail des preuves nécessaires pour permettre cette vérification figure dans la notice explicative du DC2.

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'[article R. 2144-1](#) du code de la commande publique.

Type de marché réservé	Type de structure	Éléments permettant la vérification des conditions propres à chaque marché réservé
<b>Marché réservé aux structures de l'insertion par l'activité économique et/ou aux structures du handicap</b> (articles L. 2113-12, L. 2113-13 et L. 2113-14 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Structure d'insertion par l'activité économique ( <a href="#">article L.5132-4</a> du code du travail) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
	<input type="checkbox"/> Entreprise adaptée ( <a href="#">article L. 5213-13</a> du code du travail) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>

	<input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide pas le travail ( <a href="#">articles L. 344-2 et s.</a> du code de l'action sociale et des familles) OU structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>
<b>Marché réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire</b> (article L. 2113-15 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Entreprise de l'économie sociale et solidaire ( <a href="#">article 1<sup>er</sup></a> de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>
<b>Marché réservé pénitentiaire</b> (article L. 2113-13-1 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Opérateur économique prévoyant d'exécuter le marché dans le cadre d'activités de production de biens et de services réalisés en établissement pénitentiaire	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>

### C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique **et** que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des [articles R. 2343-16 à R. 2343-17](#) du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :

*(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste)*

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité **et** que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.  
*(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé)*

### E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3)*

#### E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

**E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :**

**E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :**

*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)*

- Adresse(s) internet :

[www.attestationlegale.fr](http://www.attestationlegale.fr) / [www.e-attestations.com](http://www.e-attestations.com) / [www.provigis.com](http://www.provigis.com) / [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info)

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4)*

### F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	8 914 480 €	7 821 529 €	7 194 026 €
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	100 % prestations de services	100 % prestations de services	100 % prestations de services

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

01/04/2013

### F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

*(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire)*

### F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).  
*(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public)*

#### Cf Documents joints :

- Attestation d'assurance

### F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique)

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :*

*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)*

- Adresse internet :

[www.attestationlegale.fr](http://www.attestationlegale.fr) / [www.e-attestations.com](http://www.e-attestations.com) / [www.provigis.com](http://www.provigis.com) / [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info)

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)*

### G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

Cf Documents joints :

- Moyens humains et matériels
- Références

### G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :*

*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

[www.3ia.fr](http://www.3ia.fr)

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur (qu'il s'agisse d'un sous-traitant ou d'un autre lien ; s'il s'agit des capacités d'un cotraitant, les renseignements figurent a priori déjà en rubrique F ou G), en application du II de l'[article R. 2142-3](#) du code de la commande publique auquel l'[article R. 2342-2](#) renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Si l'opérateur sur les capacités duquel le candidat s'appuie est un sous-traitant, ces informations sont fournies via le DC4 ou équivalent. Dans les autres cas, un DC2 annexe ou tout document équivalent peut être utilisé. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature)

### Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné <sup>2</sup>	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement <sup>3</sup> , adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie <sup>4</sup>
	3iA SAS	<p><b>3iA Vierzon</b>  <b>4 rue Bernard Palissy</b>  <b>18100 VIERZON</b>  <b>Tél. : 02 48 75 85 70</b>  <b>N° Siret : 791 511 868 00022</b></p> <p><b>Siège social : 3iA SAS</b>  <b>6, rue Carré</b>  <b>10000 TROYES</b>  <b>Tél. : 03 25 78 05 10</b>  <b>N° Siret : 791 511 868 00014</b></p>

## I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

### I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

**I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)**

Date de la dernière mise à jour : 21/11/2023

<sup>2</sup> En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

<sup>3</sup> Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

<sup>4</sup> À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.



*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 23 février 2025

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

*Immatriculation au RCS, numéro* 791 511 868 R.C.S. Troyes  
*Date d'immatriculation* 04/03/2013  
*Dénomination ou raison sociale* **3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A**  
*Forme juridique* Société par actions simplifiée  
*Capital social* 85 000,00 Euros  
*Adresse du siège* 6 Rue Carré 10000 Troyes  
*Activités principales* La maîtrise d'oeuvre, bureau d'études techniques, expertises.  
*Durée de la personne morale* Jusqu'au 03/03/2112  
*Date de clôture de l'exercice social* 31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

**Président**

*Nom, prénoms* CHATRIOT Didier Albert Roger  
*Date et lieu de naissance* Le 24/05/1964 à Romilly-sur-Seine (10)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 59 Route de Mery 10150 Sainte-Maure

**Directeur général**

*Nom, prénoms* VERHOEST Gilles  
*Date et lieu de naissance* Le 28/04/1963 à Troyes (10)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 938 Grande Rue 10130 Auxon

**Commissaire aux comptes titulaire**

*Dénomination* SADEC AKELYS  
*Forme juridique* Société anonyme  
*Adresse* 6 Rue Général Sarrail 10000 Troyes  
*Immatriculation au RCS, numéro* 351 461 694 RCS Troyes

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

*Adresse de l'établissement* 6 Rue Carré 10000 Troyes  
*Activité(s) exercée(s)* La maîtrise d'oeuvre, bureau d'études techniques, expertises.  
*Date de commencement d'activité* 01/04/2013  
*Origine du fonds ou de l'activité* Achat  
*Précédent exploitant*  
*Dénomination* SNC - LAVALIN  
*Adresse* 61 Rue de Monceau 75008 Paris 8e Arrondissement  
*Numéro unique d'identification* 444 649 537  
*Nom du journal d'annonces légales* Est Eclair  
*Date de parution* 30/04/2013  
*Mode d'exploitation* Exploitation directe

**IMMATRICULATIONS HORS RESSORT**

---

*R.C.S. Bourges*

*R.C.S. Dijon*

*R.C.S. Tours*

*R.C.S. Saint-Nazaire*

*R.C.S. Auxerre*

Le Greffier



A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke.

FIN DE L'EXTRAIT



**3iA Troyes**  
6 rue Carré  
10000 TROYES

Tél. : 03 25 78 05 10  
[troyes@3ia.fr](mailto:troyes@3ia.fr)  
[www.3ia.fr](http://www.3ia.fr)

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, Didier CHATRIOT, agissant en qualité de Président de la société 3 Ingénieurs Associés SAS (3iA SAS), société par actions simplifiées au capital de 85 000 euros, dont le siège social est à TROYES (Aube), 6 rue Carré, dûment habilité à l'effet des présentes,

Déclare sur l'honneur, en application de l'article 48 du Décret 2016-360 du 25 Mars 2016, que la société 3iA

Inscrite au registre du commerce sous le numéro 791 511 868

**N'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 45 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 Juillet 2015 et en conséquence :**

➤ n'a pas fait l'objet d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues :

❖ aux articles 222-34 à 222-40, 313-1, 313-3, 314-1, 324-1, 324-5, 324-6, 421-1 à 421-2-4, 421-5, 432-10, 432-11, 432-12 à 432-16, 433-1, 433-2, 434-9, 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 à 445-2-1 ou 450-1 du Code Pénal,

❖ aux articles 1741 à 1743, 1746 ou 1747 du Code Général des Impôts

❖ aux articles 225-4-1 et 225-4-7 du Code Pénal

❖ ou pour recel de telles infractions

❖ ainsi que pour les infractions équivalentes prévues par la législation d'un autre Etat membre de l'Union européenne.

➤ a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale et a acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles dont la liste est fixée par voie réglementaire

➤ n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L 640-1 du Code de Commerce ou de faillite personnelle ou d'une interdiction de gérer au sens des articles L 653-1 à L 653-8 ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger

➤ n'est pas en état de redressement judiciaire au sens de l'article L 631-1 du Code de Commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ou justifie d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché

➤ n'a pas été sanctionnée pour méconnaissance des obligations prévues aux articles L 8221-1, L 8221-3, L 8221-5, L 8231-1, L 8241-1, L 8251-1 et L 8251-2 du code du travail ou condamnée au titre de l'article L 1146-1 du même code ou de l'article 225-1 du Code Pénal

S.A.S. au Capital de 85 000 euros - Siège Social : 10000 TROYES

RCS Troyes 791 511 868 - APE 7112B

**3iA Auxerre**

Avenue des Plaines de l'Yonne  
Centre d'Affaires Les Boutisses  
89000 AUXERRE  
Tél. 03 96 42 90 02

**3iA Dijon**

Immeuble Amphypolis - Bat B  
31 Rue Arthur Rimbaud  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 27 13 11

**3iA St Nazaire**

Zone de Grandchamps  
7 avenue Barbara  
44570 TRIGNAC  
Tél. 02 47 48 80 48

**3iA Tours**

8 rue Pré de l'Essart  
37550 ST AVERTIN  
Tél. 02 47 48 80 48

**3iA Vierzon**

4 rue Bernard Palissy  
18100 VIERZON  
Tél. 02 48 75 85 70

- a, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la procédure de passation du marché public, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L 2242-5 du Code du Travail
- n'a pas été condamnée au titre du 5° de l'article 131-39 du Code Pénal ou, en cas de personne physique, n'a pas été condamnée à une peine d'exclusion des marchés publics
- ne fait pas l'objet d'une mesure d'exclusion des contrats administratifs en vertu d'une décision administrative prise en application des articles L 8272-4, R 8272-10 et R 8272-11 du Code du Travail.
- est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L.3243-2 et R. 3243-1 du code du travail.

n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 48 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 Juillet 2015.

n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics, ni dans le cas de l'article 16 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

n'entre dans aucun des cas d'interdictions de soumissionner mentionnés des articles L2141-1 à L2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique.

Délivré pour servir et valoir ce que de droit

Fait à TROYES, le 02 Janvier 2025

**Monsieur Didier CHATRIOT**  
*Président,*

**3IA S.A.S.**

6 rue Carré - 10000 TROYES  
Tél. 03 25 78 05 10  
RCS Troyes 791 511 868

S.A.S. au Capital de 85 000 euros - Siège Social : 10000 TROYES  
RCS Troyes 791 511 868 - APE 7112B

## ATTESTATION DE NON-COTISATION A UNE CAISSE DE CONGES PAYES

Je soussigné, Didier CHATRIOT, agissant en qualité de Président de la société 3 Ingénieurs Associés SAS (3iA SAS), société par actions simplifiées au capital de 85 000 euros, dont le siège social est à TROYES (Aube), 6 rue Carré, immatriculée au R.C.S de TROYES sous le N° 791 511 868,

**Atteste sur l'honneur que la société 3iA n'est pas soumise à cotisations à une caisse de congés payés et du chômage intempéries.**

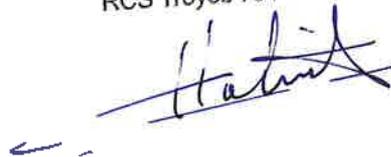
Délivré pour servir et valoir ce que de droit

Fait à TROYES, le 02 Janvier 2025

Mr Didier CHATRIOT  
Président,

**3iA S.A.S.**

6 rue Carré - 10000 TROYES  
Tél. 03 25 78 05 10  
RCS Troyes 791 511 868



S.A.S. au Capital de 85 000 euros - Siège Social : 10000 TROYES  
RCS Troyes 791 511 868 - APE 7112B

URSSAF CHAMPAGNE-ARDENNE  
TSA 10030  
93517 MONTREUIL CEDEX

**Nous contacter**

**Courriel:** depuis votre espace urssaf.fr  
**Tel.:** 3957

**Références**

**N°SIREN** 791511868

**Page** 1/2

**CADRE LÉGAL**

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

**CODE DE SÉCURITÉ**

MFF7F3RC36QZDPL

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](https://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



A REIMS, le 02/01/2025

SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A  
6 RUE CARRE  
10000 TROYES

**Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

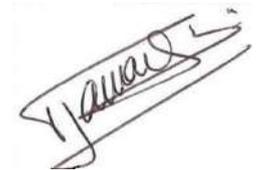
J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

**Le Directeur, Franck LAMARTINE**



**CODE DE SÉCURITÉ**

MFF7F3RC36QZDPL

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](http://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A  
6 RUE CARRE  
10000 TROYES

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 118 salariés,  
*L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN*
- pour une masse salariale de 423422 euros,
- au titre du mois de novembre 2024,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
4 RUE BERNARD PALISSY 18100 VIERZON		79151186800022
ZONE DE GRANDCHAMPS 7 AV BARBARA 44570 TRIGNAC		79151186800063
6 RUE CARRE 10000 TROYES		79151186800014
ENTREE C 3EME ETAGE 31 RUE ARTHUR RIMBAUD 21000 DIJON		79151186800097
8 RUE DU PRE DE L ESSART 37550 ST AVERTIN		79151186800089
CENTRE D AFFAIRES DES BOUTISSES AV DES PLAINES DE L YONN 89000 AUXERRE		79151186800030

**ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT**

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS\*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés\*\* à la date du 30/11/2024.

Fait à : REIMS  
le : 02/01/2025

**Le Directeur, Franck LAMARTINE**

\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

\*\* Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE  
TAX CLEARANCE CERTIFICATE**

**Numéro de délivrance** *Certificate number* : 18336999

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

**DENOMINATION DE LA SOCIETE** *Name of the company* :  
SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT** *Address of the main establishment* :  
6 RUE CARRE  
10000 TROYES

**N° SIREN** *Tax identification number (SIREN number)* : 791511868

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes  
*is in good standing with respect to the following tax obligations* :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA  
*Filing of corporate income tax and VAT returns*
- Paiement de la TVA<sup>(1)</sup>  
*Payment of VAT*
- Paiement de l'impôt sur les sociétés<sup>(1)</sup>  
*Payment of corporate income tax*

**Date de délivrance** *Date of issue* : 02/01/2025

Service gestionnaire *The administrative service* :  
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES DE L'AUBE  
EQUIPE IFU  
17 BOULEVARD DU 1ER RAM  
10026 TROYES CEDEX  
  
Tél. : 0325416830  
SIE.AUBE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

N° CLIENT : 314308  
N° SOCIETAIRE : 932313  
N° CONTRAT : 050.170073  
N° SIREN : 791511868

SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A  
6 RUE CARRE  
10000 TROYES



## ATTESTATION D'ASSURANCE CONTRAT GLOBAL INGÉNIERIE

Période de validité : du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'AUXILIAIRE, ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGÉNIERIE numéro 050.170073.

### 1. PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

#### MISSIONS ASSUREES conformément aux définitions indiquées ci-dessous ou aux qualifications OPQIBI déclarées

Missions bénéficiant de la garantie responsabilité décennale :

L'ensemble des garanties du contrat sont acquises pour les seules missions (traitées ou sous-traitées) déclarées et mentionnées ci-après :

#### • ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION :

##### - Définition :

Missions dans les phases économiques et financières de la conception et de l'exécution des travaux, accomplies dans le cadre ou non d'une équipe pluridisciplinaire, l'assuré n'exécutant ni les plans d'architecte, ni les études techniques spécialisées. Cette mission comporte également la participation de l'économiste à l'établissement du CCTP et à la rédaction des marchés de travaux.

#### • ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) :

##### - Définition :

Mission d'assistance et de conseil au maître de l'ouvrage pour l'évaluation, la programmation, la budgétisation, la passation des marchés, les choix techniques et/ou architecturaux d'une opération de construction, au stade de la conception et/ou de la réalisation, à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) ou de mandataire du maître de l'ouvrage et de toute autre prestation.

#### • ORDONNANCEMENT PILOTAGE, COORDINATION :

##### - Définition :

Mission limitée à l'ordonnancement, au pilotage et à la coordination du chantier, y compris les missions d'organisation et d'animation de la synthèse, à l'exclusion de toute mission de réalisation de la synthèse ou toute mission totale ou partielle de maîtrise d'oeuvre en phase conception ou suivi/réalisation.

#### • MISSION BIM MANAGER :

##### - Définition :

Mission consistant à produire un fichier unique (maquette numérique B.I.M.) englobant la synthèse technique et architecturale du projet de construction. La mission a pour objet : La modélisation de la maquette numérique Le recueil, la centralisation et modélisation des données du chantier (plans, caractéristiques thermiques, acoustiques, impact environnemental, descriptif des matériaux, identité des fabricants, plannings) afin de stocker et échanger les informations entre tous les acteurs à l'acte de construire, et contrôler leur cohésion sous l'ensemble des aspects : techniques, spatiales, surfaces, délais, fournitures, quantités, coûts. La réalisation de la maquette graphique de l'ouvrage La synthèse technique et architecturale L'établissement des coupes et détails de synthèse des points sensibles d'un projet La constitution du DOE (Dossiers des Ouvrages Exécutés) CETTE MISSION NE PREVOIT AUCUNE PRESCRIPTION TECHNIQUE OU PRECONISATION CONSTRUCTIVE. OUTRE LES EXCLUSIONS PREVUES AUX CONDITIONS GENERALES ET CONVENTIONS SPECIALES DU CONTRAT GLOBAL INGÉNIERIE, NE SONT PAS GARANTIS :

- LES DOMMAGES RESULTANT DE L'IMMIXTION DANS LES MISSIONS ET TRAVAUX CONFIES AUX CONCEPTEURS ET AUX ENTREPRISES OU TOUT AUTRE INTERVENANT DANS LA CONSTRUCTION;

**N° CLIENT :** 314308  
**N° SOCIETAIRE :** 932313  
**N° CONTRAT :** 050.170073  
**N° SIREN :** 791511868

**SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A**  
**6 RUE CARRE**  
**10000 TROYES**

### **ATTESTATION D'ASSURANCE CONTRAT GLOBAL INGÉNIERIE**

- LES RESPONSABILITES ENCOURUES EN QUALITE DE MANDATAIRE DU MAITRE D'OUVRAGE (ARTICLES 1984 A 2010 DU CODE CIVIL);
  - LES DOMMAGES RESULTANT DE L'INTRODUCTION OU LE MAINTIEN DE PROGRAMMES NON AUTORISES SUSCEPTIBLES D'ENTRAINER DES PERTURBATIONS OU DES DESTRUCTIONS DANS TOUT OU PARTIE D'UN SYSTEME INFORMATIQUE;
  - LES DOMMAGES RESULTANT D'UN VIRUS INFORMATIQUE OU DE TOUTE INTRUSION MALVEILLANTE OU NON AUTORISEE DANS UN SYSTEME D'INFORMATION;
  - LES DOMMAGES RESULTANT DE L'EXERCICE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE DE PRESTATAIRE INFORMATIQUE ET DE GESTION DE DONNEES SANS LIEN AVEC LA CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE
- MAITRISE D'OEUVRE DE CONCEPTION ET DE REALISATION :
    - Définition :  
Mission complète ou partielle de maîtrise d'oeuvre (études générales) comportant :
      - la conception (établissement de tous documents, pièces écrites et plans)
      - la réalisation (direction, contrôle général des travaux et réception des travaux)Cette mission comprend les études nécessaires à la réalisation d'installations de production d'électricité photovoltaïque.
- MAITRISE D'OEUVRE ET COORDINATION DE SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE :
  - Définition :  
Mission de maîtrise d'oeuvre et/ou coordination de système de sécurité incendie en phase conception et réalisation d'ouvrages. Cette mission inclut l'ingénierie des risques d'incendie pour la prévention des risques et le respect des normes de sécurité incendie et audits de systèmes de sécurité incendie avec suivi de travaux. Cette mission exclut les vérifications triennales.
- ETUDES TECHNIQUES TOUS CORPS D'ETAT :
  - Définition :  
Missions d'études techniques spécialisées comprenant :
    - la conception pour les spécifications techniques détaillées et/ou les plans d'exécution technique des ouvrages (STD et/ou PEO),
    - la réalisation portant sur la vérification de la conformité des travaux auxdites spécifications et/ou aux plans d'exécution. Chacune de ces missions peut être exécutée complètement ou partiellement.
- EXPERTISE CONSEIL EN RENOVATION ENERGETIQUE :
  - Définition :  
Activité comportant une ou plusieurs des missions suivantes :
    - audit énergétique de maisons individuelles visant l'amélioration de l'efficacité énergétique, conformément à la réglementation en vigueur relative au crédit d'impôt sur le revenu pour la transition énergétique,
    - audit énergétique de biens immobiliers à usage d'habitation collective ou tertiaire,
    - études techniques spécialisées en rénovation énergétique (électricité, génie climatique, isolation thermique) des biens ayant été audités,
    - assistance au maître d'ouvrage en finance et en économie (organisation des relations avec les organismes financiers, recherche de subventions, identification et estimation de l'ensemble des frais et incidences fiscales, établissement du budget prévisionnel et du planning des engagements, suivi des dépenses, analyse des écarts, recherche et application des moyens correctifs). En aucun cas cette mission ne peut traiter les marchés travaux.Qualification OPQIBI  
1905 AUDIT ENERGETIQUE BATIMENTS TERTIAIRES ET/OU HABITATIONS COLLECTIVES

N° CLIENT : 314308  
N° SOCIETAIRE : 932313  
N° CONTRAT : 050.170073  
N° SIREN : 791511868

SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A  
6 RUE CARRE  
10000 TROYES



## ATTESTATION D'ASSURANCE CONTRAT GLOBAL INGÉNIERIE

1911 AUDIT ENERGETIQUE MAISONS INDIVIDUELLES

----- FIN DE LISTE -----

Missions ne bénéficiant pas de la garantie responsabilité décennale :

Les garanties du contrat sont acquises à l'exception de la garantie responsabilité décennale (article 3.2.1 des conditions générales), de la garantie de bon fonctionnement (article 3.2.2 des conditions générales) et de la garantie des éléments d'équipement à vocation exclusivement professionnelle (article 3.2.3 des conditions générales) pour les seules missions (traitées ou sous-traitées) déclarées et mentionnées ci-après :

- DIAGNOSTIC DECHETS :
  - Définition :  
Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition (conformément au décret N° 2011-610 du 31 mai 2011 et l'arrêté du 19 décembre 2011).
- ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE :
  - Définition :  
Etablissement du document, à joindre à la déclaration d'achèvement des travaux, attestant la prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles (conformément à l'article R.111-20-3 du code de la construction et de l'habitation).

----- FIN DE LISTE -----

## 2. GARANTIES D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE ET COMPLEMENTAIRE POUR LES OUVRAGES SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

**Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :**

- aux missions professionnelles suivantes : missions listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A 243-1 du Code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France métropolitaine et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer ;
- aux chantiers dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 26 000 000 € .

Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 € par sinistre ;

- aux travaux, produits et procédés de construction suivants : tous travaux, produits et procédés de construction.

**Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.**

**N° CLIENT :** 314308  
**N° SOCIETAIRE :** 932313  
**N° CONTRAT :** 050.170073  
**N° SIREN :** 791511868

**SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A**  
**6 RUE CARRE**  
**10000 TROYES**

## ATTESTATION D'ASSURANCE CONTRAT GLOBAL INGÉNIERIE

### 2.1. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du Code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L 241-1 et L 241-2 du Code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>En habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</li> <li>• <b>Hors habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R 243-3 du Code des assurances.</li> <li>• <b>En présence d'un CCRD :</b> Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</li> </ul>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du Code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

**La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.**

### 2.2. GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-2 du Code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale.</p>	<p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</p>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>Garantie déclenchée par le « fait dommageable » défini à l'alinéa 3 de l'article L 124-5 du Code des assurances et accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du Code civil.</p>	

N° CLIENT : 314308  
N° SOCIETAIRE : 932313  
N° CONTRAT : 050.170073  
N° SIREN : 791511868

SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A  
6 RUE CARRE  
10000 TROYES



### ATTESTATION D'ASSURANCE CONTRAT GLOBAL INGÉNIERIE

#### 2.3. GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré en cas de dommages matériels affectant les éléments d'équipements relevant de la garantie de bon fonctionnement visée à l'article 1792-3 du Code civil.	750 000 € par sinistre et par an
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
Garantie déclenchée par le « fait dommageable » défini à l'alinéa 3 de l'article L 124-5 du Code des assurances et accordée pour une durée de deux ans à compter de la réception.	

#### 3. GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

##### La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer;
- aux opérations de construction non soumises à l'obligation d'assurance dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 26 000 000 € ;

Au-delà de ce montant, l'assuré doit déclarer le chantier concerné et souscrire auprès de l'assureur un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, les garanties du contrat ne s'appliqueront pas.

- Aux missions, travaux, produits et procédés de construction listés au paragraphe 2 ci-avant.

**Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur. Tous travaux, ouvrages ou opérations ne correspondant pas aux conditions précitées peuvent faire l'objet sur demande spéciale de l'assuré d'une garantie spécifique, soit par contrat soit par avenant.**

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Garantie de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance mentionnés au contrat, y compris en sa qualité de sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792, 1792-2, 1792-4-1 et 1792-4-2 du Code civil.	3 000 000 € par sinistre et par an

**N° CLIENT :** 314308  
**N° SOCIETAIRE :** 932313  
**N° CONTRAT :** 050.170073  
**N° SIREN :** 791511868

**SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A**  
**6 RUE CARRE**  
**10000 TROYES**

### ATTESTATION D'ASSURANCE CONTRAT GLOBAL INGÉNIERIE

#### 4. GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION

**La garantie objet du présent paragraphe s'applique :**

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

Nature de la garantie	Montants de garantie
<b>DOMMAGES CORPORELS</b>	8 000 000€ par sinistre
<b>DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS</b> dont :	2 000 000 € par sinistre
- dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 € par sinistre
- dommages aux biens des préposés	50 000 € par sinistre

#### 5. GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du Code civil relatifs à la garantie décennale traitée aux paragraphes 2 et 3 ci-avant.

**La garantie objet du présent paragraphe s'applique :**

- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation , sauf en ce qui concerne la Responsabilité Environnementale.

Nature de la garantie	Montants de garantie
<b>DOMMAGES CORPORELS</b>	8 000 000 € par sinistre et par an
<b>DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS FRANCE</b> dont :	4 000 000 € par sinistre et par an
- dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 € par sinistre et par an
- dommages aux biens confiés	200 000 € par sinistre
<b>DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS EUROPE</b> dont :	1 500 000 € par sinistre et par an
- dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 € par sinistre et par an
- dommages aux biens confiés	200 000 € par sinistre
<b>Responsabilité civile atteinte à l'environnement tous dommages confondus y compris ceux dus ou liés à l'amiante</b>	1 000 000 € par sinistre et par an
<b>Responsabilité environnementale</b> <i>(pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)</i>	150 000 € par sinistre et par an

N° CLIENT : 314308  
N° SOCIETAIRE : 932313  
N° CONTRAT : 050.170073  
N° SIREN : 791511868

SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 I A  
6 RUE CARRE  
10000 TROYES



**ATTESTATION D'ASSURANCE  
CONTRAT GLOBAL INGÉNIERIE**

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Lyon, le 10/12/2024



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le



ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



**BNP PARIBAS**

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

**SAS 3 INGENIEURS ASSOCIES 3 | A**

**6 RUE CARRE**

**10000 TROYES**

Banque : **BNP Paribas**  
Devise de tenue de compte : **EUR (EURO)**  
Type de compte : **Compte chèque**

IBAN(1) : **FR76 3000 4008 7500 0103 7515 225**

BIC(2) : **BNPAFRPPXXX**

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
<b>30004</b>	<b>00875</b>	<b>00010375152</b>	<b>25</b>	<b>CENTRE D'AFFAIRES CHAMPAGNE ARDENNE</b>

(1) International Bank Account Number

(2) Business Identifier Code

(3) Relevé d'Identité Bancaire

## EFFECTIFS 3iA SAS au 31/12/2024

2022	CADRES	ETAM
<b>96</b>	42	54

2023	CADRES	ETAM
<b>116</b>	60	56

2024	CADRES	ETAM
<b>129</b>	69	60

S.A.S. au Capital de 85 000 euros - Siège Social : 10000 TROYES  
RCS Troyes 791 511 868 - APE 7112B

## CHIFFRES D'AFFAIRES 3iA SAS

2023	Chiffre d'affaires global	Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023	8 914 480 €	100 % Prestations de services

2022	Chiffre d'affaires global	Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022	7 821 529 €	100 % Prestations de services

2021	Chiffre d'affaires global	Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021	7 194 026 €	100 % Prestations de services

Président 3iA SAS  
Didier CHATRIOT

  
**3iA S.A.S.**  
Capital 103.000 €  
8, Rue du Pré de l'Essart  
37550 SAINT-AVERTIN  
Tél. : 02 47 48 80 48  
R.C.S. Tours 791 511 868



## QUALIFICATIONS

# Certificat de Qualification N° 24

104, rue Réaumur  
75002 PARIS  
Tél. : 01 55 34 96 30  
Email : opqibi@opqibi.com  
Site web : www.opqibi.com

Période du : **01/06/2024 au 01/06/2025**

Nom ou dénomination :	<b>3IA</b>	E-mail :	<b>troyes@3ia.fr</b>
Adresse :	<b>6 rue Carré</b>	Site internet :	<b>www.3ia.fr</b>
Code postal, ville :	<b>10000 TROYES</b>	N° siren :	<b>791511868</b>
Téléphone :	<b>0325780510</b>	N° siret :	<b>791511868 00014</b>
Télécopie :		Code NAF :	<b>7112B</b>
Forme juridique :	<b>SAS (Sté par Actions Simplifiée)</b>	Assurance(s) :	<b>L'AUXILIAIRE</b>
Registre du commerce :	<b>791511868 TROYES</b>		
Capital social en € :	<b>103 000</b>		
Apparement :	<b>Holding 360 Ingénierie : 28.47%</b>		
Chiffre d'affaires Total H.T. pour 2023 en K€ :	<b>8914</b>		
Chiffre d'affaires Ingénierie H.T. pour 2023 en K€ :	<b>8914</b>		
Effectifs permanents déclarés pour 2023 :	<b>118</b>		
Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la structure :		Fonction :	
<b>Monsieur CHATRIOT Didier</b>		<b>Président</b>	
<b>Monsieur VERHOEST Gilles</b>		<b>Directeur Général</b>	

**Qualification(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBI  
valable(s) jusqu'au : 01/06/2028**  
(Sous réserve des contrôles annuels effectués par l'Organisme)

## Performance énergétique

Date d'effet

<b>1333</b> Etude ACV bâtiments neufs	09/12/2024
<b>1905</b> Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)	01/06/2024

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBI

Le Président de l'OPQIBI

**OPQIBi**  
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE  
104 rue Réaumur  
75002 PARIS  
☎ 01 55 34 96 30 - 📠 01 42 36 51 90



Patrick Berger

# Certificat de Qualification Probatoire

Période du : **01/06/2024 au 01/06/2025**

104, rue Réaumur  
75002 PARIS  
Tél. : 01 55 34 96 30  
Email : opqibi@opqibi.com  
Site web : www.opqibi.com

Nom ou dénomination : **3IA**  
Adresse : **6 rue Carré**  
  
Code postal, ville : **10000 TROYES**  
Téléphone : **0325780510**  
Télécopie :  
  
Forme juridique : **SAS (Sté par Actions Simplifiée)**  
Registre du commerce : **791511868 TROYES**  
Capital social en € : **103 000**  
Apparement : **Holding 360 Ingénierie : 28.47%**

E-mail : **troyes@3ia.fr**  
Site internet : **www.3ia.fr**  
N° siren : **791511868**  
N° siret : **791511868 00014**  
Code NAF : **7112B**  
Assurance(s) : **L'AUXILIAIRE**

Chiffre d'affaires Total H.T. pour 2023 en K€ : **8914**  
Chiffre d'affaires Ingénierie H.T. pour 2023 en K€ : **8914**  
Effectifs permanents déclarés pour 2023 : **118**  
Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la structure :  
**Monsieur CHATRIOT Didier**  
**Monsieur VERHOEST Gilles**

Fonction :  
**Président**  
**Directeur Général**

## Qualification(s) Probatoire(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBI valable(s) jusqu'au : 01/06/2025

BIM	Date d'effet
<b>1922</b> BIM Management pour des projets de bâtiment	03/12/2024
<b>Performance énergétique</b>	
<b>1331</b> Etude thermique réglementaire "maison individuelle"	09/12/2024
<b>1332</b> Etude thermique réglementaire "bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire"	
<b>Energies renouvelables</b>	
<b>2013</b> Ingénierie des installations de production utilisant l'énergie géothermique	10/12/2024

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBI

Le Président de l'OPQIBI



Patrick Berger

**Liste des agences**  
couvertes par les qualifications  
et/ou qualifications probatoires  
détenues par :

**3iA**  
6 rue Carré  
10000 TROYES

Dénomination	SIRET	Adresse	CP	Ville
▶ 3iA - Agence de Vierzon	79151186800022	4 rue Bernard Palissy	18100	VIERZON
▶ 3iA - Agence de Dijon	79151186800097	31 rue Arthur Rimbaud	21000	DIJON
▶ 3iA - Agence de St Avertin	79151186800089	8 rue du Pré de l'Essart	37550	ST AVERTIN
▶ 3iA - Agence de St Nazaire	79151186800063	7 avenue Barbara	44570	TRIGNAC
▶ 3iA - Agence d'Auxerre	79151186800030	Centre d'affaires des Boutisses - Avenue des Plaines de l'Yonne	89000	AUXERRE

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBI

Le Président de l'OPQIBI



Patrick Berger

Annexe au certificat n° : 24 06 5779

Délivrée le : 01/06/2024

Validité : 01/06/2025

## Liste des qualifications OPQIBI avec mention « RGE » détenues par :

**3IA**

6 rue Carré  
10000 TROYES

Qualification(s) **RGE**

### ► Qualification(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBI

**1333** Etude ACV bâtiments neufs

**1905** Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)

### ► Qualification(s) Probatoire(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBI

**1331** Etude thermique réglementaire "maison individuelle"

**1332** Etude thermique réglementaire "bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire"

**2013** Ingénierie des installations de production utilisant l'énergie géothermique

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBI

Le Président de l'OPQIBI

**OPQIBi**  
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE  
104 rue Réaumur  
75002 PARIS  
☎ 01 55 34 96 30 - 📠 01 42 36 51 90



Patrick Berger

**Localisation des Référents techniques**  
pour les qualifications et/ou qualifications probatoires suivantes  
détenues par :

**3IA**  
6 rue Carré  
10000 TROYES

▶ **1905 Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)**

3IA (Siège : 10000 TROYES)

▶ **1331 Etude thermique réglementaire "maison individuelle"**  
**1332 Etude thermique réglementaire "bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire"**

3IA (Siège : 10000 TROYES)

▶ **1333 Etude ACV bâtiments neufs**

3IA (Siège : 10000 TROYES)

▶ **2013 Ingénierie des installations de production utilisant l'énergie géothermique**

3IA (Siège : 10000 TROYES)

Signature du Responsable

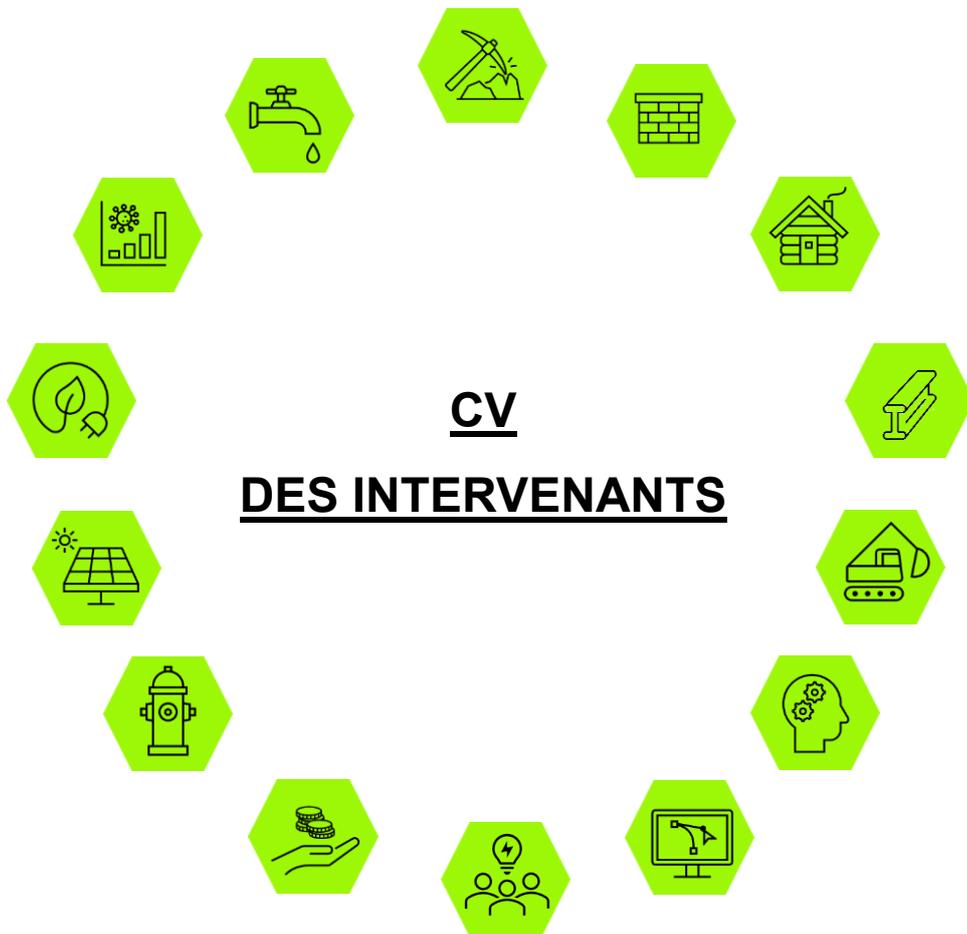
Cachet de l'OPQIBI

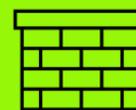
Le Président de l'OPQIBI

**OPQIBi**  
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE  
104 rue Réaumur  
75002 PARIS  
☎ 01 55 34 96 30 - 📠 01 42 36 51 90



Patrick Berger





*Jérémy THOMAS est ingénieur structure qui occupe le poste de chef de service au sein de l'agence 3iA SAS.*

*Sous la direction du chef d'agence, il anime et encadre l'équipe d'ingénieurs et de techniciens en structure.*

## FORMATION



- 2024 – Formation management
- 2016 – Modélisation et calculs sismiques des bâtiments neuf
- 2014 – Modélisation et calculs sismiques des bâtiments existants
- 2011 – Diplôme d'ingénieur – INSA Toulouse
- 2008 – DUT Génie civil – IUT La Rochelle

## EXPERIENCES



- Depuis 2013 – 3IA SAS – Chef de service structure – Ingénieur Structure
- 2011 à 2013 – SOCOTEC – Chargé d'affaires

## CONNAISSANCES INFORMATIQUES



MS Office, Autocad, Graitec OMD, Advance Design, REVIT, Allplan

## REFERENCES



- ✓ Construction du Centre Hospitalier Nord Deux Sèvres (79)
- ✓ Construction de la Maison de la Culture à Bourges (18)
- ✓ Restructuration de l'ancien site industriel MAME en école des Beaux-Arts à Tours (37)
- ✓ Restructuration du magasin Leroy Merlin à Nanterre (92)



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE TOULOUSE

R É P U B L I Q U E

# DIPLÔME D'INGÉNIEUR GRADÉ DE MASTER – MASTER'S DEGREE

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.642-1

Vu le décret n° 62-35 du 16 janvier 1962 modifié, ensemble l'arrêté du 3 octobre 1991 portant délégation d'attribution aux recteurs d'académie

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master

Vu l'arrêté du 6 décembre 2006 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Vu les procès verbaux du jury attestant que M. JEREMY THOMAS né le 28 juin 1988 à SAINT GEORGES DE DIDONNE (017) a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur,

le Diplôme d'Ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse spécialité Génie Civil

est délivré, au titre de l'année universitaire 2010-2011, à **M. JEREMY THOMAS**

à qui est conféré le grade de master.

R É F R A N Ç A I S E  
R É P U B L I Q U E  
F R A N Ç A I S E

Le titulaire

Le Directeur

Fait à Toulouse, le 10 octobre 2011

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités

Didier MARQUIS

Olivier DUGRIP

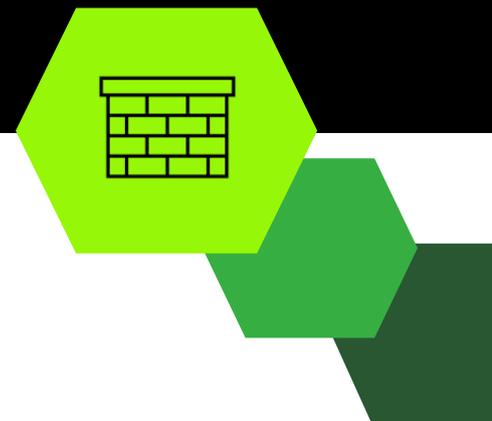
Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE





*Mathilde DOCHEZ occupe le poste de cheffe de groupe structure spécialisé en béton armé. Il est chargé principalement de l'étude et du suivi technique des structures en béton armé, de la phase conception à la phase réalisation.*

## FORMATION



2015 – Diplôme d'ingénieur en génie civil et géo-environnement, option construction durable – Polytech Orléans

2012 – CPGE PTSI-PT

## EXPERIENCES



Depuis février 2016 – 3IA SAS – Ingénieur structure

## CONNAISSANCES INFORMATIQUES



MS Office, Autocad, Graitec OMD, Advance Design, REVIT, ATTIC

## REFERENCES



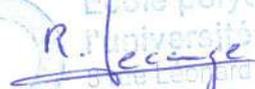
- ✓ Construction du centre hospitalier Nord Deux Sèvres (79)
- ✓ Construction d'un hôtel avec commerces à Tours (37)
- ✓ Construction d'un laboratoire au centre nucléaire de Chinon (37)
- ✓ Construction de 3 bâtiments de 113 logements, commerces et bureaux à Villeneuve d'Ascq (59)
- ✓ Extension du centre pénitentiaire de Baie-Mahault en Guadeloupe
- ✓ Construction de 80 logements et d'une pension de famille à la Chaussée St Victor et Vineuil (41)
- ✓ Construction de 136 logements à Douai (59)
- ✓ Construction d'un centre pénitentiaire à Tremblay (93)
- ✓ Construction de deux tours à énergie positive de bureaux et logements à Brest (29)

ATTESTATION DE REUSSITE AU DIPLOME

Le Directeur des études de l'école Polytech' atteste que  
le titre d'ingénieur diplômé de l'école polytechnique de l'université d'Orléans  
spécialité génie civil  
a été décerné à  
Madame MATHILDE DOCHEZ  
née le 17 mars 1992 à SALLANCHES (074)  
au titre de l'année universitaire 2014/2015,  
ce qui lui confère 180 crédits européens

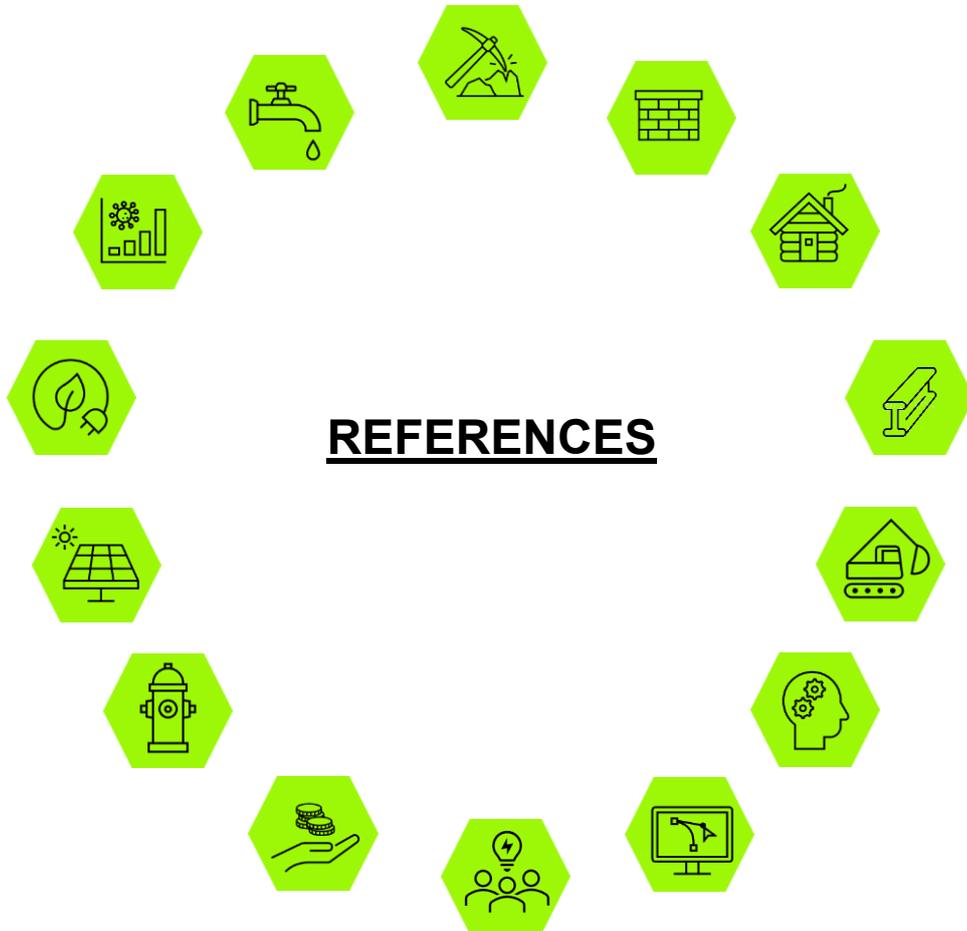
---

Fait à Orléans, le 9 octobre 2015

  
Ecole polytechnique de  
l'université d'Orléans  
5 rue Léonard de Vinci  
45072 ORLÉANS cedex 2  
Rémy LECONGE 02 33 41 70 50

N° étudiant : 2124189

Avis important: Il ne peut être délivré qu'un seul exemplaire de cette attestation. Aucun duplicata ne sera fourni.



**3iA Troyes**  
6 rue Carré  
10000 TROYES

Tél. 03 25 78 05 10

troyes@3ia.fr

www.3ia.fr

## DECLARATION OPERATEUR ECONOMIQUE

Article 1<sup>er</sup> – Arrêté du 28 août 2006

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 28 août 2006, « les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique »

**Je soussigné, Didier CHATRIOT, Président de la société 3IA SAS, au capital de 85 000 €, immatriculée au RCS de Troyes sous le n° 791 511 868, dont le siège social est situé : 6 rue Carré - 10000 TROYES**

- Atteste sur l'honneur que toutes les références présentées à l'appui de ma candidature sont bien celles d'opérations réalisées par 3iA, en qualité de bureau d'ingénierie du bâtiment, pour des Maîtres d'Ouvrage publics et privés, ou dans le cadre de contrats spécifiques (conception/réalisation ...)
- Atteste sur l'honneur de la bonne exécution des opérations présentées en références, qu'elles sont ou ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin
- Atteste disposer des capacités économiques pour l'exécution des prestations

Déclaration établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à TROYES, le 02 Janvier 2025

Monsieur Didier CHATRIOT,  
Président,

**3IA S.A.S.**

6 rue Carré - 10000 TROYES  
Tél. 03 25 78 05 10  
RCS Troyes 791 511 868

S.A.S. au Capital de 85 000 euros - Siège Social : 10000 TROYES  
RCS Troyes 791 511 868 - APE 7112B



**CLIENT**

Mutualité Française Bourguignonne  
16 boulevard de Sévigné  
21000 DIJON  
03 80 59 63 30

**SURFACE**

5 957 m<sup>2</sup>

**MONTANT DES TRAVAUX**

4 388 900,00 EUR

**ANNÉE DE LIVRAISON**

2025

**Réhabilitation avec mise aux normes de la résidence et construction en extension de 24 chambres**

**Mission(s)**

- EXE  
- MOP de base

**DESCRIPTION DU PROJET**

Le projet consiste en :  
Une opération de réhabilitation et extension du bâtiment le plus ancien de l'EHPAD avec une réorganisation partielle et une mise en sécurité et en accessibilité du bâtiment B.  
Réhabilitation des bâtiments avec remise aux normes de sécurité et d'accessibilité avec création d'une cage d'ascenseur.  
Réorganisation du rdc des services (pôle médical, infirmerie... ) et logistique (buanderie, vestiaires du personnel, pôle activités et locaux de stockage  
réduction du nombre de chambres doubles  
Création d'un PASA, d'une unité Alzheimer de 14 lits et d'une nouvelle unité d'hébergement de 10 lits  
Les travaux sont prévus en 3 tranches sur 4 ans

**Compétence(s)**

- Electricité  
- Fluides/Thermique  
- Structure

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

L'EHPAD est un ERP de type J de 4ème catégorie.  
L'application de la RT Existant : La RT existant s'applique selon deux principes différenciés : RT existant globale et RT existant par élément.  
RT2012 : Respect des critères Bbio sur l'efficacité de l'enveloppe thermique.

**ARCHITECTE : Didier GALLARD**



## CLIENT

## SURFACE

## MONTANT DES TRAVAUX

## ANNÉE DE LIVRAISON

Département de l'Aube, Pôle Patrimoine  
et Environnement, Direction des  
Bâtiments  
2 rue Pierre Labonde - BP 394  
10026 TROYES CEDEX

Existante: 3 069m<sup>2</sup>  
Créée: 3 454m<sup>2</sup>

12 000 000,00 EUR HT

2023

## Extension de l'EPF sur le site de la technopole de l'Aube

### Mission(s)

- EXE

### DESCRIPTION DU PROJET

Construction d'une extension au bâtiment existant et réaménagement limité de ce dernier. D'une SDO légèrement inférieure à 3 000 m<sup>2</sup>, l'extension comprend notamment des salles de cours, des locaux administratifs, un ensemble de laboratoires ainsi que divers locaux techniques.

L'accès principal à l'ensemble du bâtiment est modifié.

Aménagements extérieurs et liaisons avec le domaine public (voiries et espaces de desserte ; espaces verts...).

### Compétence(s)

- Structure

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Fondations par semelles filantes et isolées, longrines sous MOB en façades. Dallages terre-plein.

Poteaux béton armé inclinés reprenant la structure de l'étage au droit du préau couvert. Gradins et escaliers en béton armé préfabriqués.

Superstructure en béton armé par poteaux, poutres et voiles cintrés par endroit reprenant la structure métallique de l'étage avec pré scellements intégrés.

Coursive périphérique en porte-à-faux intégrant un rupteur de pont thermique linéaire.

Passerelle de liaison suspendue entre structure mixte acier/béton.



**CLIENT**

Région Centre Val-de-Loire  
9 rue Saint Pierre Lentin  
CS 94117  
45041 ORLEANS CEDEX 1

**SURFACE**

4 800 m<sup>2</sup>

**MONTANT DES TRAVAUX**

7 500 000,00 EUR HT

**ANNÉE DE LIVRAISON**

2022

**Restructuration et extension du Lycée Maurice Genevoix**

**Mission(s)**

- MOP de base

**DESCRIPTION DU PROJET**

L'opération comprend :

La construction d'un nouveau bâtiment incluant 15 nouvelles salles de cours banalisées, des salles de réunions et des locaux professeurs.

La restructuration et la réhabilitation partielles des locaux existants de façon entre autres à :

- retrouver 4 salles de TP de sciences dont une équipée d'un système de distribution innovant de fluides,
- recréer un véritable pôle de vie scolaire fonctionnel,
- composer un pôle professeurs étendu et cohérent,
- rassembler les locaux de la Direction et de l'Administration,
- augmenter la capacité d'accueil de la restauration.

**Compétence(s)**

- CSSI
- Electricité
- Fluides/Thermique
- OPC
- Structure
- VRD

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

La construction du nouveau bâtiment est de type bâtiment passif (non labellisé) constitué de matériaux biosourcés avec une place prépondérante pour la paille. Elle répond à une démarche HQE sans certification. Le chantier de type "Chantier Propre" répond au Contrat de Construction Durable de la Région Centre.

Les études sont réalisées en BIM en méthode interne sur les métiers structure (béton, bois) et lots techniques.

ERP catégorie 2 Type R

# Aménagement d'un tiers lieu dans le bâtiment vestiaires à AUXERRE (89)



## CLIENT

CA de l'Auxerrois  
6 bis Place du Maréchal Leclerc  
89000 AUXERRE

## SURFACE

510 m<sup>2</sup>

## MONTANT DES TRAVAUX

891 380,02 € HT

## ANNÉE DE LIVRAISON

2022

## Aménagement d'un tiers lieu dans le bâtiment vestiaires de l'usine Guilliet à Auxerre

### Mission(s)

- EXE
- MOP de base
- STD

### DESCRIPTION DU PROJET

Création d'un tiers lieu, espace dédié à l'expérimentation et le partage autour de sujets variés et émergents comme le numérique, le développement durable et l'innovation au sens large. Ce tiers lieu apparaît donc comme un catalyseur territorial de créativité et de mixité. Le rez-de chaussée comprend un espace d'accueil des usagers et un espace boutique, un bar qui peut servir, ponctuellement, à l'organisation d'événements, une cuisine pour des animations culinaires, une conciergerie avec service postal, un showroom pour valoriser les créations des artisans et usagers des lieux, un espace de coworking pour les porteurs de projets, un médialab mettant en synergie plusieurs techniques et technologies du numérique. L'étage est conçu pour les activités professionnelles et accueillir des salles de réunions.

### Compétence(s)

- Economie TCE
- Electricité
- Fluides/Thermique
- Structure

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Création d'un plancher intermédiaire sur l'ensemble du bâtiment, la création de deux cages d'escalier, la création d'un monte handicapé.  
Réglementation ERP 5ème catégorie.  
Label Effinergie BBC Rénovation.

ARCHITECTE : Collectif En Même Temps (Laure JACQUIN / Mathilde RENAUDIN / Angéline NODOT) (89)



**CLIENT**

Résidence Perier  
EHPAD de Senonches  
1 Route de Dreux  
28250 SENONCHES

**SURFACE**

3 900 m<sup>2</sup>

**MONTANT DES TRAVAUX**

9 700 000,00 EUR HT

**ANNÉE DE LIVRAISON**

2021

**Restructuration et extension de l'EHPAD résidence Périer**

**Mission(s)**

- EXE
- MOP de base

**DESCRIPTION DU PROJET**

L'opération consiste en la restructuration et la rénovation des zones communes, la démolition de l'aile d'hébergement, avec désamiantage préalable, la construction d'une extension d'une capacité de 30 lits destinés à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou assimilés et de 48 lits pour l'accueil de résidents ne souffrant pas de pathologies spécifiques, la restructuration et l'extension de la cuisine centrale, la construction d'une extension accueillant une partie de la logistique, notamment la lingerie.  
Travaux en site occupé  
L'opération répond à une démarche HQE sans certification.

**Compétence(s)**

- CSSI
- Economie TCE
- Electricité
- Fluides/Thermique
- OPC
- Structure
- VRD

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Extension du bâtiment 78 lits en structure béton armé sur VS accessibles fondées sur fondations superficielles, prémurs de façades en béton blanc, charpente bois support de couverture isolée en zinc, toitures terrasses accessibles ou non avec des parties végétalisées, bardages bois, zinc et cuivre. Restructuration des existants avec reprises structurelles et équipements techniques associés. Rénovation et la réalisation d'une chaufferie gaz avec 3 chaudières 165kW à condensation. Production de solaire collective à eau chaude. Chaufferie mobile assurant la continuité pendant les travaux, Système VRV pour les locaux communs. Ventilation double et/ou simple flux, traitement d'air des cuissons et laverie, rafraîchissement, blanchisserie. Désenfumage mécanique des circulations.  
Dimensionnement de l'ensemble des réseaux sous dallage selon DTU 60.11 et en extérieur selon F70 du CCTG. Synthèse des réseaux et optimisation technico-économique des volumes de tranchées. Dimensionnement des ouvrages de traitement des eaux pluviales avant rejet au milieu récepteur et de prétraitement des eaux usées avant rejet au réseau

**ARCHITECTE : SAS ARCHITECTURE F. GAU (28)**



**CLIENT**

Société d'Équipement de la  
Touraine (SET)  
40 rue James Watt  
37200 TOURS

Pour

Tours Métropole Val de Loire

**SURFACE**

12 000 m<sup>2</sup>

**MONTANT DES TRAVAUX**

14 000 000,00 € HT

**ANNÉE DE LIVRAISON**

Entre 2014 et 2019

**Reconversion d'une ancienne imprimerie**

**Mission(s)**

- MOP de base
- EXE

**Compétence(s)**

- Structure
- Fluides/Thermique
- Electricité
- VRD
- CSSI
- Economie TCE
- OPC

**DESCRIPTION DU PROJET**

Reconversion d'un ancien bâtiment industriel à l'architecture d'exception (Grand Prix International d'Architecture Industrielle à Milan en 1974 - Architectes Jean PROUVE et Bernard ZEHRFUSS) en écoles des Arts et incubateur de startups et de jeunes entreprises innovantes de Tours Métropole Val de Loire.

Ce bâtiment totem de la French Tech Loire Valley comprend des écoles d'Arts et de Design, des écoles supérieures du numérique et de la création, des espaces de coworking, des salles événementielles, un restaurant, un bar.

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Le bâtiment est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques et les études et travaux ont été réalisés sous le contrôle de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

ARCHITECTE : Franklin AZZI (75) & CARATY-POUPART LAFARGE (37)



## CLIENT

Grand Troyes  
1 place Robert Galley  
10001 TROYES Cedex

## SURFACE

8 100 m<sup>2</sup>

## MONTANT DES TRAVAUX

17 500 000,00 € HT

## ANNÉE DE LIVRAISON

2017

## Extension de l'Ecole Supérieure de Commerce de Troyes

### Mission(s)

- MOP de base
- EXE

### DESCRIPTION DU PROJET

Démolition des bâtiments existants sur le site RPC,  
Création d'un bâtiment neuf sur le site RPC de 4 900 m<sup>2</sup>, avec salles d'enseignement, administration, locaux pour enseignants, espace recherche, équipements pour la Formation Professionnelle Continue,  
Extension de 400 m<sup>2</sup> du pôle restauration,  
Réaménagement du RdC, des R+1 et R+2 du bâtiment existant,  
Construction de l'info médiathèque sur le site RPC.

### Compétence(s)

- Structure
- Fluides/Thermique
- Electricité
- CSSI

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mise aux normes du bâtiment existant : chaudières, SSI, accessibilité, gaz, ascenseurs, électricité.  
Certification HQE

ARCHITECTES : SCAU (75) et SCP PEIFFER - FREYCENON (10)

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



Types d'études	VRD	Structure	Plomberie CVC	Etude thermique	STD	Electricité	SSI coordination	Economie	OPC pour 12 mois de travaux	BIM Management			
Type de mission		Base + EXE 2											
ESQ													
DIAG													
APS		3 322											3 322
APD		6 389											6 389
PRO		7 411											7 411
ACT		1 278											1 278
VISA		0											
EXE quantitatifs		1 200											1 200
EXE plans		9 375											9 375
DET		2 400											2 400
OPC													
AOR		1 278											1 278
SOUS-TOTAUX		32 654											32 654
TOTAL							32 654						

PRIME concours 3iA, des - € de la prime totale soit: - €

<b>Etudes VRD :</b>		<b>Etudes structures Béton, Métal et Bois:</b>	
		Dossier de conception BASE : * Plans guides (APD et PRO) * Notice et CCTP aux différents stades de l'étude (APS à PRO) * Estimation du lot (APS à PRO) * Cadre de bordereau vierge (PRO)	
		Complément mission EXE 2 : * Quantitatif * Plans d'exécution : coffrage et ferrailage * Les plans d'assemblages restent du domaine des PAC de l'entreprise	
<b>Etude fluides :</b>		<b>Etude économie :</b>	
<b>Autres missions :</b>		<b>Autres missions :</b>	

**Réunions :**  
Participation aux réunions techniques à la demande de l'architecte ou du Maître d'Ouvrage, non systématique.

**3iA Vierzon**  
4 rue Bernard Palissy  
18100 VIERZON

Tél. : 02 48 75 85 70  
**vierzon@3ia.fr**  
**www.3ia.fr**

POUVOIR

**M. Didier CHATRIOT**, représentant de la Société **3iA SAS** domiciliée à VIERZON (18100) – 4 rue Bernard Palissy

**DONNE POUVOIR**

Au Mandataire de l'Equipe de Maîtrise d'œuvre : **M. Olivier AUDEBERT - ATELIER CARRE D'ARCHE** - domicilié à BOURGES (18000) - 200, rue de Lazenay

**POUR SIGNER**

❖ Tout document administratif nécessaire lors de la remise de la candidature et de l'offre

**CONCERNANT**

**La mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du réaménagement de l'IFSI / IFAS de Vierzon (18).**

*Fait pour servir et valoir ce que de droit.*

A Vierzon  
Le 11 mars 2025

**3iA S.A.S.**  
4 rue Bernard Palissy  
18100 VIERZON  
Tél. : 02 48 75 85 70  
RCS Bourges 791 511 868

S.A.S. au Capital de 85 000 euros - Siège Social : 10000 TROYES  
RCS Troyes 791 511 868 - APE 7112B



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **DC1**  
**LETTRE DE CANDIDATURE**  
**DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS<sup>1</sup>**

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

#### A - Identification de l'acheteur

**Communauté de Commune Vierzon Sologne Berry**  
**2 Rue Blanche Baron – 18100 Vierzon**

#### B - Objet de la consultation

**REHABILITATION D'UNE PARTIE DU BATIMENT B3 EN VUE DU DEMENAGEMENT DE L'IFSI/IFAS DE VIERZON**  
**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

#### C - Objet de la candidature

La candidature est présentée pour le marché public.

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**D - Présentation du candidat**

(Cocher la case correspondante.)

 Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

*n* Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

*SARL ATELIER CARRE D'ARCHE – Olivier AUDEBERT Co-gérant*

*n* Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

*200 RUE DE LAZENAY 18000 BOURGES*

*n* Adresse électronique :

[atelier@carredarche.com](mailto:atelier@carredarche.com)

*n* Numéros de téléphone et de télécopie :

*02 48 20 61 45*

*n* Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

*523 495877 00012*

 Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint      OU       solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non      OU       Oui

**E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations**

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)
	<i><b>ATELIER CARRÉ D'ARCHE SARL</b> Olivier AUDEBERT Co-gérant Bureaux Bourges : 200 rue de Lazenay – 18000 Bourges tél. : 02 48 20 61 45 <a href="mailto:atelier@carredarche.com">atelier@carredarche.com</a> SIRET : 523 495877 00012</i>	Architecte Mandataire de l'équipe de Moe OPC

### 3IA

4 rue Bernard Palissy – 18100 VIERZON  
Tél : 02 48 75 85 70  
[vierzon@3ia.fr](mailto:vierzon@3ia.fr)  
SIRET : 791 511 868 00022

### ACOUSTEX INGENIRIE

28 rue Chaude - 37270 VERETZ  
Tél : 02 47 20 04 52  
[contact@acoustex.fr](mailto:contact@acoustex.fr)  
SIRET : 434 220 422 00035

### SEITH

Rue Jean Monnet – ZAC Le Cesar  
18570 LE SUBDRAY  
Tél : 02 48 23 22 33  
[seith@seith.fr](mailto:seith@seith.fr)  
SIRET : 331 180 067 00026

BET Structure

BET Acoustique

BET Fluides et Thermiques

(\*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(\*\*) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(\*\*\*) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

## F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

### F1 – Exclusions de la procédure

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (\*);
- dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(\*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

**F2 – Documents de preuve disponibles en ligne** (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) ou de l'[article R. 2343-15](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- o Aws France*
- o E-attestations*

### F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :  
(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2. les documents établis dans les documents de la consultation ( ).

(\*) **Attention**, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

## G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

*n* Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

*SARL ATELIER CARRE D'ARCHE – Olivier AUDEBERT Co-gérant*

*n* Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

*200 RUE DE LAZENAY 18000 BOURGES*

*n* Adresse électronique :

*[atelier@carredarche.com](mailto:atelier@carredarche.com)*

*n* Numéros de téléphone et de télécopie :

*02 48 20 61 45*

*n* Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

*523 495877 00012*



Olivier AUDEBERT

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.



MARCHES PUBLICS

DC2

**DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL  
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT<sup>1</sup>**

*Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).*

*En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.*

*En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.*

*En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.*

*Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.*

**A - Identification de l'acheteur**

**Communauté de Commune Vierzon Sologne Berry  
2 Rue Blanche Baron – 18100 Vierzon**

**B - Objet de la consultation**

**REHABILITATION D'UNE PARTIE DU BATIMENT B3 EN VUE DU DEMENAGEMENT DE L'IFS/IFAS DE  
VIERZON  
MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

**C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

➤ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*

**ATELIER CARRÉ D'ARCHE SARL**  
**Olivier AUDEBERT Co-gérant**

➤ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

**200 rue de Lazenay – 18000 Bourges**

➤ *Adresse électronique :*

**atelier@carredarche.com**

➤ *Numéros de téléphone et de télécopie :*

**02 48 20 61 45**

➤ *Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :*

**523 495877 00012**

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

**SARL**

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises](#) ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

Oui

Non

## C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

*Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des articles [L. 2113-12](#), [L. 2113-13](#), [L. 2113-13-1](#) ou [L. 2113-15](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'[article L. 2313-6](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.*

*Le candidat individuel ou le membre du groupement peut communiquer, dans la troisième colonne, l'adresse internet sur laquelle est disponible la preuve qu'il remplit les conditions propres au marché réservé pour lequel il candidate ainsi que les renseignements nécessaires pour y accéder. Dans le cas où les informations nécessaires à la consultation par l'acheteur ne sont pas fournies, et si les documents de preuve ne sont pas joints à la candidature, l'acheteur sollicitera leur production au moment de la vérification des conditions de candidature. Cette vérification sera à effectuer au plus tard avant l'attribution, sauf en cas de procédure restreinte avec limitation du nombre de candidats admis à participer à la procédure. Le détail des preuves nécessaires pour permettre cette vérification figure dans la notice explicative du DC2.*

*Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'[article R. 2144-1](#) du code de la commande publique.*

Type de marché réservé	Type de structure	Éléments permettant la vérification des conditions propres à chaque marché réservé
<b>Marché réservé aux structures de l'insertion par l'activité économique et/ou aux structures du handicap</b> (articles L. 2113-12, L. 2113-13 et L. 2113-14 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Structure d'insertion par l'activité économique ( <a href="#">article L.5132-4</a> du code du travail) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
	<input type="checkbox"/> Entreprise adaptée ( <a href="#">article L. 5213-13</a> du code du travail) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
	<input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide pas le travail ( <a href="#">articles L. 344-2 et s.</a> du code de l'action sociale et des familles) OU structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
<b>Marché réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire</b> (article L. 2113-15 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Entreprise de l'économie sociale et solidaire ( <a href="#">article 1<sup>er</sup></a> de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>

<p><b>Marché réservé pénitentiaire</b> (article L. 2113-13-1 du code de la commande publique)</p>	<p><input type="checkbox"/> Opérateur économique prévoyant d'exécuter le marché dans le cadre d'activités de production de biens et de services réalisés en établissement pénitentiaire</p>	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>
---	---	---

### C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des [articles R. 2343-16 à R. 2343-17](#) du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :

*(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste)*

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.  
*(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé)*

### E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3)*

#### E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

- **n° inscription national à l'ordre S00370 – N° police 129977/B MAF**

**E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :**

**E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :**

*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)*

- o Aws France*
- o E-attestations*

## F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4)*

### F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 01/07/21 au 30/06/22	Exercice du 01/07/22 au 30/06/23	Exercice du 01/07/23 au 30/06/24
Chiffre d'affaires global	1 352 680 €	1 397 262 €	1 549 726 €
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché	70%	70%	70%

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

### F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

*(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire)*

### F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).

*(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public)*

**F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique)**

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :  
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)*

### G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

- **DC1 – DC2 – pièces administratives.**
- **Effectif annuel**
- **Fiche références Projets**
- **Moyens humains et matériels.**
- **Attestation d'assurance**
- **Attestation d'inscription à l'ordre**
- **Certificat de qualification**

### G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :*

*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

*Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur (qu'il s'agisse d'un sous-traitant ou d'un autre lien ; s'il s'agit des capacités d'un cotraitant, les renseignements figurent a priori déjà en rubrique F ou G), en application du II de l'article R. 2142-3 du code de la commande publique auquel l'article R. 2342-2 renvoie.*

*(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Si l'opérateur sur les capacités duquel le candidat s'appuie est un sous-traitant, ces informations sont fournies via le DC4 ou équivalent. Dans les autres cas, un DC2 annexe ou tout document équivalent peut être utilisé. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature)*

**Désignation du (des) opérateur(s)***(Adapter le tableau autant que nécessaire)*

<b>ATELIER CARRÉ D'ARCHE SARL</b> Bureaux Bourges : 200 rue de Lazenay – 18000 Bourges Tél. : 02 48 20 61 45 <a href="mailto:atelier@carredarche.com">atelier@carredarche.com</a> SIRET : 523 495877 00012	Architecte mandataire	Olivier AUDEBERT Co-gérants
<b>3IA</b> 4 rue Bernard Palissy – 18100 VIERZON Tél : 02 48 75 85 70 <a href="mailto:vierzon@3ia.fr">vierzon@3ia.fr</a> SIRET : 791 511 868 00022	BE Structure	Didier CHATRIOT Président
<b>ACOUSTEX INGENIRIE</b> 28 rue Chaude - 37270 VERETZ Tél : 02 47 20 04 52 <a href="mailto:contact@acoustex.fr">contact@acoustex.fr</a> SIRET : 434 220 422 00035	BE Acoustique	Lilian AUCHER Co-gérant
<b>SEITH</b> Rue Jean Monnet – ZAC Le Cesar 18570 LE SUBDRAY Tél : 02 48 23 22 33 <a href="mailto:seith@seith.fr">seith@seith.fr</a> SIRET : 331 180 067 00026	BE Fluide	Michel DURAND PDG

**I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité****I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement**

- **Nationalité française**

**I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)**



Olivier AUDEBERT

Date de la dernière mise à jour : 21/11/2023

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné, Olivier AUDEBERT, agissant en qualité de gérant de l'ATELIER CARRE D'ARCHE, SARL au capital de 30 000 €, inscrite au Registre du Commerce de Bourges sous le numéro 523 495 877, dont le siège social est situé 200, rue de Lazenay 18000 Bourges ;  
Atteste, que l'entreprise qu'il représente, a enregistré les chiffres d'affaires suivants sur ces 3 dernières années :

	<b>Exercice du 01/07/21 au 30/06/22</b>	<b>Exercice du 01/07/22 au 30/06/23</b>	<b>Exercice du 01/07/23 au 30/06/24</b>
<b>Chiffre d'affaires global</b>	<b>1 352 680 €</b>	<b>1 397 262 €</b>	<b>1 549 726 €</b>
<b>Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>

Déclaration établie pour servir et valoir ce que de droit.  
Fait à Bourges,

Le 24 février 2025

A T E L I E R SARL d'architecture  
200 rue de Lazenay  
18000 BOURGES  
Tél. 02 48 20 61 45  
www.carredarche.com  
Carré d'Arche SIRET 523 495 877 00012

Olivier AUDEBERT

# ATTESTATION DE FORMATION

Article L 6313-3 du code du travail

Je soussigné **M. Patrick PICHON, Président**  
 de l'organisme de formation "**La F.A.C.**"  
 certifie que :

Stagiaire : **M. SENLY Donatien**  
 Agence : **ATELIER CARRÉ D'ARCHE**  
 Adresse : **18000 Bourges**

a suivi la formation **Construire en Chanvre**

Modalité d'apprentissages : **Présentiel**

Durée : **4 jours soit 28 heures**

Date : **03/10/2022** au **21/10/2022**

Module(s) : **- Construire en Chanvre**

Intervenant(s) : **M. Mathis RAGER**

**Objectif(s)** : (Auto-évaluation à compléter par le stagiaire)

	Acquis	Non acquis
<u>Construire en Chanvre</u>		

Construire en Chanvre

L'objectif général de la formation est la montée en compétences des acteurs de la construction en chanvre afin de sécuriser l'acte de construire.

**Module 1 :**

- Découvrir le matériau chanvre, ses intérêts, ses spécificités afin d'acquérir une culture commune entre les différents acteurs du chantier.

**Module 2** (il est indispensable d'avoir suivi le module 1 : Les bases pour Construire en Chanvre pour s'inscrire au module 2. La formation complète (4 jours) permet la délivrance d'un diplôme):

- Avoir connaissance des modes de production et contraintes de chantier
- Savoir construire une démarche prescriptive et une communication avec l'ensemble des acteurs: du maître d'ouvrage, aux entreprises de chantier, en passant par les bureaux techniques, etc..
- Être en capacité de superviser la réalisation d'ouvrages en béton de chanvre

Date de validité des acquis : **21/10/2022**

A Orléans, le 21/10/2022,

Stagiaire  
 M. SENLY Donatien

Centre de formation La F.A.C.  
 M. Patrick PICHON, Président

**La FAC**  
 44/46 Quai Saint Laurent  
 45000 ORLÉANS  
 Tél. 02 38 54 76 34  
 contact@faccentre.fr





Centre  
Val de Loire

## ATTESTATION DE PRÉSENCE

Je soussigné, Monsieur Frédéric SKARBEK, Président de l'Ordre des Architectes, dont le siège est 44-46 Quai Saint Laurent à ORLEANS (45),

**ATTESTE QUE :** DONATIEN SENLY

A participé à la journée « Rencontres collectivités et architectes » organisé par le CROA Centre d'Orléans le 28 septembre 2022 : **soit 7 heures de formation complémentaire.**

En foi de quoi je lui délivre la présente attestation pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Orléans le 2 octobre 2022

Le Président

Frédéric SKARBEK



Centre  
Val de Loire

## ATTESTATION DE PRÉSENCE

Je soussigné, Monsieur Frédéric SKARBEEK, Président de l'Ordre des Architectes, dont le siège est 44-46 Quai Saint Laurent à ORLEANS (45),

**ATTESTE QUE :** DONATIEN SENLY

A participé à l'Assemblée Annuelle organisé par le CROA Centre d'Orléans le 8 juillet 2022 : **soit 3 heures de formation complémentaire.**

En foi de quoi je lui délivre la présente attestation pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Orléans le 8 juillet 2022

Le Président

Frédéric SKARBEEK



Maison de l'Architecture  
Centre — Val de Loire  
www.ma-cvl.org

## ATTESTATION DE PRÉSENCE

### Article L 6353-1 du code du travail

Je soussigné **Jacques Boulnois, Président**

de l'organisme de formation « Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire »  
certifie que :

Stagiaire : **Senly Donatien**  
a participé à :

◊ la formation structurée : « **Lumières urbaines et architecturales** »

◊ et à la **visite guidée** du Château d'Amboise

organisées par : Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire

Durée : **3 heures de formation structurée**

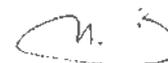
Date : 08/07/2022

Lieu : Château d'Amboise, 37400 Amboise

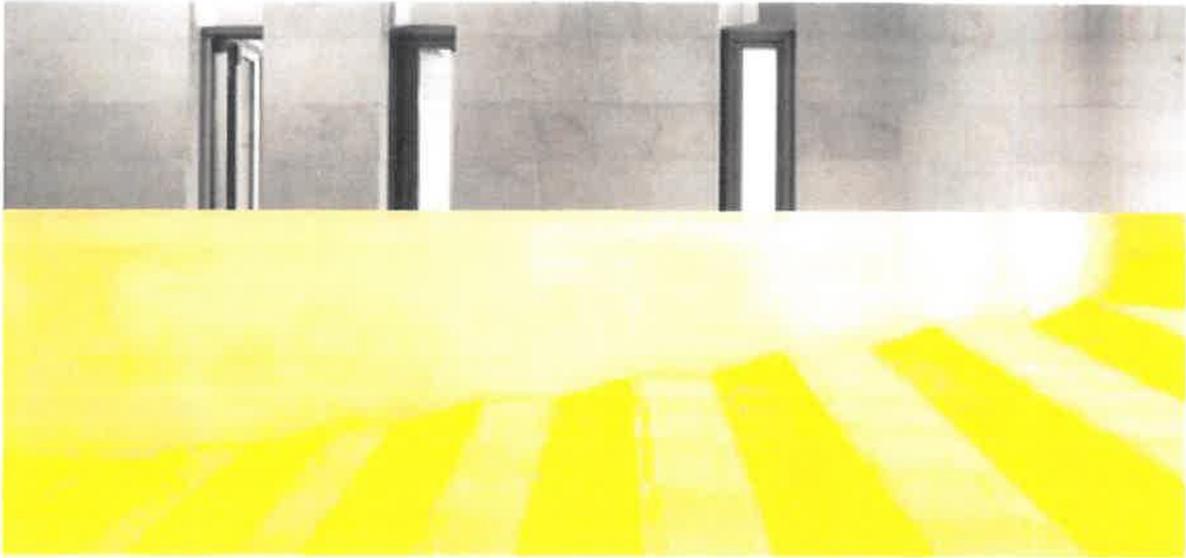
À Orléans, le 12/07/2022

Jacques BOULNOIS  
Président

 Maison de l'architecture  
Centre - Val de Loire  
44/45 quai Saint Laurent - 45000 Orléans  
02 38 54 08 96 - ma@ma-cvl.org



« L'obligation de formation, telle que prévue par l'article 4 du décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant Code des devoirs professionnels de l'architecte, est satisfaite : par la participation à des actions de formation professionnelle continue au sens du Code du travail, ayant un lien direct avec l'activité professionnelle de l'architecte ; par l'assistance à des colloques, des congrès, conférences ou journées professionnelles ou de formation à distance ayant un lien direct avec l'activité professionnelle de l'architecte. »  
— Arrêté du 12 janvier 2016 publié au bulletin officiel du ministère de la Culture du 15 février 2016, page 35. —



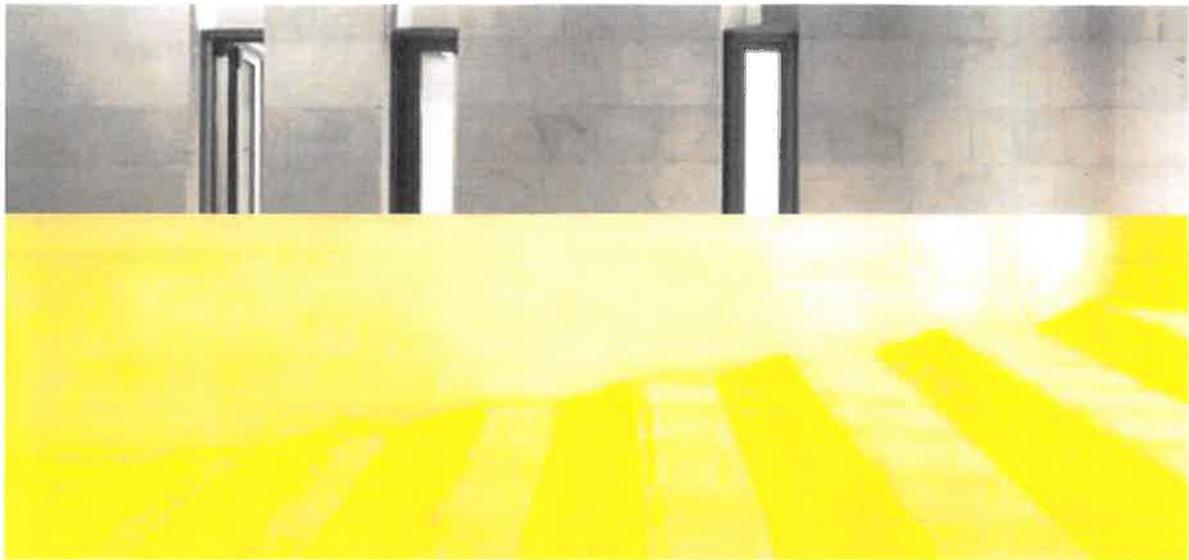
## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD et être en mesure de l'appliquer  
à toutes les phases du projet dans ses moindres détails.

Durée de la formation en heures : 21

Abvent atteste de la présence effective de Olivier AUDEBERT  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 18 au 20 novembre 2019  
assurée par Alida GAMBAROTA, formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58, rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
TIRET : 333 669 486 0066



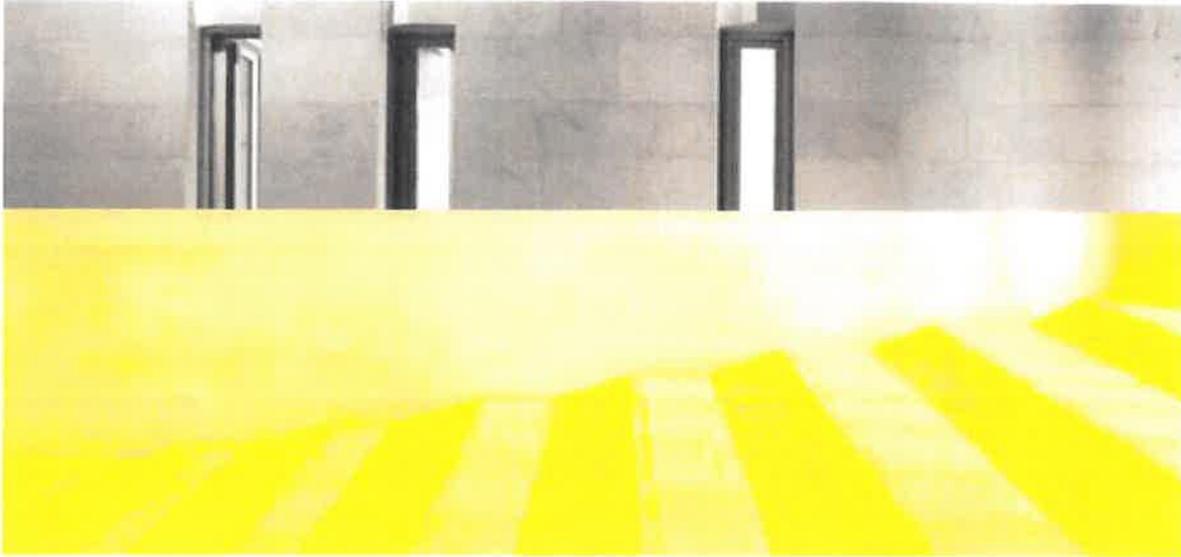
## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Mise à niveau de la V12 à la V23. Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD  
et être en mesure de l'appliquer à toutes les phases du projet dans ses moindre détails

Durée de la formation en heures : 14

Abvent atteste de la présence effective de Olivier AUDEBERT  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 16 au 17 janvier 2020  
assurée par Francois FAVIER, formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58, rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET : 333 869 485 00065



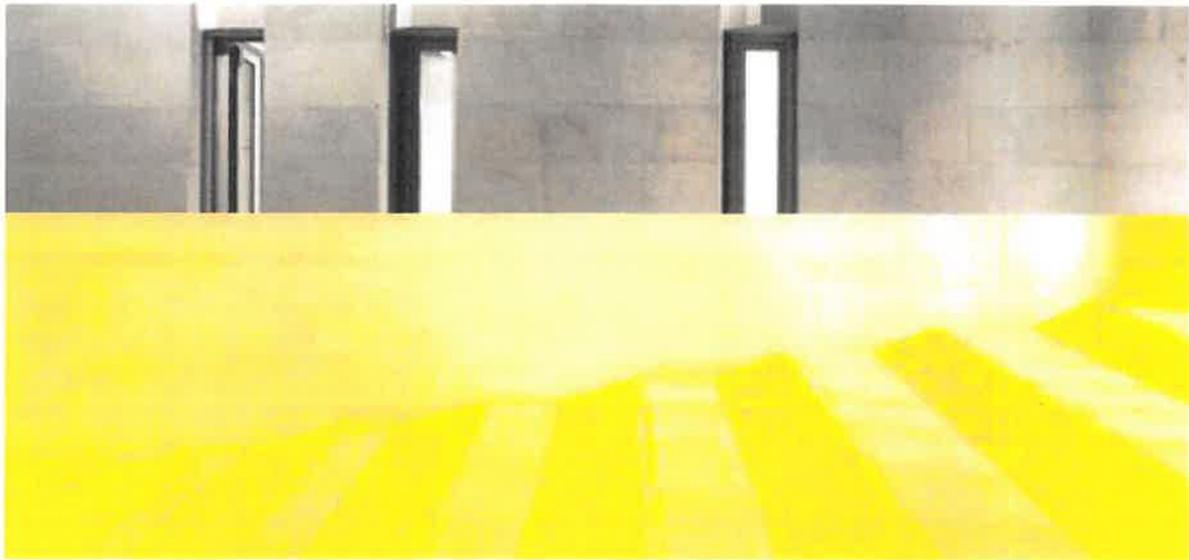
## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD et être en mesure de l'appliquer  
à toutes les phases du projet dans ses moindres détails.

Durée de la formation en heures : 21

Abvent atteste de la présence effective de Donatien SENLY  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 18 au 20 novembre 2019  
assurée par Alida GAMBAROTA, formateur agréé Abvent.





## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Mise à niveau de la V12 à la V23. Maitriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD  
et être en mesure de l'appliquer à toutes les phases du projet dans ses moindre détails

Durée de la formation en heures : 14

Abvent atteste de la présence effective de Donatien SENLY  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 16 au 17 janvier 2020  
assurée par Francois FAVIER, formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58 rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tel : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET 333 869 486 00065



Maison de l'Architecture  
Centre — Val de Loire  
www.ma-cvl.org

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



## ATTESTATION DE PRÉSENCE

Article L 6353-1 du code du travail

Je soussigné **Jacques Boulnois, Président**

de l'organisme de formation « Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire »  
certifie que :

Stagiaire : **Senly Donatien**  
a participé à :

◇ la formation structurée : « **Lumières urbaines et architecturales** »

◇ et à la **visite guidée** du Château d'Amboise

organisées par : Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire

Durée : **3 heures de formation structurée**

Date : 08/07/2022

Lieu : Château d'Amboise, 37400 Amboise

À Orléans, le 12/07/2022

Jacques BOULNOIS  
Président

 Maison de l'architecture  
Centre - Val de Loire  
44/46 quai Saint Laurent - 45000 Orléans  
02 38 54 08 96 - mdacentre@wanadoo.fr

« L'obligation de formation, telle que prévue par l'article 4 du décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant Code des devoirs professionnels de l'architecte, est satisfaite : par la participation à des actions de formation professionnelle continue au sens du Code du travail, ayant un lien direct avec l'activité professionnelle de l'architecte ; par l'assistance à des colloques, des congrès, conférences ou journées professionnelles ou de formation à distance ayant un lien direct avec l'activité professionnelle de l'architecte. »  
— Arrêté du 12 janvier 2016 publié au bulletin officiel du ministère de la Culture du 15 février 2016, page 35. —



Centre  
Val de Loire

## ATTESTATION DE PRÉSENCE

Je soussigné, Monsieur Frédéric SKARBEEK, Président de l'Ordre des Architectes, dont le siège est 44-46 Quai Saint Laurent à ORLEANS (45),

**ATTESTE QUE :** Olivier AUDEBERT, Architecte, Co-gérant de l'Atelier Carré d'Arche

A participé à la journée d'Information « Savoir définir sa commande » organisé par le CROA Centre d'Orléans le 12 décembre 2019 : **soit 7 heures de formation complémentaire.**

En foi de quoi je lui délivre la présente attestation pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Orléans le 12 décembre 2019

Le Président

Frédéric SKARBEEK

Atelier Carré d'Arche  
703 rue de Lazzarini  
18000 BOULANGES  
Tel: 02 48 20 61 45  
Fax: 02 48 20 61 47  
SIRET 523 495 877 00012



Centre  
Val de Loire

## ATTESTATION DE PRÉSENCE

Je soussigné, Monsieur Frédéric SKARBEK, Président de l'Ordre des Architectes, dont le siège est 44-46 Quai Saint Laurent à ORLEANS (45),

**ATTESTE QUE :** Donatien SENLY, Architecte, Co-gérant de l'Atelier Carré d'Arche

A participé à la journée d'information « Savoir définir sa commande » organisé par le CROA Centre d'Orléans le 12 décembre 2019 : **soit 7 heures de formation complémentaire.**

En foi de quoi je lui délivre la présente attestation pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Orléans le 12 décembre 2019

Le Président

Frédéric SKARBEK





## ATTESTATION DE FORMATION

Article L 6313-3 du code du travail

Je soussigné **M. Patrick PICHON**, président

de l'organisme de formation "La F.A.C."

certifie que :

Stagiaire : **M. AUDEBERT Olivier**  
 Agence : **ATELIER CARRÉ D'ARCHE**  
 Adresse : **18000 Bourges**

a suivi la formation **RE 2018 - BEPOS ET APPROCHE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2018**

Durée : **2 jours soit 14 heures**

Date : **07/11/2019 au 08/11/2019**

Module(s) : **- RE 2018 - BEPOS ET APPROCHE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2018**

Modalités d'apprentissages : **- Blended-learning**

Intervenant(s) : **M. Jacques ALLIER**

Objectif(s) : *(Auto-évaluation à compléter par le stagiaire)*

### RE 2018 - BEPOS ET APPROCHE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2018

A l'issue de la formation chaque participant sera en mesure de :

- connaître :

- o les notions qui se cachent derrière le vocable de bâtiment à énergie positive ;
- o les différents éléments définissant un bâtiment à énergie positive et différencier ceux qu'il est en mesure de maîtriser et ceux qui lui échappent ;
- o les logiciels appropriés pour prendre les bonnes orientations dès les premières esquisses ;
- définir :
- o les caractéristiques thermiques et environnementales des constituants d'ouvrages ainsi que les clauses administratives nécessaires lors de la rédaction du DCE ;
- o ses propres méthodes organisationnelles optimisant l'efficacité des acteurs amenés à collaborer

A Orléans, le 08/11/2019,

Stagiaire  
**M. AUDEBERT Olivier**

Centre de formation La F.A.C.  
**M. Patrick PICHON, Président**

*(Signature)*

ATELIER CARRÉ D'ARCHE  
 SART architectes  
 207 rue de Lazenay  
 18000 BOURGES  
 Tél. 02 48 20 61 45  
 Fax 02 48 20 61 47  
 SIRET 523 495 777 00012

**FAC-**

44 Quai Saint Laurent  
 45000 ORLÉANS  
 02 38 54 76 34  
 formationsarchitectescentre@orange.fr

	Acquis	Non acquis

Région Centre



Orléans  
Centre

**ATTESTATION DE PRESENCE**

*Notéur*

**Madame Donatien SENLY**

*Atelier*

**AFFEEER CARRE D'ARCHE**

a participé à la session de formation

« Conception de bâtiments à très faible consommation énergétique »

Animateur : Olivier SIDLER - Enertech

Date : 20 au 22 octobre 2009

Durée : 22 heures

Lieu : Polytech' Tours, Département Electronique/ Energie, 7 avenue Marcel Dassault  
Quartier des 2 Lions - 37000 TOURS

Fait à Orléans le 12 novembre 2009

Le Directeur Général des Services Adjoint

  
Olivier JOUIN

## ATTESTATION DE FORMATION

Article L 6313-3 du code du travail

Je soussigné **M. Patrick PICHON, président**

de l'organisme de formation "La F.A.C."

certifie que :

Stagiaire : **M. SENLY Donatien**  
 Agence : **ATELIER CARRÉ D'ARCHE**  
 Adresse : **18000 Bourges**

a suivi la formation **RE 2018 - BEPOS ET APPROCHE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2018**

Durée : **2 jours soit 14 heures**

Date : **07/11/2019 au 08/11/2019**

Module(s) : **- RE 2018 - BEPOS ET APPROCHE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2018**

Modalités d'apprentissages : **- Blended-learning**

Intervenant(s) : **M. Jacques ALLIER**

Objectif(s) : *(Auto-évaluation à compléter par le stagiaire)*

### RE 2018 - BEPOS ET APPROCHE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2018

A l'issue de la formation chaque participant sera en mesure de :

- connaître :

o les notions qui se cachent derrière le vocable de bâtiment à énergie positive ;  
 o les différents éléments définissant un bâtiment à énergie positive et différencier ceux qu'il est en mesure de maîtriser et ceux qui lui échappent ;

o les logiciels appropriés pour prendre les bonnes orientations dès les premières esquisses ;

- définir :

o les caractéristiques thermiques et environnementales des constituants d'ouvrages ainsi que les clauses administratives nécessaires lors de la rédaction du DCE ;  
 o ses propres méthodes organisationnelles optimisant l'efficacité des acteurs amenés à collaborer.

A Orléans, le 08/11/2019,

Acquis	Non acquis

Stagiaire  
**M. SENLY Donatien**

Centre de formation La F.A.C.  
**M. Patrick PICHON, Président**



SARL d'architecture  
 200 rue de Lazenay  
 18000 - BOURGES  
 Tél. 02 48 20 61 45  
 Fax: 02 48 20 61 47  
 SIRET 523 495 877 00012



44 Quai Saint Laurent  
 45000 ORLÉANS  
 02 38 54 76 34  
 formationarchitectescentre@orange.fr



## Convention de formation 2010

### Entre

Monsieur Donacien SENLY

Atelier Carré d'Arche – 200 rue de Lazenay – 18000 BOURGES

et

**ARBOCENTRE**, organisme de formation enregistré sous le N° 24 45 023 75 45,  
2163 avenue de la Pomme de Pin – CS 40 001 – Ardon – 45075 ORLEANS CEDEX 2

est conclue la convention suivante :

### Objet

Formation «initiation à la Construction Passive »

### Lieu

**ARBOCENTRE** - 2163 avenue de la Pomme de Pin – CS 40 001 – Ardon – 45075 ORLEANS CEDEX 2

### Programme

voir document ci-joint

### Durée

1 journée le 7 juillet 2010

### Horaires

De 9 h 00 à 17 h 30

Prix : 50,00 Euros

Règlement : 50 € à l'inscription

**Interruption** : toute interruption même justifiée, momentanément ou définitive, du stagiaire qui interviendrait après la signature de la convention ne pourra faire l'objet d'une déduction du coût global de la formation.

**Date d'effet** : La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée mentionnée ci-dessus

### Validation :

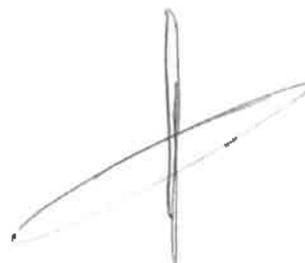
Signature de la convention de prestation pour accord.

Remise d'une attestation de suivi de présence à l'issue de la formation.

Fait à Orléans en double exemplaire le 6 juillet 2010



Pour l'organisme de formation  
signature et cachet



Pour l'employeur  
signature et cachet

## ATTESTATION DE PRÉSENCE

Article L 6353-1 du code du travail

Je soussigné **M. Yves-Marie BOHEC**, président

de l'organisme de formation "Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire"

atteste que :

Stagiaire : **M. SENLY Donatien**  
Adresse : 200 rue de Lazenay  
18000 Bourges

a suivi la formation "**DU BÂTIMENT RÉGLEMENTAIRE AU BÂTIMENT PASSIF: Maîtrise des surchauffes et des usages**"

Durée : **1 jour soit 7 heures**

Date : **03/05/2018 au 03/05/2018**

Module(s) : **- DU BÂTIMENT RÉGLEMENTAIRE AU BÂTIMENT PASSIF**

Nature de la formation (Art. L6313-3) : **- Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances**

Lieu(x) d'apprentissage : **- BOURGES- Maison des associations, 28 rue Gambon 18000 Bourges**

Intervenant(s) : **M. PASCAL LENORMAND**

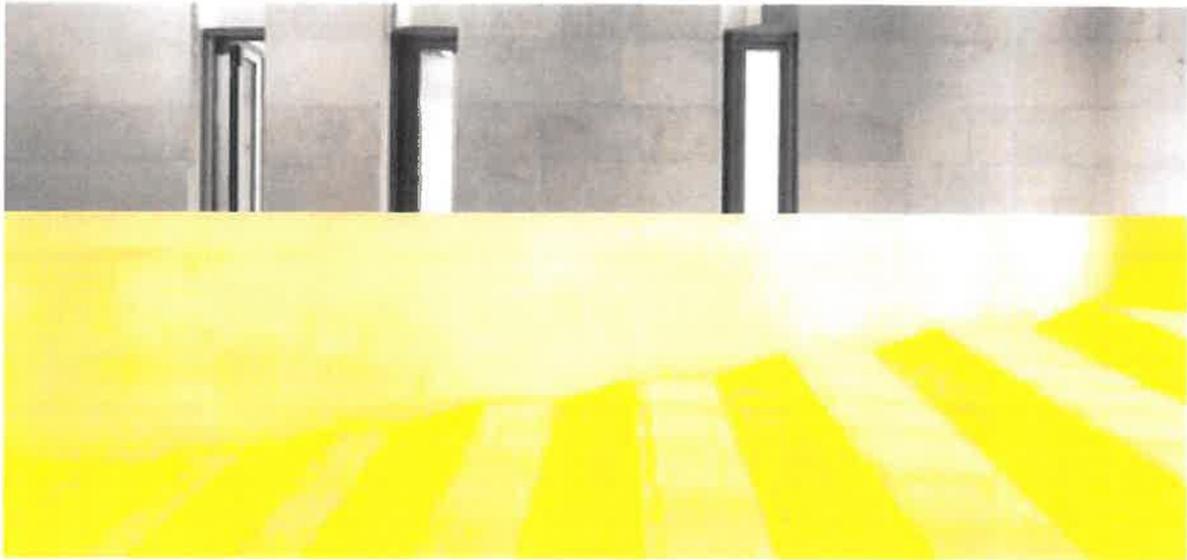
A Orléans, le 03/05/2018.

Stagiaire  
**M. SENLY Donatien**

Centre de formation Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire  
**M. Yves-Marie BOHEC, Président**

~~Centre de formation Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire  
44-46 Quai Saint Laurent - 45000 Orléans  
Tél. : 02 38 54 08 96 - E-mail : info@ma-cvl.org - Site Web : www.ma-cvl.org  
Siret 508 959 293 00020 - Code APE : 9499Z - N° d'organisme de formation : 24450277645~~  
Carre d'architecture  
210 rue de Lazenay  
18000 BOURGES  
Tél. 02 48 20 61 45  
Fax: 02 48 20 61 47  
SIRET 523 495 877 00012

MIA  
Maison de l'Architecture  
Centre - Val de Loire  
44-46 Quai Saint Laurent - 45000 Orléans  
Tél. : 02 38 54 08 96 - E-mail : info@ma-cvl.org - Site Web : www.ma-cvl.org



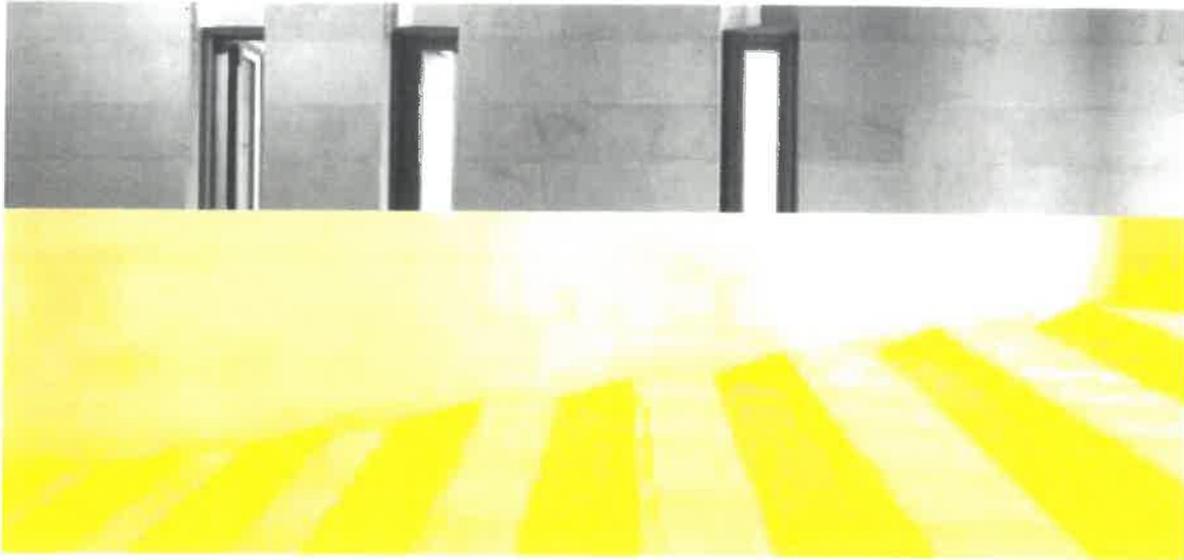
## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD et être en mesure de l'appliquer  
à toutes les phases du projet dans ses moindres détails.

Durée de la formation en heures : 21

Abvent atteste de la présence effective de Philippe THIBAudeau  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 18 au 20 novembre 2017  
assurée par Alida GAMBAROTA, formateur agréé Abvent.

  
**ADVENT**  
58, rue Saint-Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
N° RET : 333 169 485 00065



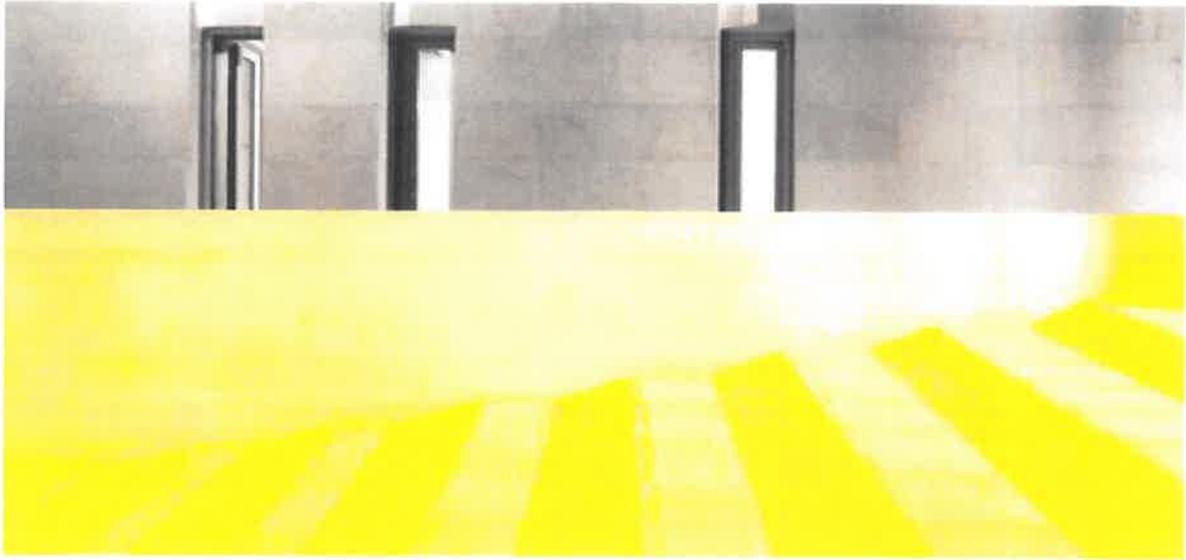
## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Mise à niveau de la V12 à la V 23. Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD  
et être en mesure de l'appliquer à toutes les phases du projet dans ses moindres détails.

Durée de la formation en heures : 14

Abvent atteste de la présence effective de Philippe THIBAUDEAU  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 16 au 17 janvier 2020  
assurée par Francois FAVIER, formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58, rue Saint-Lazare  
75009 PARIS  
Tel : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET : 333 869 485 00065



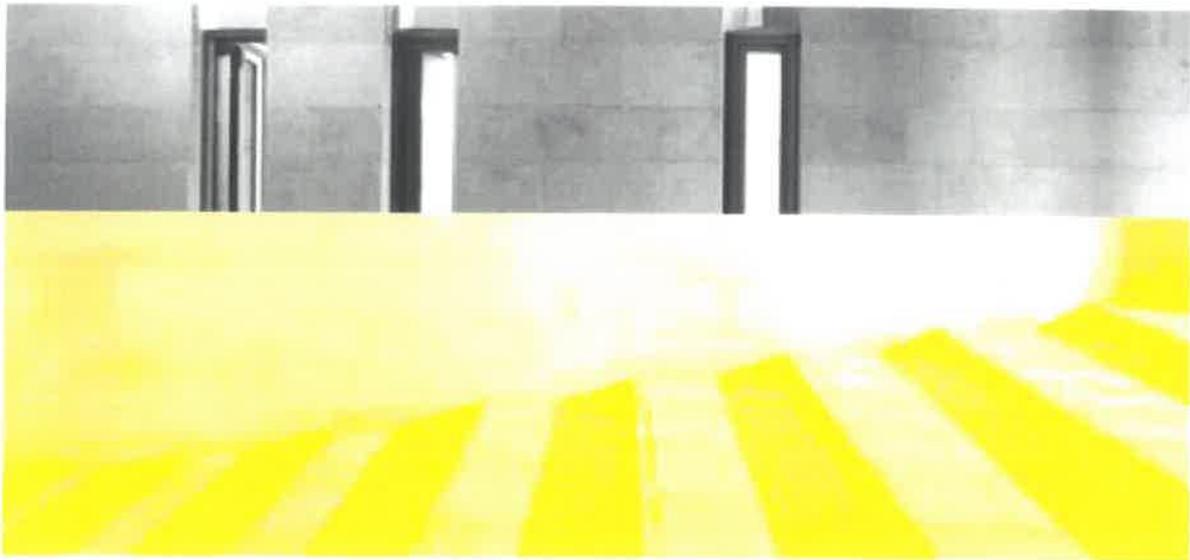
## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD et être en mesure de l'appliquer  
à toutes les phases du projet dans ses moindres détails.

Durée de la formation en heures : 21

Abvent atteste de la présence effective de Stephanie PATRIGEON  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 18 au 20 mars 19  
assurée par Alida GAMBAROTA, formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
53, rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
REF : 333 869 485 00065



## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Mise à niveau de la V12 à la V 23. Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD  
et être en mesure de l'appliquer à toutes les phases du projet dans ses moindres détails.

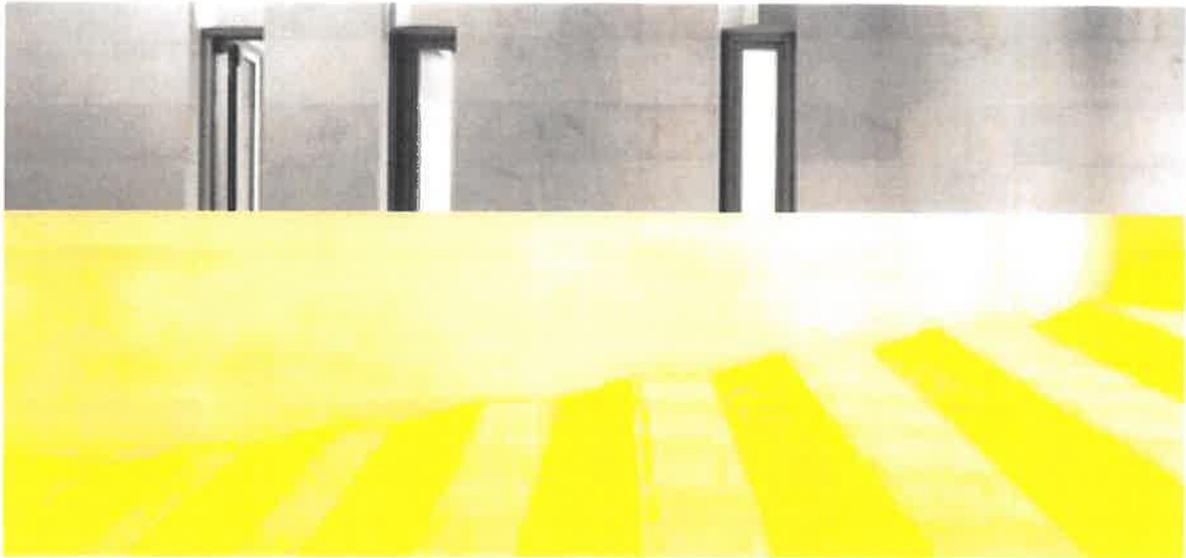
Durée de la formation en heures : 14

Abvent atteste de la présence effective de Stéphanie PATRIGEON

à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 16 au 17 janvier 2020

assurée par Francois FAVIER, formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58, rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET : 833 869 485 00025



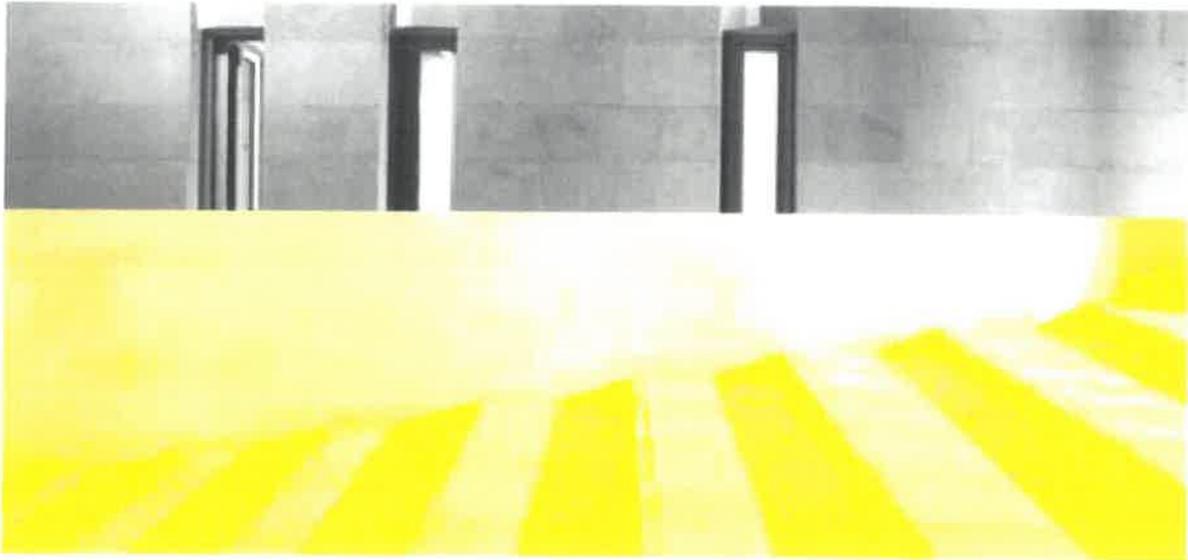
## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD et être en mesure de l'appliquer  
à toutes les phases du projet dans ses moindres détails.

Durée de la formation en heures : 21

Abvent atteste de la présence effective de Jérôme GARNIER  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 18/11/25 au 20/11/25  
assurée par Alida GAMBAROTA, formateur agréé Abvent.

 ABVENT  
58, rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
NET : 333 869 485 00065



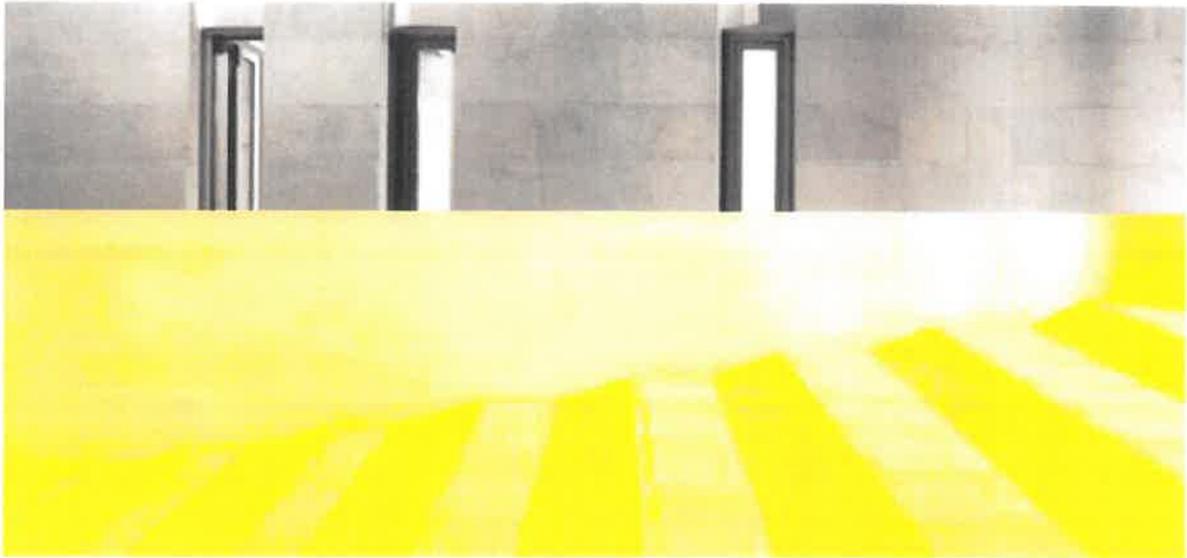
## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Mise à niveau de la V12 à la V 23. Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD et être en mesure de l'appliquer à toutes les phases du projet dans ses moindres détails.

Durée de la formation en heures : 14

Abvent atteste de la présence effective de Jérôme GARNIER  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 16 au 17 janvier 2020  
assurée par Francois FAVIER, formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
68, rue Saint-Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET : 333 869 485 00065



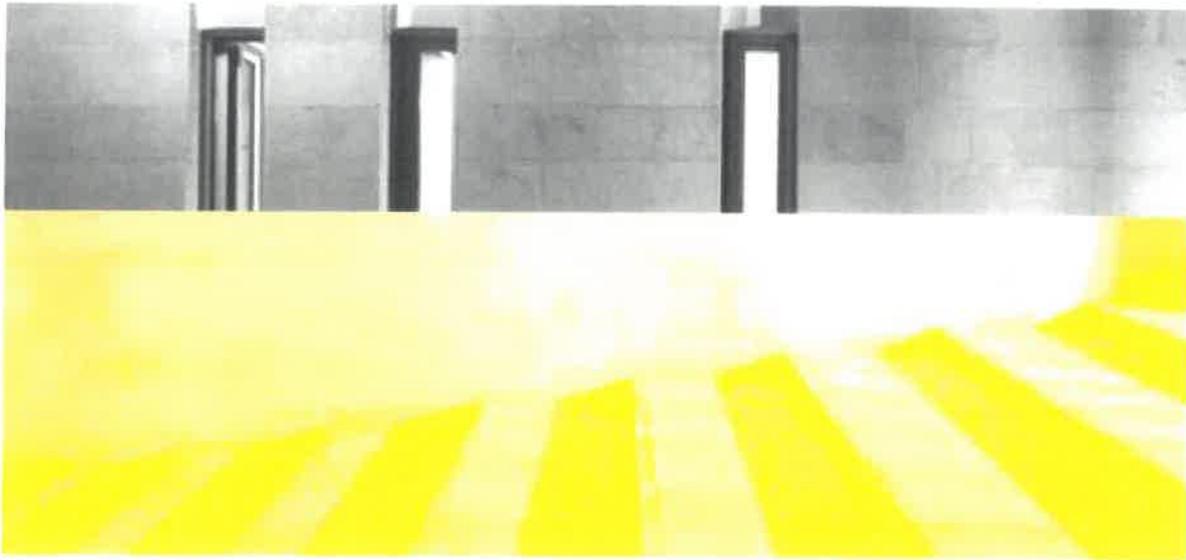
## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD et être en mesure de l'appliquer  
à toutes les phases du projet dans ses moindres détails.

Durée de la formation en heures : 21

Abvent atteste de la présence effective de Marina SANCHES  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 18/11/13 au 20/11/13  
assurée par Alida GAMBAROTA, formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58 rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
333 869 485 0065



## ATTESTATION DE FORMATION CERTIFIÉE ABVENT ARCHICAD Perfectionnement

Objectif : Mise à niveau de la V12 à la V.23. Maîtriser entièrement le concept du BIM dans ARCHICAD  
et être en mesure de l'appliquer à toutes les phases du projet dans ses moindres détails.

Durée de la formation en heures : 14

Abvent atteste de la présence effective de Marina SANCHES  
à la formation ARCHICAD Perfectionnement du 16 au 17 janvier 2020  
assurée par Francois FAVIER, formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58, rue Saint-Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET : 333 869 485 0000\*

**BIM appliqué  
dans ARCHICAD #2**

**Attestation de formation certifiée Abvent**

Objectif : .....

.....

.....

Durée de la formation en heures : .....

Abvent atteste de la présence effective de .....

à la formation BIM appliqué dans ARCHICAD #2 .....

.....

assurée par ....., formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58, rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET : 333 869 485 00065



**BIM appliqué  
dans ARCHICAD #2**

**Attestation de formation certifiée Abvent**

Objectif : .....

.....

.....

Durée de la formation en heures : .....

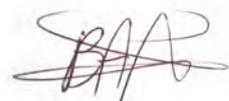
Abvent atteste de la présence effective de .....

à la formation BIM appliqué dans ARCHICAD #2 .....

.....

assurée par ....., formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58, rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET : 333 869 485 00065



**BIM appliqué  
dans ARCHICAD #2**

**Attestation de formation certifiée Abvent**

Objectif : .....

.....

.....

Durée de la formation en heures : .....

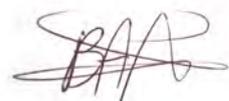
Abvent atteste de la présence effective de .....

à la formation BIM appliqué dans ARCHICAD #2 .....

.....

assurée par ....., formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58, rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET : 333 869 485 00065



**BIM appliqué  
dans ARCHICAD #2**

**Attestation de formation certifiée Abvent**

Objectif : .....

.....

.....

Durée de la formation en heures : .....

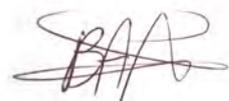
Abvent atteste de la présence effective de .....

à la formation BIM appliqué dans ARCHICAD #2 .....

.....

assurée par ....., formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58, rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET : 333 869 485 00065



**BIM appliqué  
dans ARCHICAD #2**

**Attestation de formation certifiée Abvent**

Objectif : .....

.....

.....

Durée de la formation en heures : .....

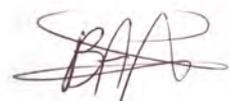
Abvent atteste de la présence effective de .....

à la formation BIM appliqué dans ARCHICAD #2 .....

.....

assurée par ....., formateur agréé Abvent.

**ABVENT**  
58, rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 01 05 05  
Fax : 01 53 01 05 00  
SIRET : 333 869 485 00065



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



**GEPA** - 53 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS - tel 01.53.63.24.00 - fax 01.53.63.24.04 - formation@formation-architecte.com - www.formation-architecte.com

Association loi 1901 - N° déclaration d'activité de formation 11752965275  
Code APE 8559A- siret 78428636100083 - n° TVA intra FR32784286361  
RIB FR76 3000 3031 5000 0504 9128 425



## ATTESTATION DE FORMATION

### FORMATION CONTINUE : RE2020: Risques et solutions

Je soussigné **Lisa PAUL CARRIERE**, Directrice du **GEPA** situé au 53 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS enregistré sous le N° de déclaration d'activité 11752965275 auprès de la Préfecture de Paris :

Certifie par la présente attestation que la personne ci-dessous dénommée a bien suivi la formation décrite conformément aux dispositions de l'article L 6353-1(1) du Code du Travail :

#### **Monsieur Jérôme GARNIER**

**Intitulé :** RE2020: Risques et solutions

**Lieu :** SAINT-AMAND-MONTROND

**Session du :** 17/03/2022 au 18/03/2022

**Durée :** 2 jours jour(s) soit 14 heures

#### **Objectifs:**

- Comprendre le contexte de réduction des émissions de carbone en France
- Connaître les fondamentaux de la RT 2012
- Identifier les principes clefs de l'approche en « analyse de cycle de vie » d'un bâtiment
- Connaître les exigences du label E+C-
- Déterminer les pistes d'amélioration d'un bâtiment et concevoir avec les critères Energie-Carbone

#### **CONTENU :**

- Comprendre les enjeux du secteur du bâtiment au regards des contraintes énergie-carbone
- Connaître le contexte réglementaire actuel.
- Identifier les points clefs de l'ACV (principe, ACV produite, ACV bâtiment, indicateurs...)
- Comprendre le référentiel E+C- cadre de la Réglementation Environnementale 2020

- Ont été acquises
- Sont en cours d'acquisition
- Sont à acquérir

À PARIS, le 23/03/2022  
Signature du dirigeant de l'Organisme de Formation



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

S<sup>2</sup>LOW

**Lisa PAUL-CARRIERE**  
**Directrice**



---

(1) Attention : aucun double ne sera délivré

**GEPA** - 53 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS - tel 01.53.63.24.00 - fax 01.53.63.24.04 - formation@formation-architecte.com - www.formation-architecte.com

---

Association loi 1901 - N° déclaration d'activité de formation 11752965275

Code APE 8559A- siret 78428636100083 - n° TVA intra FR32784286361

RIB FR76 3000 3031 5000 0504 9128 425

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

S<sup>2</sup>LOW

GEPA - 53 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS - tel 01.53.63.24.00 - fax 01.53.63.24.04 - formation@formation-architecte.com - www.formation-architecte.com

Association loi 1901 - N° déclaration d'activité de formation 11752965275

Code APE 8559A- siret 78428636100083 - n° TVA intra FR32784286361

RIB FR76 3000 3031 5000 0504 9128 425



formation-architecte



REPUBLIQUE FRANÇAISE

## ATTESTATION DE FORMATION

### FORMATION CONTINUE : RE2020: Risques et solutions

Je soussigné **Lisa PAUL CARRIERE**, Directrice du GEPA situé au 53 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS enregistré sous le N° de déclaration d'activité 11752965275 auprès de la Préfecture de Paris :

Certifie par la présente attestation que la personne ci-dessous dénommée a bien suivi la formation décrite conformément aux dispositions de l'article L 6353-1(1) du Code du Travail :

#### **Monsieur Olivier AUDEBERT**

**Intitulé :** RE2020: Risques et solutions

**Lieu :** SAINT-AMAND-MONTROND

**Session du :** 17/03/2022 au 18/03/2022

**Durée :** 2 jours jour(s) soit 14 heures

#### **Objectifs:**

- Comprendre le contexte de réduction des émissions de carbone en France
- Connaître les fondamentaux de la RT 2012
- Identifier les principes clefs de l'approche en « analyse de cycle de vie » d'un bâtiment
- Connaître les exigences du label E+C-
- Déterminer les pistes d'amélioration d'un bâtiment et concevoir avec les critères Energie-Carbone

#### **CONTENU :**

- Comprendre les enjeux du secteur du bâtiment au regards des contraintes énergie-carbone
- Connaître le contexte réglementaire actuel.
- Identifier les points clefs de l'ACV (principe, ACV produite, ACV bâtiment, indicateurs...)
- Comprendre le référentiel E+C- cadre de la Règlementation Environnementale 2020

- Ont été acquises
- Sont en cours d'acquisition
- Sont à acquérir

À PARIS, le 23/03/2022

Signature du dirigeant de l'Organisme de Formation



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

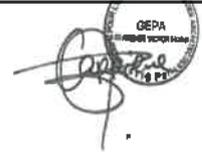
Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

S<sup>2</sup>LOW

**Lisa PAUL-CARRIERE**  
**Directrice**



---

(1) Attention : aucun double ne sera délivré

**GEPA** - 53 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS - tel 01.53.63.24.00 - fax 01.53.63.24.04 - formation@formation-architecte.com - www.formation-architecte.com

---

Association loi 1901 - N° déclaration d'activité de formation 11752965275  
Code APE 8559A- siret 78428636100083 - n°TVA intra FR32784286361  
RIB FR76 3000 3031 5000 0504 9128 425

# ATTESTATION DE PRÉSENCE

Article L 6353-1 du code du travail

Je soussigné **M. Patrick PICHON, Président**

de l'organisme de formation "**La F.A.C.**"

atteste que :

Stagiaire : **Mme SANCHES Marina**  
Agence : **ATELIER CARRÉ D'ARCHE**  
Adresse : **18000 Bourges**

a suivi la formation "**Dématérialisation des autorisations d'urbanisme - PLAT'AU - AD'AU - SVE**"

Durée : **1 jour soit 7 heures**

Date : **21/04/2022** au **21/04/2022**

Module(s) : **- Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme**

Modalités d'apprentissages : **- En intra-entreprise**

Lieu(x) d'apprentissage : **- La FAC, 44/46 quai St Laurent 45000 Orléans**

A Orléans, le 21/04/2022,

Entreprise **ATELIER CARRÉ D'ARCHE**  
**SENLV, GERANT**

Centre de formation **La F.A.C.**  
**M. Patrick PICHON, Président**

**La FAC**  
44/46 Quai Saint Laurent  
45000 ORLÉANS  
Tél. 02 38 54 76 34  
contact@facentre.fr

# ATTESTATION DE FORMATION

Article L 6313-3 du code du travail

Je soussigné **M. Bernard LAVAUX, Président**

de l'organisme de formation "**La F.A.C.**"

certifie que :

Stagiaire : **M. COELHO Mathieu**  
Agence : **ATELIER CARRÉ D'ARCHE**  
Adresse : **200 rue de Lazenay**  
**18000 Bourges**

a suivi la formation **Marchés publics : le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) Travaux : le réaliser le plus complet et précis possible**

Modalité d'apprentissages : **Distanciel synchrone**

Durée : **1 jour soit 7 heures**  
soit  
- 7 heures en temps de formation en distanciel

Date : **05/04/2024** au **05/04/2024**

Module(s) : **- Marchés publics : le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) Travaux : le réaliser le plus complet et précis possible**

Nature de la formation (Art. L6313-3) : **- Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances**

Intervenant(s) : **M. Cyril GUILHAMET**

**Objectif(s)** : (Auto-évaluation à compléter par le stagiaire)

Marchés publics : le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) Travaux : le réaliser le plus complet et précis possible

Les objectifs de cette formation très opérationnelle sont de :

- Maîtriser les règles/éléments d'un CCTP
- Maîtriser sa rédaction pour éviter les pièges.

Date de validité des acquis : **05/04/2024**

A Orléans, le 05/04/2024,

Stagiaire  
M. COELHO Mathieu

Centre de formation La F.A.C.  
M. Bernard LAVAUX, Président



**La FAC**  
44/46 Quai Saint Laurent  
45000 ORLÉANS  
Tél. 02 38 54 76 34  
contact@faccentre.fr

  
Bernard LAVAUX

Acquis	Non acquis
X	



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561+20250430-MARCHE20251-DE



**Architecte DPLG - Urbaniste IFU / Co-Gérant**

Né le 22 octobre 1969

[d.senly@carredarche.com](mailto:d.senly@carredarche.com)

## Expérience Professionnelle

### Parcours

<b>Depuis 2006</b>	Architecte Co-gérant - Agence <b>Atelier Carre d'Arche</b> Conception , Concours, Esquisse, Projets, Suivis et Visas	18-Bourges
<b>Janvier 2004 à Avril 2006</b>	Architecte -Chef de projet - Agence <b>Pierre-Jean Picart</b> Conception , Concours, Esquisse, Projets et Visas	Papeete - Tahiti
<b>2000 à 2003</b>	Architecte -Chef de projet - Agence <b>Valode &amp; Pistre</b>	75-Paris
<b>1999 à 2000</b>	Architecte -Chef de projet - Agence <b>Hellin Sebbag</b>	75-Paris
<b>1998 à 2000</b>	Architecte -Chef de projet - Agence <b>Ripault Duhart</b>	75-Paris

### Formations

<b>2019-2020</b>	<b>Formations BIM et ARCHICAD</b>	18-Bourges
<b>1995</b>	<b>D.E.S.S. en Urbanisme</b> (Institut François d'Urbanisme)	
<b>1993</b>	<b>D.P.L.G.</b> (Ecole d'Architecture Paris la Seine)	

## Références principales

<b>Depuis 2006</b> <b>Atelier Carré d'Arche</b>	Réhabilitation de plusieurs sites Nexter	18-Bourges
	Construction d'un ensemble de Commerces - Mairie	18-Berry-Bouy
	Construction d'une clinique vétérinaires - Privé	18-Vierzon
	Réhabilitation d'un ensemble tertiaire	75-Paris
	Réhabilitation de 60 logements - Nièvre Habitat	58-Fourchambault
	Construction de 72 logements Musset Coppée - Bourges Habitat	18-Bourges
	Construction d'une Résidence Séniors de 82 logements - Bouygue i.	18-Bourges
	Réhabilitation de 126 logements Les Chimoutons - LogemLoiret	45-Saran
	Construction d'une Résidence de 81 logements - Groupe 3F	41-St Aignan s/Cher
	Réhabilitation d'un Hôtel Restaurant - Mairie	18-Belleville/Loire
	Réhabilitation d'un ancien Hôtel en logements - Rue Equerre	18-Bourges
	Construction d'un IME Vouzay - Gedhif	18-Bourges
	Réhabilitation d'une Maison de Santé - Privé	18-Saint Doulchard
	Construction d'une Crèche et d'un Ram - Mairie	18-Plaimpied
	Réhabilitation d'un Foyer de l'enfance - Mairie	18-St Amand Montrond
Construction d'une Brigade de Gendarmerie - Mairie	18-Mehun/Yèvre	
Construction d'un PSPG - Mairie	18-Sury Près Léré	
Construction d'un PSPG - ComCom Chambord	41-St Laurent Nouan	
Réhabilitation de la Caserne Charlier - SGAMI	36-Châteauroux	
Création d'un Institut supérieur BTS Langues - Ogec	18-Bourges	
Construction d'un Centre de Loisirs - Mairie	18-Saint-Doulchard	
Réhabilitation d'un Pole d'Education Artistique - Mairie	18- Mehun s/Yèvre	
Réhabilitation Centre Socio Culturel - Mairie	18-Saint-Doulchard	
Construction d'un Halle sportive - Mairie	18-Dun s/Auron	
Construction d'un Halle sportive - ComCom Sologne	41-Vouzon	

### Logiciels Utilisés

**Modeleurs**  
ARCHICAD, SKETCHUP, ZOOM  
CINEMA 4D

**Rendering**  
ARTLANTIS, TWINMOTION

**Retouche d'image**  
PHOTOSHOP, PAINTER

**DAO**  
ILLUSTRATOR, ARCHICAD

**Mise en page**  
XPRESS

**Multimedia**  
DIRECTOR, SUITE ILIFE

**Traitement de texte**  
WORD, EXCEL, POWER POINT  
OPEN OFFICE

### Travaux Personnels

Publication - «Le livre et l'édifice : la Bibliothèque nationale de France» mars-03

Espace et Société – Édition L'Harmattan.

Publication - «Paris Rive Gauche» mars-99

Les échelles de la ville, Les Annales de la recherche urbaine n°82.

European V - Les nouveaux paysages de l'habitat – Site de Chessy oct-98

Construction d'une maison d'habitation (280 000 euros) à Recloses (77). juin-98

Collaboration et citation dans un article sur la Z.A.C. Paris rive gauche, nov-96

Dans la Tribune Desfossés n°24.465 – mardi 5 novembre 1996).

Concours - Forum Butagaz pour l'aménagement de l'espace rural. oct-96

Publication - «Heurs et malheurs d'un méga-projet» - Urbanisme n°289 Juillet-août 1996

Émission sur France culture dans permis de construire sur la ZAC Paris rive gauche.

European IV - Construire la ville sur la ville, site d'Aubervilliers. févr-96

Mémoire de fin d'études - Z.A.C. Paris rive gauche nov-95

sous la direction de Mme Françoise Choay (mention très bien et félicitation du jury).

Analyse urbaine et proposition dans le quartier de Wareham and Castle Mill Streams à Oxford. déc-94



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



**Architecte DPLG / Co-Gérant**

Né le 1er Août 1965

[o.audebert@carredarche.com](mailto:o.audebert@carredarche.com)

## Expérience Professionnelle

### Parcours

<b>Depuis 1999</b>	Architecte Co-gérant - Agence <b>Atelier Carré d'Arche</b> Conception , Concours, Esquisse, Projets, Suivis et Visas Expert judiciaire	18-Bourges
<b>1991 à 1999</b>	Architecte -Chef de projet - Agence <b>Atelier Carré d'Arche</b> Conception , Concours, Esquisse, Projets et Visas	18-Bourges

### Formations

<b>2019-2020</b> <b>1991</b> <b>1984</b>	<b>Formations BIM et ARCHICAD</b> <b>D.P.L.G.</b> (Ecole d'Architecture de la Villelette de 1984 à 1991) <b>Bachelier</b>	18-Bourges
--	---	------------

## Références principales

<b>Depuis 2006</b> <b>Atelier Carré d'Arche</b>	Construction d'un ensemble de Bureaux Site Lacour	18-Saint-Doulchard
	Construction de la Pépinière - Mairie	18-Vierzon
	Construction du Syndicat des Energies - Territoria	18-Bourges
	Construction du Syndicat des Energies - SDE	03-Yzeure
	Construction du Siège Départemental de la MGEN	18-Bourges
	Construction d'un ensemble de bâtiments industriels - Mairie	58-Varennes-Vauzelles
	Réhabilitation de Lycée Pierre Emile Martin - Rectorat	18-Bourges
	Restructuration des laboratoires Prisme de l'IUT	18-Bourges
	Réhabilitation des Bureaux de la DSDEN - Rectorat Dijon	58-Nevers
	Construction du Groupe Scolaire - Mairie	18-Méreau
	Réhabilitation du Groupe Scolaire Dézelot - Territoria	18-Saint Florent s/Cher
	Construction d'une école primaire, d'une médiathèque - Mairie	18-Pigny
	Construction d'une crèche Le Petit Poucet - Mairie	18-Bourges
	Restructuration et extension du LEAP	18- Bengu s/Craon
	Construction d'une maison d'accueil spécialisée - Ugecam	36-Châteauroux
	Construction d'une maison médicale - Mairie	58-Sermoise s/Loire
	Construction d'une maison de santé - Mairie	18-Nérondes
	Construction d'une Maison de santé au Prado - Territoria	18-Bourges
	Construction et Réhabilitation de 4 maisons de Santé - ComCom	23-Creuse
	Construction d'une Maison de Santé - Nérondes 18	
Construction de plusieurs cabinets spécialisés - Orthocentre	18-Saint Doulchard	
Construction d'un Ehpad - Territoria	18-Lignières	
Construction de l'Ehpad La Rocherie - Territoria	18-Nérondes	
Construction d'un Ehpad - Territoria	18-Chezal Benoit	
Réhabilitation de l'ancienne Maison de Retraite les Roses - Mairie	18-Lignières	
Construction d'une brigade de gendarmerie - Mairie	58-Marzy	
Construction d'une Gendarmerie - Orvitis	21- Is sur Tille	

### Logiciels Utilisés

#### Modeleurs

ARCHICAD, SKETCHUP, ZOOM  
CINEMA 4D

#### Rendering

ARTLANTIS, TWINMOTION

#### Retouche d'image

PHOTOSHOP, PAINTER

#### DAO

ILLUSTRATOR, ARCHICAD

#### Mise en page

XPRESS

#### Multimedia

DIRECTOR, SUITE ILIFE

#### Traitement de texte

WORD, EXCEL, POWER POINT  
OPEN OFFICE

Construction de la Médiathèque - Mairie	37- Azay le Rideau
Construction de la Médiathèque avec auditorium - Mairie	37- Montlouis s/Loire
Construction d'une bibliothèque multimédia - ComCom Chinon	37-Chinon
Construction de la Médiathèque de Montargis 45	
Réhabilitation du Théâtre Jacques Cœur - Mairie	18-Bourges
Aménagement du Château de Vary en espace culturel - Mairie	18-Saint Doulchard
Création d'un musée dédié au Film "Jour de Fête" Jacques tati	36-Sainte Sévère

### Travaux Personnels

Membre du Cobaty du Cher (basé sur l'acte de construire et la promotion professionnelle des jeunes)  
Membre de l'Ordre des Architectes Français  
Membre de l'Unsfa, syndicat des Architectes Français  
Administrateur au conseil d'administration du Cercle philosophique de Bourges  
Membre de la commission régionale Qualibat



**Plasticien Designer**  
Né le 20 Avril 1963  
[p.thibaudeau@carredarche.com](mailto:p.thibaudeau@carredarche.com)

## Expérience Professionnelle

### Parcours

<b>Depuis 1989</b>	PLASTICIEN -Chef de projet - Agence <b>Atelier Carré d'Arche</b> Conception , Concours, Esquisse, Projets et Visas Aménagement intérieur, conception de mobilier, signalétique.	18-Bourges
<b>Depuis 2001</b>	Artiste indépendant .inscrit à la MAISON DES ARTISTE N° SIRET : 434 959 904 00013_N°SIREN : 434 959 904	18-Bourges
<b>1988-1989</b>	DESIGNER- agence NGA Design à Orléans Création de concepts pour magasins en Franchise Réalisation 20 commerces (domaine Sport, boulangeries , Habillement) <i>conception et réalisation d'aménagement intérieur, mobiliers, packaging</i>	

### Formations

<b>2019-2020</b> <b>1988</b>	<b>Formations BIM et ARCHICAD</b> <b>D.N.S.E.P</b> (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) <i>Mention Environnement - Option Design de produit / Aménagement de l'Espace.</i> obtenu avec mention à l'I.A.V	18-Bourges 45-Orléans
<b>1984</b> <b>1982</b>	<b>C.I.P.</b> (Certificat d'Initiation Plastique) à I.A.V. <b>BACCALAUREAT</b> : Option lettre et art	45-Orléans 79-Niort

## Références principales

<b>Depuis 1989</b> <b>Atelier Carré d'Arche</b>	EHPAD de Chezal-Benoit - création neuve 75 Lits concours lauréat .MO hôpital G.Sand EHPAD de Lignéres - création neuve 75 Lits concours lauréat .MO Maison de retraite MAISON DE RETRAITE de BELLEVUE - Hôpital des Gadeaux - Réhabilitation-création d'un Hôpital de Jour H Jacques Cœur	18-Chezal Benoit 18-Lignéres 18-Bourges 18-Bourges
	Médiathèque Médiathèque Médiathèque Bibliothèque universitaire - Faculté de Droit Médiathèque Domaine Guillaume de Varye - Réhabilitation -lieu d'expositions Musée Jour de Fête	37-Azay le Rideau 37-Chambray lès Tours 18-Saint Doulchard 45-Orléans 18-Bourges 18-Saint Doulchard 36-Sainte Sévère
	Gendarmerie - 17 Logements individuels et Bureaux Gendarmerie - 38 Logements individuels et Bureaux Gendarmerie - 40 Logements individuels et Bureaux Gymnase Gymnase Gymnase	58-Marzy 18-Sury Près Léré 45-Dampierre en Burly 58-Cosne Cours s/Loire 41-Vouzon 18-Dun s/Auron
	Construction de 98 Logements Construction de 43 Logements Construction de 79 Logements et parking public Construction de 23 Logements	91-La Norville 45-Orléans 91-Villecresnes 45-Athenay
	I.U.T. de Bourges - Requalification de la Façade et parvis. E.N.S.I. Lycée J.Cœur Lycée d'Ingré Amphithéâtres -Faculté de Droit	18-Bourges 18-Bourges 18-Bourges 45-Ingré 45-Orléans
	Hotel-Restaurant de Belleville Création neuve Agences Bancaire du Credit Agricole (Bourges Auron - Saint-Bonnet - Cujas Sancoins-Cosne-sur-Loire- Briare -Lignéres	18-Belleville s/Loire 58-45-18
	Place Victor Hugo Requalification de Centre-ville historique Entrée de ville Place Victor Hugo Végétalisation de 300 Logements - Avenue de la Libération Résidentialisations immeubles quartiers Binot, Schweitzer, rue de la Paix Place des Marronniers Parking Hotel-Dieu Abords de la Cathédrale de Bourges	18-Bourges 58-Cosnes Cours s/Loire 58-Pougues les Eaux 18-Bourges 18-Bourges 58-Cosnes Cours s/Loire 18-Bourges 18-Bourges 18-Bourges

### Logiciels Utilisés

#### Modeleurs

ARCHICAD, SKETCHUP,ZOOM  
CINEMA 4D

#### Rendering

ARTLANTIS, TWINMOTION

#### Retouche d'image

PHOTOSHOP, PAINTER

#### DAO

ILLUSTRATOR, ARCHICAD

#### Mise en page

XPRESS

#### Multimedia

DIRECTOR, SUITE ILIFE

#### Traitement de texte

WORD,EXCEL,POWER POINT

OPEN OFFICE

### Travaux Personnels

#### Expositions

- Sélection pour le concours de l'aménagement des JARDINS DE CHAUMONT sur LOIRE 98
- 1ere Biennale des écoles d'Art à Toulouse.
- Travaux de cartographie et de restitution de paysage d'après carte IGN - Orléans
- Documentaire et Etude sur le paysage en région Centre - D.R.A.E



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



**Architecte DPLG**  
Né le 19 Septembre 1971  
[j.garnier@carredarche.com](mailto:j.garnier@carredarche.com)

## Expérience Professionnelle

### Parcours

<b>Depuis 2005</b>	Architecte - Chef de projet - Agence <b>Atelier Carré d'Arche</b> Conception (Concours, ESQ à DCE), Chantier (DET, VISA, SYN, OPC, OPR, réception, GPA) Economie de la construction (rédaction de CCTP, Estimations, Analyses d'offres)	18-Bourges
<b>2001-2005</b>	Architecte - Chef de projet - Agence <b>Archi' Etienne LEMOINE Architecte</b> Conception (ESQ à PRO/DCE), Chantier (DET, VISA, OPC) Economie de la construction (rédaction de CCTP, Analyses d'offres)	27-Vernon
<b>1998-2001</b>	Activité indépendante Missions de relevé, Etudes (ESQ à PRO), Suivi de chantiers (DET, OPC)	27-Vernon

### Formations

<b>2022</b>	<b>Formation RE 2020</b>	18-Saint-Amand Montrond
<b>2019-2020</b>	<b>Formations BIM et ARCHICAD</b>	18-Bourges
<b>2020</b>	<b>Formation Sécurité incendie Niveau 2</b> <b>Formation Accessibilité</b>	18-Bourges 45-Orléans
<b>2012</b>	<b>Formation nouveau permis de construire</b>	45-Orléans
<b>2010</b>	<b>Formation ARCHICAD</b>	18-Bourges
<b>2008</b>	<b>Formation Accessibilité et Qualité d'Usage des bâtiments</b> <b>Formation ARCHICAD</b>	18-Bourges 18-Bourges
<b>1998</b>	<b>Diplôme d'Architecte D.P.L.G.</b> (Architecte Diplômé Par Le Gouvernement) obtenu à l'Ecole d'Architecture de Paris-Tolbiac (U.P.7) avec les félicitations du jury	75-Paris
<b>1992</b>	<b>Diplôme D.E.F.A.</b> (Diplôme d'Etudes Fondamentales en Architecture) obtenu à l'Ecole d'Architecture de Paris-Tolbiac (U.P.7)	75-Paris
<b>1989</b>	<b>Baccalauréat, série D</b>	03-Moulins

## Références principales

<b>Depuis 2005</b> <b>Atelier Carré d'Arche</b>	Construction d'un vélodrome couvert avec piste bois de 200 mètres Construction d'un gymnase Construction d'un vélodrome couvert avec piste bois de 200 mètres Construction d'un gymnase  Extension d'un laboratoire de biologie médicale Construction d'un pôle de consultations sur le site clinique Guillaume de varye Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire Extension d'une maison de santé pluridisciplinaire Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire Extension d'un cabinet médical transformé en maison de santé pluridisciplinaire Construction d'une clinique vétérinaire Extension d'un cabinet d'orthopédie Construction d'une clinique vétérinaire  Extension de l'IME de Vouzay (administration, enseignement et restauration) Restructuration des écoles maternelles et élémentaires Aménagement et entretien du Pôle de Formations Sanitaires et Sociales Construction d'un collège 550 Construction d'un institut d'enseignement supérieur Mise aux normes demi pension et section hôtelière du lycée Jacques Cœur Construction d'un laboratoire de micro explosions à l'I.U.T. Construction de vestiaires bâtiment maintenance au Lycée Henri Brisson Restructuration et extension du collège Pelletier Construction d'un lycée agricole (EPLFFPA du Cher) Extension de l'IME de Vouzay (hébergement et enseignement) Extension de l'école Sainte Marie  Extension d'un pôle tertiaire sur le site terrain Sud de Nexter Restructuration et mise en sécurité de la DGAPAVS Restructuration de bureaux sur le site pyramide de Nexter Restructuration des bureaux du siège départemental de la MGEN Extension d'un bâtiment industriel (centrale HFFR) sur le site Nexans Restructuration de l'école Saint-Cyr en bureaux Réaménagement et extension des locaux de la société Bati CL Extension des bureaux de la société ABM Réhabilitation d'une maison en bureaux pour le Secours Catholique  Réhabilitation d'une maison en épicerie Construction d'une boulangerie et d'un salon de coiffure Construction d'un supermarché ALDI Construction d'un supermarché ALDI  Réhabilitation de 116 logements collectifs et démolition de 50 logements collectifs Réhabilitation d'un immeuble de logements collectifs place Rabelais Construction de 17 logements collectifs et 7 places de parking Construction de 8 logements individuels en bande Construction de 81 logements collectifs et 18 maisons individuelles Construction de 19 logements collectifs sociaux et d'un local commercial Construction de 19 logements individuels Réhabilitation de 9 logements collectifs sociaux rue de l'Equerre Réhabilitation de 108 logement collectifs "Mallarmé" Réhabilitation d'une maison d'habitation rue Béthune Charost	22-Loudéac 36-Velles 18-Bourges 36-Ardentes  18-Vierzon 18-Saint-Doulchard 78-Saint-Arnoult en Yvelines 23-Marsac 23-Le Grand-Bourg 23-La Souterraine 23-Fursac 18-Saint-Doulchard 18-Vierzon 18-Saint-Doulchard 18-Henrichemont  18-Bourges 18-Lignières 18-Bourges 45-Bazoches-les-Gallerandes 18-Bourges 18-Bourges 18-Bourges 18-Vierzon 45-Orléans 18-Le Sudray 18-Bourges 18-Nérondes  18-Bourges 18-Bourges 18-Bourges 18-Bourges 18-Mehun-sur-Yèvre 36-Issoudun 18-Vierzon 18-Saint-Doulchard 18-Henrichemont  18-Yvoy-le-Pré 18-Berry Bouy 29-Lannilis 37-Amboise  18-Bourges 18-Bourges 18-Vierzon 18-Avord 91-La Norville 45-Saint-Jean-de-Braye 41-Selles-sur-Cher 18-Bourges 18-Bourges 18-Bourges
--	---	---

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le



ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

#### Logiciels Utilisés

##### CAO

ARCHICAD

##### Modeleurs

MEP MODELEUR, SKETCHUP

##### Rendering

ARTLANTIS

##### Retouche d'image

PHOTOSHOP

##### Mise en page

PUBLISHER, INDESIGN

##### Bureautique

WORD, EXCEL, POWER POINT,  
OPEN OFFICE

##### Planification

GANTT PROJECT

Extension d'une maison de maître  
Réhabilitation d'une maison d'habitation dans un corps de ferme  
Extension d'une maison d'habitation avec création d'une piscine  
Construction de 14 logements individuels  
Construction de 38 logements individuels  
Construction de 59 logements et d'une agence Logem Loiret  
Construction de 20 logements individuels allée Malgras  
Construction de 25 logements individuels aux Terres de Chailloux  
Extension et réhabilitation d'une maison de ville  
Construction de 6 logements individuels  
Construction de 6 logements collectifs rue Diderot  
Construction de 36 logements collectifs aux Merlattes  
Construction de 31 logements collectifs  
Construction de 14 logements collectifs et 17 logements individuels

Construction de 5 ateliers d'entreprises  
Réhabilitation d'un centre technique municipal  
Réhabilitation d'une maison en crèche  
Construction d'archives municipales aux Gibjoncs

Réhabilitation d'une maison en hôtel et logements  
Aménagement intérieur de l'hôtel d'Angleterre

#### Travaux Personnels

##### Mémoire de diplôme :

Transformation d'un espace public en place urbaine. *L'affirmation d'un pôle culturel à Moulins (Allier).*  
Stage de conducteur de travaux au sein de l'entreprise générale DAGOIS (groupe Eiffage) 03-Moulins

Dessinateur au bureau d'études du centre de construction des lignes de France Télécom 03-Moulins

18-Vasselay  
18-Saint-Douchard  
18-Plaimpied  
87-Limoges  
45-Gien  
18-Bourges  
18-Saint-Germain du Puy  
18-Henrichemont  
18-Massay  
18-Bourges  
18-Bourges  
29-Lannilis  
37-Chambray-lès-Tours

58-Varenes-Vauzelles  
18-Mehun-sur-Yèvre  
18-Plaimpied  
18-Bourges

18-Ennordres  
18-Bourges



## Expérience Professionnelle

### Parcours

<b>Depuis 2003</b>	ARCHITECTE - Chef de projet - Agence <b>Atelier Carré d'Arche</b> Conception , Concours, Esquisse, Projets et Visas - Chantier	18-Bourges
<b>2002</b>	C.A.U.E. de l'Indre Stage de Conseil en Architecture Esquisses, Relévés, Etudes de sites	36-Châteauroux
<b>2003</b>	<b>D.P.L.G.</b> (Architecte Diplômé par le gouvernement) filiale MUAP (Mutation Urbaine Architecturale et Paysagère) obtenu à l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand	63-Clermont Ferrand

### Formations

<b>2019-2020</b> <b>1995</b>	<b>Formations BIM et ARCHICAD</b> <b>BACCALAUREAT Série S</b>	18-Bourges
---------------------------------	--	------------

## Références principales

<b>Depuis 2003</b> <b>Atelier Carré d'Arche</b>	Création de nouveaux sas d'entrées au C.R.E.P.S. Restructuration des locaux de la DSDEN Restructuration et extension du Laboratoire PRISME de l'IUT Construction de l'EPLFPA du Cher Réhabilitation de la Salle d'Armes Extension de l'Ecole Sainte-Solange  Extension du Centre de Gestion du Cher Restructuration et création de bureaux Harmonie Berry Mutuelle  Construction d'une Maison de Santé Retrusturation d'un bâtiment communal en Espace Jeunes et Maison de Services Construction d'un Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie (PSPG) Construction d'un Gymnase Construction d'une Salle Polyvalente Construction de la Crèche du Petit Poucet Réhabilitation de l'ancienne Maison de Retraite les Roses en Maison de Services Réhabilitation de la Mairie  Construction d'une Bibliothèque multimédia Restructuration du Lycée Henri Brisson en Conservatoire de Musique  Réhabilitation de 125 logements sociaux - Quartier des Chimoutons Construction de 16 logements sociaux - Lotissement Les Tortillettes Construction d'une résidence séniors de 82 logements - Boulevard Béthune Char Réhabilitation de 60 logements sociaux - Rue du Pont Construction de 24 logements collectifs - La Vallée Rue de la Rottée Construction de 16 logements - Quartier des Bigarelles Construction de 6 logements collectifs - Rue Diderot Extension de maisons individuelles  Extension de site de production industrielle - Groupe NEXTER Extension de site de production industrielle - Groupe NEXANS  Restructuration du Quartier Pont Paquet Aménagement de la Z.A.C. du Maréchal Juin  Réaménagement d'un bâtiment communal en espaces commerciaux et logeme Construction d'une chambre funéraire Extension du commerce "Au Khédive" Restructuration du commerce "Biocoop" Extension de la salle paroissiale Réaménagement des locaux des Missionnaires	18-Bourges 58-Nevers 18-Bourges 18-Le Subdray 18-Bourges 18-Aubigny s/Nère  18-Bourges 18-Bourges  58-Sermoise s/Loire 18-Henrichemont 41-St Laurent Nouan 41-Chemery 41-Chemery 18-Bourges 18-Lignières 18-Moulins s/Yèvre  37-Chinon 18-Vierzon  45-Saran 18-Avord 18-Bourges 58-Fourchambault 18-Bourges 18-Bourges 18-Bourges 18  18-Bourges 18-Mehun s/Yèvre  18-St Amand Montrond 18-Bourges  18-Pigny 26-Valence 18-Bourges 18-Bourges 18-Les Aix d'Angillon 36-Issoudun
--	---	---

### Logiciels Utilisés

#### Modeleurs

ARCHICAD, SKETCHUP,ZOOM  
CINEMA 4D

#### Rendering

ARTLANTIS, TWINMOTION

#### Retouche d'image

PHOTOSHOP, PAINTER

#### DAO

ILLUSTRATOR, ARCHICAD

#### Mise en page

XPRESS

#### Multimedia

DIRECTOR, SUITE ILIFE

#### Traitement de texte

WORD,EXCEL,POWER POINT  
OPEN OFFICE

### Travaux Personnels

#### Mémoire

Entre Architecture/Nature et Culture/Sacré



**Architecte DPLG**  
Née le 19 Mars 1984  
[m.sanches@carredarche.com](mailto:m.sanches@carredarche.com)

## Expérience Professionnelle

### Parcours

<b>Depuis 2009</b>	ARCHITECTE - Chef de projet - Agence <b>Atelier Carre d'Arche</b> Conception , Concours, Esquisse, Projets et Visas - Chantier Aménagement intérieur, choix colorimétrie	18-Bourges
<b>2007-2008</b>	Agence <b>ATELIER CASA</b> Dans le cadre de l'Habilitation à exercer la maîtrise d'oeuvre en son nom propre Conception , Concours, Esquisse, Projet	63-Clermont Ferrand
<b>2008</b>	<b>HMONP</b> (Habilitation à exercer la maîtrise d'oeuvre en son nom propre)	63-Clermont Ferrand
<b>2007</b>	<b>DIPLÔME ARCHITECTE D'ETAT</b> Ecole Nationale supérieure d'Architecture	63-Clermont Ferrand

### Formations

<b>2019-2020</b>	<b>Formations BIM et ARCHICAD</b>	18-Bourges
<b>2002</b>	<b>BACCALAUREAT</b> : Littéraire option lourde Arts Plastiques	18-Bourges

## Références principales

<b>Depuis 2009</b> <b>Atelier Carré d'Arche</b>	Brigade Chef-Lieu ) - 14 Logements individuels et Bureaux	18-Mehun s/Yèvre
	Restaurant collectif	18-St Germain du Puy
	Brigade de la gendarmerie	21-Is sur Tille
	Rénovation et extension de l'Espace Jean-Marie Truchot	18-Trouy
	Extension Bureaux TEXY'S	58-Varennes Vauzelles
	Construction d'une tout d'observation pour la DGA	18-Bourges
	Construction d'une maison adaptée	18-Bourges
	Médiathèque de Montlouis-sur-Loire	37-Montlouis s/Loire
	Restructuration de l'ancienne clinique Marie Immaculée en logements sociaux	18-Bourges
	Restructuration de 10 logements quartier Baudens	18-Bourges
	Construction de 21 logements - MO: OPHLM du Cher	18-St Germain du Puy
	Extension et réhabilitation d'un cabinet dentaire - Mutualité Française du Cher	18-Bourges
Reconstruction de l'EHPAD	18-Nérondes	
Construction d'espaces médicaux spécialisés ORTHOCENTRE	18-Saint Douchard	
Maison médicale	18-Nérondes	
	Restructuration et extension du groupe scolaire Dézelot	18-St Florent s/Cher

### Logiciels Utilisés

#### Modeleurs

ARCHICAD, SKETCHUP,ZOOM  
CINEMA 4D

#### Rendering

ARTLANTIS, TWINMOTION

#### Retouche d'image

PHOTOSHOP, PAINTER

#### DAO

ILLUSTRATOR, ARCHICAD

#### Mise en page

XPRESS

#### Multimedia

DIRECTOR, SUITE ILIFE

#### Traitement de texte

WORD,EXCEL,POWER POINT

OPEN OFFICE

### Travaux Personnels

#### Mémoire

Transcriptions d'Architectures, relation sensible entre Architecture du passé et d'aujourd'hui

Sujet projet d'architecture: Réhabilitation et restructuration de la plaza de Pontevedra à la Corogne



## Expérience Professionnelle

### Parcours

<b>Depuis 2006</b>	ARCHITECTE - Chef de projet - Agence <b>Atelier Carré d'Arche</b> Conception , Concours, Esquisse, Projets et Visas - Chantier	18-Bourges
<b>2005-2006</b>	Agence <b>SARL Bruhat - Bouchaudy</b> Stage d'Habilitation à la Maîtrise d'Ouvre en son Nom Propre Conception , Concours, Esquisse, Projets	03-Vichy
<b>2006</b>	<b>D.P.L.G.</b> (Architecte Diplômé par le gouvernement) filière EVAN (Entre Ville, Architecture et Nature) obtenu à l'Ecole d'Architecture	63-Clermont Ferrand
<b>2004</b>	Agence <b>SCP Banvillet-Darqué</b> Concours, Esquisse	03-St Pourçain s/ Sioule

### Formations

<b>2019-2020</b> <b>2000</b>	<b>Formations BIM et ARCHICAD</b> <b>BACCALAUREAT Série S</b>	18-Bourges
---------------------------------	--	------------

## Références principales

<b>Depuis 2006</b> <b>Atelier Carré d'Arche</b>	Restructuration et extension du Lycée Agricole Privé	18-Bengy Sur Craon
	Construction du collège	45-Bazoches
	Construction du complexe école primaire et bibliothèque-médiathèque	18-Pigny
	Restructuration et extension du collège Pelletier	45-Orléans
	Mise en conformité des écoles	18-St Germain du Puy
	Restructuration et aménagement des bureaux de la SCI de Vouzeron	18-Saint Doulhard
	Réhabilitation des bureaux de la DSDEN (Education Nationale)	58-Nevers
	Construction du siège social du Syndicat des Energies	18-Bourges
	Construction du siège social du Syndicat des Energies	03-Yzeure
	Construction d'un bâtiment de bureaux pour l'INRA	45-Olivet
	Réhabilitation de la mairie	18-Pigny
	Restructuration et extension du foyer de l'enfance	18-St Amand Montrond
	Extension de la bibliothèque	18-St Germain du Puy
	Réhabilitation d'un ancien centre de tri postal en espace mutualisé	18-St Martin d'Auxigny
	Réhabilitation de la bibliothèque-médiathèque	18-Mehun s/Yèvre
Construction de 19 logements	45-St Jean de Braye	
Construction de logements sociaux et d'une agence de proximité	45-Gien	
Construction de logements	29-Lannilis	
Réhabilitation des halls d'entrée - secteur libération	18-Bourges	
Extension de maisons individuelles	18	
Restructuration d'un cabinet dentaire	18-St Amand Montrond	
Agence Mutuelle du Cher	18-Bourges	
Réhabilitation et extension d'une ancienne ferme en restaurant et commerce	37-Montlouis s/Loire	
Réhabilitation d'un ancien restaurant en locaux associatifs	18-Vierzon	
Construction d'une chambre funéraire	18-Bengy s/Craon	
Extension de la chambre funéraire	18-Aubigny s/Nère	
Construction d'une chambre funéraire	45-Beaugency	
Construction d'une chambre funéraire	79-Bressuire	
Construction d'une chambre funéraire	85-Fontenay le Comte	
Construction d'une chambre funéraire	60-Formerie	

### Logiciels Utilisés

#### Modeleurs

ARCHICAD, SKETCHUP,ZOOM  
CINEMA 4D

#### Rendering

ARTLANTIS, TWINMOTION

#### Retouche d'image

PHOTOSHOP, PAINTER

#### DAO

ILLUSTRATOR, ARCHICAD

#### Mise en page

XPRESS

#### Multimedia

DIRECTOR, SUITE ILIFE

#### Traitement de texte

WORD,EXCEL,POWER POINT  
OPEN OFFICE

### Travaux Personnels

#### Mémoire

"L'addition d'architecture"



## Expérience Professionnelle

### Parcours

<b>Depuis 2023</b>	Conducteur de travaux et Economiste - <b>Atelier Carre d'Arche</b> Conducteur de travaux - OPC Ecnomiste de la Construction; analyse des offres, descriptifs	18-Bourges
<b>2016-2023</b>	Agence <b>QUATRO</b> Suivi de travaux, planning, analyse d'offre, diagnostiques, descriptifs techniques, dessin.	18- Vierzon
<b>Eté 2011 à 2015</b>	Maçonnerie et plâtrerie (Mission d'intérim d'un mois) - Ent JD Construction 2	18-Vierzon

### Formations

<b>2015-2016</b>	<b>Licence Professionnelle</b> : Maîtrise d'œuvre Architecturale et Technique IUT : Sujet projet d'architecture: Réhabilitation et restructuration de la plaza de Pontevedra à la Corogne	18-Bourges
<b>2013-2015</b>	<b>DUT GC-CD</b> : Génie Civil et Construction Durable IUT	18-Bourges
<b>2013</b>	<b>BACCALAUREAT</b> : scientifique (lycée Edouard Vaillant)	18-Vierzon

## Références principales

<b>Depuis 2023</b> <b>Atelier Carré d'Arche</b>	Réhabilitation de la nouvelle Mairie - suivi de travaux	18-Trouy
	Construction de la médiathèque - CCCTP & Estimations	45-Chécy
	Réhabilitation de 36 logements locatifs - suivi de travaux	18-Sainte Solange
	GRDF Construction d'un bâtiment industriel - CCTP & Estimations	18-Bourges
	LISI Aerospace - Extension usine - CCTP	18-Vignoux/Barangeon
	France Loire - Réhabilitation de 2261 logts - Diag travaux	18- Vierzon et St Germain du Puy
<b>Quatro Architecture</b>	ADOMA - Réhabilitation Résidence Boule d'Or - CCTP et suivi travaux	18-Bourges
	Construction école maternelle - suivi de travaux	37-Sainte Maure de Touraine
	Création d'une crèche et Extention périscolaire - suivi de travaux	91- Saint Yon
	Réhabilitation du B9 en Bureaux DGFIP - CCTP Estimations et suivi de travaux	18-Vierzon

## Logiciels Utilisés

**CCTP**  
ATTIC+  
**Planning**  
Project  
**Suivi des réserves et diag**  
Batiscript  
**DAO**  
AUTOCAD  
**Traitement de texte**  
WORD,EXCEL,POWER POINT

### Divers - stages et missions

CDD CHM Architectes (63) Dessinateur, Stage licence 8 semaines chez Laurent STRANGOLINO (18)  
Economiste

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

# DIPLOME D'ARCHITECTE

LE MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Vu, l'arrestation du Directeur de l'École d'Architecture ... DE PARIS LA SEINE.  
certifiant que l'intéressé a terminé avec succès ses études d'architecture à la date du 6 JUILLET. 1993

DECERNE à M. ONSIEUR S E N L Y Donatien  
né(e) le .. 22 OCTOBRE 1969 .. à .. BOURGES ..

## LE DIPLOME D'ARCHITECTE

(Journal officiel de la République Française du : .. 8/01/94 ..)  
Le titulaire du présent diplôme est architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.)

Certifié exact,

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE  
DE PARIS LA SEINE



Fait à Paris le .. 03 MARS 1994 ..

LE MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS  
ET DU TOURISME  
Pour le Ministre  
et par délégation des Enseignements des Professions  
Chargée de la Sous-Direction

Béatrice BELLYNCK-DOISY

N° 001851

UNIVERSITE DE PARIS VIII

(Décret n° 74-348 du 16 avril 1974)  
(Modifié par l'arrêté du 30 mars 1992)

**ATTESTATION**  
**DE**  
**DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES**

Le Secrétaire général de l'Université de PARIS VIII, certifie que

**Monsieur Donatien SENLY**

né (e) le 22 octobre 1969 à Bourges (18)

a obtenu le 16 novembre 1995 Le **DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES**

**EN URBANISME, AMENAGEMENT, DEVELOPPEMENT**

**Enseignements théoriques**

- Voir au verso

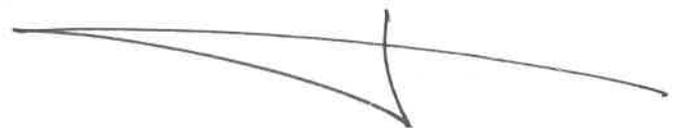
**Stage : Equivalence de stage**

- Mémoire : **Seine rive gauche, dédale de dalles.**

- Mention : **TRES BIEN**

Saint-Denis, le . . . . 26 mars 1996 . . . . .

Le Secrétaire général,



**F. VIGNAUX**

Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée, ni grattée. L'Université ne la délivre qu'une fois. Les Maires et les Commissaires de police français, les agents diplomatiques et consulaires de France l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.



ÉCOLE  
D'ARCHITECTURE  
DE  
PARIS  
LA VILLETTE

144  
Rue  
de Flandre  
75019 Paris  
Tél. (1) 40.36.79.70

Envoyé en préfecture le 30/04/2025  
Reçu en préfecture le 30/04/2025  
Publié le  
ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

Photocopie certifiée conforme à  
l'original. - GRAÇAY, le 29 MAR 1991



Le Maire,  
*[Signature]*

## ATTESTATION PROVISOIRE

Je soussigné, Gérard CATTALANO, Directeur de l'Ecole d'Architecture de Paris la Villette up6, atteste que :

Monsieur AUDEBERT Olivier.....né(e) le 1er Août 1965....

a terminé ses études d'architecture et remplit toutes les conditions pour se voir attribuer le diplôme d'Architecte Diplômé par le Gouvernement.

Cette attribution sera effective après la publication du nom de l'intéressé sur la liste des étudiants ayant obtenu le Diplôme d'Architecte qui doit paraître au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 21 Mars 1991.



*[Signature]*  
Gérard CATTALANO  
Directeur de l'Ecole d'Architecture  
de Paris la Villette up6

Télécopie :  
(1) 40.36.36.81

Établissement public  
à caractère  
administratif  
créé par décret  
n° 81-329  
du 6 avril 1981

## Attestation de diplôme

Je soussigné, **Olivier AUDEBERT**, agissant en qualité de gérant de l'ATELIER CARRÉ D'ARCHE, SARL au capital de 30.000 €uros, inscrite au Registre du Commerce de Bourges sous le numéro 523 495 877, dont le siège social est situé 200 rue de Lazenay 18000 Bourges ;

Déclare sur l'honneur avoir obtenu le diplôme d'Architecte en 1991 à l'Ecole d'Architecture de paris la Villette/





## Principales réalisations (tous domaines confondus)

Nature projet	Neuf ou réha	Maître d'ouvrage	Stade avancement	Coût travaux	Surfaces	Missions exercées
<b>Enseignements</b>						
Construction de l'Ecole Nationale Supérieures d'Ingénieurs Centre Val de Loire BOURGES 18	Neuf	Ville de Bourges	Livré 1999 Extension 2001	4 357 000 €HT	5 600m2	Loi MOP Base
Construction de l'Institut Universitaire de Formation de Maître BOURGES 18	Neuf	Rectorat de l'Académie Orléans-Tours	Livré 2001	2 420 000 €HT	2 060m2	Loi MOP Base
Construction d'un immeuble pôle électronique au Lycée Pierre Emile Martin à BOURGES 18	Neuf	Conseil régional du Centre	Livré 2002	6 097 000 €HT	1 800m2	Loi MOP Base
Reconstruction du collège Louis Pergaud DOMPIERRE SUR BESBRE 03	Neuf	Conseil général de l'Allier	Livré 2006	5 000 000 €HT	4 400m2	Loi MOP Base
Restructuration de l'I.U.T et réhabilitation des façades	Réha	I.U.T de Bourges	Livré 2006	541 800 €HT	170m linéaire de façades	Loi MOP Base
Extension du bâtiment et ajout d'une bibliothèque universitaire U.F.R. de droit ORLEANS 45	Neuf	L'Etat	2ème tranche 2008	tranche 1: 2 119 000 €TTC tranche2: 3 387 000 €TTC	2507+807m2	Loi MOP Base
Opérations de réaménagement, de réhabilitation, de restructuration, d'aménagement au Lycée Cœur BOURGES 18	Réha Ext.	Conseil régional du Centre	derniers travaux livrés en 2009	22 796 000 €HT	18 862m2	Loi MOP
Réhabilitation de l'ancienne salle d'armes en locaux d'enseignement BOURGES 18	Réha	Conseil général du Cher/Territoria	Livré 2009	6 720 000 €HT	9 000m2	Loi MOP Base
Reconstruction de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole – LE SUBDRAY	Neuf	Conseil régional du Centre	2010	30 000 000 €HT	25 000m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
reconstruction du Collège Guillaume de Lorris LORRIS 45	Neuf	Conseil général du Loire	2010	9 400 000 €HT	5 291m2	M1
reconstruction du Collège Jean Pelletier ORLEANS 45	Neuf + Réha	Conseil général du Loire	2011	8 886 000 €HT	5 178m2	Loi MOP Base
CREPS Vélodrome de BOURGES	Neuf	Conseil régional du Centre	Livré 2012	11 200 000 €HT	8 877m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Construction du Collège Château Renard 45	Neuf	Conseil Général du Loire - DV Construction	Livré 2014	11 650 000 €HT	5 745m2	Loi MOP Base
Construction et Réhabilitation des locaux d'enseignement de l'institut d'enseignement supérieur BOURGES 18	Neuf + Réha	Organisme Gestion Enseignement Catholique de Bourges Centre	Livré 2014	2 271 000 €HT	Neuf: 1815m2 Réha: 956m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Reconstruction du Collège Louis-Joseph à BAZOCHES LES GALLERANDES 45	Neuf	Conseil général du Loire	Livré 2015	10 790 000 €HT	5 995m2	Loi MOP Base
Réhabilitation d'un bâtiment de bureau en site occupé Ecole primaire et médiathèque PIGNY 18	Réha	Commune de Pigny	Livré 2015	1 082 000 €HT	422m2 + cour de récréation	Loi MOP Base
Restructuration et extension de l'I.U.T de BOURGES 18	Neuf + Réha	Ministère de l'éducation nationale	Livré 2015	580 000€HT	285m2	Loi MOP
Réhabilitation dun bâtiment de bureau en site occupé DSDN NEVERS 58	Réha	Rectorat de l'académie de Dijon	Livré 2017	1 888 000 €HT	1 572m2	Loi MOP Base
Construction d'un groupe scolaire MEREAU 18	Neuf	Mairie de Méreau	Livré 2017	1 285 000 €HT	785m2	Loi MOP Base
Réhabilitation et modernisation de l'école élémentaire de NERONDES 18	Réha	Territoria	Livré 2020	927 170 €HT	726m2	Loi MOP Base
Groupe scolaire Dézelot à ST FLORENT sur CHER 18	Réha et Extension	Mairie de St Florent s/Cher	Livré 2021	4 100 000 €HT	2 300m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Réhabilitation de l'école maternelle VIERZON 18	Réha	Mairie de Vierzon		980 000 €HT	Extension 150m2	Loi MOP Base
Pôle espoir France Vélodrome de LOUDEAC 22	Neuf	Commune de LOUDEAC 22	Livré 2023	12 800 000 €HT	9 000m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Aménagement d'un campus numérique VIERZON (18)	Réha	Com Com Vierzon Sologne Berry	Livré 2023	4 281 000 €HT	1 761m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Réhabilitation de l'école élémentaire VIERZON 18,	Réha	Mairie de Vierzon	en cours	2 200 000 €HT		Loi MOP Base
Creps de BOURGES	Neuf	Conseil régional du Centre	Divers travaux en cours	24 500 000 €HT	15 000m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
<b>Santé</b>						
Construction d'un centre d'action sociale BUZANCAIS (36)	Neuf	Conseil Général de l'Indre	Livré 2006	1 175 000 €HT	650m2	Loi MOP Base
Construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes LIGNIERE (18)	Neuf	Territoria	Livré 2011	6 295 000 €HT	5 480m2	Loi MOP Base
Construction d'un cabinet vétérinaire VIERZON (18)	Neuf	SCI du Pré de la Barrière	Livré 2011	420 000 €HT	341m2	Loi MOP
Extension et réhabilitation d'un cabinet dentaire à BOURGES (18)	Neuf + Réha	Mutualité Française du Cher	Livré 2012	2 200 000 €HT	202m2+455m2	Loi MOP Base
Construction d'un cabinet vétérinaire VIERZON (18)	Neuf	SCI VETOSOL	Livré 2016	626 000€HT	415m2	Loi MOP Base
Construction d'une Maison de santé pluridisciplinaire "Quartier de Val d'Auron" BOURGES (18)	Neuf	Territoria	Livré 2016	1 125 000 €HT	730m2	Loi MOP Base
Construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personne Agées Dépendante	Neuf	Centre Hospitalier George Sand	Livré 2016	6 634 000 €HT	4 027m2	Loi MOP Base

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le



ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

Extension d'un cabinet médical à SAINT DOULCHARD (18)	Neuf	Territoria	Livré 2017			
Construction d'une maison de santé spécialisé ST DOULCHARD (18)	Neuf	Orthocentre Berry	Livré 2017	930 000 €HT	520m2	Loi MOP Base
Construction de la maison de santé du Prado BOURGES (18)	Neuf	Ville de Bourges - Territoria	Livré 2019	902 770 €HT	387m2	
Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire NERONDES (18)	Neuf	ComCom du pays de Nérons	Livré 2021	745 000 €HT	445m2	Loi MOP Base
Construction d'une maison médicale pluridisciplinaire à SERMOISE SUR LOIRE (58)	Neuf	Communes de Sermoise sur Loire	Livré 2021	1 205 000 €HT	596m2	Loi MOP Base
Pôle ressource handicap psychique à CHATEAUROUX 36	Neuf	Ugecam / Avensia	Livré 2021	2 800 000 €HT	1 900m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
4 Maisons de santé pluridisciplinaires dans la CREUSE 23 Communes de Marsac – Fursac – Grand bourg et la Souterraine	Neuf Réha	ComCom Monts et Vallées Ouest Creuse	2021-2022	3 000 000 €HT	1 365m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Extension du cabinet médical existant MARSAC (23)	Neuf	ComCom Monts et Vallées Ouest Creuse	Livré 2022	355 700 €HT	145m2	Loi MOP Base
Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire LA SOUTERRAINE (23)	Neuf	ComCom Monts et Vallées Ouest Creuse	Livré 2022	1 447 000 €HT	858m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Construction d'une maison de santé FUSAC (23)	Neuf	ComCom Monts et Vallées Ouest Creuse	Livré 2022	579 600 €HT	261m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Ehpad de 84 lits à NERONDES 18	Neuf	Territoria	Livré 2022	7 555 000 €HT	7 000m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Construction d'une antenne de la maison de santé de Marsac GRAND BOURG (23)	Neuf	ComCom Monts et Vallées Ouest Creuse	Livré 2022	634 000 €HT	310m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Contrction d'un pôle ressource handicap physique CHATEAUROUX (36)	Neuf	UGECCAM	Livré 2023	3 051 750 €HT	1 822m2	Loi MOP
Reconstruction de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes la Rocherlez NERONDES (18)	Neuf	Association La Rocherie/Territoria	Livré 2023	7 555 000 €HT	4 100m2	Loi MOP
Maison médicale pluridisciplinaire à St ARNOULT en YVELINES 78	Neuf	Mairie	Etudes	3 000 000 €HT	1 260m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
<b>Loisirs et Culture</b>						
Médiathèque de CHAMBRAY-LES-TOURS (37)	Neuf	Mairie de Chambray-lès-Tours	Livré 2007	1 670 000 €TT	1 000m2	Loi MOP Base
Médiathèque de MONTLOUIS s/LOIRE 37	Neuf	Mairie de Montlouis s/Loire	Livré 2014	2 072 000 €HT	1 003m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Médiathèque d'AZAY LE RIDEAU (37)	Neuf Réha	Maire d'Azay le Rideau	Livré 2014	1 276 000 €HT	Neuf: 110m2 Réha: 490m2	Loi MOP Base
Médiathèque de MONTARGIS 45	Neuf Réha	Agglo montargoise	Livré 2016	5 000 000 €HT	4 132m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Médiathèque de BOURGES (18)	Réha	Ville de Bourges		515 000 €HT		
Médiathèque de VIERZON 18	Neuf Réha	Ville de Vierzon	Livré 2023	1 600 000 €HT	m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Pôle multi culturel, salle de spect., médiathèque et une ludothèque à HENRICHEMONT 18	Réha Ext.	ComCom des Terres du Haut Berry	Chantier en cours	1 390 000 €HT	745m2 + 145m2 ext.	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Médiathèque de CHECY (45)	Neuf	Mairie de Checy	Chantier en cours	5 100 000 €HT	745m2 + 145m2 ext.	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
<b>Bâtiments industriels</b>						
Extension d'un site industriel, usine Nexans MEHUN SUR YEVRE 18	Neuf	NEXANS	Livré 2015	1 260 000 €HT	1 600m2	Loi MOP
Extension d'un bâtiment de stockage pour l'ESAT à Asnières BOURGES 18	Neuf	GEDHIF	Livré 2017	350 000 €HT	320m2	Loi MOP
Restructuration des anciens locaux "SNEF" SAINT DOULCHARD 18	Neuf Réha	Groupe Lacour	Livré 2020	3 390 000 €HT	Neuf: 373m2 Réha: 2883m2	Loi MOP
Extension d'un bâtiment industriel sur le site de la société HERDEGEN SAINT GEORGES SUR MOULON 18	Neuf	Com Com Terres du Haut de Berry	Livré 2021	870 000 €HT	1565m2	Loi MOP
Construction d'un bâtiment industriel comportant des bureaux, une zone de conditionnement et une zone de stockage ZAC des Breuzes BOURGES 18	Neuf	Territoria	Livré 2022	890 000 €HT	950m2	Loi MOP
Extension d'un atelier de production pour SVM ZAC Sologne VIERZON 18	Neuf	Com Com Vierzon Sologne Berry	Chantier en cours	2 193 000 €HT	1 565m3	Loi MOP
Réalisation d'une extension de l'usine de LISI AEROSPACE VIGNOUX SUR BARANGEON 18	Neuf	SEMIE	Chantier en cours	4 500 000 €HT	3 564m2	Loi MOP
Construction d'un bâtiment artisanal a usage de Tonnelerie Gauthier Frères	Neuf	Tonnelerie Gauthier Frères	Chantier en cours	2 026 000 €HT	1 348m2	Loi MOP
Création d'un quai de déchargement couvert, usine Nexans MEHUN SUR YEVRE 18	Neuf	NEXANS	Etude en cours	300 000 €HT	363m2	Loi MOP
<b>Tertiaire</b>						
Construction d'un bâtiment de bureaux BOURGES 18	Neuf	S.D.E Territoria	Livré 2011	1 502 000 €HT	942m2	Loi MOP Base
Construction d'un bâtiment de bureaux YZEURE 03	Neuf	Syndicat départemental d'Energie de L'allier	Livré 2012	1 770 000 €HT	624m2	Loi MOP Base
Réaménagement de bureau Bourges 18	Réha	CTA International	Livré 2018	285 000 €HT		Loi MOP
Construction de bureaux et d'ateliers VARENNES-VAUZELLES 58	Neuf	TEXYS	Livré 2018	692 900 €HT	425m2	Loi MOP

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le



ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

Création d'un immeuble de bureaux JAUNAY CLAN-FUTUROSCOPE 86	Neuf	Véodis	Livré 2019			
Création d'une entrée, d'un parking et aménagements intérieurs BOURGES 18	Réha	Nexter Systems	Livré 2017	1 750 000€HT		Loi MOP
Construction d'un bâtiment à usage tertiaire Technopole Lahitolle BOURGES 18	Neuf	Territoria	Livré 2023	1 100 000 €HT	852m2	Loi MOP
Construction d'une pépinière d'entreprises, d'un hôtel d'entreprises et d'un espace d'innovations VIERZON 18	Neuf	Com Com Pays des cinq rivières	Livré 2023	2 200 000 €HT	2 880m2	Loi MOP Base
Création d'un bâtiment comprenant un lot atelier et un lot bureaux pour EUROPCAR BOURGES 18	Neuf	Territoria	Livré 2024	800 000 €HT	700m2	Loi MOP Base
Restructuration et réaménagement du Château Rozé Trouy 18	Réha	Territoria / Mairie de Trouy	livré 2024	1 447 000 €HT	bâti: 750m2 Ext:108m2	Loi MOP
<b>Bureaux/Gendarmerie</b>						
gendarmerie de 16 logements avec bureaux, police judiciaire et locaux techniques à MEHUNsur Yèvre (18)	Neuf	Mairie de Mehun sur Yèvre	Livré 2017	3 300 000 €HT	2 341m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Gendarmerie de 16 logements avec bureaux, police judiciaire et locaux techniques à MARZY (58)	Neuf	Mairie de Marzy	Livré 2018	3 990 000 €HT	3 125m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Hangars de stockage réaménagé en bureaux - Groupe Lacour à SAINT DOULCHARD (18)	Neuf	Groupe Lacour	Livré 2019	2 850 000 €HT	3 256m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Cinq ensembles constitués de bureaux et d'ateliers pour agglomération de NEVERS (58)	Neuf	Agglo.Nevers	Livré 2019	1 179 000 €HT	1 000m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Locaux de services, poste d'entrée de sécurité, soutes à munitions et armurerie à CHATEAUROUX (36)	Neuf	SGAMI OUEST	Livré 2020	2 900 000 €HT	1 287m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Gendarmerie de 28 logements à IS S/ TILLE (21)	Neuf	Orvitis	Phase DCE	5 150 000 €HT	6 780m2	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
<b>Constructions/ Logements neufs</b>						
Construction de 38 maisons individuelles à SELLES SUR CHER 41	Label H&E RT 2012 -10%	Neuf	Immobilier 3F	Livré 2017	4 196 000 €HT	3 875m2 Loi MOP Base OPC
Immeuble de 49 logements « Les Jardins d'Orelie » ORLEANS 45 Récompensé <i>-Pyramide d'Argent lauréat 2018</i>	RT2012 -10%	Neuf	Infinim	Livré 2017	4 700 000 €HT	2 959m2 Loi MOP Etudes Conception Réalisation
18 maisons individuelles et 81 logements collectifs à LA NORVILLE 91	RT2012 individuelles RT2012 -20% collectifs	Neuf	Bouygues Immobilier	Livré 2017	7 400 000 €HT	7 532m2 Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Résidence Hôtelière de 82 logements en centre-ville de BOURGES 18	RT2012	Neuf	Bouygues Immobilier	Livré 2018	5 400 000 €HT	4 157m2 Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Quartier de 79 logements collectifs et commerces à VILLECRESNES 94	RT2012	Neuf	Cogedim	Livré 2018	11 351 000 €HT	5 620m2 Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Construction de 16 logements individuels AVORD 18	RT 2012 -10%	Neuf	France Loire	Livré 2021	1 610 000 €HT	Loi MOP Base
Résidence sociale de 82 logements à ST AIGNAN sur CHER 41	Label BEE+ RT2012-20%	Neuf	Groupe 3F	Livré 2021	3 350 000 €HT	2 540m2 Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Construction d'une résidence Sociale de 82 logements Rue Ronsard - ST AIGNAN 41	Label BEE RT2012 -20%	Neuf	Groupe 3F		3 500 000 €HT	Loi MOP Base OPC
Résidence de 31 logements adaptés PMR, un local commercial et d'un logement de fonction à BOURGES 18	RT2012 -10%	Neuf	Territoria	Livré 2022	2 600 000 €HT	1 999 m2 Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Immeuble de 17 logements à VIERZON 18	RT2012 -20%	Neuf	France Loire	Livré 2023	1 464 000 €HT	957 m2 Loi MOP Etudes Conception Réalisation
18 logements individuels à AUBIGNY sur NERE 18	RT2012 -10%	Neuf	Val de Berry	Début chantier	1 464 000 €HT	1 500m2 Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Construction d'un ensemble immo. à usage d'habitation de 110 logts séniors, avec une crèche et logts - BOURGES 18 - NF Habitat	RE2020	Neuf	Réalités	PRO en cours	15 700 000 €HT	2 341m2 Loi MOP Etudes Conception Réalisation
<b>Réhabilitation énergétique</b>						
Réhabilitation de 60 logements à FOURCHAMBAULT (58), site occupé		réha	Nièvre Habitat	livré 2019	2 500 000 €HT	Loi MOP Mission complète
Restructuration de 100 logements individuels à SANCOINS		réha	France Loire	livré 2023	2 300 000 €HT	Conception Réalisation avec Bouygues Batiment
Réhabilitation et Résidentialisation d'un ensemble immobilier de 126 logements à SARAN(45)	Label BBC rénovation	réha	LogemLoiret	livré 2023	5 100 000 €HT	Loi MOP Mission complète + OPC
Réhabilitation de 61 logements à HENRICHEMONT et ARGENT S/ SAULDRE		réha	France Loire	Livré 2024	2 100 000 €HT	Conception Réalisation avec Bouygues Batiment
Réhabilitation de 116 logements et démolition de 40 logements Rue Verlaine à BOURGES (18)	Label BBC rénovation	réha	Val de Berry	livré 2024	4 300 000 €HT	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Réhabilitation de du Cloas les Forges Ste SOLANGE		réha	France Loire	Livré 2025	2 581 000 €HT	Loi MOP Mission complète
Réhabilitation énergétique de 194 logements collectifs "les Clos du Rois" VIERZON (18)	Label BBC rénovation	réha	Val de Berry	livré 2024	5 746 000 €HT	Loi MOP Etudes Conception Réalisation
Réhabilitation énergétique de 299 logements à Chateauroux (36)	Label BBC rénovation	réha	OPAC 36	Début de chantier	15 000 000 €HT	Marché global de performance avec Bouygues Batiment Centre Sud Ouest
Réhabilitation énergétique Résidence Elsa Triplet/Résidence Val d'Yèvre Vierzon/St GERMAIN DU PUY (18)		réha	France Loire	Etudes	9 500 000 €HT	Loi MOP Mission complète
Réhabilitation thermique de 389 logements diffus dans le départements du Cher (18)		réha	France Loire	Etudes	17 000 000 €HT	Conception Réalisation avec Bouygues Batiment



*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 15 janvier 2025

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

*Immatriculation au RCS, numéro* 523 495 877 R.C.S. Bourges  
*Date d'immatriculation* 02/07/2010  
*Dénomination ou raison sociale* **ATELIER CARRE D'ARCHE**  
*Forme juridique* Société à responsabilité limitée  
*Capital social* 20 000,00 Euros  
*Adresse du siège* 200 Rue De Lazenay 18000 Bourges  
*Activités principales* Exercice en commun de la profession d'architecte et d'urbaniste et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir  
*Durée de la personne morale* Jusqu'au 01/07/2109  
*Date de clôture de l'exercice social* 30 juin

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

**Gérant**

*Nom, prénoms* AUDEBERT Olivier Albert Marcel  
*Date et lieu de naissance* Le 01/08/1965 à Châteauroux (36)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 47 Rue Colbert 18000 Bourges

**Gérant**

*Nom, prénoms* SENLY Donatien Marie Bernard  
*Date et lieu de naissance* Le 22/10/1969 à Bourges (18)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 38 Chemin de Vauvert 18000 Bourges

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

*Adresse de l'établissement* 200 Rue De Lazenay 18000 Bourges  
*Enseigne* Atelier carré d'arche  
*Activité(s) exercée(s)* Exercice en commun de la profession d'architecte et d'urbaniste et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir  
*Date de commencement d'activité* 01/07/2010  
*Origine du fonds ou de l'activité* Création  
Achat d'une clientèle civile (sans opposition)  
*Mode d'exploitation* Exploitation directe  
*Précédent exploitant*  
*Dénomination* SCP D'ARCHITECTES PRIN AUDEBERT SENLY  
*Numéro unique d'identification* 313 811 952

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Mention n° 3039 du 26/07/2010 Mise en activité de la société à compter du 01.07.2010

Adresse de l'établissement : 200 rue de Lazenay 18000 Bourges

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT





Service Info Sirene

09 72 72 6000

prix d'un appel local

## Service Statistique Répertoire SIRENE

### SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

À la date du 24/02/2025

<b>Description de l'entreprise</b>	<b>Entreprise active depuis le 01/07/2010</b>
Identifiant SIREN	523 495 877
Identifiant SIRET du siège	523 495 877 00012
Dénomination	ATELIER CARRE D'ARCHE
Catégorie juridique	5499 - Société à responsabilité limitée (sans autre indication)
Activité Principale Exercée (APE)	71.11Z - Activités d'architecture
Appartenance au champ de l'ESS <sup>1</sup>	Non
Appartenance au champ des sociétés à mission	

<b>Description de l'établissement</b>	<b>Etablissement actif depuis le 01/07/2010</b>
Identifiant SIRET	523 495 877 00012
Enseigne	ATELIER CARRE D'ARCHE
Adresse	200 RUE DE LAZENAY 18000 BOURGES
Activité Principale Exercée (APE)	71.11Z - Activités d'architecture

1 : Economie Sociale et Solidaire

**Important :** A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

**Avertissement :** Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné Olivier AUDEBERT, Architecte DPLG, agissant en qualité de gérant de la SARL d'Architecture ATELIER CARRE D'ARCHE, déclare sur l'honneur, en application des articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique, que la SARL d'Architecture sise 200, rue de Lazenay 18000 BOURGES, inscrite au registre du commerce sous le numéro 523 495 877 :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du Code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du Code général des impôts ainsi que le deuxième alinéa de l'article L.152-6 du code du travail ;
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail ;
- ne pas être déclaré en état de liquidation judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du Code de commerce ;
- ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du Code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du Code des marchés publics ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et, L.323-8-2 ou L.323-8-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

- être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.320, L.143-3 et R.143-2 du code du travail.
- n'entrer dans aucun des cas des interdictions de soumissionner et notamment être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- n'entrer dans aucun des cas mentionnés aux Articles L2141-1 à L2141-14 du code de la commande publique.

Fait à Bourges, le 24 février 2025





## Attestation d'inscription Société

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

S<sup>2</sup>LO

Je soussigné, Frédéric SKARBEEK, Président de l'Ordre des architectes de la région CENTRE-VAL DE LOIRE, atteste que

la SARL d'architecture ATELIER CARRE D'ARCHE

dont l'établissement principal est :

ATELIER CARRE D'ARCHE, 200 RUE DE LAZENAY , 18000 BOURGES

est inscrite depuis le 19/11/1980 au Tableau de l'Ordre des architectes de la région CENTRE-VAL DE LOIRE, sous le n° d'Ordre S00370.

Ce document est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait le 17/01/2025,

Ce document est établi en fonction des informations qui ont été transmises par l'intéressé. Il est délivré à titre personnel. Il ne peut être divulgué que par l'intéressé, sous sa propre responsabilité.

Ce document atteste de l'inscription à ce jour au tableau de l'ordre des architectes. Il convient donc, en cours d'année, de vérifier, si besoin, la validité de cette information, directement auprès du conseil régional de l'ordre ou sur le site internet [www.architectes.org](http://www.architectes.org)



# Attestation d'inscription Architecte

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

Inspection 2025 S<sup>2</sup>LO

Je soussigné, Frédéric SKARBEK, Président de l'Ordre des architectes de la région CENTRE-VAL DE LOIRE, atteste que

Monsieur OLIVIER AUDEBERT, Architecte

Né le 01/08/1965 à CHATEAUROUX (FRANCE)

est inscrit depuis le 11/09/1998 au Tableau de l'Ordre des architectes de la région CENTRE-VAL DE LOIRE, sous le n° d'Ordre O43256,

et a déclaré le mode d'exercice suivant :

- Associé d'une société d'architecture ATELIER CARRE D'ARCHE depuis le 11/09/1998, à l'adresse professionnelle ATELIER CARRE D'ARCHE , 200 RUE DE LAZENAY , 18000 BOURGES

*Ce mode d'exercice autorise le port du titre d'architecte et permet de réaliser des missions de conception et de maîtrise d'œuvre pour le seul compte de la société.*

Ce document est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait le 04/02/2025,

Ce document est établi en fonction des informations qui ont été transmises par l'intéressé. Il est délivré à titre personnel. Il ne peut être divulgué que par l'intéressé, sous sa propre responsabilité.

Ce document atteste de l'inscription à ce jour au tableau de l'ordre des architectes. Il convient donc, en cours d'année, de vérifier, si besoin, la validité de cette information, directement auprès du conseil régional de l'ordre ou sur le site internet [www.architectes.org](http://www.architectes.org)



Mutuelle  
des Architectes  
Français  
assurances

VOUS AVEZ L'AUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

Envoyé en préfecture le 30/04/2025  
189 boulevard Malesherbes 75856 Paris Cedex 17  
Reçu en préfecture le 30/04/2025  
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr  
Publié le  
www.maf.fr  
ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

Entreprise régie par le code des assurances

583F84C0D6

EB93DBEBB7

# ATTESTATION D'ASSURANCE

# 2025

**SARL ATELIER CARRÉ D'ARCHE**  
Société d'Architecture

**200 RUE DE LAZENAY**  
**18000 BOURGES**  
**France**

Paris, le 01 janvier 2025

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur <https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : **f75d49a7**  
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.



## ATTESTATION D'ASSURANCE ARCHITECTE

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification : **200370/U/104**  
N° d'inscription national à l'Ordre : **S00370**  
Une police N° : **129977/B**

couvrant la responsabilité qui peut être engagée à raison des actes qu'il/elle accomplit à titre professionnel ou des actes de ses préposés du 01/01/2025 au 31/12/2025

N° d'édition d'attestation : **20251003798**

**La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.**

Fait à Paris, le 01 janvier 2025

La Mutuelle des Architectes Français assurances

*Cette police actuellement en vigueur satisfait aux obligations édictées par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux exigences de l'article 16 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ainsi qu'aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A. 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.*



# ATTESTATION D'ASSURANCE

# 2025

N° d'identification : **200370/U/104**  
N° d'édition d'attestation : **20251003798**

**SARL ATELIER CARRÉ D'ARCHE**  
**Société d'Architecture**

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur <https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : **f75d49a7**  
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.



**200 RUE DE LAZENAY**  
**18000 BOURGES**  
**France**

Paris, le 01 janvier 2025

## ATTESTATION D'ASSURANCE DECENNALE OBLIGATOIRE

**La Mutuelle des Architectes Français assurances** atteste que SARL ATELIER CARRÉ D'ARCHE / SIREN 523495877 – 200 RUE DE LAZENAY 18000 BOURGES France est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° 129977/B pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Cette police satisfait aux obligations d'assurance édictées par la loi n°78 - 12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

### 1 | PÉRIMÈTRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles ou missions suivantes : **Architecte**
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances,
- aux travaux réalisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer,
- aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, hors honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 20 000 000,00 €  
Cette somme est portée à 30 000 000,00 € en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 €.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants : Sans objet

**Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.**

Au-delà de 30 000 000,00 € hors taxes ou de 20 000 000,00 € hors taxes en l'absence de Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent, la garantie peut être étendue par accord exprès entre l'adhérent et l'assureur, après détermination des conditions de la garantie et du tarif.

# ATTESTATION D'ASSURANCE

# 2025

## 2 | ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243 - 1 - 1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p><b>En Habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p><b>Hors habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p>
	<p><b>En présence d'un CCRD :</b> Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

Pour toute opération d'un coût total de travaux et honoraires supérieur à 15 millions d'euros HT, la souscription d'un Contrat Collectif est vivement recommandée.

## 3 | GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.</p>	<p>3 000 000 € par sinistre</p>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 01 janvier 2025



La Mutuelle des Architectes Français assurances

**ATTESTATION D'ASSURANCE****2025**N° d'identification : **200370/U/104**  
N° d'édition d'attestation : **20251003798****SARL ATELIER CARRÉ D'ARCHE**  
**Société d'Architecture****200 RUE DE LAZENAY**  
**18000 BOURGES**  
**France**

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur <https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : **f75d49a7**



La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.

Paris, le 01 janvier 2025

**ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE  
AUTRE QUE DÉCENNALE**

La Mutuelle des Architectes Français assurances atteste que SARL ATELIER CARRÉ D'ARCHE / SIREN 523495877 – 200 RUE DE LAZENAY 18000 BOURGES France est titulaire d'un contrat d'assurance des responsabilités professionnelles des architectes n° 129977/B garantissant les conséquences pécuniaires des responsabilités spécifiques de sa profession pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce contrat garantit la responsabilité civile professionnelle générale de l'assuré.

La garantie objet de la présente attestation s'applique :

- aux activités professionnelles suivantes : **Architecte**
  - aux chantiers réalisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer,
  - aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, hors honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 20 000 000,00 €.
- Cette somme est portée à 30 000 000,00 € en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 €.

**Au-delà de l'une des limites qui conditionnent l'application du contrat, l'assuré doit se rapprocher de son assureur.**

Au-delà de 30 000 000,00 € hors taxes ou de 20 000 000,00 € hors taxes en l'absence de Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'assuré, la garantie peut être étendue par accord exprès entre l'assuré et l'assureur, après détermination des conditions de la garantie et du tarif.

La garantie est accordée sur base réclamation.

# ATTESTATION D'ASSURANCE

# 2025

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

**Valeur au samedi 30 juin 2007**

Garantie des dommages consecutifs aux dommages definis aux articles 1792 et 1792-2 du code civil et garantie des dommages relevant des autres responsabilites professionnelles	Montant de la garantie par sinistre	Montant de la garantie par année d'assurance
. Dommages corporels	4 500 000,00 €	13 500 000,00 €
- Dont dommages corporels résultant d'une exposition à l'amiante	117 801,92 €	353 405,76 €
. Dommages matériels et immatériels	1 750 000,00 €	5 250 000,00 €
- Dont dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 €	1 500 000,00 €
. Dommages aux éléments d'équipement à usage professionnel (article 1792-7 du Code Civil)	500 000,00 €	1 500 000,00 €
▶ Le montant total de la garantie ne peut excéder 4 750 000,00 € <b>par sinistre, tous dommages confondus</b>		

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 01 janvier 2025



La Mutuelle des Architectes Français assurances

## Certificat de Capacité

Je soussigné Jean-Sébastien LEBEAU, Représentant Bouygues Immobilier Agence d'Orléans Centre

Certifie que l'ATELIER CARRE d'ARCHE dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté la mission suivante :

**Mission de Maîtrise d'œuvre pour la « CENTRALYS »**

**Construction d'une résidence séniors y compris 16 places de stationnement extérieur**

sise 12 rue Béthune Charost à Bourges 18000

Maitre d'ouvrage : Bouygues Immobilier Agence d'Orléans Centre

Coût des travaux : 5 400 000 euros HT

Livraison : Juin 2019

Missions : Loi MOP Base – Etudes Conception Réalisation

Honoraires Architecte : 295 000 euros HT

La mission a été réalisée dans les règles de l'art.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à .....ORLEANS....., le 05/06/2020

  
BOUYGUES IMMOBILIER  
77-79 Boulevard Alexandre Méri  
45000 ORLEANS  
02 38 24 15 77  
SIRET 562 091 546 1198 - APE 4110  
RCS Nanterre 562 091 546



**Hôtel de Ville**  
Avenue du Général de Gaulle  
18230 Saint-Doulchard  
Tél. : 02 48 23 52 52  
Fax. : 02 48 24 81 29  
www.mairie-saintdoulchard.fr

## Certificat de Capacité

Je soussigné ....., **Monsieur le Maire, Mairie de Saint Doulchard**  
Avenue du Général De Gaulle  
18230 SAINT DOULCHARD

Certifie que l'ATELIER CARRE D'ARCHE dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

**Maîtrise d'œuvre portant sur des ouvrages de type : bâtiment – réhabilitation avec l'attribution des missions suivantes : ESQ – APS – APD – PRO – ACT – VISA – DET - AOR**

Sur notre opération :

**Aménagement d'un cabinet médical  
dans le cadre de la création d'une maison de santé pluridisciplinaire**

Coût des travaux : 384 000 euros HT

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Doulchard, le 15 février 2024

Le Maire,

Richard BOUDET.



## Certificat de Capacité

Je soussigné Nicolas BOURDIN, Directeur Opérationnel de la Sem Territoria,  
6 rue Maurice Roy CS20017 à Bourges 18000

Certifie que l'**ATELIER CARRE d'ARCHE** dont le siège est situé 200 rue de Lazenay  
à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

- **Conception général du projet**
- **Economie du projet**
- **Maîtrise d'œuvre d'exécution**

Sur notre opération :

**Construction neuve d'un EHPAD avec hébergement et vie des résidents (76  
chambres, salles polyvalentes, salles d'activités...), services aux personnes  
(locaux de restauration, locaux de soins et encadrement), maintenance.**

**Commune de CHEZAL BENOIT – Centre Hospitalier George Sand**

Sous label HQE; Cible 01 - 04 - 10 - 13 - 14 -

- Coût des travaux : 6 634 000 euros HT
- Surface : 4 027 m<sup>2</sup>

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et  
technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.



## Certificat de Capacité

Je soussigné J.B. LACROIX..., Représentant la Sem Territoria,

Certifie que l'ATELIER CARRE d'ARCHE dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté la mission suivante :

**Mission de Maîtrise d'œuvre pour la Construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 63 lits et d'une unité de 4 lits de déments-déambulants sur la Commune de Lignières 18160**

Maitre d'ouvrage : Territoria

Coût des travaux : 6 295 000 euros HT

Missions : Loi MOP Base – Etudes Conception Réalisation  
Honoraires Architecte : 378 600 euros HT

La mission a été réalisée dans les règles de l'art.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ... Bourges..., le 19/11/2019

Le Directeur,  
Jean-Baptiste LACROIX

**Territoria**  
Société d'économie mixte du Cher  
Centre d'Affaires Lahitolle  
6 rue Maurice Roy - CS 20017  
18021 BOURGES Cedex  
Tél. 02 48 50 96 40 - Fax 02 48 50 43 22

## Certificat de Capacité

Je soussigné J.B. LACROIX..., Représentant la Sem Territoria,

Certifie que l'ATELIER CARRE d'ARCHE dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté la mission suivante :

**Mission de Maîtrise d'œuvre pour la Construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 63 lits et d'une unité de 4 lits de déments-déambulants sur la Commune de Lignières 18160**

Maitre d'ouvrage : Territoria

Coût des travaux : 6 295 000 euros HT

Livraison : 2009

Missions : Loi MOP Base – Etudes Conception Réalisation

Honoraires Architecte : 378 600 euros HT

La mission a été réalisée dans les règles de l'art.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ... Bourges..., le 19/11/2019

Le Directeur,  
Jean-Baptiste LACROIX

**Territoria**  
Société d'économie mixte du Cher  
Centre d'Affaires Lahitolle  
6 rue Maurice Roy - CS 20017  
18021 BOURGES Cedex  
Tél. 02 48 50 96 40 - Fax 02 48 50 43 22

## Certificat de Capacité

Je soussigné **Jean-Baptiste LACROIX, Directeur Général**, de la Sem Territoria sis 6 rue Maurice Roy CS 20017 à BOURGES cedex 18021

Certifie que l'**ATELIER CARRE d'ARCHE** dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

- **Conception général du projet**
- **Economie du projet**
- **Maîtrise d'œuvre d'exécution**

Sur notre opération :

- **Construction du nouvel EHPAD de la Rocherie**
- Coût des travaux : 8 600 000 euros HT
- Livraison : 2022

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BOURGES, le 23 janvier 2023

**Territoria**  
Société d'économie mixte du Cher  
Centre d'Affaires Lahitolle  
6 rue Maurice Roy - CS 20017  
18021 BOURGES Cedex  
Tél. 02 48 50 96 40 - Fax 02 48 50 43 25

Le Directeur Général,  
**Jean-Baptiste LACROIX**

Centre d'affaires Lahitolle  
6, rue Maurice Roy  
CS 20017  
18021 Bourges Cedex

Tél. : 02 48 50 96 40  
societe@semterritoria.fr

## **CERTIFICAT DE CAPACITE**

Je soussigné **FONSAGRIVE Vincent** Directeur du **GEDHIF** situé **143 rue André Charles Boule à St Doulichard (18230)**

Certifie que l'**ATELIER CARRE D'ARCHE** dont le siège est **situé 200 rue de Lazenay – 18000 Bourges** a exécuté sous notre direction pour le compte du **GEDHIF** « IME de Vouzay » à Bourges (18) la mission suivante :

**Construction d'un Institut médico-éducatif**  
**Bâtiment destiné à l'hébergement et l'enseignement**  
**Réalisation d'un Parc paysager**

Coût de l'opération :

- 2 180 000 euros HT (bâtiments et espaces verts)

Mission de maîtrise d'œuvre LOI MOP

Surfaces SHON :

- Enseignement 929 m2 et Hébergement 803 m2

Le montant des honoraires de l'Atelier Carré d'Arche s'est élevé à la somme de :  
194 514 euros HT

La mission a été réalisée dans les règles de l'art et n'a jamais donné lieu à contestation

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bourges le 10 Janvier 2013  
**Vincent FONSAGRIVE**  
Directeur Général du GEDHIF





**Communauté de Communes  
du Pays Sostranien**

10, rue Joliot Curie –  
23300 - LA SOUTERRAINE  
☎ 05 55 63 91 11 - 📠 05 55 63 91 12  
Email : [infos@cco23.fr](mailto:infos@cco23.fr)

N° SIREN : 242 300 135 00108  
Code NAF : 8411Z

Nos références : X:\CCPS-2\TECHNIQUE\MSP\MO\certificat de capacité.docx

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le République Française

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

## Certificat de Capacité

Je soussigné, **Communauté de Communes du Pays Sostranien**, 10 rue Joliot Curie LA SOUTERRAINE 23300

Certifie que l'**ATELIER CARRE d'ARCHE** dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

- **Conception général du projet**
- **Economie du projet**
- **Maîtrise d'œuvre d'exécution**

Sur notre opération :

- **Construction d'une maison de Santé Pluridisciplinaire comprenant des médecins généralistes, des médecins kinésithérapeutes, des infirmières, des orthophonistes, des podologues ainsi que des bureaux polyvalents sur la Commune de la Souterraine 23**
- Coût des travaux : 1 447 000 euros HT
- Surface : 858 m<sup>2</sup>

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à LA SOUTERRAINE, le 11 Décembre 2023

**LE PRESIDENT  
M ETIENNE LEJEUNE**

19 DEC. 2023



## Certificat de Capacité

Je soussigné Nicolas BOURDIN, **Directeur Opérationnel de la Sem Territoria**,  
6 rue Maurice Roy CS20017 à Bourges 18000



Certifie que l'**ATELIER CARRE d'ARCHE** dont le siège est situé 200 rue de Lazenay  
à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

- **Conception général du projet**
- **Economie du projet**
- **Maîtrise d'œuvre d'exécution**

Sur notre opération :

- **Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire regroupant les corps de métiers suivants : médecins généralistes, podologues, kinésithérapeutes et infirmiers sur la Commune de NERONDES 18.**
- Coût des travaux : 861 955 euros HT
- Surface : 445 m2

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BOURGES, le 16 février 2021





BOURGES

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

S<sup>2</sup>LOW

## Certificat de Capacité

Je soussigné Monsieur Hugo LEFELLE, Maire-adjoint délégué aux Travaux et à l'Urbanisme, représentant Monsieur le Maire de la Ville de BOURGES, 11 rue Jacques Rimbault 18000 Bourges

Certifie que l'**ATELIER CARRE d'ARCHE** dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

- **Conception général du projet**
- **Economie du projet**
- **Maîtrise d'œuvre d'exécution**

Sur notre opération :

- **Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire dans le Quartier du Prado regroupant un collectif de professionnels de santé (Médecins généralistes, Médecins spécialisés et infirmiers)**
- Coût des travaux : 928 200 euros HT
- Surface : 387 m<sup>2</sup>

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BOURGES, le 03 mai 2022

Pour le Maire, et par délégation,  
Le Maire-adjoint délégué  
aux Travaux et à l'Urbanisme,



  
Hugo LEFELLE

**Hôtel de Ville**

11, rue Jacques Rimbault • CS 50003 • 18020 BOURGES Cedex  
Tél. 02 48 57 80 00 • Fax 02 48 65 00 77 • Internet : [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)

## Certificat de Capacité

Je soussigné Julien ROSIO, Directeur Adjoint de l'UGECAM Centre, 18 rue Théophile Chollet à ORLEANS 45

Certifie que l'**ATELIER CARRE d'ARCHE** dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

- **Conception général du projet**
- **Economie du projet**
- **Maîtrise d'œuvre d'exécution**

Sur notre opération :

**Construction d'un pôle ressource handicap psychique avec 25 chambres pour les résidents. (MAS de CHATEAUROUX 36)**

- **Bâtiment de plain-pied avec deux grands patios.**
- **Des locaux d'hébergement d'une capacité de 25 lits pour la MAS**
- **Des locaux administratifs de coordination et d'activités pour le SAMSAH**
- **Des locaux communs permettant une rationalisation des espaces et des moyens entre ces deux entités**

- Coût des travaux : 3 478 600 euros HT
- Surface : 1 822 m<sup>2</sup>

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ORLEANS le 09 avril 2024





Téléphone : 02 48 69 31 45  
Mail : [mairie.pigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.pigny@wanadoo.fr)

Envoyé en préfecture le 30/04/2025  
Reçu en préfecture le 30/04/2025  
Publié le  
ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

## Certificat de Capacité

Je soussigné Patrick RICHARD, **Monsieur Le Maire de la Commune de PIGNY 18110,**

Certifie que l'**ATELIER CARRE d'ARCHE** dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

- **Conception général du projet**
- **Economie du projet**
- **Maîtrise d'œuvre d'exécution**

Sur notre opération :

- **Construction d'une école primaire de 2 classes, d'un accueil périscolaire et d'une médiathèque, en site occupé**
- Coût des travaux : 1 082 254 euros HT
- Surface : 422 m<sup>2</sup> + cour de récréation

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à PIGNY, le 15 février 2021

Le Maire,

  
Patrick RICHARD



## Certificat de Capacité

Je soussigné **François DUMON, Président**, de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry, 2 rue Blanche Baron à VIERZON 18100

Certifie que l'**ATELIER CARRE d'ARCHE** dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

- **Conception général du projet**
- **Economie du projet**
- **Maîtrise d'œuvre d'exécution**

Sur notre opération :

- **Aménagement du Campus numérique – bâtiment B3**
  - *Un amphithéâtre de 150 places,*
  - *30 salles de cours partitionnables de 25 m2 pouvant accueillir 500 élèves*
  - *Un tube pleine hauteur de 10m de diamètre (soit environ 80m2 au sol) pour des travaux pratiques de programmation de drones*
  - *Une surface au sol de 200m2 pour des travaux pratiques de robotique*
- Coût des travaux : 4 056 516 euros HT
- Livraison : 2023

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VIERZON, le 10 Juillet 2023





**Région Centre**

Direction des lycées et de l'action éducative  
Service Construction

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

**S<sup>2</sup>LO**

Orléans, le 18 Septembre 2012

## **CERTIFICAT DE CAPACITE**

Je soussigné, Monsieur François BONNEAU, Président de la Région Centre, atteste que le Cabinet d'architectes Carré d'Arche, sis 200 rue de lazenay à Bourges (18000), a réalisé pour le compte du Conseil régional, la maîtrise d'œuvre relative à la restructuration de la chapelle, CDI, locaux élèves et professeurs au lycée Jacques CŒUR à Bourges (18).

La mission de maîtrise d'œuvre confiée à Jean-Pierre PRIN a donné entière satisfaction, dans les règles de l'art et dans un strict respect des délais et de l'engagement pris.

Est délivré le présent certificat, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Président du Conseil régional  
Et par délégation  
Le Direction des Lycées et de l'Action éducative

Sophie HEMERY

**CONSEIL REGIONAL DU CENTRE**

9, RUE SAINT-PIERRE LENTIN - 45041 ORLEANS CEDEX 1

Tél : 02.38.70 30 30 - Fax : 02.38 70 31 18 -

[www.regioncentre.fr](http://www.regioncentre.fr)

## CERTIFICAT DE SATISFACTION

Je soussigné, Bernard GAUTREAU, Président de la Société LIGEREA, située au 1, avenue Eugène Freyssinet à GUYANCOURT (78280), Partenaire Privé du Conseil Départemental du Loiret dans le cadre d'un contrat de Partenariat Public Privé portant sur le financement, la conception, la construction, l'entretien et la maintenance de CINQ COLLEGES sur le Département du Loiret pendant 20 ans, exprime ma totale satisfaction sur la manière dont a été mené ce projet par le Cabinet d'Architecture **Atelier Carré d'Arche**.

Les performances techniques ont toutes été atteintes.

Les délais globaux d'exécution ont été respectés.

Enfin, mais c'est une vertu largement reconnue aujourd'hui des contrats de PPP, le budget initial a été parfaitement tenu.

Fait à Guyancourt, le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

**Bernard GAUTREAU,**  
Président



**LIGEREA**  
Le Séville - 22, avenue Pythagore  
BP 40034 - 33702 MERIGNAC CEDEX  
Tél. 05.33.65.25.97 - Fax 05.33.65.25.26  
SAS au capital de 40 000 € - SIRET 792 271 017 00016  
Siège Social : 1 avenue Eugène Freyssinet - 78280 GUYANCOURT

### LIGEREA

---

S.A.S. au capital de 573 614 € - 792 271 017 RCS Versailles  
Siège social : Challenger - 1 Avenue Eugène Freyssinet – 78280 GUYANCOURT  
Adresse postale : *Immeuble Australia, 19 rue Stéphenson 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX*  
☎ +33(0) 1 80 61 57 70

**ATELIER CARRE D'ARCHE**  
200, rue de Lazenay  
18000 BOURGES

### CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné Jean-Baptiste LACROIX, Directeur Opérationnel de la SEM TERRITORIA

Certifie que l'atelier CARRE D'ARCHE dont le siège social est situé 200 rue de Lazenay à 18000 BOURGES, a exécuté sous notre direction de 2006 à 2009 la mission suivante :

Réhabilitation de la « Salle d'Armes » Boulevard Lahitolle à BOURGES ; bâtiment d'environ 10 000m<sup>2</sup> de surface de plancher, aménagement des extérieurs, création des parties communes, création de plateaux prêts à aménager, réalisation de l'aménagement de la partie accueillant l'extension de l'ENSIB.  
Maître de l'Ouvrage : CONSEIL GENERAL DU CHER  
Maître de l'Ouvrage délégué : TERRITORIA

Coût de l'opération H.T. : 6 711 410 €  
Mission de maîtrise d'oeuvre

Le montant des honoraires de l'atelier CARRE D'ARCHE s'est élevé à la somme de 210 419.54 € H.T.

La mission a été réalisée dans les règles de l'Art et n'a jamais donné lieu à contestation.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BOURGES, le 15 septembre 2011



**ATELIER CARRE D'ARCHE**  
200, rue de Lazenay  
18000 BOURGES

### CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné Jean-Baptiste LACROIX, Directeur Opérationnel de la SEM TERRITORIA

Certifie que l'atelier CARRE D'ARCHE dont le siège social est situé 200 rue de Lazenay à 18000 BOURGES, a exécuté sous notre direction de 2007 à 2010 la mission suivante :

Aménagements intérieurs de la partie accueillant l'extension de l'ENSIB dans le bâtiment de la « Salle d'Armes » Boulevard Lahitolle à BOURGES Maître de l'Ouvrage : VILLE DE BOURGES  
Maître de l'Ouvrage délégué : TERRITORIA

Coût de l'opération H.T. : 1 951 240 €  
Mission de maîtrise d'oeuvre

Le montant des honoraires de l'atelier CARRE D'ARCHE s'est élevé à la somme de 58 130.70 € H.T.

La mission a été réalisée dans les règles de l'Art et n'a jamais donné lieu à contestation.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BOURGES, le 15 septembre 2011



**ATELIER CARRE D'ARCHE**  
200, rue de Lazenay  
18000 BOURGES

### **CERTIFICAT DE CAPACITE**

Je soussigné Jean-Baptiste LACROIX, Directeur Opérationnel de la SEM TERRITORIA

Certifie que l'atelier CARRE D'ARCHE dont le siège social est situé 200 rue de Lazenay à 18000 BOURGES, a exécuté sous notre direction de 2007 à 2009 la mission suivante :

Construction de L'EPLEFPA du Cher au SUBDRAY : bâtiments d'environ 20 000m<sup>2</sup> de surface de plancher, aménagement des extérieurs, création des parties communes.

Maître de l'Ouvrage : CONSEIL REGIONAL DU CENTRE  
Maître de l'Ouvrage délégué : TERRITORIA

Coût de l'opération H.T. : 45 000 000 €  
Mission de maîtrise d'œuvre

Le montant des honoraires de l'atelier CARRE D'ARCHE s'est élevé à la somme de 1 618 186.47 € H.T.

La mission a été réalisée dans les règles de l'Art et n'a jamais donné lieu à contestation.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BOURGES, le 20 février 2012

Le directeur opérationnel  
*Jean-Baptiste LACROIX*

Centre d'affaires Lahitolle  
6, Maurice Roy  
CS 20017  
18021 Bourges Cedex

Tél : 02 48 50 96 40  
Fax : 02 48 50 43 22  
societe@semterritoria.fr

Enseignement Catholique  
Bourges-Centre

**DIRECTION**

Arnaud PATURAL

Directeur coordinateur ESBC

Directeur Général  
Collège & Lycée S<sup>te</sup>-Marie

## Certificat de Capacité

Je soussigné, Arnaud PATURAL, Représentant de l'OGEC Sainte-Marie Sainte-Dominique de Bourges,

Certifie que l'ATELIER CARRE d'ARCHE dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté la mission suivante :

**Mission de Maîtrise d'œuvre pour la Création d'un Institut d'Enseignement Supérieur,  
d'un Institut de Langue**

**Site SMI (rue Jean-Baffier-Carolus) à BOURGES 18000**

Maitre d'ouvrage : OGEC Sainte-Marie Sainte-Dominique de Bourges Centre  
Coût des travaux : 2 271 000 euros HT  
Livraison : fin 2014  
Missions : Loi MOP Base – Etudes Conception Réalisation  
Honoraires Architecte : 173 000 euros HT

La mission a été réalisée dans les règles de l'art.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

38, rue Jean Baffier  
18020 BOURGES CEDEX

Fait à Bourges, le 3 septembre 2020

  
Directeur Général  
Collège et Lycée Ste. Marie St. Dominique  
38, rue J. Baffier  
18020 Bourges Cedex  
Tel. 02 48 50 96 60  
★ Bourges ★



## CERTIFICAT DE CAPACITÉ

Je soussigné Patrick BARNIER, représentant de la Mairie de Plaimpied-Givaudins,

Certifie que l'ATELIER CARRE d'ARCHE dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18 000), a exécuté la mission suivante :

**Mission de Maîtrise d'œuvre pour l'Extension de la Crèche parentale et d'un RAMPE et l'Extension de la maison des jeunes sur la Commune Plaimpied-Givaudins 18340.**

Maitre d'ouvrage : Mairie de Plaimpied-Givaudins

Coût des travaux : Crèche : 365 000 euros HT MDJ : 71 000 euros HT  
Livraison : Avril 2018

Missions : Loi MOP Base – Etudes Conception Réalisation  
Honoraires Architecte : 46 100 euros HT

La mission a été réalisée dans les règles de l'art.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Plaimpied-Givaudins, le 18 novembre 2019

Le maire  
Patrick BARNIER





## CERTIFICAT DE CAPACITE

**Je soussigné Alain THOMAS, Directeur Général de l'OPH 18.**

**Certifie que l'ATELIER CARRE D'ARCHE dont le siège est situé 200 rue de Lazenay – 18000 Bourges a exécuté sous notre direction pour le compte des services solidaires du Cher (18) la mission suivante :**

**Construction de la crèche « le petit poucet » au Val d'Auron (18) bâtiment d'environ 390 m2, annexes techniques 40 m2 environ, parking 840 m2 – Année 2011-2012**

**Coût de l'opération : 946 000 € HT  
Mission de maîtrise d'œuvre**

**Le montant des honoraires de l'Atelier Carré d'Arche s'est élevé à la somme de : 48 336 € HT**

**La mission a été réalisée dans les règles de l'art et n'a jamais donné lieu à contestation**

**En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.**

**Fait à Bourges le 16 Mai 2013**

**Le Directeur Général**  
  
**Alain THOMAS**  
  
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT  
14,  
Rue J.J. Rousseau  
B.P. 277 - 18000  
BOURGES CEDEX

## Certificat de Capacité

Je soussigné *Nicolas Bourdin* <sup>opérationnel</sup> **Directeur de la Sem Territoria**,  
6 rue Maurice Roy CS20017 à Bourges 18000

Certifie que l'**ATELIER CARRE d'ARCHE** dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

- **Conception général du projet**
- **Economie du projet**
- **Maîtrise d'œuvre d'exécution**

Sur notre opération :

- **Restructuration d'un groupe scolaire « Dézelot » comportant 17 classes en site occupé : ouvrages de désamiantage, démolition partielle des existants, mise en accessibilité des existants, sécurisation de l'établissement, modifications des accès depuis le domaine public. Construction d'un bâtiment pour locaux d'enseignements, administratifs et techniques. Aménagements des espaces extérieurs et cours de récréation, à St FLORENT SUR CHER 18**

- Coût des travaux : 2 579 831 euros HT
- Surface : 1 300 m<sup>2</sup>

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BOURGES, le 16 février 2021

**Territoria**  
Société d'économie mixte du Cher  
Centre d'Affaires Lahitolle  
6 rue Maurice Roy - CS 20017  
18021 BOURGES Cedex  
Tél : 02 48 69 30 40 - Fax : 02 48 69 43 22

*Nicolas Bourdin*  
Le Responsable Opérationnel,  
**Nicolas BOURDIN**

Centre d'affaires Lahitolle  
6, rue Maurice Roy  
CS 20017  
18021 Bourges Cedex  
Tél. : 02 48 50 96 40  
societe@semterritoria.fr

## Certificat de Capacité

Je soussigné Alain MORNAY, **Monsieur Le Maire de la Commune de MEREAU 18120**,

Certifie que l'**ATELIER CARRE d'ARCHE** dont le siège est situé 200 rue de Lazenay à BOURGES (18000), a exécuté les missions suivantes :

- **Conception général du projet**
- **Economie du projet**
- **Maîtrise d'œuvre d'exécution**

Sur notre opération :

- **Construction d'un groupe scolaire comprenant : une restauration scolaire de 200 repas avec salle et cuisine de préparation – garderie périscolaire– deux classes primaires – sanitaires et locaux techniques – aménagements extérieurs avec cour de jeux, cour de service et un préau**
- Coût des travaux : 1 285 110 euros HT
- Surface : 785 m2

La mission a été réalisée dans les règles de l'art, avec maîtrise financière et technique.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à MEREAU, le 15 février 2021



**Vu, le Maire**

**Alain MORNAY**

**ATELIER CARRE D'ARCHE**  
200, rue de Lazenay  
18000 BOURGES

### **CERTIFICAT DE CAPACITE**

Je soussigné Jean-Baptiste LACROIX, Directeur Opérationnel de la SEM TERRITORIA

Certifie que l'atelier CARRE D'ARCHE dont le siège social est situé 200 rue de Lazenay à 18000 BOURGES, a exécuté sous notre direction de 2007 à 2009 la mission suivante :

Construction de L'EPLEFPA du Cher au SUBDRAY : bâtiments d'environ 20 000m<sup>2</sup> de surface de plancher, aménagement des extérieurs, création des parties communes.

Maître de l'Ouvrage : CONSEIL REGIONAL DU CENTRE  
Maître de l'Ouvrage délégué : TERRITORIA

Coût de l'opération H.T. : 45 000 000 €  
Mission de maîtrise d'œuvre

Le montant des honoraires de l'atelier CARRE D'ARCHE s'est élevé à la somme de 1 618 186.47 € H.T.

La mission a été réalisée dans les règles de l'Art et n'a jamais donné lieu à contestation.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

*Le directeur opérationnel*  
*Jean-Baptiste LACROIX*

Centre d'affaires Lahitolle  
6, Maurice Roy  
CS 20017  
18021 Bourges Cedex

Tél : 02 48 50 96 40  
Fax : 02 48 50 43 22  
societe@semterritoria.fr

**DECLARATION EFFECTIF**

2025	2024	2023
2 architectes associés	2 architectes associés	2 architectes associés
6 architectes salariés (dont 3 cadres)	6 architectes salariés (dont 3 cadres)	6 architectes salariés (dont 3 cadres)
1 designer plasticien réalisateur (cadre)	1 designer plasticien réalisateur (cadre)	1 designer plasticien réalisateur (cadre)
1 économiste OPC	1 économiste OPC	1 économiste OPC
2 assistantes de direction	2 assistantes de direction	2 assistantes de direction
1 comptable	1 comptable	1 comptable

Déclaration établie pour servir et valoir ce que de droit.  
Fait à Bourges,

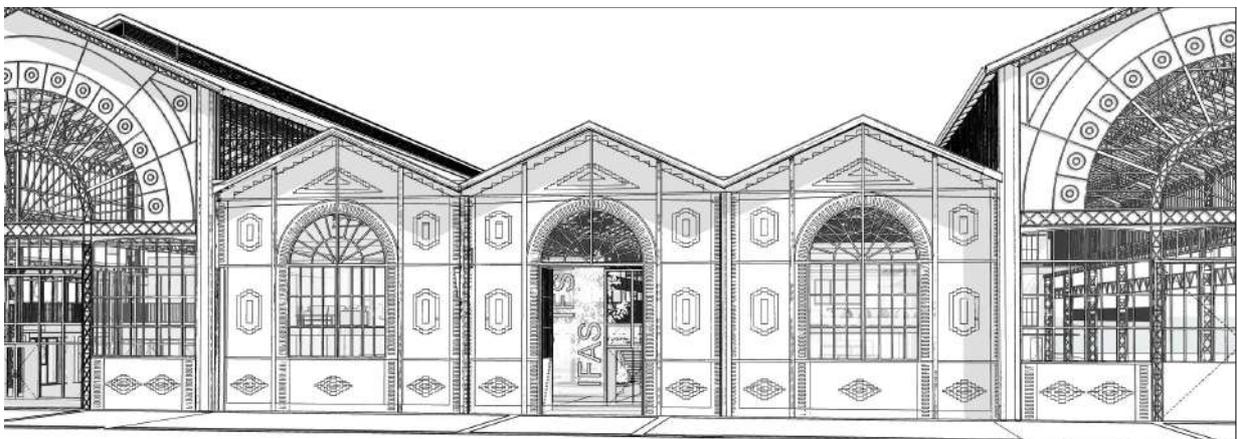
Le 12 Mars 2025



Olivier AUDEBERT



## Réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du déménagement de l'IFS/IFAS de Vierzon



### Mémoire technique

# 1 – COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE (ET NOS MISSIONS)

## L'architecture et l'économie :

Atelier Carré d'Arche, **Olivier Audebert** (architecte mandataire de l'équipe) assurera les phases de conception et de réalisation de l'opération.

Il sera assisté de **Marina Sanchès**, de **Stéphanie Patrigeon**, **Jérôme Garnier** architectes dplg, économiste et de **Philippe Thibaudeau** plasticien.

**Sandrine Garrivet**, assistante de direction, s'occupera de toute la coordination administrative du dossier ainsi que du suivi comptable du chantier.

## La structure :

BET 3IA – **Jérémy Thomas et Mathilde Dochez**, ingénieur(e)s responsables du pôle structure.

## Les fluides :

BET SEIth – **Michel Durand et Frédéric Pasco**, ingénieurs responsables du pôle thermique et électrique assureront la coordination de toutes les études concernant la plomberie, le chauffage, la ventilation, les courants forts, faibles et SSI.

## L'acoustique :

BET ACOUSTEX – **Lilian Aucher**, ingénieur acousticien responsable d'étude des impacts acoustique sur le projet.

## L'OPC :

Atelier Carré d'Arche – **Mathieu Coelho**, OPC assura la formation « chantier » auprès des entreprises et la coordination du chantier en relation avec l'architecte mandataire.

L'équipe n'aura pas recours à des sous-traitants.

Le mode de travail de cette équipe est basé sur la méthode dite du « brain-storming » où chacun des participants va s'exprimer sur ses intentions, des buts à atteindre, ses priorités dans le projet, et ce dans tous les domaines (accès handicap, présence de la signalétique, disposition des locaux, modularité, au sein du bâtiment, niveau de performance énergétique, intermittence de l'utilisation, contrôle d'accès, gestion des ressources communes... etc).

Au terme de ces réunions, l'architecte en établira une synthèse qui sera diffusée par voie numérique à tout le monde pour avis.

## Les compétences de l'équipe

Les personnes de l'Atelier Carré d'Arche, qui encadreront le travail pendant l'ensemble du projet, sont réparties en plusieurs pôles, tel qu'expliqué dans le mémoire de références de l'architecte, à la rubrique Moyens, et qui se décomposent en quatre grandes cellules correspondant à du personnel spécifiquement formé pour ces tâches.

Cette répartition des compétences correspond à une passion pour l'acte de construire et a permis de réaliser un certain nombre de bâtiments très importants pour la vie publique de nos villes.

## Interlocuteur principal

Olivier Audebert – Architecte d.p.l.g. – Expert Construction

Mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre

200 rue de Lazenay – 18000 Bourges

mail : atelier@carredarche.com

02 48 20 61 45

06 85 42 23 36

## Présence des intervenants

Le tableau ci-dessous est indicatif. Afin de s'assurer de l'exhaustivité de notre démarche nous assurerons tous les rendez-vous techniques, informatifs et pédagogiques afin de sensibiliser l'ensemble des intervenants.

Pendant la période des travaux, une visite hebdomadaire sera effectuée par le mandataire et le BET fluides. Ces visites pourront se rapprocher dans des périodes de « coordination sensible ».

Nous vous assurons que nous réaliserons tous les rendez-vous nécessaires à la bonne marche de l'opération.

## Tableau des répartitions de mission et des temps passés

	Atelier Carré d'Arche Archi. Mandataire Economiste	3IA Bet Structure	SEIth Bet Fluides	ACOUSTEX Bet Acoustique	Atelier Carré d'Arche OPC
<b>APS</b>					
Etudes architecturales et techniques.	95 h	0 h	5 h	5 h	0 h
Simulation 3D pour concertation.	25 h	0 h	0 h	0 h	0 h
Implication BET / contraintes réglementaires.	4 h	35 h	48 h	8 h	0 h
Notice .	8 h	0 h	8 h	3 h	0 h
Estimatif .	6 h	4 h	4 h	4 h	0 h
Planning.	0 h	0 h	0 h	0 h	2 h
Synthèse	2 h	2 h	2 h	2 h	2 h
<b>APS - Total heures</b>	<b>140 h</b>	<b>41 h</b>	<b>67 h</b>	<b>22 h</b>	<b>4 h</b>
<b>APD</b>					
Etudes architecturales et techniques.	155 h	2 h	2 h	2 h	0 h
Implication BET / contraintes réglementaires.	12 h	35 h	75 h	25 h	0 h
Simulation 3D pour concertation.	35 h	0 h	0 h	0 h	0 h
Notice .	70 h	15 h	35 h	6 h	0 h
Dossier graphique - PC/DP/AT	70 h	0 h	2 h	2 h	0 h
Estimatif .	10 h	6 h	8 h	2 h	0 h
Planning.	0 h	0 h	0 h	0 h	4 h
Synthèse	3 h	3 h	3 h	3 h	3 h
<b>APD - Total heures</b>	<b>355 h</b>	<b>61 h</b>	<b>125 h</b>	<b>40 h</b>	<b>7 h</b>
<b>PROJET- EXE - DCE</b>					
Analyse et synthèse sur APD et PC.	2 h	2 h	2 h	2 h	0 h
Définition complète du projet pour compréhension et chiffrage par les entreprises.	4 h	2 h	2 h	2 h	0 h
Intégration des exigences acoustiques.	2 h	0 h	2 h	20 h	0 h
Dossier graphique architectural ( 1/50, 1/20, détails)	185 h	0 h	0 h	0 h	0 h
Dossiers graphiques techniques (1/50, 1/20, détails), dimensionnement des ouvrages - EX	10 h	95 h	135 h	10 h	0 h
CCTP par lots architecturaux et techniques / synthèse CSPS / bureau de contrôle.	70 h	20 h	50 h	6 h	0 h
Cadre de décomposition par lot (prémétrés et métrés calculés non fournis aux ent.)	6 h	2 h	6 h	4 h	0 h
Planning travaux détaillé.	0 h	0 h	0 h	0 h	6 h
Estimation par lot.	12 h	4 h	6 h	6 h	0 h
Synthèse	4 h	4 h	4 h	4 h	4 h
<b>PRO - Total heures</b>	<b>295 h</b>	<b>129 h</b>	<b>207 h</b>	<b>54 h</b>	<b>10 h</b>
<b>ACT</b>					
Constitution du dossier de consultation des entreprises (PRO / pièces administratives, documents annexes, notice organisation du chantier...)	35 h	2 h	2 h	2 h	0 h
Participation au mode de dévolution des marchés.	6 h	0 h	0 h	0 h	0 h
Participation aux CAO.	6 h	5 h	8 h	8 h	0 h
Analyse des candidatures / rapport de synthèse.	35 h	2 h	10 h	4 h	0 h
Analyse des propositions / rapport de présentation.	62 h	6 h	12 h	8 h	0 h
Mise au point des marchés.	12 h	0 h	2 h	2 h	0 h
Synthèse	4 h	4 h	4 h	4 h	4 h
<b>ACT - Total heures</b>	<b>160 h</b>	<b>19 h</b>	<b>38 h</b>	<b>28 h</b>	<b>4 h</b>
<b>DET - EXE</b>					
Vérification de la conformité des ouvrages au dossier marché.	6 h	3 h	3 h	3 h	0 h
Vérification de la conformité des ouvrages réalisés avec les règles de l'Art.	5 h	3 h	3 h	3 h	0 h
Organisation des réunions de chantier hebdomadaires + réunions complémentaires	504 h	25 h	120 h	25 h	185 h
Rédaction spécifique des comptes-rendus.	47 h	0 h	0 h	0 h	16 h
Participation des BET aux réunions de chantier	0 h	52 h	78 h	8 h	0 h
Suivi technique (modifications travaux, avenants).	6 h	0 h	0 h	0 h	4 h
Suivi planning / Information maître d'ouvrage.	5 h	0 h	0 h	0 h	0 h
Etablissement des OS.	6 h	0 h	0 h	0 h	0 h
Suivi des éventuels litiges et mémoire de réclamation.	6 h	0 h	3 h	3 h	4 h
<b>DET - EXE - Total heures</b>	<b>585 h</b>	<b>83 h</b>	<b>207 h</b>	<b>42 h</b>	<b>209 h</b>
<b>AOR</b>					
Organisation technique des OPR.	8 h	2 h	6 h	6 h	8 h
Etablissement du PV / Décision du maître d'œuvre (5 jours).	4 h	0 h	0 h	0 h	0 h
Levée des réserves / PV / Décision.	6 h	2 h	2 h	2 h	6 h
Mise en place du DOE.	6 h	2 h	4 h	4 h	0 h
Suivi de gestion de l'année de parfait achèvement sur "cahier de parfait achèvement"	24 h	2 h	2 h	2 h	0 h
Visite en fin de délai / Constat.	2 h	2 h	2 h	2 h	0 h
<b>AOR - Total heures</b>	<b>50 h</b>	<b>10 h</b>	<b>16 h</b>	<b>16 h</b>	<b>14 h</b>
<b>RÉCAPITULATIF HEURES</b>	<b>1 585 h</b>	<b>343 h</b>	<b>660 h</b>	<b>202 h</b>	<b>248 h</b>

L'équipe de maîtrise d'œuvre devra établir une démarche informative et pédagogique :

- Comment sensibiliser le plus grand nombre
- Comment définir un phasage judicieux afin d'éviter un maximum de contraintes
- Présenter en réunions publiques, suivant chaque phase, le projet d'investissement du Maître d'Ouvrage en présentant les contraintes et solutions proposées
- ...

**Dans cette démarche, nous réaliserons un film d'animation didactique afin de permettre à chacun d'appréhender les futurs aménagements et leurs volumétries.**

Nous ne devons pas être économe d'une démarche de communication extrêmement importante pour ce type d'intervention.

Tout notre travail sera effectué dans un esprit de compromis coût global/enjeux environnementaux, en ayant pour objectif de concevoir un bâtiment sain, confortable, économe en ressources eau/énergie, et performant.

Toute la partie réalisation du bâtiment se fera en intégrant les objectifs et contraintes d'une charte « chantier à faibles nuisances », afin de respecter les riverains, les aménagements réalisés et de mettre en place une procédure de gestion des déchets de chantier avec mise en place d'un tri sélectif. Il sera important de ne pas laisser stocker les containers afin d'éviter tout dépôt « sauvage » et tout vandalisme.

Pour assurer une bonne gestion ultérieure du bâtiment par les utilisateurs (gestion de l'eau, gestion des déchets d'activité, entretien et maintenance), nous travaillerons notre projet et nos choix, afin de livrer un bâtiment optimisé. Le bâtiment devra posséder les outils suffisants et nécessaires pour une gestion simple et efficace, tant au niveau fonctionnel que technique.

Notre objectif sera bien évidemment de concevoir un bâtiment confortable sur tous les aspects, afin de donner aux locataires un lieu de vie agréable et sain.

Notre équipe s'attachera également à optimiser la qualité sanitaire des espaces, par le choix des produits utilisés, et par le travail sur l'aspect fonctionnel et normatif du projet.

Nous prendrons également toutes les dispositions pour assurer une qualité sanitaire de l'air et de l'eau, afin d'éviter la présence ou la prolifération (CO2, COV, légionellose, bactéries...) de tout ce qui peut nuire à la santé des futurs utilisateurs.

Le confort, c'est également le confort acoustique, le confort visuel, le confort olfactif.

Pour chacun de ces aspects, nous travaillerons sur les différents choix (matériaux, procédés, systèmes constructifs, équipements techniques ...) afin de chercher la solution optimum entre les différentes cibles de confort.

## **Nos missions**

### Phase APS

- Intégration des remarques du Maître d'Ouvrage et du programme,
- Réalisation d'une maquette virtuelle en trois dimensions,
- Proposition de plusieurs scénarii,
- Concertation avec les utilisateurs,
- Note de calculs thermiques,
- Estimation financière,
- Organisation de réunions d'information auprès des locataires avec les services du Maître d'Ouvrage,

### Phase APD

- Proposition d'un système constructif adapté au site, aux délais et aux moyens financiers du Maître d'Ouvrage,
- Nouveau travail sur la maquette virtuelle du projet de manière à y intégrer les choix de matériaux et création d'un film d'animation,
- Concertation avec les utilisateurs,
- Estimation définitive de l'enveloppe financière du projet,

- Organisation de réunions d'information auprès des locataires d'Ouvrage,
- Réalisation du Permis de Construire,
  - Attestation thermique du permis de construire
  - Consultation en amont auprès des différents services instructeurs

#### Phase PRO

- Mise au point de l'ensemble des documents utiles au chiffrage du projet par les entreprises,
- Plans, coupes, façades,
- Pièces écrites et bordereaux quantitatifs,

#### Phase EXE

- Quantités des ouvrages à mettre en œuvre,
- Bordereaux quantitatifs,
- Plans d'EXE,
- Synthèse,

#### Phase ACT

- Analyse comparative, technique et financière des offres,
- Rédaction d'un rapport d'analyse des offres,
- Participation aux Commissions d'attribution,

#### Phase DET

La première réunion de coordination avec les entreprises s'attachera à sensibiliser l'ensemble des intervenants aux objectifs à atteindre, mise en œuvre des matériaux, le respect des délais, un chantier propre...

Une fois le chantier ouvert, l'architecte prend la direction générale des travaux pour le compte du Maître d'Ouvrage :

Il inspecte périodiquement le chantier et contrôle, par corps d'état, la bonne réalisation des travaux Il informe du déroulement des opérations. Il vérifie les situations établies par les entreprises et propose au Maître d'Ouvrage, au vu de l'avancement des travaux, de verser les acomptes prévus au contrat signé avec elles. Il réceptionne les travaux et clôture les comptes.

Il sera encore primordial d'organiser une réunion d'information concernant les intentions et les démarches d'intervention en site occupé.

#### Phase AOR-DOE

- Opérations Préalables à la Réception
- Procès-verbaux
- Suivi des levées de réserves
- Collecte auprès des entreprises des plans, schémas, PV, documents et établissement du Dossier des Ouvrages Exécutés
- Assistance au Maître d'ouvrage durant l'année de Garantie de Parfait Achèvement

### **Méthodologie des études au chantier**

#### L'architecte et les bureaux d'études

L'architecte assiste le Maître d'Ouvrage lors de la réception des travaux.

Quand les travaux sont terminés, chaque entreprise demande de procéder à la réception de ses ouvrages. La réception des ouvrages constitue un acte d'une très grande importance, c'est en effet le point de départ de leurs responsabilités et des garanties. L'architecte est présent et assume son rôle de maître d'œuvre qui consiste à alerter sur les éventuels défauts, malfaçons ou vices de construction apparents.

La réception des ouvrages doit être constatée dans un procès-verbal signé par le Maître d'Ouvrage et par les entreprises. La réception des travaux constitue l'acte par lequel le Maître d'Ouvrage reconnaît que les travaux ont été exécutés conformément aux marchés d'entreprise, que leur mise en œuvre est conforme aux règles de l'art et à leur destination.

Si l'ouvrage est déclaré en parfait état, la réception est prononcée sans réserve.

Si des défauts ou imperfections sont décelés (vices apparents), soit la réception est refusée, soit

acceptée en prononçant des réserves : les réserves seront précisées à l'entreprise responsable par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; dans un cas comme dans l'autre, celle-ci doit, dans le cadre de l'exécution de ses obligations, faire les réparations dans les délais fixés avec l'architecte dans le contrat d'entreprise. Si au-delà de ce délai, les travaux n'ont pas été réalisés, ils peuvent être exécutés par une autre entreprise aux « frais et risques » de l'entreprise défaillante ; le coût lui sera imputé au moment du règlement définitif de son mémoire. Attention : cette possibilité n'est offerte que s'il en est fait état dans le contrat d'entreprise.

Après la réception, l'architecte vérifie les mémoires de chaque entreprise intervenue sur le chantier et les arrête pour solde. Le coût total des travaux doit correspondre au montant qui a été précisé dans les marchés d'entreprise. L'architecte opère les déductions prévues au contrat (abattements ou pénalités de retard, le cas échéant).

5 % de retenue de garantie : que la réception ait été faite avec ou sans réserve, les 5 % consignés ne seront versés à l'entrepreneur qu'un an après la date de réception ; excepté bien sûr si l'entrepreneur n'a pas exécuté ses obligations : il faut alors lui notifier une opposition motivée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

L'ordonnancement a pour objet :

- D'analyser les tâches élémentaires portant sur les études d'exécution et les travaux, de déterminer leurs enchaînements ainsi que leur chemin critique par des documents graphiques ;
- D'harmoniser dans le temps et dans l'espace, les actions des différents intervenants au stade des travaux et jusqu'à la levée des réserves dans les délais impartis dans le ou les contrats de travaux,
- De mettre en application les diverses mesures d'organisation arrêtées au titre de l'ordonnancement et de la coordination.

#### **ORGANISATION PENDANT PHASE ETUDE :**

Notre objectif pendant la phase de conception étant de :

- Veiller à ce que le dossier présenté soit cohérent avec les attentes du Maître d'Ouvrage.
- Etablir un planning qui tienne compte des difficultés d'intervention.
- Réaliser des plans d'installation de chantier. Ces documents feront apparaître, en outre :
  - o les zones de chantier,
  - o les zones de circulation propres,
  - o les fermetures à mettre en place pour rendre les zones de travaux non accessibles aux personnes étrangères au chantier,
  - o les circuits à emprunter par les entreprises (dans l'enceinte de l'établissement mais également aux abords de celui-ci) pour les livraisons et pour le personnel de chantier.
- Joindre au DCE, une note, à l'attention des entreprises, destinée à attirer leur attention sur les points difficiles de l'organisation de cette restructuration. Il faut nous assurer que toutes les entreprises ont bien pris en compte tous les points qui peuvent éventuellement présenter un surcoût. Par exemple :
  - o problématique de circulation et de stockage aux abords,
- Proposer au Maître d'Ouvrage, de mettre en place des pénalités de retard pour non remise de documents et/ou retard d'exécution sur chaque tâche assez importante pour dissuader les entreprises d'un quelconque dérapage. Il est donc primordial que le délai donné pour chaque tâche soit respecté.
- Contrôler les offres des entreprises et s'assurer qu'elles ont prévu les moyens suffisants pour mener à bien le chantier et qu'elles ont bien pris en compte toutes les difficultés de cette opération.

## **ORGANISATION ET PRESTATIONS PREVUES POUR LES REUNIONS DE CHANTIER :**

La présence sur le site de l'architecte permet le contrôle permanent de l'avancement des études, des travaux, ainsi que de l'enregistrement des événements importants du chantier.

A cette fin, une réunion hebdomadaire de toutes les entreprises est obligatoire pour régler ces problèmes sous l'autorité du pilote qui en rendra compte au Maître de l'Ouvrage. En dehors de cette réunion hebdomadaire, le pilote devra être présent sur le chantier le nombre de jours nécessaires pour justifier :

- l'avancement,
- les problèmes en cours et à régler,
- les dispositions prises,
- les suggestions.

Nous imposerons la présence des chefs de chantier et du conducteur de travaux pour les entreprises en intervention au moment de la réunion, ce qui nous permet :

- De nous assurer que les consignes passées en réunion sont bien transmises au personnel présent sur le chantier
- De faire remonter les problématiques propres au chantier, qui généralement n'arrivent pas jusqu'à l'encadrement du chantier et souvent ralentissent le chantier. Des solutions peuvent être trouvées plus rapidement, fluidifiant ainsi la réalisation des travaux et minimisant la nuisance que peut apporter le chantier sur le fonctionnement de l'établissement. Nous proposons également de faire un point, avant chaque réunion, avec un des responsables, pour trouver des solutions aux gênes que pourraient, malgré tout, apporter le chantier. Nous ferons le lien avec le Maître d'Ouvrage et le chantier.

## **ORGANISATION PENDANT PHASE PREPARATION DE CHANTIER :**

### **1° - Organisation générale du chantier :**

- Recensement du rôle et des responsabilités des intervenants.
- Proposition d'un processus pour la diffusion des informations et la circulation des documents.
- Examen de l'organisation du chantier : accès, installations, alimentations, circulations, etc... qui doit être cohérente avec les règles que nous aurons établi en phase de conception en concertation avec le Maître d'Ouvrage et le CSPS.

**L'architecte et l'OPC seront présents aux réunions de gestion du compte prorata et assistera les entreprises pour la rédaction de la convention de gestion du compte prorata.**

**Quelque-soit le chantier, nous nous apercevons que les problèmes récurrents sont les accès aux chantiers, le nettoyage, la fermeture et le gardiennage du chantier. Compte-tenu de la configuration de notre chantier et l'établissement, ces sujets sont primordiaux, surtout les fermetures des zones de travaux. Pour le bon fonctionnement du chantier, ils doivent donc être abordés en amont.**

**Des solutions viables à ces problèmes doivent être trouvées et consignées dans la convention de gestion du compte prorata avant le démarrage des travaux.**

- Vérification de la mise au point des relations entre les Entreprises : repères, gravois, dépenses communes, gestion des clés, nettoyage, etc.
- Un annuaire de chantier comportant les coordonnées de tous les intervenants sera mis à jour régulièrement (y compris avec les coordonnées des sous-traitants)

**2° - Calendrier des études :**

- Etablissement du calendrier détaillé des études d'exécution
- Préparation et proposition d'organisation des réunions de coordination des études d'exécution
- Suivi du calendrier. Relances.
- Edition et diffusion des compte-rendus correspondants.
- Animation de la cellule de synthèse :
  - o Convocation des entreprises concernées suivant un ordre du jour établi en concertation avec la maîtrise d'œuvre
  - o Contrôle entre les réunions de la cellule de synthèse de l'avancement des entreprises sur l'élaboration des différents documents d'exécution.
- Elaboration et mise à jour hebdomadaire de la liste des documents d'exécution des entreprises diffusés ainsi que les visas correspondants de la maîtrise d'œuvre et du bureau de contrôle.

**L'architecte doit veiller à ce que les entreprises travaillent avec des plans  
« Bon pour exécution »**

De façon hebdomadaire, l'architecte mettra à jour une liste récapitulative des documents d'exécution transmis et les visas correspondants.

Sur ce tableau, de façon synthétique, apparaît :

- **Ecriture grisée** : Documents annulés par un nouvel indice
- **Ligne surlignée en jaune** : documents en attente visas
- **Ligne surlignée en rouge** : documents ayant reçu un/des visas avec observations et demandant correction de la part des entreprises
- **Ligne surlignée en vert** : document « bon pour exécution »

**3° - Calendrier des travaux:**

- Inventaire ou mise à jour des contraintes et formalités conditionnant le calendrier des travaux de construction
- Dépouillement du descriptif, mise en fiches pour passer au descriptif opérationnel par tâches d'exécution.
- Enquête technique auprès des entreprises, étude des contraintes, des enclenchements et de moyens.
- Examen particulier de l'insertion dans le temps des préfabrifications et des approvisionnements difficiles. Recherche d'informations sur les commandes.
- Edition du calendrier général définitif et des calendriers détaillés à faire signer par les Entreprises.

**Sur le calendrier les approvisionnements apparaitront en tant que tâche au même titre que la réalisation de l'ouvrage. Ce qui permettra de programmer les livraisons les plus volumineuses à des moments où la gêne est moins importante pour la Résidence**

**L'architecte demandera aux entreprises de lui communiquer la copie des bons de commande afin de vérifier l'avancement de ces tâches.**

**Tout retard sur la remise des bons de commandes sera pénalisé comme un retard dans la remise de documents d'exécution**

**ORGANISATION PENDANT LA PHASE TRAVAUX :****1° - Réunions de chantier :**

- Maintien d'une liaison avec tous les intervenants y compris le personnel de l'établissement.
- Animation du rendez-vous de chantier (1 réunion par semaine)
- Etablissement et diffusion des comptes-rendus correspondants de la manière suivante : Le compte rendu à pour objet de faire apparaître clairement en détail, pour chaque poste de l'opération, les informations échangées lors de la réunion. Le compte rendu sera effectué pour chaque visite inopinée et pour chaque réunion de chantier

L'architecte fera le point avec chaque entreprise convoquée sur :

- o L'avancement de ses travaux
- o Programme des travaux pour les semaines à venir (y compris commande de matériaux ou mise en fabrication)
- o Un compte rendu de chaque réunion sera diffusé dans les 48 heures qui suivent
- o En annexe de chaque compte-rendu de réunion, nous joignons le planning sur lequel apparaît la ligne d'avancement, ce qui permet à chaque intervenant (surtout ceux qui ne sont pas encore en intervention et donc non présent en réunion) de connaître l'avancement réel du chantier et donc d'anticiper la programmation de leurs équipes.
- o

L'architecte participera aux réunions mensuelles de maître d'ouvrage/maîtrise d'œuvre. Lors de cette réunion un rapport mensuel sera présenté sur lequel apparaîtra :

- L'avancement du chantier de façon synthétique
- Le programme de travaux dans le mois à venir avec les événements clefs
- Bilan sur les retards ou avances du chantier et actions menés pour y remédier

**Présence de l'architecte et de l'OPC sur le chantier en dehors des réunions de chantiers pendant les phases critiques du chantier pour contrôle des objectifs intermédiaires donnés aux entreprises en réunion de chantier.**

**Un rapport sera diffusé à chaque passage sur le chantier.**

**3° - Phases d'OPR et réceptions travaux :**

- Calendrier détaillé des opérations préalables aux réceptions.
- Pour ces opérations préalables, recensement, tri des observations et diffusion aux intéressés.
- Pointages périodiques de l'avancement correspondant.
- Proposition d'organisation du processus des levées de réserves (après réception).
- Pointages périodiques de l'avancement correspondant et relances éventuelles.
- Centraliser les DOE de tous les intervenants pour remise d'un dossier complet au maître d'ouvrage
- Edition d'un rapport global de fin de chantier retraçant tous les événements importants du chantier.

**4° - Phases de garantie de parfait achèvement :**

- Centraliser les dysfonctionnements survenus pendant l'année de parfait achèvement

- Action auprès des intervenants concernés
- Programmation, en concertation avec l'établissement, des interventions nécessaires pour remédier aux dysfonctionnements
- Pour ces opérations préalables, recensement, tri des observations et diffusion aux intéressés.
- Pointages périodiques de l'avancement correspondant.

#### **ORGANISATION DE LA SECURITE :**

Les remarques importantes faites par le CSPS lors de ses visites sur le chantier seront reprises dans le compte rendu de réunion d'architecte.

L'organisation du chantier prendra en compte les difficultés d'intervenir en site occupé.

#### **MESURES PRISES POUR GARANTIR LA PROPRETE DES LIEUX ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :**

L'architecte est sensibilisé au respect de l'environnement. Il a participé à la formation à la démarche HQE – Module général « Les fondamentaux »

Il contrôlera lors de ses visites sur le chantier que l'ensemble des entreprises respecte les consignes en matière de propreté et du respect de l'environnement. Un paragraphe du compte rendu des réunions sera dédié à cette thématique.

#### **Un chantier propre et rangé donne de meilleurs résultats en terme de :**

**Productivité**

**Sécurité**

**Qualité des ouvrages**

#### **APPRECIATION DES DIFFICULTES ET LES CONTRAINTES DE PLANNING :**

##### **1°- Chantier dans une enceinte sensible :**

Une vigilance particulière doit être apportée à l'organisation générale du chantier du fait que les travaux se déroulent dans un site occupé comme évoqué plus haut :

- Clôture hermétique autour des zones de travaux et de stockage
- Règles de circulation strictes pour les véhicules de chantier depuis l'entrée du chantier jusqu'à la zone de travaux
- Vigilance sur l'attitude respectable à avoir de la part du personnel de chantier vis-à-vis des résidents et du personnel de l'établissement

Pour cela nous proposons :

- De réaliser des plans d'installation de chantier à joindre à l'appel d'offre suivant détail évoqué plus haut
- Vérifier sur le mémoire technique des entreprises qu'elles ont pris en compte les difficultés du chantier sur ces points (ex : qui est en charge du contrôle du maintien des clôtures après le départ de l'entreprise responsable de l'installation de chantier, etc...)
- Pendant la phase travaux : vérifier que les installations sont conformes et que le circuit des véhicules de chantier est respecté, veillez à ce que le personnel de chantier soit identifiables (port d'un badge d'identification + habits de travail portant le logo de l'entreprise, etc...)
- Nous suggérerons au maître d'ouvrage d'intégrer au CCAP des pénalités pour non-respect de toutes ces règles.

## 2 – PRISE EN COMPTE DU PROGRAMME

### ***L'histoire des lieux... « Mémoire Industrielle Vivante à Vierzon »...***

*« L'industrie du machinisme agricole s'est développée à Vierzon grâce à un ensemble d'avantages géographiques, géologiques et techniques stratégiques et à l'esprit d'invention de quelques pionniers. En 1848, le fils d'agriculteurs vosgien Célestin Gérard (1821-1885) ouvre un petit atelier face à la gare dans lequel il fabrique des tarares, des coupe-racines et des « machines à battre ». Il se déplace dans les fermes, démontrant l'efficacité et le modernisme de ses machines qu'il améliore constamment. Il est alors le premier entrepreneur de battage.*

*En 1861, il construit la première locomobile pour remplacer le manège d'animaux et tirer les batteuses. Le succès est immédiat : 40 locomobiles sortent de ses ateliers entre 1861 et 1864 et 150 ouvriers y sont employés.*

*En 1866, il propose la première batteuse mobile de France montée sur roues : elle deviendra la moissonneuse-batteuse. Des compagnies de battage se créent et sillonnent les champs de ferme en ferme, répondant à la demande des petits producteurs qui n'ont pas les moyens de posséder leur propre batteuse.*

*Les rendements de l'usine augmentent, elle produit chaque année 70 batteuses et 30 locomobiles, et emploie 270 personnes en 1870.*

*Lorsqu'il cède son affaire en 1879, 1600 locomobiles et 2600 batteuses ont été fabriquées dans ses usines. Célestin Gérard aura déposé 25 brevets d'invention ou d'addition et reçu d'innombrables médailles pour ses innovations. Il est même consacré chevalier de la Légion d'honneur en 1874.*

*Le rachat de l'entreprise de Célestin Gérard en 1879 par l'industriel Lucien Arbel amène la création de la Société Française de Matériel Agricole : « La Française » est née. Elle engage d'importants travaux pour contourner les contraintes urbaines inhérentes au site historique et construit de nouveaux ateliers. Elle élargit sa production à d'autres matériels agricoles que les batteuses et locomotives et constitue un réseau commercial dense dans toute l'Europe.*

*Au sortir de la crise économique des années 1873 à 1893, la « Française » se tourne vers l'industrie électrique, alors en fort développement : en 1889, la SFMA devient la SFMAI, Société Française de Matériel Agricole et Industriel. Ces années de crise voient également le développement du syndicalisme, avec de grandes grèves et des manifestations importantes.*

*Les années qui précèdent la Première Guerre mondiale sont marquées par une succession d'innovations : construction du nouvel atelier de fonderie de fer, modernisation de l'outillage et importance accrue du bureau d'études, jusque-là assez négligé, qui participe à la recherche constante de modernisation et d'adaptation des machines.*

*La « Française » traverse les années de la Première Guerre mondiale en fournissant locomobiles et chaudières sur roues puis innove encore à la fin des années 1920 avec la sortie du tracteur agricole, robuste et aux frais de fonctionnement peu élevés.*

*En 1939, la SFMAI est chargée par le gouvernement français de participer à l'effort de guerre en produisant des obus, des boîtes à poudre et des caisses de munitions en bois. Après la défaite de juin 1940, l'appareil productif obéit aux directives politico-industrielles allemandes le temps de l'occupation.*

*En 1957, la SFMAI emploie 1500 personnes et 22 tracteurs sortent chaque jour des ateliers. Cette prospérité n'est cependant qu'apparente. La demande du marché français s'est transformée et concerne désormais des modèles de tracteurs plus petits : les constructeurs américains, en avance technologiquement, ont su anticiper ces demandes et inondent l'Hexagone de petits tracteurs. De plus, des problèmes structurels minent l'entreprise de l'intérieur, notamment sa localisation au cœur de la ville et l'organisation interne des ateliers.*

*La SFMAI est donc rachetée en 1958 par la société américaine Case International. Celle-ci oriente rapidement sa production vers le matériel de travaux publics : les tracto-pelles, autrement appelées les « backloaders », les fameux « bakous », sont désormais les machines emblématiques de la production de La Case.*

*Jean-Pierre Dubour, ancien décolleteur puis cariste chez Case, témoigne de son attachement et de la place centrale de l'usine à Vierzon : « Case a fait vivre pendant 30 ans de nombreuses familles dans Vierzon. (...) Je parle pas de la direction américaine mais de Vierzon, ce que j'ai connu ».*

*Comme de nombreuses autres entreprises vierzonnaises, La Case subit de plein fouet la crise de la désindustrialisation à partir des années 1980. Les problèmes structurels ont subsisté, comme en témoigne Christian Lallois, ancien dessinateur mécanique, employé service après-vente et responsable fiabilité Europe chez Case : « L'usine était mal située, en plein centre-ville, posant le problème du transport des pièces, le va-et-vient des camions ».*

*En mars 1994, le groupe américain Case annonce la fermeture de l'usine de Vierzon et la délocalisation de la production sur son site de Crépy-en-Valois. Malgré des mois de lutte, parfois tendue, pour sauver les emplois de « la Case » avec le soutien des habitants et des collectivités, l'usine ferme définitivement ses portes le 15 décembre 1995.*

*En 1998, les anciens ateliers thermiques de La Case sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques et acquis par la municipalité de Vierzon. Au fil des années qui suivent, la démolition des annexes permet la mise en valeur des façades des grands ateliers et l'aménagement d'une nouvelle place qui réunit ces ateliers thermiques, l'ancien atelier Ronveaux et ceux de la rue de la gare qui abrite désormais le Musée de Vierzon consacré à la riche histoire industrielle de la ville (porcelaine, grès, confection, machinisme agricole, et chemins de fer...). »*



### **Les enjeux...**

### **Des formations...**

#### Formation d'Aides-Soignants (AS)

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

### Formation d'Élèves Infirmiers (EI)

L'infirmier dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative et accompagne les bénéficiaires dans leur traitement.

Il exerce son métier dans différentes structures (hôpital, clinique, association) ou en libéral et à domicile. Ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, en établissement ou à domicile, de manière autonome ou en équipe.

### **Délocaliser une École existante tout en l'améliorant...**

#### Une sobriété architecturale

La commande politique pour ce projet est basée sur un parti architectural orienté vers la sobriété c'est-à-dire qui accompagne une démarche volontaire et visible de maîtrise budgétaire en coûts d'investissement et de fonctionnement permettant de limiter l'impact environnemental du projet tout au long de son cycle de vie.

#### Une fonctionnalité

- Bâtiment agréable à vivre et confortable,
- Bâtiment fonctionnel,
- Confort d'été,
- Répondre globalement aux principales exigences environnementales,
- Minimiser des coûts d'exploitation.

#### Un équipement modulable, évolutif

La conception du futur projet intégrera une certaine modularité pour permettre une adaptation au fil du temps aux modifications des organisations.

#### Une démarche environnementale

La démarche sera intégrée dès le début des études dans les domaines des matériaux et matériels à faible impact carbone, des équipements économes en énergie, des équipements techniques vertueux...

#### L'acoustique interne

L'objectif général sera d'assurer le confort des occupants en minimisant les nuisances sonores internes, externes et entre locaux, au regard de la destination des locaux.

### **Nos intentions...**

La progression des effectifs d'élèves en soins infirmiers et aides-soignants nécessite un lieu qui facilite la coexistence de plusieurs formations, un usage mutualisé et flexible des espaces.

L'alternance des cours théoriques avec de longues périodes de stage en établissements de santé et Ehpad oblige à l'agilité dans l'occupation des espaces de l'Institut IFSI-IFAS.

L'enjeu est de combiner au mieux cours magistraux, apprentissages en travaux dirigés, pratique de simulation de plus en plus intégrée à la formation (mannequin, reconstitution d'espace de travail, chambre patient, jeux de rôle, outils numériques...).

Tout en permettant des techniques d'enseignements variées (audio-vidéo et cours en e-learning) et des possibilités de travail individuel.

Aménager un IFSI-IFAS nécessite une réflexion sur l'organisation des espaces pour garantir un apprentissage efficace et un environnement propice à la pratique des soins.

Plusieurs éléments sont à prendre en compte comme :

- Salles de cours théoriques : Classes équipées de tableaux interactifs, vidéoprojecteurs et un mobilier modulable.
- Laboratoires de simulation : Espaces équipés de mannequins haute-fidélité, simulateurs médicaux, matériel de soins (lits, perfusions, matériel de réanimation, etc.).
- Infirmerie et espace de premiers secours : Pour des mises en situation réelles et répondre aux besoins des étudiants.
- Centre de ressource : Avec un accès aux ouvrages spécialisés, ressources numériques et espaces de travail en groupe.
- Salle informatique et e-learning : Accès à des modules interactifs, plateformes de formation en ligne et dossiers médicaux électroniques.
- Espaces de détente et restauration : Cafétéria, salle de repos et espaces verts pour favoriser le bien-être des étudiants.
- Salles de réunion et bureaux administratifs : Pour le personnel encadrant, les enseignants et la gestion des cours.



Une organisation pédagogique et une flexibilité des espaces :

- Espaces modulables : des salles qui peuvent être réaménagées en fonction des besoins (conférences, travaux pratiques, ateliers).
- Intégration des nouvelles technologies : réalité virtuelle pour la simulation des soins, plateformes de e-learning.
- Zones d'échange et de travail collaboratif : favoriser les interactions entre les étudiants et enseignants. Les espaces de travail individuels sont des environnements conçus pour permettre à une personne de travailler de manière productive, confortable et sans distraction.
  - Ergonomie : un bon espace de travail individuel doit être aménagé avec un bureau et une chaise adaptée pour éviter la fatigue et les douleurs musculaires.
  - Éclairage : la lumière naturelle est préférable, mais un bon éclairage artificiel est essentiel pour éviter la fatigue visuelle.

- Isolation sonore : pour favoriser la concentration, un espace individuel est protégé des nuisances sonores.
- Cabines insonorisées : présentes dans les espaces de coworking ou les bureaux open-spaces, elles offrent un espace calme pour les appels ou la concentration.
- Espaces de coworking avec bureaux fermés : des bureaux individuels disponibles en location pour travailler sans être dérangé.



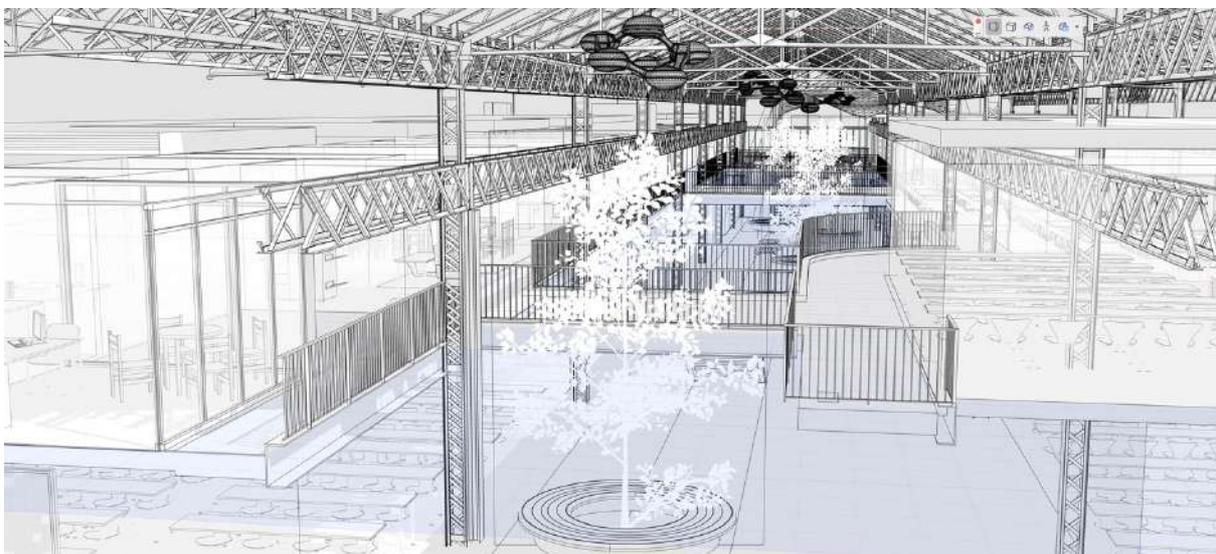
Un environnement et une sensation de bien-être

- Bonne luminosité et aération : fenêtres larges, éclairage adapté.
- Espaces verts et zones de repos : Pour diminuer le stress des étudiants.
- Ambiance apaisante : Couleurs douces, insonorisation des salles.

L'aménagement doit être pensé pour allier théorie et pratique, tout en garantissant un cadre motivant et fonctionnel pour les futurs professionnels de santé.

### **Notre analyse des lieux...et notre première proposition...**

Cette proposition est une première approche, il est bien sûr indispensable de d'échanger avec le maître d'Ouvrage et les responsables de l'École afin d'intégrer tous les paramètres et d'ajuster le projet. La mise en valeur du Patrimoine Industriel du Vierzon doit être instrument de l'action publique. Le Patrimoine est une ressource pour affirmer la singularité et la spécificité du Territoire, notamment dans le cadre d'investissements culturels et d'éducation.



L'activité doit guider les murs

L'architecture doit donc être conçue pour répondre aux besoins des élèves, des enseignants et du Maître d'Ouvrage.

L'espace doit être organisé pour favoriser la fonctionnalité, la modernité des enseignements. Le projet architectural est conçu à part entière comme un projet fonctionnel et esthétique, représentatif des activités qu'il va accueillir.



L'approche d'une solution réside à notre sens dans une réflexion à partir des trois piliers fondamentaux suivants :

- Appropriation des lieux,
- Être un outil afin d'accompagner la qualité des enseignements,
- Être un lieu emblématique par sa représentation et ses fonctions.

La lumière naturelle, les lieux d'échange et d'enseignements sont autant de repères et signaux favorisant le flux vers les espaces d'enseignements et de découvertes.

Ne pas oublier que le projet à créer est aussi un lieu de rencontre et d'échanges. A ce titre, notre objectif est d'offrir un outil performant au service des élèves et des enseignants.

Il faut garder raison, l'architecture est un outil, la compétence des enseignants est un moyen.

Notre rôle d'architecte est donc de faciliter la prise en charge à tous les niveaux et à quelque échelle que ce soit, de l'organisation fonctionnelle du bâtiment au bien être de chacun par une lisibilité claire des espaces et de leurs activités propres.

Le projet se situe entre les files C, D, E et F.

L'accès l'École IFSI-IFAS s'effectue depuis l'esplanade le long de la rue de la Société Française.

L'entrée est naturellement positionnée dans l'axe entre la file D et E (voir croquis joint).

Le rez-de-chaussée :

Nous proposons des axes transversaux de communication le long de la façade Nord (côté parvis) et l'autre plus central dans la continuité du Campus Numérique.

Il s'organise depuis l'entrée donnant accès à une « rue centrale (files D-E) » et distribue les salles de cours et de travaux pratiques contrôlés.

Ce dégagement central est considéré comme un lieu d'échange, de pose et de travail individuel (box de travail individuel).

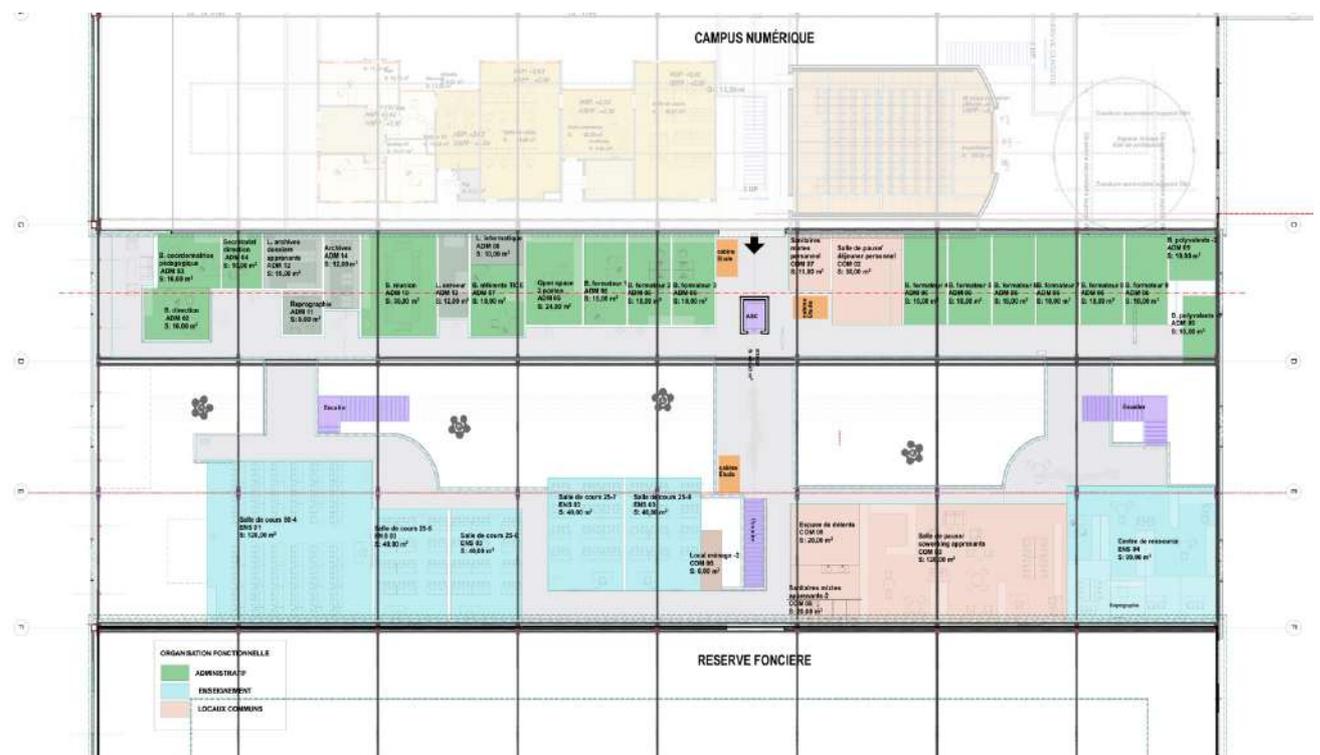
Il est abordé comme un atrium dégageant des perspectives sur la charpente et les équipements. Des escaliers et un ascenseur sont implantés tout au long du dégagement central afin de desservir l'étage.



L'étage :

Il accueille des salles de cours, l'administration, des bureaux de formateurs, des salles de pause avec des espaces de travail individuels et collectifs, le centre de ressources.

Les locaux sont desservis par des coursives, par des passerelles, lieux de transition, lieux à utiliser, lieux à occuper...



La volonté architecturale est de glisser délicatement des volumes contemporains sous un volumétrie de charpente remarquable, chargée d'histoire. Cette charpente est volontairement visible de tous les espaces de communication.

Ces volumes contribueront au contraste architectural entre une proposition contemporaine et une structure anciennement contemporaine. Elles rythment les espaces et sont soulignées par des coursives et des emmarchements métalliques.

Cette volonté se veut respectueuse des lieux et s'insère dans une certaine continuité architecturale...mais aussi en relation directe avec le projet de l'IFSI-IFAS où les liaisons physiques sont possibles depuis les dégagements transversaux.



### 3 – DÉLAI DES ÉTUDES (Planning)

#### Échéancier des études :

Légende : ■ délai des études    ■ principe délai d'approbation

	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janvier 2026 à avril 2027
APS - PC	<span style="color: green;">■</span>	<span style="color: green;">■</span> instruction PC								
APD		<span style="color: green;">■</span>								
PRO-EXE			<span style="color: green;">■</span>							
DCE				<span style="color: green;">■</span>						
APPEL D'OFFRES					<span style="color: orange;">■</span>					
ACT - MARCHES										
Notification							<span style="color: green;">■</span>	<span style="color: green;">■</span>	<span style="color: green;">■</span>	<span style="color: green;">■</span> OS
DET - OPR										<span style="color: orange;">■</span>



## **4 – MESURES PRISES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Le programme est clairement défini et semble couvrir d'une manière exhaustive les besoins esthétiques, techniques et fonctionnels du futur Campus.

Nous nous attacherons à proposer des matériaux pérennes et non sensibles aux dégradations.

Des objectifs :

- Une analyse critique et constructive du programme
- Une amélioration fonctionnelle, technique et esthétique
- L'utilisation de matériaux et solutions techniques pérennes
- Maîtrise des coûts et du coût global
- Maîtrise du phasage des travaux en site occupé
- Une identification simple et claire des lieux

Nous tenons à préciser que notre expérience dans le domaine scolaire, et notamment en site occupé est importante et permet dès à présent d'intégrer les différentes contraintes de cette opération (Chantier en qualitatif, gestion des nuisances, prise en compte des utilisateurs, phasage, etc...)

Notre réflexion portera également, et surtout sur la notion de coût global. C'est à dire que les solutions qui seront proposées à la Maîtrise d'ouvrage dans le cadre de cette restructuration, devront apporter une plus-value technico-économique forte. Chaque choix sera ainsi justifié pour garantir à la Maîtrise d'ouvrage une parfaite maîtrise des coûts.

**Des intentions non exhaustives :**

### Rénovation Energétique

Le BET SEIth fera le relevé sur site de la constitution thermique du bâtiment et fera les relevés techniques des installations de chauffage, ventilation. Les simulations de l'étude thermique seront réalisées avec le logiciel de calcul ClimaWin selon la méthode Th.C.Ex. A partir de l'état initial, plusieurs scénarii d'améliorations seront proposés.

La limitation des consommations énergétiques est un savant mélange entre l'isolation du bâti, l'étanchéité à l'air et les systèmes de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire, le système de ventilation selon le type de locaux et la fréquence d'utilisation, la mise en place d'une GTC, une production photovoltaïque. A ce titre, pour la nouvelle réglementation thermique RE2020.

La maîtrise d'œuvre analysera les avantages / inconvénients des différentes solutions.

La gestion du chauffage sera un point important de ce projet avec la mise en place d'une GTC, une maîtrise de la distribution / émission de chaleur dans les locaux à chauffer.

Des solutions avec énergie renouvelable seront simulées.

La maîtrise de la ventilation des locaux et l'éclairage des locaux sont les autres critères permettant d'obtenir le niveau « vertueux » du bâtiment.

Un document de synthèse avec une étude technico économique sous forme de tableaux, en relation avec l'économiste pour la partie financière, permettra de déterminer les solutions judicieuses à mettre en œuvre. Ce document sera réalisé pour la phase APS.

Le maître d'ouvrage fera alors son choix et l'APD sera le travail approfondi de la solution retenue.

### Accessibilité aux éléments de l'ouvrage

Nous serons également vigilants aux choix des protections solaires, où des éléments fixes seront préférés à des éléments mobiles. Ce point sera bien évidemment affiné une fois le projet en conception....

### Choix des produits de construction afin de limiter les impacts sanitaires

Choisir les produits de construction pour limiter les impacts sanitaires de l'ouvrage.

Dans les locaux existants nécessitant des interventions, l'accent sera mis sur l'utilisation de peintures à très faible émission de COV (Classe A+), afin de limiter au maximum les odeurs et les polluants dans les locaux traités.

Le choix des peintures se fera également sur leur résistance à l'usure, en particulier dans les zones fortement utilisées (résistance à l'abrasion humide de classe 2 minimum – Norme ISO 11998))

Les revêtements de sol qu'ils soient souples (linoléum, caoutchouc ou PVC) ou dur (carrelage) feront également l'objet de prescriptions environnementales, intégrées dans les CCTP (Label EMICODE, Label GUT, Ange Bleu).

Tous ces produits seront strictement analysés durant la phase chantier afin d'assurer à la maîtrise d'ouvrage et aux utilisateurs, une parfaite maîtrise de la qualité de l'air intérieur sur les zones impactées.

### Connaître les émissions de fibres et de particules des produits en contact avec l'air

Le recours à l'isolation par l'extérieur permettra de limiter l'exposition des occupants à des particules et fibres.

L'ensemble des isolants disposeront d'un certificat ACERMI.

### Maîtrise des sources de pollutions internes

Le choix des matériaux de second œuvre est déterminant pour répondre aux critères de qualité sanitaire de l'air intérieur et limiter les émissions de fibres et particules, de COV (Composés organiques Volatiles) et de formaldéhydes. Aussi, afin de procurer un espace sain aux utilisateurs, l'équipe de Maîtrise d'œuvre s'attachera à employer des solutions limitant les sources de pollution interne :

- Choix de produits ne dégageant pas de particules et fibres cancérigènes (en particulier pour les isolants acoustiques),
- Choix de cloisons et de mobilier bénéficiant d'écolabels,
- Mise en œuvre de bois provenant de forêt bénéficiant d'une éco-gestion et sera labellisé PEFC, FSC, AFS...
- Application de peinture éco-labellisée « NF-Environnement » ou « Ecolabel » (Classe A+).
- Revêtements de sols Classe A+.

### Assurer une ventilation efficace

Nous proposerons en phase de conception une comparaison des différentes solutions envisageables afin de présenter à la maîtrise d'ouvrage les avantages et contraintes de chacune.

L'objectif premier sera d'assurer un bon renouvellement d'air dans les locaux de la façon la plus simple, en phase avec les objectifs énergétiques du programme.

### Facilité d'accès pour l'exécution de l'entretien et de la maintenance des équipements de chauffage

Les réseaux seront réalisés par tubes multicouches PE/alu/PE qui allient tous les avantages des tubes métalliques et des tubes en matériau de synthèse :

-Installation rapide par raccords à sertir

-Insensible à la corrosion

-Le revêtement PE intérieure évite l'entartrage et limite ainsi le développement des légionelles.

-Coefficient de dilatation faible due à la couche d'aluminium : pratiquement équivalent au tube cuivre et très inférieur aux tubes PE ou PVC.

-La couche d'aluminium agit comme une barrière anti-oxygène et contribue à limiter l'oxydation des parties métalliques des installations

-Résistance à des températures hautes (95°C en continu et 110°C en pointe)

-Durée de vie élevée (supérieure à 50 ans en fonction des conditions d'utilisation)

#### Facilité d'accès pour l'exécution de l'entretien et de la maintenance des équipements de ventilation

Les nouveaux éléments techniques seront limités, et essentiellement constitués d'éléments de ventilation. Il sera positionné pour permettre une maintenance aisée.

#### Facilité d'accès pour l'exécution de l'entretien et de la maintenance des équipements électriques

L'implantation des luminaires se fera à l'identique des solutions actuellement mise en œuvre, afin de permettre une maintenance simple des installations.

Pour les locaux de grande hauteur, il sera utilisé des luminaires à leds à très longue durée de vie (pas de re-lamping).

#### Facilité d'accès pour l'exécution de l'entretien et de la maintenance des équipements de plomberie

Les appareils sanitaires seront définis suivant les critères d'entretien :

- Cuvettes suspendues facilitant l'entretien des sols
- Céramique de composition anti-adhérente limitant les dépôts de saleté
- Lavabo plan céramique et plan vasque moulé évitant ainsi au maximum les joints silicone.

#### Chantier à faible impact environnemental

- Limiter les nuisances et pollutions liées au chantier.
- Prendre des dispositions pour maintenir un chantier propre
- Limiter la production de déchet en amont par une industrialisation maximale des éléments
- Assurer une traçabilité des déchets générés

Pour répondre aux objectifs de maintien de propreté et de réduction des pollutions, la maîtrise d'œuvre propose de mettre en place une charte de chantier et d'en assurer le suivi en définissant les rôles des différents intervenants.

#### Pollution de l'air

Un des principaux thèmes sera de limiter au maximum les risques véhiculés par l'air.

Pour limiter les émissions de poussières, de fumées et composés volatils organiques, il sera proposé d'intégrer à la charte de chantier les solutions suivantes :

- stocker les matériaux volatils à l'abri du vent
- humidifier, par temps sec, les pistes
- favoriser l'emploi de scies à eau
- Utiliser des ponceuses permettant de récupérer les poussières
- bâcher les bennes si risque d'envol de déchets
- proscrire l'utilisation du polystyrène (découpes)
- Réduire l'utilisation de machines thermiques au sein de l'établissement afin de limiter les gaz d'échappement

#### Pollution de l'eau et du sol

Pour éviter de polluer les sols et les nappes par des produits polluants et éviter les salissures sur la chaussée et aires de livraison nous proposons les dispositions suivantes :

- favoriser l'emploi de produits non polluants
- placer les produits polluants sur des rétentions à l'abri de la pluie (1)
- effectuer les alimentations en gasoil des engins sur des aires protégées

- mettre en place une aire de lavage des bennes à béton avec recyclage de l'eau (2)
- organiser une aire de lavage des roues des camions (phase terrassement)
- disposer d'un kit environnement d'urgence contenant des produits absorbants (coussins, boudins, tapis)

### Les déchets

Il est important de limiter la production de déchets sur les chantiers. Cet objectif sera mis en œuvre par une construction privilégiant l'industrialisation

Cet objectif passera également par :

- en phase étude : l'établissement de plans de calepinage et plans de synthèse pour éviter les reprises de réservation
- en phase exécution de travaux : la protection des approvisionnements et ouvrages

Dans le cadre du projet, il sera réalisé :

- Une traçabilité des déchets évacués avec des Bordereaux de suivi de déchets pour tout type de déchet (réglementés ou non)
- Un bilan mensuel : qualitatif- quantitatif et taux de valorisation par chantier

### Le bruit

Pour limiter la gêne occasionnée par le chantier pour le personnel exécutant et pour les riverains il sera proposé :

- Utiliser du matériel agréé (NF, CEE) et des talkies-walkies
- Favoriser l'emploi d'engins électriques
- Communiquer aux riverains les périodes génératrices de bruit et négocier éventuellement des plages horaires avec ces derniers

### La vue et le paysage

La présence d'un chantier représente en général une gêne pour le public, afin de limiter cet impact visuel il sera proposé de

- Maintenir des clôtures propres, non dégradées
- Assurer la propreté des matériels vus de l'extérieur (bungalows, grues, centrales à béton)
- Mettre en place des balisages et éclairage pour la circulation
- Installer des aires de nettoyage des roues de camions afin d'éviter les salissures sur la chaussée
- Organiser si nécessaire le passage d'une balayeuse

### Les ressources naturelles

Afin de sauvegarder les ressources naturelles (eau et électricité) il sera proposé de :

- Installer systématiquement dans les bungalows de chantier :
  - Pour l'électricité : des horloges, des minuteries et des « ferme porte »
  - Pour l'eau : des robinets « presto »
- Assurer un suivi des consommations en eau et en électricité
- S'équiper de matériels (clip flow) capables de détecter nuit et jour les éventuelles fuites d'eau et d'arrêter le cas échéant l'alimentation générale

### Stratégie énergétique

Afin de répondre aux objectifs énergétiques du Maître d'ouvrage et si possible d'aller au-delà, nous réfléchirons à un concept architectural et technique optimum pour permettre d'une part de proposer des locaux neufs très performants, mais d'autre part de participer à l'amélioration de l'existant à moindre coût.

#### Efficacité énergétique des équipements

Les nouveaux éléments de ventilation seront choisis dans les gammes « basse-consommation »  
Les luminaires seront majoritairement de type fluorescent T16.

#### Efficacité énergétique des systèmes de régulation de chauffage

Les systèmes de gestion des installations permettront une régulation optimisée à plusieurs niveaux : une régulation générale en fonction de la température extérieure, une régulation indépendante pour chaque zone ayant une occupation spécifique avec 3 modes de fonctionnement réduit, relance, confort et enfin une régulation individuelle par local.

Les différents niveaux de régulation permettront de prendre en compte les variations des conditions extérieures qui associées à l'inertie du bâtiment, contribueront au lissage des températures résultantes des locaux. Il sera possible de régler la température de chaque pièce par une régulation terminale permettant d'adapter la température ambiante à l'activité des occupants, au niveau d'habillement des occupants...

Les robinets thermostatiques seront proscrits dans les locaux accessibles aux élèves. Chaque salle de cours, chaque salle collective...recevra une régulation de zone par sonde d'ambiance et vanne 2 voies. Seuls les locaux à occupation individuelle (bureaux...) seront équipés de robinets thermostatiques.

Un mode de chauffage collectif...la chaufferie urbaine de Vierzon...

Le site sera raccordé sur le Réseau Chauffage Urbain en cours de développement sur la ville de Vierzon. La production de chaleur de ce RCU sera assurée par une chaufferie biomasse/gaz avec un mix énergétique supérieur à 80% énergie renouvelable. Le bâtiment respectera les critères environnementaux de la RE2020. La livraison de chaleur se fera via un échangeur et un compteur d'énergie sur skid installé dans un local sous station. Les locaux seront chauffés par panneaux rayonnants eau chaude basse température encastrés dans les plafonds avec régulation terminale par pièce. Ce mode de chauffage allie tous les avantages : tous les murs sont libérés, émission par rayonnement assurant un très bon confort en chauffant moins, silencieux (pas de pièce en mouvement), sans entretien, aucune stratification, très faible inertie l'installation s'adapte aux besoins très rapidement.



**Notre motivation vise à vous proposer un équipement fonctionnel, performant et de grande qualité architecturale. Notre démarche architecturale et technique, issue d'une analyse très fine du programme et des potentialités du site, tendra à prouver que fonctionnalité et technicité peuvent se conjuguer et se valoriser mutuellement dans la perspective du développement durable.**

**L'essentiel de la démarche de l'équipe de Maîtrise d'œuvre est basé sur l'accompagnement mutuel avec la Maîtrise d'Ouvrage et ses partenaires : construire, c'est avant tout construire une expérience. Nous ne comptons pas imposer des choix préalables, mais orienter progressivement les intervenants dans un processus basé sur le dialogue, permettant d'élargir le champ des possibles.**

**L'échange mutuel sera l'élément fédérateur du projet...**

**La mise en valeur du Patrimoine Industriel du Vierzon doit être instrument de l'action publique. Le Patrimoine est une ressource pour affirmer la singularité et la spécificité du Territoire, notamment dans le cadre d'investissements culturels et d'éducation.**

**C'est pourquoi, nous vous exprimons notre sincère implication à entreprendre le projet de délocalisation de l'IFSI-IFAS aux côtés de la Communauté de Communes « VIERZON, SOLOGNE, BERRY » afin de redévelopper un Service Public majeur au cœur d'un édifice remarquable.**

Olivier AUDEBERT  
architecte d.p.l.g. - mandataire

## CANDIDATURE

Objet du marché :

**Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du déménagement de l'IFSI/IFAS de Vierzon**

Maître d'ouvrage :

**Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry  
2 rue Blanche Baron  
18100 Vierzon**

## Présentation

Depuis sa création en 2001, le bureau d'étude Acoustex Ingénierie développe son expertise en matière de diagnostic, d'étude prévisionnelle, de maîtrise d'œuvre et de conseil dans les secteurs de l'acoustique environnementale, de l'acoustique du bâtiment, et de l'acoustique en milieu industriel.

### Equipe de la SARL ACOUSTEX INGENIERIE

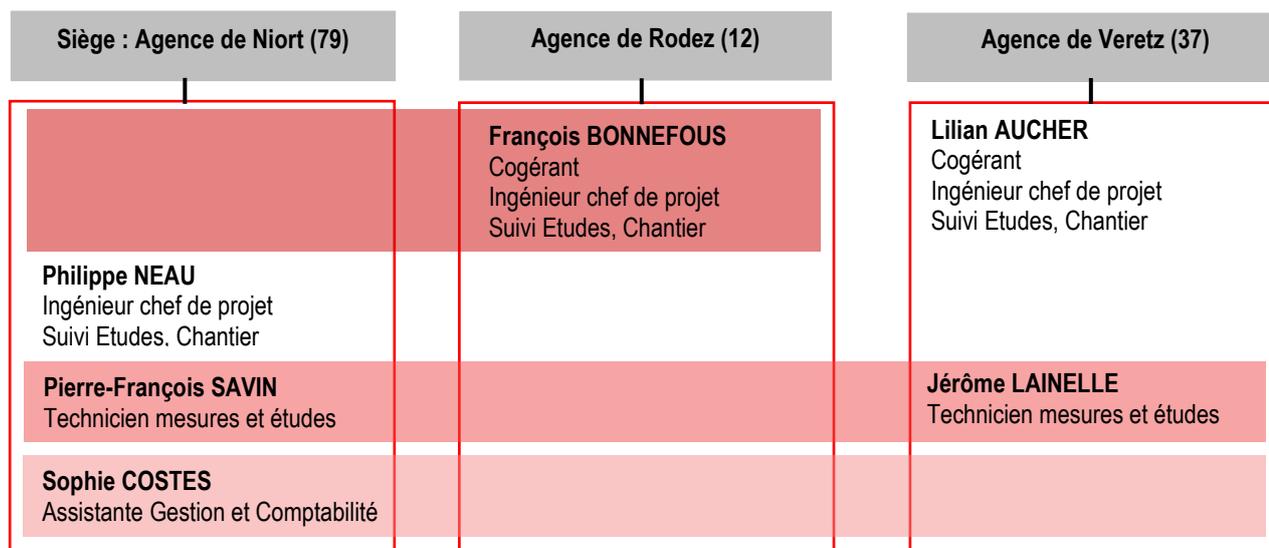
- 2 Ingénieurs acousticiens cogérants, responsables projets
  - Lilian AUCHER : Ingénieur en physique appliquée à l'habitat et au milieu de vie  
Université Paul Sabatier à TOULOUSE – 1996
  - François BONNEFOUS : Ingénieur en physique appliquée à l'habitat et au milieu de vie  
Université Paul Sabatier à TOULOUSE – 1996
- 1 Ingénieur acousticien, chargé étude
  - Philippe NÉAU – Ingénieur CNAM – TOULOUSE – 2004
- 2 Techniciens, mesures et études
  - Jérôme LAINELLE – Licence Electroacoustique et Acoustique Environnementale – IUT ANGOULÊME – 2018
  - Pierre-François SAVIN – Licence Electroacoustique et Acoustique Environnementale – IUT ANGOULÊME – 2017
- 1 Technicienne, assistance administrative et comptabilité
  - Sophie COSTES : DUT Mesures Physiques - IUT de CAEN – 1989

### Organisation fonctionnelle ACOUSTEX (NIORT / VERETZ / RODEZ)

Le suivi des maîtrises d'œuvre en phase étude et en phase chantier est assuré par :

- Monsieur AUCHER pour les projets situés en régions Centre et Est
- Monsieur BONNEFOUS en ce qui concerne les projets situés en région grand Ouest .

Pendant la phase étude, l'assistance au responsable de projet est assurée par un ingénieur acousticien spécialisé en calculs et simulations (logiciels Cadnaa, Catt acoustic, Acoubat, Acous Stiff, Acous Sting).





MARCHES PUBLICS

DC2

**DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL  
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT<sup>1</sup>**

**A - Identification de l'acheteur**

**Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry  
2 rue Blanche Baron  
18100 Vierzon**

**B - Objet de la consultation**

**Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du déménagement de l'IFSI/IFAS de Vierzon**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement****C1 - Cas général**

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresse postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

➤ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*

**ACOUSTEX INGENIERIE**

➤ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

**25 bis rue Alsace Lorraine 79000 Niort**

➤ *Adresse électronique :*

**contact@acoustex.fr**

➤ *Numéros de téléphone et de télécopie :*

**T : 05 49 33 55 24**

➤ *Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :*

**434 220 422 00035**

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

**SARL**

**AUCHER Lilian et BONNEFOUS François - cogérants**

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises](#) (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

Oui

Non

## C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

Type de marché réservé	Type de structure	Éléments permettant la vérification des conditions propres à chaque marché réservé
<b>Marché réservé aux structures de l'insertion par l'activité économique et/ou aux structures du handicap</b> (articles L. 2113-12, L. 2113-13 et L. 2113-14 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Structure d'insertion par l'activité économique ( <a href="#">article L.5132-4</a> du code du travail) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
	<input type="checkbox"/> Entreprise adaptée ( <a href="#">article L. 5213-13</a> du code du travail) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
	<input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide pas le travail ( <a href="#">articles L. 344-2 et s.</a> du code de l'action sociale et des familles) OU structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
<b>Marché réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire</b> (article L. 2113-15 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Entreprise de l'économie sociale et solidaire ( <a href="#">article 1<sup>er</sup></a> de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>

<p><b>Marché réservé pénitentiaire</b> (article L. 2113-13-1 du code de la commande publique)</p>	<p><input type="checkbox"/> Opérateur économique prévoyant d'exécuter le marché dans le cadre d'activités de production de biens et de services réalisés en établissement pénitentiaire</p>	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>
---	---	---

Envoyé en préfecture le 30/04/2025  
 Reçu en préfecture le 30/04/2025  
 Publié le 30/04/2025  
 ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



### C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'article R. 2143-15 du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des articles R. 2343-16 à R. 2343-17 du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :
- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :  
*(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste)*
- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
  - Adresse internet :
  - Renseignements nécessaires pour y accéder :

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'article R. 2143-4 du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.  
*(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé)*

### E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.  
 (En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3)*

**E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :**

**E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :**

**E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :**  
*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)*

- Adresse(s) internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.  
(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4)

### F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	478 488 €	529 415 €	570 133 €
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	Maîtrise d'œuvre : 38%	Maîtrise d'œuvre : 43%	Maîtrise d'œuvre : 60%

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

### F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire)

### F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).

(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public)

### F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)

- Adresse internet : **e-attestations.com / AWS**

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

**SIRET 434 220 422 00035**

## G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

## G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur professionnelle, qu'il peut récapituler ici

Envoyé en préfecture le 30/04/2025  
Reçu en préfecture le 30/04/2025  
Publié le  
ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

### Effectifs moyens sur les 3 dernières années :

	2022	2023	2024
Cadres	3	3	3
Non cadres	3	3	3
Soit global	6	6	6

### Effectif actuel (2025): 6 personnes

#### ➤ 2 Ingénieurs acousticiens cogérants, responsables projets

Lilian AUCHER : Ingéniorat en physique appliquée à l'habitat et au milieu de vie – Université Paul Sabatier à TOULOUSE – 1996

François BONNEFOUS : Ingéniorat en physique appliquée à l'habitat et au milieu de vie – Université Paul Sabatier à TOULOUSE – 1996

#### ➤ 1 Ingénieur acousticien, chargé étude

Philippe NÉAU – Ingénieur CNAM – TOULOUSE – 2004

#### ➤ 2 Techniciens mesures et études

Jérôme LAINELLE : Licence Electroacoustique et Acoustique Environnementale – IUT ANGOULEME – 2018

Pierre-François SAVIN : Licence Electroacoustique et Acoustique Environnementale – IUT ANGOULEME – 2017

#### ➤ 1 Technicienne pôle administratif et comptabilité

Sophie COSTES : DUT Mesures Physiques - IUT de CAEN – 1989

### Moyens techniques :

**Matériel :** 18 sonomètres, 1 chaîne de mesure sonométrique Symphonie 01dB, 1 accéléromètre, 3 enceintes amplifiées, 1 enceinte omnidirectionnelle, 1 machine à chocs normalisés, 2 dosimètres, 1 mât de mesure météo.

**Logiciels :** CADNAA calcul prévisionnel des bruits routiers et industriels, CATT ACOUSTIC modélisation de l'acoustique des salles, ACOUS STIFF prévision des performances acoustiques des parois, ACOUS STING prévision des performances acoustiques des sols, ACOUBAT SOUND prévision de l'isolement acoustique des bâtiments, Tekla BIMsight 1.9.9. Revit Lt 2019 pour BIM niveau 1

**Bureautique/Informatique :** 6 PC Windows 10, 6 ordinateurs portables, 2 imprimantes multifonctions, Serveur Synology, Clé de signature électronique CertEurope

## G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

La cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur (qu'il s'agisse d'un sous-traitant ou d'un autre lien ; s'il s'agit des capacités d'un cotraitant, les renseignements figurent a priori déjà en rubrique F ou G), en application du II de l'article R. 2142-3 du code de la commande publique auquel l'article R. 2342-2 renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Si l'opérateur sur les capacités duquel le candidat s'appuie est un sous-traitant, ces informations sont fournies via le DC4 ou équivalent. Dans les autres cas, un DC2 annexe ou tout document équivalent peut être utilisé. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun

des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade de la candidature

Envoyé en préfecture le 30/04/2025  
Reçu en préfecture le 30/04/2025  
Publié le  
ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



## Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné <sup>2</sup>	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement <sup>3</sup> , adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie <sup>4</sup>

## I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

### I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

#### Nationalité Française

**I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence** (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Fait à Niort, le 12 mars 2025

François BONNEFOUS, cogérant

**ACOUSTEX INGENIERIE**  
25 bis, rue Alsace Lorraine  
79000 NIORT  
Tél. 05 49 33 55 24 - Fax 05 49 33 13 19  
E-mail : contact@acoustex.fr

Date de la dernière mise à jour : 21/11/2023

<sup>2</sup> En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

<sup>3</sup> Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

<sup>4</sup> À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné François BONNEFOUS, agissant en qualité de cogérant de la SARL ACOUSTEX INGENIERIE

### déclare sur l'honneur :

que l'entreprise ACOUSTEX INGENIERIE, dont le siège social est situé au 25bis rue Alsace Lorraine 79000 Niort, inscrite au registre du commerce et des métiers sous le numéro 434 220 422 - RCS Niort

n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique et en conséquence :

n'a pas fait l'objet d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues :

- aux articles [222-34 à 222-40](#), [225-4-1](#), [225-4-7](#), [313-1](#), [313-3](#), [314-1](#), [324-1](#), [324-5](#), [324-6](#), [421-1 à 421-2-4](#), [421-5](#), [432-10](#), [432-11](#), [432-12 à 432-16](#), [433-1](#), [433-2](#), [434-9](#), [434-9-1](#), [435-3](#), [435-4](#), [435-9](#), [435-10](#), [441-1 à 441-7](#), [441-9](#), [445-1 à 445-2-1](#) ou [450-1](#) du code pénal,
- aux articles [1741 à 1743](#), [1746](#) ou [1747](#) du code général des impôts
- ou pour recel de telles infractions, ainsi que pour les infractions équivalentes prévues par la législation d'un autre Etat membre de l'Union européenne.

a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale et a acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles dont la liste est fixée par voie réglementaire

n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.640-1 du Code du commerce ou de faillite personnelle ou d'une interdiction de gérer au sens des articles L. 653-1 à L. 653-8 ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

n'est pas en état de redressement judiciaire au sens de l'article L.631-1 du code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ou justifie d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

n'a pas été sanctionnée pour méconnaissance des obligations prévues aux articles [L. 8221-1](#), [L. 8221-3](#), [L. 8221-5](#), [L. 8231-1](#), [L. 8241-1](#), [L. 8251-1](#) et [L. 8251-2](#) du code du travail ou condamnée au titre de l'article L. 1146-1 du même code ou de l'[article 225-1 du code pénal](#) ;

a, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la procédure de passation du marché, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-1 du code du travail ;

n'a pas été condamnée au titre du [5° de l'article 131-39 du code pénal](#) ou, en cas de personne physique, n'a pas été condamnée à une peine d'exclusion des marchés publics.

est en règle au regard des articles [L. 5212-1 à L. 5212-11](#) du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique ou justifiera des mesures nécessaires pour corriger les manquements énoncés et établir que sa participation à la procédure de passation du marché n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

Le candidat s'engage à informer sans délai l'acheteur de tout changement dans sa situation au cours de la procédure de passation du marché.

Fait à Niort, le 06/02/2025



**ACOUSTEX INGENIERIE**  
25 bis, rue Alsace Lorraine  
79000 NIORT  
Tél. 05 49 33 55 24 - Fax 05 49 33 13 19  
E-mail : [contact@acoustex.fr](mailto:contact@acoustex.fr)

**AGENCE DE NIORT (SIÈGE SOCIAL) :** 25 bis, rue Alsace Lorraine - 79000 NIORT / Tél : 05 49 33 55 24

**AGENCE DE TOURS :** 28 rue Chaude - 37270 VERETZ / Tél : 02 47 20 04 52

**AGENCE DE RODEZ :** Coworking - 1, place Bonnaterra - 12000 RODEZ / Tél : 05 65 68 13 28

E-mail : [contact@acoustex.fr](mailto:contact@acoustex.fr) / [Web:acoustex.fr](http://Web:acoustex.fr)

SARL au capital de 7800 euros - RCS NIORT 434 220 422 - SIRET 434 220 422 00035 - APE 712 B - Banque CIO NIORT - TVA Intracom. : Fr 69434220422



*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 22 janvier 2025

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

*Immatriculation au RCS, numéro* 434 220 422 R.C.S. Niort  
*Date d'immatriculation* 17/01/2001  
*Dénomination ou raison sociale* **ACOUSTEX INGENIERIE**  
*Forme juridique* Société à responsabilité limitée  
*Capital social* 7 800,00 Euros  
*Adresse du siège* 25 B Rue Alsace Lorraine 79000 Niort  
*Activités principales* Bureau d'études acoustiques  
*Durée de la personne morale* Jusqu'au 16/01/2100  
*Date de clôture de l'exercice social* 31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

**Gérant**

*Nom, prénoms* AUCHER Lilian Eric Robert  
*Date et lieu de naissance* Le 11/08/1971 à Neuilly-sur-Seine (92)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* la Pageaisse 37800 Sepmes

**Gérant**

*Nom, prénoms* BONNEFOUS François Max  
*Date et lieu de naissance* Le 24/09/1973 à Rodez (12)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 68 Rue du Château 79180 Chauray

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

*Adresse de l'établissement* 25 B Rue Alsace Lorraine 79000 Niort  
*Activité(s) exercée(s)* Bureau d'études acoustiques  
*Date de commencement d'activité* 23/09/2009  
*Origine du fonds ou de l'activité* Création  
*Mode d'exploitation* Exploitation directe

**IMMATRICULATIONS HORS RESSORT**

R.C.S. Rodez  
R.C.S. Tours

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

## ATTESTATION D'ASSURANCE

# 2025

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

7910017

N° d'identification : **7404214/J/113**  
Une police N° : **7011331/S**

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

N° d'édition d'attestation : **20252005957**

**La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.**

**SARL ACOUSTEX INGENIERIE  
Bureau Etudes Techniques**

**25 B RUE ALSACE LORRAINE  
79000 NIORT  
France**

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://cons-attest-extra.prd.maf.local>) ou en vous rendant sur <https://cons-attest-extra.prd.maf.local> muni de cette clé de sécurité : **8ab27d68**



La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.

*Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n°78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-typées énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.*

### Activités assurées :

- A.M.O.1 Missions d'assistance et/ou de conseil auprès de maîtres d'ouvrage dans la (les) spécialité(s), assurée(s) à l'exclusion de toute mission d'étude technique et/ou de maîtrise d'œuvre
- B.5.3 Missions d'audit acoustique, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation de travaux
- B.7 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les ouvrages relevant de l'acoustique, ou pour la définition des équipements d'isolation acoustique des ouvrages et/ou l'étude des transmissions acoustiques

Fin de liste

Fait à Paris, le 01 janvier 2025

EUROMAF SA

## ATTESTATION D'ASSURANCE

# 2025

N° d'identification : **7404214/J/113**  
N° d'édition d'attestation : **20252005957**

**SARL ACOUSTEX INGENIERIE**  
**Bureau Etudes Techniques**

**25 B RUE ALSACE LORRAINE**  
**79000 NIORT**  
**France**

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://cons-attest-extra.prd.maf.local>) ou en vous rendant sur <https://cons-attest-extra.prd.maf.local> muni de cette clé de sécurité : **8ab27d68**



Paris, le 01 janvier 2025

## ATTESTATION D'ASSURANCE DECENNALE OBLIGATOIRE

**EUROMAF SA** atteste que SARL ACOUSTEX INGENIERIE / SIREN 434220422 – 25 B RUE ALSACE LORRAINE 79000 NIORT France est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° 7011331/S pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Cette police satisfait aux obligations d'assurance édictées par la loi n°78 - 12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

### 1 | PÉRIMÈTRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles ou missions suivantes :  
B.7 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les ouvrages relevant de l'acoustique, ou pour la définition des équipements d'isolation acoustique des ouvrages et/ou l'étude des transmissions acoustiques
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances,
- aux travaux réalisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer,
- aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, hors honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 20 000 000,00 €  
Cette somme est portée à 30 000 000,00 € en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 €.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants : Sans objet

**Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.**

Au-delà de 30 000 000,00 € hors taxes ou de 20 000 000,00 € hors taxes en l'absence de Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent, la garantie peut être étendue par accord exprès entre l'adhérent et l'assureur, après détermination des conditions de la garantie et du tarif.



## ATTESTATION D'ASSURANCE

# 2025

### 2 | ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243 - 1 - 1 du même code. La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.	<b>En Habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
	<b>Hors habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.
	<b>En présence d'un CCRD :</b> Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.	

Pour toute opération d'un coût total de travaux et honoraires supérieur à 15 millions d'euros HT, la souscription d'un Contrat Collectif est vivement recommandée.

### 3 | GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.	3 000 000 € par sinistre
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 01 janvier 2025

  
EUROMAF SA



## ATTESTATION D'ASSURANCE

# 2025

N° d'identification : **7404214/J/113**  
N° d'édition d'attestation : **20252005957**

**SARL ACOUSTEX INGENIERIE**  
**Bureau Etudes Techniques**

**25 B RUE ALSACE LORRAINE**  
**79000 NIORT**  
**France**

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://cons-attest-extra.prd.maf.local>) ou en vous rendant sur <https://cons-attest-extra.prd.maf.local> muni de cette clé de sécurité : **8ab27d68**



Paris, le 01 janvier 2025

## ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE AUTRE QUE DÉCENNALE

**EUROMAF SA** atteste que **SARL ACOUSTEX INGENIERIE / SIREN 434220422 – 25 B RUE ALSACE LORRAINE 79000 NIORT France** est titulaire d'un contrat d'assurance des responsabilités professionnelles des ingénieurs et autres concepteurs de la construction n° 7011331/S garantissant les conséquences pécuniaires des responsabilités spécifiques de sa profession pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce contrat garantit la responsabilité civile professionnelle générale de l'assuré.

La garantie objet de la présente attestation s'applique :

- aux activités professionnelles suivantes :
  - A.M.O.1 Missions d'assistance et/ou de conseil auprès de maîtres d'ouvrage dans la (les) spécialité(s), assurée(s) à l'exclusion de toute mission d'étude technique et/ou de maîtrise d'œuvre
  - B.5.3 Missions d'audit acoustique, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation de travaux
  - B.7 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les ouvrages relevant de l'acoustique, ou pour la définition des équipements d'isolation acoustique des ouvrages et/ou l'étude des transmissions acoustiques
- aux chantiers réalisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer,
- aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, hors honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 20 000 000,00 €.  
Cette somme est portée à 30 000 000,00 € en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 €.

**Au-delà de l'une des limites qui conditionnent l'application du contrat, l'assuré doit se rapprocher de son assureur.**

Au-delà de 30 000 000,00 € hors taxes ou de 20 000 000,00 € hors taxes en l'absence de Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'assuré, la garantie peut être étendue par accord exprès entre l'assuré et l'assureur, après détermination des conditions de la garantie et du tarif.

La garantie est accordée sur base réclamation.



## ATTESTATION D'ASSURANCE

## 2025

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

### Valeur au samedi 30 juin 2007

Garantie des dommages consécutifs aux dommages définis aux articles 1792 et 1792-2 du code civil et garantie des dommages relevant des autres responsabilités professionnelles	Montant de la garantie par sinistre	Montant de la garantie par année d'assurance
. Dommages corporels	4 500 000,00 €	13 500 000,00 €
- Dont dommages corporels résultant d'une exposition à l'amiante	117 801,92 €	353 405,76 €
. Dommages matériels et immatériels	1 750 000,00 €	5 250 000,00 €
- Dont dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 €	1 500 000,00 €
. Dommages aux éléments d'équipement à usage professionnel (article 1792-7 du Code Civil)	500 000,00 €	1 500 000,00 €

► Le montant total de la garantie ne peut excéder 4 750 000,00 € **par sinistre, tous dommages confondus**

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 01 janvier 2025

  
EUROMAF SA

## CHIFFRE D'AFFAIRES DES TROIS DERNIERES ANNEES

Je soussigné **François BONNEFOUS**, habilité à engager l'entreprise **ACOUSTEX  
INGENIERIE**, située au 25bis rue Alsace Lorraine à Niort 79000 - SIRET : 434 220  
422 00035  
, en tant que **co-gérant**.

### ATTESTE QUE

Le chiffre d'affaires de la société a été de :

ANNEE	CA GLOBAL	Part du chiffre d'affaires concernant travaux objet du marché
2021	478 488 € HT	38%
2022	529 415 € HT	43%
2023	570 133 € HT	60%

Pour valoir et servir ce que de droit

Fait à Niort, le 22/07/2024



**ACOUSTEX INGENIERIE**

25 bis, rue Alsace Lorraine  
79000 NIORT

Tél. 05 49 33 55 24 - Fax 05 49 33 13 19

E-mail : [contact@acoustex.fr](mailto:contact@acoustex.fr)

**AGENCE DE NIORT (SIÈGE SOCIAL) :** 25 bis, rue Alsace Lorraine - 79000 NIORT / Tél : 05 49 33 55 24

**AGENCE DE TOURS :** 28 rue Chaude - 37270 VERETZ / Tél : 02 47 20 04 52

**AGENCE DE RODEZ :** Coworking - 1, place Bonnaterra - 12000 RODEZ / Tél : 05 65 68 13 28

E-mail : [contact@acoustex.fr](mailto:contact@acoustex.fr) / **Web : [acoustex.fr](http://acoustex.fr)**

SARL au capital de 7800 euros - RCS NIORT 434 220 422 - SIRET 434 220 422 00035 - APE 712 B - Banque OIO NIORT - TVA Intracom. : Fr 69434220422



**OPQIBi**  
L'INGÉNIEUR QUALIFIÉ

CE CERTIFICAT  
N° 11 04 2284

## MOYENS TECHNIQUES

### Matériel de mesure

- 18 sonomètres intégrateurs homologués classe 1
- 1 chaîne de mesure sonométrique SYMPHONIE 01dB
- 1 accéléromètre
- 3 enceintes amplifiées type JBL EON, 1 enceinte omnidirectionnelle de marque 01dB
- 1 machine à chocs normalisés
- 2 dosimètres SIE 95 01dB homologués classe 2
- 1 mât de mesure météorologique équipé d'un anémographe ZEPHYRE, hauteur 10m

### Logiciels professionnels

- dBBA132, dBTRAIT32, dBTRIG32, dBFA 32, dBLexD de marque 01dB-Stell dépouillement et traitement des mesures
- CADNAA (DATAKUSTIK/01dB) calcul prévisionnel des bruits routiers et industriels (environnement)
- CATT ACOUSTIC (EUPHONIA) modélisation de l'acoustique des salles
- ACOUS STIFF® (GAMBA) prévision des performances acoustiques des parois
- ACOUS STING® (GAMBA) prévision des performances acoustiques des sols
- ACOUBAT SOUND (CSTB) prévision de l'isolement acoustique des bâtiments
- Tekla BIMsight 1.9.9 – REVIT LT 2019 – BIM Niveau 1 : 2D – 2,5D Mode collaboratif avec architectes
- AUTOCAD LT 2009, SKETCHUP logiciels de dessin

### Matériel informatique/bureautique

- 6 PC Windows 10 + 6 ordinateurs portables
- Serveur Synology
- 2 imprimantes multifonctions (copieur, scanner)
- Clé de signature électronique CERTEUROPE
- 3 agences situées à  
Niort : Siège, service technique, administratif et comptable  
Veretz, et Rodez : Services techniques

## Déclaration des effectifs

Je soussigné, **François BONNEFOUS**, agissant en qualité de cogérant de la **SARL ACOUSTEX INGENIERIE**, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro **434 220 422**, et dont le siège social est situé au **25 bis rue Alsace Lorraine à NIORT 79000**

atteste que la distribution du personnel de la SARL ACOUSTEX INGENIERIE actuelle et sur les 3 dernières années est la suivante :

### EFFECTIFS MOYENS DES TROIS DERNIERES ANNEES

	Moyenne 2022	Moyenne 2023	Moyenne 2024	Actuelle
Cadres	3	3	3	3
Non cadres	3	3	3	3
Soit global	6	6	6	6

La composition actuelle de l'équipe est la suivante :

#### 2 Ingénieurs acousticiens cogérants, responsables projets

Lilian AUCHER : Ingéniorat en physique appliquée à l'habitat et au milieu de vie – Université Paul Sabatier à TOULOUSE – 1996

François BONNEFOUS : Ingéniorat en physique appliquée à l'habitat et au milieu de vie – Université Paul Sabatier à TOULOUSE – 1996

#### 1 Ingénieur acousticien, chargé études

Philippe NÉAU : Ingénieur CNAM – TOULOUSE – 2004

#### 2 Techniciens mesures et études

Jérôme LAINELLE : Licence Electroacoustique et Acoustique Environnementale – IUT d'Angoulême – 2018

Pierre-François SAVIN : Licence Electroacoustique et Acoustique Environnementale – IUT d'Angoulême - 2017

#### 1 Technicienne assistante technique et administrative

Sophie COSTES : DUT Mesures Physiques - IUT de CAEN – 1989

Niort, le 08 janvier 2025

François BONNEFOUS, cogérant

**ACOUSTEX INGENIERIE**  
25 bis, rue Alsace Lorraine  
79000 NIORT  
Tél. 05 49 33 55 24 - Fax 05 49 33 13 19  
E-mail : contact@acoustex.fr



**AGENCE DE NIORT (SIÈGE SOCIAL) :** 25 bis, rue Alsace Lorraine - 79000 NIORT / Tél : 05 49 33 55 24

**AGENCE DE TOURS :** 28 rue Chaude - 37270 VERETZ / Tél : 02 47 20 04 52

**AGENCE DE RODEZ :** Coworking – 1, place Bonnaterrre – 12000 RODEZ / Tél : 05 65 68 13 28

E-mail : contact@acoustex.fr / Web : acoustex.fr

SARL au capital de 7000 euros - RCS NIORT 434 220 422 - SIRET 434 220 422 00035 - APE 712 B - Banque CIO NIORT - TVA Intracom. : Fr 69434220422

## EXPERT ACOUSTIQUE

Ingénieur acousticien - Cogérant de la SARL ACOUSTEX INGENIERIE

Rattachement à l'Agence de Tours : 28 rue Chaude 37270 Véretz



**Lilian AUCHER**

**Ingénieur – Gérant de  
Acoustex Ingénierie**

**Depuis  
2001**

**ACOUSTEX INGENIERIE, France**

Gérant

**Maîtrise d'œuvre bâtiment**

*Etablissements scolaires*

Collèges : La Neustrie à Bouguenais, Héric, Maurice Genevoix à Romorantin, St Nazaire ; Lycées : Les Bourdonnières à Nantes, M. de Valois et J. Rostand à Angoulême ; Universités : Pôle XLIM et campus La borie à Limoges, complexe Universitaire de Poitiers, centre de formation A400M base aérienne 123 Orléans Bricy, Ecole de commerce ESCEM à Tours,

*Ecoles de musique :*

Conservatoire de Rochefort, Conservatoire des Sables d'Olonnes, Conservatoire La Manu à Châtellerauld, Ecole de musique de Saumur

*Salles multifonctions :*

Salle des fêtes de Châtellerauld, Château de Chameralles, Nieul sur Mer, Soings en Sologne, St Just le Martel, Plaudren, Montaigu, Bouvron, Villiers sur Loir, Isle

*Salles de sports :* Plaudren, collège Savary de Mauléon aux Sables d'Olonne, Selles sur Cher, Chitenay, Blois, Carbon Blanc

*Piscines, patinoires :*

Centre aquatique Les Antilles de Jonzac, piscine des Angles, patinoire de Chambéry

*Equipements culturels :*

Cinéma à Garat, Espace socio culturel de la grange rouge à Montbazou, Musée de la résistance et de la déportation à Limoges, théâtre de Bellac, Salle de spectacle de Bouvron, complexe Bocapole à Bressuire, musée du Grand Pressigny

*Hôpitaux :*

Pôle urgences et thorax à Tulle, CH Jacques Cœur à Bourges, Pharmacie CHU Poitiers

[lilian.aucher@acoustex.fr](mailto:lilian.aucher@acoustex.fr)

06 75 02 81 36

**Date de naissance**

11 août 1971

**Nationalité**

Français

**Langues**

Français, Anglais

**Secteur d'expertise -  
Acoustique**

- Bâtiment

- Environnement

- Industrie

**Formations et diplômes**

1996 Ingénieur en Physique Appliquée à l'Habitat et au Milieu de Vie, Université P. Sabatier, Toulouse

1993 DUT Mesures Physiques, option « Techniques instrumentales » IUT Mesures physiques, Toulouse+

### **Immobilier d'entreprise**

#### *Bureaux :*

Conseil Général de Charente Maritime, Pôle service et centre de Gestion MACIF à Niort, Bâtiment arrêt de tranche à St Laurent les eaux, Bureaux modulaires Paris-Orly, Siège du Crédit Mutuel à Orléans, Siège EIC à Vendôme

Usines : Nouvelle usine Guerlain à Chartres, nouvelle usine Safran à Commercy, Usine Caillau à Romorantin, usine de production de pales d'éoliennes offshore à Cherbourg

### **Environnement**

#### *Parcs éoliens :*

Plus de 150 études de projets depuis 2003.

#### *Sports mécaniques :*

Virage du tertre rouge du circuit des 24 heures au Mans, piste de karting Alain Prost au Mans, Circuit Maison Blanche au Mans, Pôle des sports mécaniques du Centre à Saint Maur

#### *Urbanisme, ZAC, centres commerciaux :*

Centre commercial l'Atoll à Beaucozé, pôles d'échange multimodaux à Rennes, Brive, Morlaix, Périgueux, ZAC quartier Sud à Joué les Tours, ZAC Aragon à Villejuif, requalification du quartier de la poste à La Roche sur Yon, des casernes Beaumont et Chauveau à Tours, projet Arena à Orléans, village des marques à Villefontaine, téléphérique de Brest...

#### *Environnement industries :*

Usine Kronofrance à Sully sur Loire, usine Heuliez à Cerizay, usine Michelin à Joué les Tours...

1997-2001 Cabinet Le Hasif – Acoustex, France  
Chargé d'affaires

## Attestation de diplôme

Je soussigné, **Lilian AUCHER**, agissant en qualité de cogérant de la **SARL ACOUSTEX INGENIERIE**, 25 bis, rue Alsace Lorraine 79000 NIORT

Certifie avoir obtenu le diplôme d'Ingénieur en Physique Appliquée à l'Habitat et au Milieu de Vie en 1996 à l'Université Paul Sabatier de Toulouse (33)

Niort, le 27 juin 2022

Lilian AUCHER, cogérant



**EXPERT ACOUSTIQUE****François BONNEFOUS**

Ingénieur acousticien - Cogérant de la SARL ACOUSTEX INGENIERIE

Rattachement à l'Agence de Rodez : Coworking – 1 place Bonnaterre  
12000 Rodez**Ingénieur – Gérant de Acoustex  
Ingénierie****Depuis  
2001****ACOUSTEX INGENIERIE, France**

Gérant

**Maîtrise d'œuvre bâtiment***Etablissements scolaires*

Groupes scolaires : Bruges, Fontenay-le-Comte, Niort, Saint Mischel, Gensac La Pallue, Vouillé, Saint Vincent de Paul, Nieul sur l'Autize, Meursac, Marsais ; Collèges : Henri Martineau à Coulonges sur l'Autize, René Couzinet à Chantonay ; Maison des Compagnons du Devoir à La Rochelle

*Pôles petite enfance :*

Briare, Rochefort sur Mer ; centre intergénérationnel Le Vill'Âges Dompierre sur Mer ; Centre de loisirs Jarnac ; crèches : Niort, Sainte Marie de Ré, La Tranche sur Mer, Parc de la Cloche Orly

*Salles de concerts et spectacles :*

Musiques Actuelles Quai M à La Roche-sur-Yon, Confort Moderne à Poitiers, Musiques Actuelles La Sirène à La Rochelle, La Coursive à La Rochelle

*Salles polyvalentes :*

Sainte Marie de Ré, Saint Médard d'Aunis, Janzé

*Equipements sportifs :*

Fernand Beauvils à Saint-Lô, Saint-Aubin d'Aubigné, Le Pellerin, Savenay, Neuville de Poitou, Orvault, ; Piscine Bayeux, La Ramée

*Pôles culturels :*

Talence, Saint Denis La Chevasse, Aubigny-les-Clouzeaux

*Logements :*

*Le Foyer : 83 logements et 1000m<sup>2</sup> de locaux associatifs à Royan ; NOALIS : 36 lgts Gond Pontouvre ; 3F Immobilière Atlantic Aménagement : 37+47 lgts Saint Xandre, 63 lgts Saint Martin de Ré, 25 lgts Le Château à Puilboreau ; Eriila : 45 lgts castrum à Chatellaillon plage ; Oph cda de La Rochelle : 54 lgts Parc Bas Carbonne Lagord, 32 lgts Dompierre sur Mer, 10 lgts Les treuils Angoulins sur Mer, 17 lgts Saint Xandre, 39 lgts Sainte Soulle, 17 lgts Le Pertuis, 33 lgts St Eloi, 100 lgts Le Mess La Rochelle ; Habitat Sud Deux Sèvres : réhab 242 lgts Immeubles Pontreau ; Habitat 17 : 55 lgts Royan ; Quai aux vivres création de 249 lgts dans un corps de bâtiments classés à Rochefort*

[francois.bonnefousr@acoustex.fr](mailto:francois.bonnefousr@acoustex.fr)

06 08 89 65 63

**Date de naissance**

24 septembre 1973

**Nationalité**

Français

**Langues**

Français, Anglais

**Secteur d'expertise -  
Acoustique**

- Bâtiment

- Environnement

- Industrie

**Formations et diplômes**

1996 Ingénieur en Physique Appliquée à l'Habitat et au Milieu de Vie, Université P. Sabatier, Toulouse

1993 DUT Mesures Physiques, option « Techniques instrumentales » IUT Mesures physiques, Toulouse

*Bureaux :*

Communauté de communes de l'île d'Oléron, Hôtel de ville des Sables d'Olonne,

Centre d'incendie et de secours de La Rochelle Lagord, de Courçon ; Gendarmerie de Beauvoir sur Niort

*EHPAD :*

Résidence 4 vents Dompierre sur Mer, Aquitania à Saintes, résidence à Bourg des Comptes

**Immobilier d'entreprise**

Usines : Leach International à Niort, Bâtiment bord de chaîne Alstom Aytré ; Carrière : Mousset Migné Montréverd

**Réseaux aérauliques :**

MAAF Bâtiment Odyssée, MUTAVIE Niort, Maison de l'enfance Rochefort, MACIF Pôle Services

**Environnement**

*Installations techniques :*

Carrefour Market Les Sables d'Olonne, MAAF Chauray, IMA Niort, CH de Niort, Super U Eysines

*ICPE :*

*Sites industriels : Hennessy, Millet, Bosch, Heuliez ; Carrières : Kleber Moreau, Merceron, Mousset, Roy, PRB, Lafarge Granulats, Cemex ; Centres de tri : Veolia, Trivalis, Sita ; Stations d'épuration ; Centrale de production d'énergie de Poitiers*

*Parcs éoliens :*

Plus de 150 études de projets depuis 2003.

1999-2001 Cabinet Le Hasif – Acoustex, France  
Chargé d'affaires



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche.  
ACADÉMIE DE TOULOUSE

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER  
TOULOUSE III

## ATTESTATION

### DIPLÔME D'UNIVERSITÉ D'INGÉNIORAT

Le Secrétaire Général de l'Université Paul Sabatier, soussigné, certifie que :

MONSIEUR BONNEFOUS FRANCOIS

Né(e) le 24/ 09 /73 à RODEZ NO INE 0609K000QJ9  
a obtenu devant ladite Université le :

### DIPLÔME D'UNIVERSITÉ D'INGÉNIORAT

en : PHYSIQUE DE L'HABITAT

Session : PREMIERE SESSION 1996

Mention : BIEN

Fait à Toulouse, le 24 SEPTEMBRE 1996

*Sous aucun prétexte, il ne peut être délivré de duplicata de la présente attestation.  
Il appartient à l'intéressé d'en établir une ou plusieurs copies  
qu'il fait certifier conformes à l'original.*

Le Secrétaire Général  
de l'Université  


# Certificat de Qualification N° 11

104, rue Réaumur  
75002 PARIS  
Tél. : 01 55 34 96 30  
Email : [opqibi@opqibi.com](mailto:opqibi@opqibi.com)  
Site web : [www.opqibi.com](http://www.opqibi.com)

Période du : **01/02/2025 au 01/02/2026**

Nom ou dénomination : **ACOUSTEX INGENIERIE**  
Adresse : **25 B ue Alsace Lorraine**

Code postal, ville : **79000 NIORT**  
Téléphone : **0549335524**  
Télécopie :

Forme juridique : **SARL**  
Registre du commerce : **434220422 NIORT**  
Capital social en € : **7 800**  
Apparetement : **NEANT**

E-mail : **contact@acoustex.fr**  
Site internet : **www.acoustex.fr**  
N° siren : **434220422**  
N° siret : **434220422 00035**  
Code NAF : **7112B**  
Assurance(s) : **LLOYD'S - LIBERTY**

Chiffre d'affaires Total H.T. pour 2023 en K€ :  
Chiffre d'affaires Ingénierie H.T. pour 2023 en K€ :  
Effectifs permanents déclarés pour 2023 :  
Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la structure :  
**Monsieur AUCHER Lilian**  
**Monsieur BONNEFOUS François**

**570**  
**570**  
**6**  
Fonction :  
**Co-gérant**  
**Co-gérant**

**Qualification(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBI**  
**valable(s) jusqu'au : 01/02/2027**  
*(Sous réserve des contrôles annuels effectués par l'Organisme)*

## Acoustique

Date d'effet

<b>1601</b> Étude en acoustique	01/02/2023
<b>1604</b> Ingénierie en acoustique du bâtiment	01/02/2023
<b>1605</b> Ingénierie en acoustique d'environnement	01/02/2023

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBI

Le Président de l'OPQIBI

**OPQIBi**  
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE  
104 rue Réaumur  
75002 PARIS  
☎ 01 55 34 96 30 - 📠 01 42 36 51 90



Patrick Berger

**Liste des agences**  
couvertes par les qualifications  
et/ou qualifications probatoires  
détenues par :

**ACOUSTEX INGENIERIE**

25 B ue Alsace Lorraine  
79000 NIORT

Dénomination	SIRET	Adresse	CP	Ville
▶ ACOUSTEX INGENIERIE	43422042200050	route de la Capelle Viaur	12450	FLAVIN
▶ ACOUSTEX INGENIERIE	43422042200043	28 rue Chaude	37270	VERETZ

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBI

Le Président de l'OPQIBI



Patrick Berger

**BUREAU D'ETUDES ACOUSTIQUES**

25 bis rue Alsace Lorraine 79000 NIORT Tél.: 05 49 33 55 24

28 rue Chaude 37270 VERETZ Tél.: 02 47 20 04 52

e.mail : contact@acoustex.fr

web : www.acoustex.fr

**REFERENCES :**

Restructuration et extension des centres de formation IFSI et IFAS à Saintes		Maître d'œuvre co-traitant , mission base ESQ à AOR		
SAINTES	17	Surface 1100m <sup>2</sup> N 400 m <sup>2</sup> R 700 m <sup>2</sup>		
Maître d'ouvrage Groupe Hospitalier de SAINTES		Montant H.T 1,5 M€		
Maître d'œuvre Atelier d'Architecture BPG et Associés		Etudes - Réalisation 2023 - Etude en cours		
CONSTRUCTION PÔLE TONNELLERIE DU CFA		Maître d'œuvre co-traitant - Missions APS APD PRO DET AOR		
COGNAC		16	Démarche HQE Bâtiment biosourcé  Surface 1 358 m <sup>2</sup>	Ateliers Salles enseign Accueil Bureaux Vestiaires Stockage Manutention
Maître d'ouvrage Région Nouvelle Aquitaine		Montant H.T 3 600 000 €		
Maître d'œuvre Architecte BPG & Associés		Etude et Réalisation 2023 - Livraison 2026		
CONSTRUCTION CUISINE CENTRALE		Maître d'œuvre co-traitant , Missions ESQ APS APD PRO ACT VISA DET AOR		
TOURS		37	Surface SU 2 676 m <sup>2</sup>	9000 repas /jours  
Maître d'ouvrage Ville de Tours		Montant H.T 10 430 000 €		
Maître d'œuvre BPA Architecture		Etudes - Réalisation 2022 - en cours		
RESTRUCTURATION CFA BAT I, J, K LYCEE ANGERS LE FRESNE		Maître d'œuvre co-traitant , missions DIAG, APS, APD, PRO, AOR		
SAINTE GEMMES SUR LOIRE		49	Surface : 2000 m <sup>2</sup>	
Maître d'ouvrage Région des Pays de la Loire		Montant H.T 2 700 000 €		
Maître d'œuvre Ivars & Ballet Architectes / Eco		Etudes - Réalisation 2022 - Livraison 2024		

**BUREAU D'ETUDES ACOUSTIQUES**

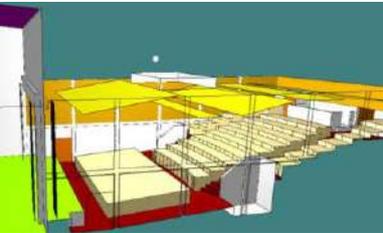
25 bis rue Alsace Lorraine 79000 NIORT Tél.: 05 49 33 55 24

28 rue Chaude 37270 VERETZ Tél.: 02 47 20 04 52

e.mail : contact@acoustex.fr

web : www.acoustex.fr

**REFERENCES GENERALES**

CONSTRUCTION IMMEUBLE TERTIAIRE CAMPUS ECOLE DE COMMERCE ECEM- EXCELIA ZAC QUARTIER DES DEUX LIONS		Maître d'œuvre sous-traitant - Mission APD, PRO, ACT, VISA, DET ,		
		Certification Bâtiment Energie Environnement	Bâtiment ossature bois / isolation paille amphi 200 places	
TOURS	37	Surface utile 5500 m <sup>2</sup>	espace coworking salles de cours connectées	
Maître d'ouvrage LA SET		Montant H.T 11 M€		
Maître d'œuvre MU Architecture		Etude et Réalisation 2020 - Livraison 2025		
EXTENSION RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE GEORGES LEYGUES		Maître d'œuvre co-traitant - Missions APS APD PRO EXE VISA DET AOR		
			Conception réalisation Extension à 6 classes maternelles / 14 classes élémentaires Restaurant scolaire, crèche 28 places, salle polyvalente	
PESSAC	33	Surface 4 640 m <sup>2</sup> Neuf:2730 + Réh :1910		
Maître d'ouvrage Ville de Pessac		Montant H.T 13 326 000 €		
Maître d'œuvre DUNE Construction/Compagnie d'Architecture		Etude et Réalisation 2023 - Livraison 2025		
REHABILITATION RENOVATION ENERGETIQUE THEATRE "LE MARAIS"		Maître d'œuvre co-traitant mission ESQ/DIAG APS APD PRO DET AOR		
		279 places		 
CHALLANS	85	Surface 700 m <sup>2</sup>		
Maître d'ouvrage Commune de Challans		Montant HT 1,652 M€		
Maître d'œuvre SET Architectes		Etudes et réalisation 2021 - 2024		
AMENAGEMENT POLE NUMERIQUE DANS BAT B3 ANCIENNE USINE CASE		Maître d'œuvre co-traitant , missions APS, APD, PRO, EXE, DET, AOR		
			Salles de cours Amphithéâtres Salles coworking Ateliers Espaces détente Locaux administratifs Locaux techniques	
VIERZON	18	Surface 2000 m <sup>2</sup>		
Maître d'ouvrage Communauté de com. Vierzon Sologne Berry		Montant H.T 3,5 M€		
Maître d'œuvre Atelier Carré d'Arche		Etudes - Réalisation 2020 - Livraison 2023		
REHABILITATION DU GYMNASE MOUSSA TRAORE		Maître d'œuvre sous-traitant missions APS APD PRO VISA AOR		
		BBC Effinergie Rénovation / E3C2	Pôle multisports - Salle gymnastique création gradins	
BLOIS	41	Surface utile 2 400 m <sup>2</sup>		
Maître d'ouvrage Ville de Blois		Montant H.T 4,25 M€		
Maître d'œuvre M. Lehmann ARCOS Architecture		Etudes et réalisation 2020 - 2023		

**BUREAU D'ETUDES ACOUSTIQUES**

25 bis rue Alsace Lorraine 79000 NIORT Tél.: 05 49 33 55 24

28 rue Chaude 37270 VERETZ Tél.: 02 47 20 04 52

e.mail : contact@acoustex.fr

web : www.acoustex.fr

**REFERENCES GENERALES**

RESTRUCTURATION EHPAD GRAND MAIL		Maître d'œuvre co-traitant , missions DIAG, AVP,PRO DCE, AOR		
AMBOISE	37	Surface 3 824 m <sup>2</sup>		
<i>Maître d'ouvrage</i> GHT Touraine VDL / CHIC d'Amboise <i>Maître d'œuvre</i> Ivars & Ballet Architectes		<i>Montant H.T</i> 6 000 000 € <i>Etudes - Réalisation</i> 2020 - 2023		
CONCEPTION REALISATION DU GROUPE SCOLAIRE FRIDA KAHLO		Maître d'œuvre co-traitant , missions ESQ APS APD PRO VISA AOR		
BRUGES	33	Surface 2800 m <sup>2</sup>	15 classes maternelles et élémentaires Restaurant scolaire Accueil périscolaire Construction bois	
<i>Maître d'ouvrage</i> Ville de Bruges <i>Maître d'œuvre</i> Charpente Cenomane / Compagnie d'Architecture		<i>Montant H.T</i> 10 399 168 € <i>Etudes - Réalisation</i> 2019 - 2022		
CONSTRUCTION 54 LOGEMENTS "ALMA TERRA" PARC BAS CARBONE		Maître d'œuvre co-traitant		
LAGORD	17	Surface planchers 3 694 m <sup>2</sup>	Label E+C- Niveau E3C2 Certif NE Habitat HQE	
<i>Maître d'ouvrage</i> OPH CDA LA ROCHELLE <i>Maître d'œuvre</i> COINTET & Associés Architecte		<i>Montant H.T</i> 5,064 M€ <i>Etudes - Réalisation</i> 2018 - 2022		
RESTRUCTURATION EXTENSION DU COLLEGE "BERNARD DE FONTENELLE"		Maître d'œuvre co-traitant , missions APS APD PRO		
SAVIGNE SUR LATHAN	37	Surface 2785 m <sup>2</sup> dont N 1414m <sup>2</sup> R 1371m <sup>2</sup>	Capacité : 480 collégiens  Cible 09 TP	
<i>Maître d'ouvrage</i> Département Indre et loire <i>Maître d'œuvre</i> Ivars & Ballet Architectes		<i>Montant H.T</i> 3 700 000 € <i>Etudes - Réalisation</i> 2020 - Livraison 2022		
CONSTRUCTION SALLE MUSIQUE ACTUELLE		Maître d'œuvre co-traitant missions ESQ APS APD PRO VISA DET AOR EXE		
LA ROCHE SUR YON	85	Surface 2200 m <sup>2</sup>	Salle concert 800 places Club 200 places 5 studios de répétition	
<i>Maître d'ouvrage</i> La Roche sur Yon Agglomération <i>Maître d'œuvre</i> Clhoé BODART - CONSTRUIRE		<i>Montant HT</i> 5 300 000 € <i>Avancement</i> 2018 - 2022		

## DECLARATION DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE

### Article 1<sup>er</sup> : Arrêté du 28/08/2006

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> du 28 août 2006 « les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinaires ou, à défaut, une déclaration, de l'opérateur économique ».

Je soussigné, **Monsieur François BONNEFOUS**, agissant en tant que cogérant de la société **ACOUSTEX INGENIERIE**, dont le siège social est au 25 bis rue Alsace Lorraine 79000 Niort

atteste sur l'honneur:

- Que les références présentées à l'appui de notre candidature sont bien celles d'opérations réalisées par **ACOUSTEX INGENIERIE, en qualité de Bet Acoustique** en cotraitance avec des confrères et des bureaux d'études pour des maîtrise d'oeuvre, pour des maîtres d'ouvrage publics et privés ou dans le cadre de contrats spécifiques (conception réalisation, ...);
- de la bonne exécution des opérations présentées en références, qu'elles sont ou ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin.
- disposer des capacités économiques, humains et matériels pour l'exécution des prestations.

Déclaration établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Niort, 25/02/2025  
M. BONNEFOUS François  
Acousticien Co-gérant



**ACOUSTEX INGENIERIE**  
25 bis, rue Alsace Lorraine  
79000 NIORT  
Tél. 05 49 33 55 24 - Fax 05 49 33 13 19  
E-mail : contact@acoustex.fr

## Habilitation mandataire

Objet du marché :

**Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du déménagement de l'IFS/IFAS de Vierzon**

Maître d'ouvrage :

**Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry**  
**2 rue Blanche Baron**  
**18100 Vierzon**

Je soussigné, François BONNEFOUS, cogérant de la SARL ACOUSTEX INGENIERIE dont le Siège Social est situé 25 bis rue Alsace Lorraine 79 000 NIORT, immatriculé au Répertoire National des Entreprises et de leurs Etablissements sous le numéro 434 220 422,

Donne pouvoir à Monsieur Donatien SENLY - 'Atelier d'Architecture CARRE D'ARCHE, en sa qualité de mandataire de l'équipe, aux fins de signer en mes lieu et place, tous les documents relatifs aux dossiers de candidature et d'offre concernant le marché en objet.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Niort, le 12 mars 2025  
François BONNEFOUS



**ACOUSTEX INGENIERIE**  
25 bis, rue Alsace Lorraine  
79000 NIORT  
Tél. 05 49 33 55 24 - Fax 05 49 33 13 19  
E-mail : [contact@acoustex.fr](mailto:contact@acoustex.fr)

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES INDUSTRIELLES ET**

**THERMIQUES**

**S<sup>2</sup>LOW**

**S.E.I.Th.**



Rue Jean Monnet  
Z.A.C. Le César  
18570 LE SUBDRAY

Tel: 02 48 23 22 33  
Fax: 02 48 23 22 30

Email: [seith@seith.fr](mailto:seith@seith.fr)  
URL: [www.seith.fr](http://www.seith.fr)

**S.E.I.Th.**

**PRESENTATION**



Rue Jean Monnet  
Z.A.C. Le César  
18570 LE SUBDRAY

Tel: 02 48 23 22 33  
Fax: 02 48 23 22 30

Email: [seith@seith.fr](mailto:seith@seith.fr)  
URL: [www.seith.fr](http://www.seith.fr)

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### FORME JURIDIQUE

Société créée en 1984  
S.A.S : Capital 250 000 €  
Siret 331 180 067 000 26.  
Code APE 7112.B.  
Bureaux installés dans des locaux de 420 m<sup>2</sup> construits par une SCI créée à cet effet.

### ACTIVITE GENIE CLIMATIQUE

Climatisation  
Chauffage  
Traitement d'air  
Ventilation—Désenfumage  
Fluides industriels  
Fluides médicaux  
Plomberie

### ACTIVITE GENIE ELECTRIQUE

Electricité moyenne et basse tension  
Courants faibles—Système de Sécurité Incendie, Réseaux V.D.I., Intrusion, Sonorisation....

### ACTIVITE ENERGIES RENOUVELABLES

Solaire thermique  
Solaire photovoltaïque  
Biomasse  
Géothermie

### ACTIVITES ANNEXES

Simulations thermiques dynamiques  
Equippedement de cuisines collectives  
Froid industriel  
Coordination système de Sécurité Incendie (S.S.I.)  
Assistance Maître d'ouvrage : consultation et suivi exploitation des installations de génie climatique  
Plans D.A.O.

# MOYENS S.E.I.Th

## MOYENS HUMAINS 10 PERSONNES

### 1 Président

Thermicien : Michel DURAND

### 5 Cadres chargés d'affaires thermiciens

Patrick ROUBINET, Jérôme TERRAND, Benjamin PERETON, Cyril LORNAGE ,  
Romain JACQUET

### 3 Cadres chargés d'affaires électriciens

Frédéric PASCO, Renaud JOLIVAT, Olivier DELHOMME

### 1 Assistante administrative

Sylvie DAUGERON

## MOYENS MATÉRIELS

### Moyens techniques pour les relevés, mesures et essais

Ampèremètre METRIX

Appareil de mesure multifonctions TESTO (température, vitesse d'air...)

Caméra thermique TESTO 871

Enregistreur de température TESTO 174T

Enregistreur de température/hygrométrie TESTO 174H

Mètre laser HILTI

Luxmètre GOSSEN

Sonomètre TESTO

Thermomètre infrarouge

Ordinateur portable, tablette

### Moyens matériels de bureau

Postes informatiques : 12u

Traceur couleur jet d'encre tous formats : 1u

Traceur-scanner noir et blanc et couleur laser tous formats : 1u

Photocopieur-imprimante-scanners A4-A3

### Logiciels informatiques

Logiciels bureautiques :

Office 365, acrobat, word, excel, access, powerpoint, publisher, outlook...

### Logiciels de dessin :

Logiciel CAO/DAO compatible BIM : REVIT + MEP

Logiciel DAO : Autocad

Logiciel CAO/DAO : STABICAD (dimensionnement et plans fluides, réseaux, gaines...)

Logiciel CAO/DAO : Caneco. (conception et schémas électriques)

**Logiciels de calculs réglementaires**

Calculs thermiques réglementaires 2012 : Perrenoud U22 compatible BIM

1 logiciel de calcul réglementaire thermique et réglementaire : THCE.EX PERRENOUD

1 logiciel de DPE : 3 CL et PERRENOUD

Calcul RT rénovation : Perrenoud U48

**Logiciels de calculs thermiques :**

Calculs déperditions Norme EN 12831 : Perrenoud U2

Bilan de consommation : Perrenoud U5

Charges conditionnement d'air : Perrenoud U11-U12

Réseaux gaz : Perrenoud U16

Réseaux air comprimé : Perrenoud U34

Diagramme de l'air humide : Perrenoud U40

Calcul des cheminées : Perrenoud U41

Contrôle des caractéristiques des bâtiments existants : Perrenoud U45

Etudes de faisabilité : Perrenoud U46

**Logiciels de Simulation Thermique Dynamique**

Simulation Thermique Dynamique : Pléiades + COMFIE compatible BIM

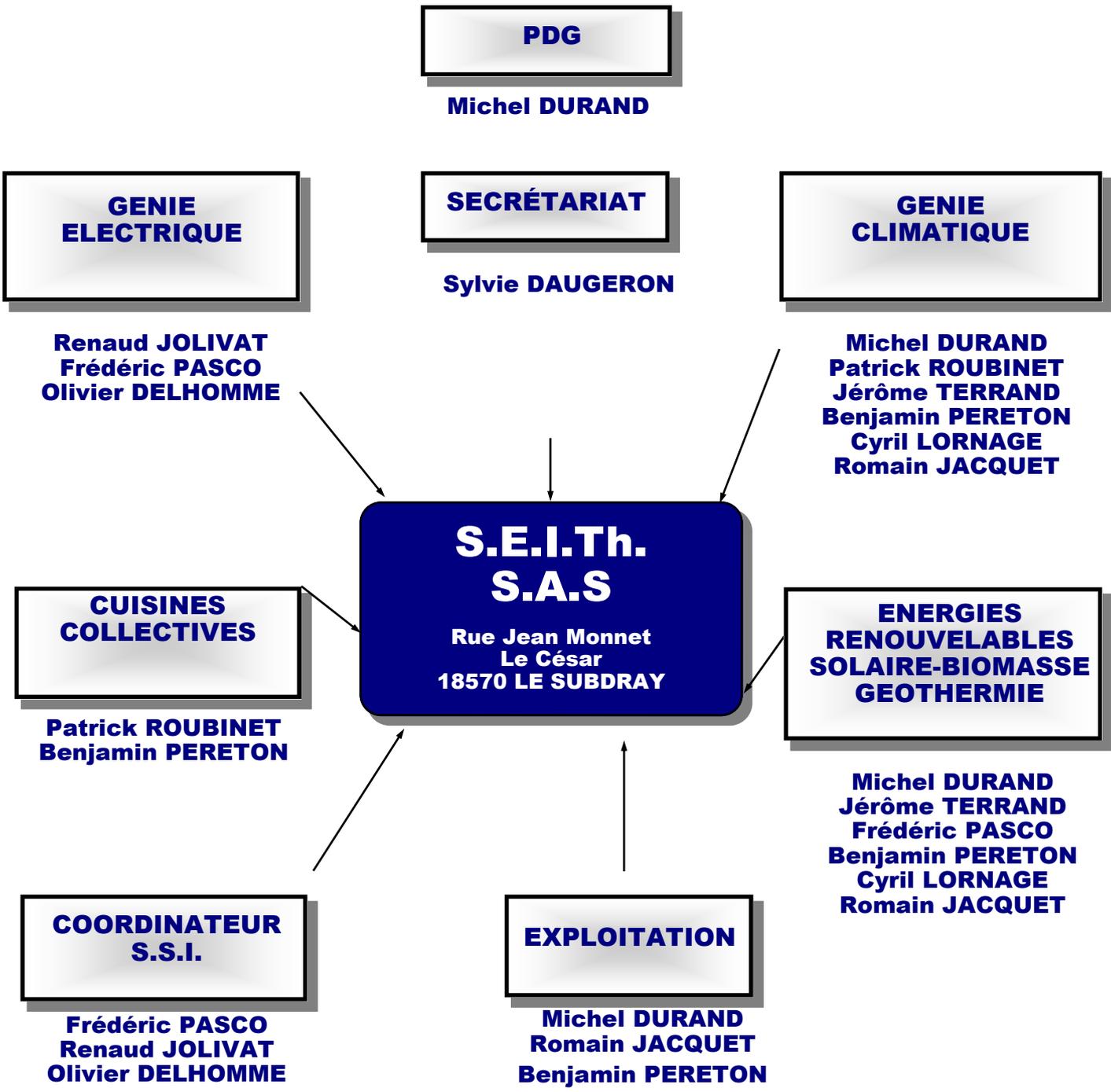
**Logiciel électricité**

1 logiciel de calcul équipement électrique CANECO

1 logiciel de calcul d'éclairage

1 logiciel de calcul de Facteur de Lumière de Jour (F.L.J.)

# ORGANIGRAMME





# S.E.I.Th

RUE JEAN MONNET - "LE CÉSAR"  
18570 - LE SUBDRAY  
TÉL. 02 48 23 22 33  
FAX. 02 48 23 22 30  
seith@seith.fr - www.seith.fr

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



CERTIFICAT  
N° 01 10 1495

## EFFECTIF S.E.I.Th

1<sup>ER</sup> JANVIER ANNEE 2025 - 10 personnes

1<sup>ER</sup> JANVIER ANNEE 2024 - 10 personnes

1<sup>ER</sup> JANVIER ANNEE 2023 - 10 personnes

PERSONNEL SEITH - Au 1er Janvier 2025								
NOM	Prénom	Date de naissance	Fonction	Titre	Année obtention	Cadre	Etam	Année expérience en MOE
<b>Direction - Thermicien</b>								
DURAND	Michel	18/10/1967	P.D.G. Chargé d'affaires Génie climatique	<b>Diplôme Universitaire Génie Thermique et Energie</b> Formation HQE Formation Chauffage biomasse	1987 2002 2006	*		33
<b>Chargés d'affaires - Thermiciens - Energies renouvelables</b>								
ROUBINET	Patrick	08/04/1967	Chargé d'affaires Génie climatique et cuisine	BAC F9 <b>Formation froid industriel</b> <b>Formation restauration profes.</b>	1987 2004 2001	*		33
TERRAND	Jérôme	04/05/1967	Chargé d'affaires Génie climatique	<b>Ingénieur thermicien</b> Formation solaire thermique Audit énergétique	1989 2005 2015	*		34
PERETON	Benjamin	13/01/1986	Chargé d'affaires Génie climatique et cuisine	Licence Chargé d'Affaires Génie Climatique DUT Thermique Energie	2007 2006	*		18
JACQUET	Romain	23/03/1995	Chargé d'affaires Génie climatique	<b>Master : Sciences, Technologies, Santé, Mention ENERGIE</b>	2019	*		6
LORNAGE	Cyril	22/04/1981	Chargé d'affaires Génie climatique	<b>Licence Chargé d'Affaires Génie Climatique</b> DUT Thermique Energie Formation Géothermie PAC / Sol	2006 2005 2023		*	18
<b>Chargés d'affaires - Electriciens - Coordinateurs SSI</b>								
PASCO	Frédéric	24/08/1974	Chargé d'affaires Génie électrique Coordinateur SSI	<b>DUT génie électrique</b> Formation SSI <b>Coordinateur SSI niveau 6</b>	1995 2001 2022	*		28
DELHOMME	Olivier	09/05/1977	Technicien Génie électrique	<b>BTS Domotique</b> Bac Génie Electro technique	1997 2005	*		18
JOLIVAT	Renaud	01/05/1964	Chargé d'affaires Génie électrique Coordinateur SSI	<b>BTS Electricité</b> <b>Formation SSI</b>	1986 2010	*		39
<b>Assistante administrative et comptable</b>								
DAUGERON	Sylvie	24/08/1976	Assistante administrative et comptable	DEUG Administration Comptable	1999		*	26

**S.E.I.Th.**

**DOCUMENTS  
ADMINISTRATIFS**



Rue Jean Monnet  
Z.A.C. Le César  
18570 LE SUBDRAY

Tel: 02 48 23 22 33  
Fax: 02 48 23 22 30

Email: [seith@seith.fr](mailto:seith@seith.fr)  
URL: [www.seith.fr](http://www.seith.fr)



MARCHES PUBLICS

DC2

**DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL  
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT<sup>1</sup>**

*Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).*

*En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.*

*En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.*

*En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.*

*Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.*

**A - Identification de l'acheteur**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante)*

**Communauté de communes Vierzon Sologne Berry**  
**2 rue Blanche Baron**  
**18100 VIERZON**

**B - Objet de la consultation**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante ; **toutefois**, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature)*

**Réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du déménagement de l'IFSI/IFAS de Vierzon**  
**Mission de maîtrise d'œuvre**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

### C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

➤ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*

**S.E.I.Th SAS**

➤ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

**Rue Jean Monnet – Le César – 18570 LE SUBDRAY**

➤ *Adresse électronique :* [seith@seith.fr](mailto:seith@seith.fr)

➤ *Numéros de téléphone et de télécopie :* **Tel : 02 48 23 22 33**

➤ *Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :* **331 180 067 00026**

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) : **SAS**

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises](#) (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

Oui

Non

### C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

*Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des articles [L. 2113-12](#), [L. 2113-13](#), [L. 2113-13-1](#) ou [L. 2113-15](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'[article L. 2313-6](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.*

*Le candidat individuel ou le membre du groupement peut communiquer, dans la troisième colonne, l'adresse internet sur laquelle est disponible la preuve qu'il remplit les conditions propres au marché réservé pour lequel il candidate ainsi que les renseignements nécessaires pour y accéder. Dans le cas où les informations nécessaires à la consultation par l'acheteur ne sont pas fournies, et si les documents de preuve ne sont pas joints à la candidature, l'acheteur sollicitera leur production au moment de la vérification des conditions de candidature. Cette vérification sera à effectuer au plus tard avant l'attribution, sauf en cas de procédure restreinte avec limitation du nombre de candidats admis à participer à la procédure. Le détail des preuves nécessaires pour permettre cette vérification figure dans la notice explicative du DC2.*

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'[article R. 2144-1](#) du code de la commande publique.

Type de marché réservé	Type de structure	Éléments permettant la vérification des conditions propres à chaque marché réservé
<b>Marché réservé aux structures de l'insertion par l'activité économique et/ou aux structures du handicap</b> (articles L. 2113-12, L. 2113-13 et L. 2113-14 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Structure d'insertion par l'activité économique ( <a href="#">article L.5132-4</a> du code du travail) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
	<input type="checkbox"/> Entreprise adaptée ( <a href="#">article L. 5213-13</a> du code du travail) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
	<input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide pas le travail ( <a href="#">articles L. 344-2 et s.</a> du code de l'action sociale et des familles) OU structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
<b>Marché réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire</b> (article L. 2113-15 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Entreprise de l'économie sociale et solidaire ( <a href="#">article 1<sup>er</sup></a> de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> </ul>

		- Renseignements nécessaires pour
<b>Marché réservé pénitentiaire</b> (article L. 2113-13-1 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Opérateur économique prévoyant d'exécuter le marché dans le cadre d'activités de production de biens et de services réalisés en établissement pénitentiaire	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>

### C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des [articles R. 2343-16 à R. 2343-17](#) du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :

*(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste)*

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.  
*(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé)*

### E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3)*

**E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :**

**KBIS**

**E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :**

**E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :**

*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)*

- Adresse(s) internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

**F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement**

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4)*

**F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles**

	Exercice du <b>01/01/2021</b> au <b>31/12/2021</b>	Exercice du <b>01/01/2022</b> au <b>31/12/2022</b>	Exercice du <b>01/01/2023</b> au <b>31/12/2023</b>
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	<b>1 636 k€</b>	<b>1 661 k€</b>	<b>1 716 k€</b>
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

**F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière**

*(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire)*



### F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).  
 (Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public)

### F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :  
 (Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

### G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
Effectifs moyens annuels	10	10	10
Personnel d'encadrement	6	6	6

### G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :  
 (Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur (qu'il s'agisse d'un sous-traitant ou d'un autre lien ; s'il s'agit des capacités d'un cotraitant, les renseignements figurent a priori déjà en rubrique F ou G), en application du II de l'article R. 2142-3 du code de la commande publique auquel l'article R. 2342-2 renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Si l'opérateur sur les capacités duquel le candidat s'appuie est un sous-traitant, ces informations sont fournies via le DC4 ou équivalent. Dans les autres cas, un DC2 annexe ou tout document équivalent peut être utilisé. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature)

### Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné <sup>2</sup>	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement <sup>3</sup> , adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie <sup>4</sup>

<sup>2</sup> En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

<sup>3</sup> Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

<sup>4</sup> À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.

--	--	--

## I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

### I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

**I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)**



Date de la dernière mise à jour : 21/11/2023



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE  
TAX CLEARANCE CERTIFICATE**

**Numéro de délivrance** *Certificate number* : 18092711

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

**DENOMINATION DE LA SOCIETE** *Name of the company* :  
SA STE D'ETUDES INDUST.& THERMIQUES

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT** *Address of the main establishment* :  
RUE JEAN MONNET  
18570 LE SUBDRAY

**N° SIREN** *Tax identification number (SIREN number)* : 331180067

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes  
*is in good standing with respect to the following tax obligations* :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA  
*Filing of corporate income tax and VAT returns*
- Paiement de la TVA<sup>(1)</sup>  
*Payment of VAT*
- Paiement de l'impôt sur les sociétés<sup>(1)</sup>  
*Payment of corporate income tax*

**Date de délivrance** *Date of issue* : **02/12/2024**

Service gestionnaire *The administrative service* :  
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES BOURGES  
EQUIPE IFU  
2 RUE JACQUES RIMBAULT  
18013 BOURGES CEDEX  
  
Tél. : 0248271714  
SIE.BOURGES@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

**Nous contacter**

**Courriel:** depuis votre espace urssaf.fr  
**Tel.:** 3957

**Références**

**N°SIREN** 331180067

Page 1/2

**CADRE LÉGAL**

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

**CODE DE SÉCURITÉ**

WFCF7KZDHFOSGX9

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](https://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



A OLIVET, le 03/10/2024

SAS STE D'ETUDES INDUST.&  
THERMIQUES  
LE CESAR  
RUE JEAN MONNET  
18570 LE SUBDRAY

**Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

**Le Directeur, Julien FLOC'H**



CODE DE SÉCURITÉ

WFCE7KZDHFOSGX9

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](http://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

SAS STE D'ETUDES INDUST.&  
THERMIQUES  
LE CESAR  
RUE JEAN MONNET  
18570 LE SUBDRAY

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 10 salariés,  
*L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN*
- pour une masse salariale de 47349 euros,
- au titre du mois de août 2024,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

NUMÉRO SIRET

LE CESAR  
RUE JEAN MONNET

18570 LE SUBDRAY

33118006700026

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

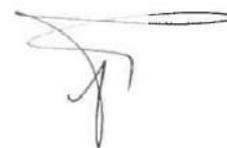
Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS\*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés\*\* à la date du 31/08/2024.

Fait à : OLIVET  
le : 03/10/2024

Le Directeur, Julien FLOC'H

\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

\*\* Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



*Extrait Kbis*



**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 9 décembre 2024

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

*Immatriculation au RCS, numéro* 331 180 067 R.C.S. Bourges  
*Date d'immatriculation* 12/12/1984  
*Dénomination ou raison sociale* **SOCIÉTÉ D'ÉTUDES INDUSTRIELLES ET THERMIQUES - S.E.I.T.H.**  
*Forme juridique* Société par actions simplifiée  
*Capital social* 250 000,00 Euros  
*Adresse du siège* le César-Rue Jean Monnet Rue 18570 Le Subdray  
*Activités principales* Etudes industrielles et thermiques de fluides et électricité  
*Durée de la personne morale* Jusqu'au 11/12/2083  
*Date de clôture de l'exercice social* 31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

**Président du conseil d'administration**

*Nom, prénoms* DURAND Michel  
*Date et lieu de naissance* Le 18/10/1967 à Confolens (16)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 4 Rue Du Domaine De la Cure 18570 Trouy

**Administrateur**

*Nom, prénoms* DURAND Michel  
*Date et lieu de naissance* Le 18/10/1967 à Confolens (16)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 4 Rue Du Domaine De la Cure 18570 Trouy

**Directeur général délégué**

*Nom, prénoms* ROUBINET Patrick  
*Date et lieu de naissance* Le 08/04/1967 à Aubervilliers (93)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 3 Rue De Saint-Just 18390 Savigny-en-Septaine

**Administrateur**

*Nom, prénoms* JOLIVAT Renaud  
*Date et lieu de naissance* Le 01/05/1964 à Bourges (18)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 26 Route De Vignoux 18220 Soulangis

**Administrateur**

*Nom, prénoms* PASCO Frédéric Christian  
*Date et lieu de naissance* Le 24/08/1974 à Fort-de-France (972)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* Le Pont Réau 18390 Saint-Germain-du-Puy

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITÉ ET A L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL**

*Adresse de l'établissement* le César-Rue Jean Monnet Rue 18570 Le Subdray

**Greffé du Tribunal de Commerce de Bourges**

1 PL HENRI MIRPIED  
18000 BOURGES

N° de gestion 1984B00185

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Etudes industrielles et thermiques de fluides et électricité
<i>Date de commencement d'activité</i>	14/11/1984
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	PROPRIETAIRE EXPLOITANT

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- *Mention*

LA CONVERSION DU MONTANT DU CAPITAL DES FRANCS EN EUROS A ETE EFFECTUEE D'OFFICE PAR LE GREFFE EN APPLICATION DU DECRET N° 2001-474 DU 30 MAI 2001 : ANCIEN MONTANT : 500 000.00 FRF NOUVEAU MONTANT : 76 224.51 EUR



Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



**S.E.I.Th**

RUE JEAN MONNET - "LE CÉSAR"

18570 - LE SUBDRAY

TÉL. 02 48 23 22 33

FAX. 02 48 23 22 30

seith@seith.fr - www.seith.fr

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné : **Michel DURAND** – Président agissant au nom et pour le compte de SEITH SAS, dont le siège social est Rue Jean Monnet – Le César – 18570 LE SUBDRAY

**Atteste sur l'honneur que la société :**

n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et .2141-7 à .2141-11 du code de la commande publique et en conséquence :

n'a pas fait l'objet d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues :

- aux articles 222-34 à 222-40, 313-1, 313-3, 314-1, 324-1, 324-5, 324-6, 421-1 à 421-2-4, 421-5, 432-10, 432-11, 432-12 à 432-16, 433-1, 433-2, 434-9, 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 à 445-2-1 ou 450-1 du code pénal,

- aux articles 1741 à 1743, 1746 ou 1747 du code général des impôts

- aux articles 225-4-1 et 225-4-7 du code pénal,

- ou pour recel de telles infractions,

- ainsi que pour les infractions équivalentes prévues par la législation d'un autre Etat membre de l'Union européenne.

a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale et a acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles dont la liste est fixée par voie réglementaire

n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.640-1 du Code du commerce ou de faillite personnelle ou d'une interdiction de gérer au sens des articles L. 653-1 à L. 653-8 ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

n'est pas en état de redressement judiciaire au sens de l'article L.631-1 du code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ou justifie d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

n'a pas été sanctionnée pour méconnaissance des obligations prévues aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L.8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail ou condamnée au titre de l'article L.1146-1 du même code ou de l'article 225-1 du code pénal ;

a, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la procédure de passation du marché public, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-1 du code du travail ;

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

n'a pas été condamnée au titre du 5° de l'article 131-39 du code pénal physique, n'a pas été condamnée à une peine d'exclusion des marchés publics

ne fait pas l'objet d'une mesure d'exclusion des contrats administratifs en vertu d'une décision administrative prise en application de l'article L.8272-4 du code du travail.

est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-7 à L.2141- 10.

Fait à LE SUBDRAY, le 06/01/2025  
Pour servir et valoir ce que de droit  
Michel DURAND - Président





**S.E.I.Th**

RUE JEAN MONNET - "LE CÉSAR"  
18570 - LE SUBDRAY  
TÉL. 02 48 23 22 33  
FAX. 02 48 23 22 30  
seith@seith.fr - www.seith.fr

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné : **Michel DURAND** – Président agissant au nom et pour le compte de SEITH SAS, dont le siège social est Rue Jean Monnet – Le César – 18570 LE SUBDRAY

### Atteste sur l'honneur que :

En application des articles 43 et 44 du CMP et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1, ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



- être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et, L.323-8-2 ou L.323-8-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Fait à LE SUBDRAY, le 08/01/2025  
Pour servir et valoir ce que de droit  
Michel DURAND - Président





**S.E.I.Th**

RUE JEAN MONNET - "LE CÉSAR"  
18570 - LE SUBDRAY  
TÉL. 02 48 23 22 33  
FAX. 02 48 23 22 30  
seith@seith.fr - www.seith.fr

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



CERTIFICAT  
N° 01 10 1495

### ATTESTATION CHIFFRE D'AFFAIRES

	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23
Chiffre d'affaires global	<b>1 636 160 €</b>	<b>1 660 956 €</b>	<b>1 715 783 €</b>
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché	100 %	100 %	100 %

Fait à Le Subdray, le 11 avril 2024  
Pour servir et valoir ce que de droit  
Michel DURAND - Président



**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES INDUSTRIELLES ET THERMIQUES**  
s.a. au capital de 250 000 € - Tva intracommunautaire fr 59 331 180 067 - Code Ape 742 C - Siret 331 180 067 000 26



**S.E.I.Th**

RUE JEAN MONNET - "LE CÉSAR"  
18570 - LE SUBDRAY  
TÉL. 02 48 23 22 33  
FAX. 02 48 23 22 30  
seith@seith.fr - www.seith.fr

Envoyé en préfecture le 30/04/2025  
Reçu en préfecture le 30/04/2025  
Publié le  
ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



	Relevé d'Identité Bancaire
	IBAN
<b>Cadre réservé au destinataire du relevé</b>	
<b>Titulaire du compte</b>	
S E I T H SAS	
<b>Domiciliation</b>	
BOURGES BARBES (01483)	
<b>RIB</b> : 30004 01483 00021626695 36	
<b>IBAN</b> : FR76 3000 4014 8300 0216 2669 536	
<b>BIC</b> : BNPAFRPPXXX	

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES INDUSTRIELLES ET**

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

**THERMIQUES S<sup>2</sup>LOW**

**S.E.I.Th.**

**ASSURANCES**



Rue Jean Monnet  
Z.A.C. Le César  
18570 LE SUBDRAY

Tel: 02 48 23 22 33  
Fax: 02 48 23 22 30

Email: [seith@seith.fr](mailto:seith@seith.fr)  
URL: [www.seith.fr](http://www.seith.fr)



Envoyé en préfecture le 30/04/2025  
Reçu en préfecture le 30/04/2025  
Publié le  
ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

7241205155713139100672



Notre référence à rappeler  
dans toute correspondance :  
N° assuré : 325371V  
N° contrat : 7302000/1 473855  
N° SIREN : 331180067

SEITH  
RUE JEAN MONNET LE CESAR  
18570 LE SUBDRAY

Pour tout renseignement contacter :

Site de gestion  
SMABTP ORLEANS  
774 BOULEVARD DUHAMEL DU MONCEAU  
CS 60641  
45166 OLIVET CEDEX  
Tél : 01.58.01.50.00  
Fax : 01.58.01.50.01

## ATTESTATION D'ASSURANCE

### Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2025 au 31/12/2025

SMABTP ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro 7302000/001 473855.

#### 1 - PERIMETRE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES GARANTIES

##### 1-1 Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité décennale obligatoire et complémentaire, de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance et des garanties de responsabilité civile

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

ETUDES TECHNIQUES SPECIALISEES ELECTRICITE y compris installation de production utilisant l'énergie solaire photovoltaïque

ETUDES TECHNIQUES SPECIALISEES FLUIDES, CVCD, PLOMBERIE, GENIE CLIMATIQUE y compris les études techniques de désenfumage.

ASSISTANCE AUX MAITRES D'OUVRAGE

MOE CONCEPTION REALISATION

EXPERTISE ET CONSEIL EN RENOVATION ENERGETIQUE

ORDONNACEMENT PILOTAGE ET COORDINATION DE CHANTIER

ASSISTANCE ET PROGRAMMATION EN RESTAURATION COLLECTIVE

ETUDE EN RESTAURATION COLLECTIVE

MOE ET COORDINATION DE SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE





## **1-2 Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile hors garanties d'assurance de responsabilité décennale obligatoire et complémentaire et de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance**

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE

## **2 - GARANTIES D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET COMPLEMENTAIRE POUR LES OUVRAGES SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE**

### **Les garanties objets de la présente attestation s'appliquent :**

- aux missions professionnelles suivantes : activités listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et DROM;
- aux chantiers dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 26 000 000 €. Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de : 3 000 000 € par sinistre.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants : tous travaux, produits et procédés de construction.

**Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.**





## 2.1 ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.  La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.	<b>En Habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
	<b>Hors habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.
	<b>En présence d'un CCRD :</b> Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.	

## 2.2 GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-2 du code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du code civil. (Elle est gérée en capitalisation).

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant des garanties accordées couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage, sans pouvoir excéder en cas de CCRD : 3 000 000 € par sinistre.





### 2.3 GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré en cas de dommages matériels affectant les éléments d'équipements relevant de la garantie de bon fonctionnement visée à l'article 1792-3 du code civil.

Cette garantie est accordée pour une durée de deux ans à compter de la réception et pour un montant de 500 000 € par sinistre et par an.

### 3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et DROM ;
- aux opérations de construction non soumises à l'obligation d'assurance dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris mais éléments d'équipement techniques spéciaux exclus), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 26 000 000 €. Au-delà de ce montant, l'assuré doit nous déclarer le chantier concerné et souscrire auprès de l'assureur un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, il vous sera appliqué la règle proportionnelle prévue à l'article L. 121-5 du code des assurances ;
- aux missions professionnelles, travaux, produits et procédés de construction listés au paragraphe 1-1 ci-avant.

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur. Tous travaux, ouvrages ou opérations ne correspondant pas aux conditions précitées peuvent faire l'objet sur demande spéciale de l'assuré d'une garantie spécifique, soit par contrat soit par avenant.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Garantie de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance mentionnés au contrat, y compris en sa qualité de sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792, 1792-4-1 et 1792-4-2 du code civil.	<b>1 500 000 €</b> par sinistre et par an





#### 4 – GARANTIE D’ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s’applique :

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l’assuré à l’occasion de l’exploitation de sa société pour l’exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- 

Nature de la garantie	Montant de garantie
<b>Dommages corporels</b>	8 000 000 € par sinistre
<b>Dommages matériels et immatériels</b>	1 000 000 € par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000 € par sinistre
- dont dommages aux biens des préposés	25 000 € par sinistre

#### 5 - GARANTIE D’ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l’assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale traités aux paragraphes 2 et 3 ci-avant.

La garantie objet du présent paragraphe s’applique :

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1-1 et 1-2 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.





Nature de la garantie	Montant de garantie	
<b>Dommages corporels</b>	8 000 000	€ par sinistre et par an
<b>Dommages matériels et immatériels France</b>	2 000 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	100 000	€ par sinistre et par an
<b>Dommages matériels et immatériels pour les pays limitrophes de la France</b>	1 000 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	100 000	€ par sinistre et par an
<b>Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante</b>	750 000	€ par sinistre et par an
<b>Responsabilité environnementale</b> <i>(pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)</i>	100 000	€ par sinistre et par an

La présente attestation ne peut pas engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Olivet,

Le Directeur Général

Le 05/12/2024

**S.E.I.Th.**

**QUALIFICATIONS  
FORMATIONS**



Rue Jean Monnet  
Z.A.C. Le César  
18570 LE SUBDRAY

Tel: 02 48 23 22 33  
Fax: 02 48 23 22 30

Email: [seith@seith.fr](mailto:seith@seith.fr)  
URL: [www.seith.fr](http://www.seith.fr)

104, rue Réaumur  
75002 PARIS  
Tél. : 01 55 34 96 30  
Email : opqibi@opqibi.com  
Site web : www.opqibi.com

Période du : 01/02/2025 au 01/02/2026

Nom ou dénomination : **SEITH**  
Adresse : **Le César  
Rue Jean Monnet**  
Code postal, ville : **18570 LE SUBDRAY**  
Téléphone : **0248232233**  
Télécopie : **0248232230**  
E-mail : **seith@seith.fr**  
Site internet : **www.seith.fr**  
N° siren : **331180067**  
N° siret : **331180067 00026**  
Code NAF : **7112B**  
Assurance(s) : **SMABTP**  
Forme juridique : **SAS (Sté par Actions Simplifiée)**  
Registre du commerce : **331180067 BOURGES**  
Capital social en € : **250 000**  
Apparement : **NEANT**

Chiffre d'affaires Total H.T. pour 2023 en K€ : **1716**  
Chiffre d'affaires Ingénierie H.T. pour 2023 en K€ : **1716**  
Effectifs permanents déclarés pour 2023 : **10**

Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la structure :  
**Monsieur DURAND Michel**  
**Monsieur ROUBINET Patrick**  
**Monsieur JOLIVAT Renaud**  
**Monsieur PASCO Frédéric**  
Fonction :  
**Président du CA**  
**Directeur Général Délégué**  
**Administrateur**  
**Administrateur**

**Qualification(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBI  
valable(s) jusqu'au : 01/02/2028**  
(Sous réserve des contrôles annuels effectués par l'Organisme)

**Courants forts**

**Date d'effet**

**1405** Étude d'installations électriques courantes 01/02/2024  
**1406** Étude d'installations électriques complexes

**Courants faibles**

**1411** Étude de systèmes courants de Gestion Technique 01/02/2024  
**1416** Étude de systèmes et réseaux courants d'informatique et de communication 01/02/2024

**Sûreté**

**1415** Étude de systèmes de sûreté 01/02/2024

**Incendie**

**1413** Étude de systèmes courants de sécurité incendie 01/02/2024  
**1311** Étude désenfumage mécanique 01/02/2024  
**0322** Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI) de catégories B, C, D et E 01/02/2024  
**0321** Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI) de catégorie A

**Eclairage**

**1408** Étude d'éclairagisme intérieur complexe 01/02/2024

**Fluides**

**1307** Étude de réseaux de fluides particuliers 01/02/2024  
**1308** Étude de réseaux de gaz combustibles 01/02/2024  
**1309** Étude d'installations sanitaires et d'assainissement courantes 01/02/2024

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBI

Le Président de l'OPQIBI



Patrick Berger

# Certificat de Qualification N° 01

Période du : **01/02/2025 au 01/02/2026**

104, rue Réaumur  
75002 PARIS  
Tél. : 01 55 34 96 30  
Email : opqibi@opqibi.com  
Site web : www.opqibi.com

## Génie climatique

1314 Étude d'installations frigorifiques et de climatisation courantes	01/02/2024
1312 Étude d'installations courantes de chauffage et de VMC	01/02/2024
1322 Ingénierie en génie climatique courant	

## Performance énergétique

1911 Audit énergétique "maisons individuelles"	01/02/2024
1905 Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)	01/02/2024

## Energies renouvelables

2008 Ingénierie des installations de production utilisant la biomasse en combustion	01/02/2024
2013 Ingénierie des installations de production utilisant l'énergie géothermique	10/12/2024

Signature du Responsable



S.E.I.T.H.  
RUE VANDERHOEF  
18570 LE SUD GRAY  
02 46 23 22 33 - Fax : 02 46 23 22 30

Cachet de l'OPQIBI



**OPQIBi**  
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE  
104 rue Réaumur  
75002 PARIS  
☎ 01 55 34 96 30 - 📠 01 42 36 51 90

Le Président de l'OPQIBI



Patrick Berger

Annexe au certificat n° : **01 10 1495**

Délivrée le : **01/02/2025**

Validité : **01/02/2026**

**Liste des qualifications OPQIBi  
avec mention « RGE » détenues par :**

**SEITH**

Le César

Rue Jean Monnet

18570 LE SUBDRAY

Qualification(s) **RGE**

► **Qualification(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBi**

**1911** Audit énergétique "maisons individuelles"

**1905** Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)

**2008** Ingénierie des installations de production utilisant la biomasse en combustion

**2013** Ingénierie des installations de production utilisant l'énergie géothermique

Signature du Responsable



SEITH  
Rue Jean Monnet  
Le César  
18570 LE SUBDRAY  
02 46 23 22 33 - Fax : 02 46 23 22 30

Cachet de l'OPQIBi



**OPQIBi**  
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE  
104 rue Réaumur  
75002 PARIS  
☎ 01 55 34 96 30 - 📠 01 42 36 51 90

Le Président de l'OPQIBi



Patrick Berger

**Localisation des Référents techniques**  
pour les qualifications et/ou qualifications probatoires suivantes  
détenues par :

**SEITH**  
Le César  
Rue Jean Monnet  
18570 LE SUBDRAY

▶ **1905 Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)**

SEITH (Siège : 18570 LE SUBDRAY)

▶ **2008 Ingénierie des installations de production utilisant la biomasse en combustion**

SEITH (Siège : 18570 LE SUBDRAY)

▶ **1911 Audit énergétique "maisons individuelles"**

SEITH (Siège : 18570 LE SUBDRAY)

▶ **2013 Ingénierie des installations de production utilisant l'énergie géothermique**

SEITH (Siège : 18570 LE SUBDRAY)

Signature du Responsable



SEITH  
Rue Jean Monnet  
18570 LE SUBDRAY  
02 46 23 22 33 - Fax : 02 46 23 22 30

Cachet de l'OPQIBI



**OPQIBi**  
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE  
104 rue Réaumur  
75002 PARIS  
☎ 01 55 34 96 30 - 📠 01 42 36 51 90

Le Président de l'OPQIBI



Patrick Berger



**SOCOTEC**

Institut de formation

**CENTRE DE FORMATION**

6, Allée des Erables - Paris Nord II  
BP 50322  
95940 ROISSY CDG Cedex

Tél. : 01.48.17.74.74

Fax : 01.48.17.74.75

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

**S<sup>2</sup>LOW**

**S.S.I**

# ATTESTATION DE STAGE

N° d'activité : 11 78 008 84 78

Je soussigné, Luc BESNARD, agissant en qualité de Directeur Formation Ile de France Centre de CENTRE DE FORMATION, certifie que

***Monsieur Renaud JOLIVAT***

De l'entreprise : **SEITH SA**

Située à **LE SUBDRAY (18570)**

A participé à la formation : **Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie dans les ERP (PA0918A)**

Animée par : **Didier FEDRIGO**

Lieu : **PARIS NORD 2  
SOCOTEC FORMATION  
6 ALLEE DES ERABLES - PARIS NORD II  
95940 ROISSY CDG Cedex**

Date(s) : **du mardi 1 au mercredi 2 juin 2010**

Durée : **14.00 heures sur 2.00 jours**

**SOCOTEC FORMATION**

6, allée des Erables  
Fait pour servir et valoir ce que de droit

Roissy le 2 juin 2010  
Tél. : 01 48 17 74 74 - Fax : 01 48 17 74 75  
e-mail : formation@socotec.fr

**LUC BESNARD**  
Directeur Formation Ile de France Centre



**SOCOTEC**

Agence Nationale Formation Interentreprises  
1, avenue du Parc  
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX  
Tél. 08.25.31.17.22  
Fax 01.30.12.86.80

**S.S.I**

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

**S<sup>2</sup>LOW**

## Attestation

N° de déclaration d'existence 11.78.008.84.78

Je soussigné(e), Fabienne JULIOT, Responsable Formation, certifie que :

Frédéric PASCO - S.E.I.T.H.

A suivi l'action de formation professionnelle intitulée

**COORDINATION DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE « Réf. : CSSI »  
ET A SATISFAIT AU CONTROLE DE CONNAISSANCES DE FIN DE STAGE**

Lieu de la Formation

SOCOTEC FORMATION  
75001 PARIS

Du 24 au 26 Avril 2001

Durée : 21 heures

L'animation a été assurée par M. Jean-Michel GATILLE

Fait à Montigny le Bretonneux, le 10 Mai 2001

Pour SOCOTEC Formation

 **SOCOTEC**

Agence Nationale Formation Interentreprises  
1, avenue du Parc  
78180 MONTIGNY le BRETONNEUX  
Tél. : 0.225.311.722 ou 01.30.12.86.80  
Fax : 01.30.12.86.80



# COORDONNATEUR(TRICE) DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE « COORDINATION SSI »

*Titre de niveau 6 (anciennement niveau II)  
codification du 08 janvier 2019*



Vu l'arrêté du 19 novembre 2014 et la parution au journal officiel du 29 novembre 2014 portant création du titre de **COORDONNATEUR(TRICE) DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE « COORDINATION SSI »**, (code NSF 230p et 344n) de **niveau 6 (EUR)**, renouvelé par l'arrêté du 09 Avril 2018 et la parution au Journal Officiel du 17 avril 2018.

Vu la formation qui s'est déroulée le **21 juin 2022** au centre de formation **SI.IDF**.  
Vu le procès verbal du jury d'examen du **21 juin 2022**.

Le présent titre, enregistré sous la référence **SI.IDF-4-00-0104** est délivré à **M. PASCO Frédéric, Christian**, né(e) le **24 août 1974** à **Fort-De-France (972)**.

**Le Président de Jury**

Nom : **FONTAINE Gérard**

Signature :

Fait à Evry-Courcouronnes, le **21 juin 2022**.

**Le Candidat**

Nom : **PASCO Frédéric, Christian**

Signature :

**Le Certificateur représentant SI.GROUPE**

Nom : **MOREAU Alexandre**

Signature :



**SI. GROUPE**

Arcam Conseils

Capital de 401 000€

LE BUOT

72400 DENNEVILLE

Tel : 03(0)805 22 18 18

Smart : 829 815 950

contact@si-groupe.com

## H . Q . E

S'engager dans une démarche de qualité environnementale pour un projet de construction remonte, pour la Société d'Etudes Industrielles et Thermiques (S.E.I.Th.), à plusieurs années. Après avoir suivi une formation dispensée par le Centre International de Formation en Aménagement et Architecture (C.F.A.A.) en 2001, S.E.I.Th. a mis en application son engagement et ses connaissances dans le cadre d'un premier projet dont le Maître d'Ouvrage s'est engagé dans une démarche de qualité environnementale.

Cette opération concerne la construction du siège social de la Chambre d'Agriculture du Cher en périphérie de la ville de Bourges à Saint Doulchard. Ce bâtiment à usage de bureaux représente 3 300 m<sup>2</sup> utiles construits sur 2 niveaux (coût : 3 050 000.00 € HT travaux).

L'association H.Q.E. a défini 14 cibles qui ne sont pas nécessairement à traiter au même niveau mais une hiérarchisation de ces cibles est à définir en fonction du projet et des exigences du Maître d'Ouvrage.

Pour la chambre d'agriculture du Cher, le niveau de traitement des cibles était le suivant :

Cibles très approfondies :

- Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement.
- Choix intégré des procédés, produits et systèmes.
- **Gestion de l'énergie.**
- Gestion de l'entretien et de la maintenance.
- Confort hygro thermique
- Confort acoustique.
- Confort visuel.

Cibles approfondies.

- Chantier faibles nuisances.
- Gestion de l'eau
- Gestion des déchets d'activités.
- Qualité sanitaire de l'air.

Cibles traitées normalement.

- Confort olfactif.
- Qualité sanitaire des espaces.
- Qualité sanitaire de l'eau.

Deux cibles ont particulièrement été traitées : la gestion de l'énergie et le confort hygro – thermique.

La maîtrise de la consommation énergétique a été axée sur différents points :

- Isolation très performante du bâtiment (nettement supérieure aux limites imposées par la réglementation thermique 2000).
- Maîtrise du renouvellement d'air.
- Choix de l'énergie.
- Production de chaleur performante.
- Mode de chauffage (plancher chauffant) alliant confort et économie d'énergie.
- Système de régulation performant (G.T.B.).
- Systèmes d'éclairage économique.

Le confort hygro-thermique d'hiver assuré par plancher chauffant permettant une répartition homogène de la température, d'éviter les courants d'air, limiter l'effet de paroi froide.

Concernant le confort d'été, le maître d'ouvrage a choisi de limiter la température des locaux en été sans climatisation. La maîtrise d'œuvre a dû rechercher des solutions alternatives à la climatisation :

- Isolation thermique renforcée.
- Forte inertie (plancher, plafond, mur).
- Isolation par l'extérieur.
- Orientation.
- Protection solaire.
- Limitation des charges internes.
- Ventilation par free cooling.

S.E.I.Th. était associée, sur cette première opération, à un bureau d'études spécialiste H.Q.E. : TRIBU. Les locaux du siège de la chambre d'agriculture ont été réceptionnés en Juillet 2003.

Depuis S.E.I.Th. s'est engagée dans différentes opérations H.Q.E. notamment la construction d'écoles, de bâtiments à usage sportif et de bâtiments de bureaux.

- Opération : Construction de locaux de vestiaires à VIERZON (18) chauffés par géothermie  
Maître d'ouvrage : Mairie de VIERZON (18)  
Montant des travaux : 330 000.00 € HT  
Date : 2006  
Cibles approfondies : - Eco-gestion (énergie, eau, entretien – maintenance)  
- Confort (hygrométrie, acoustique, visuel).
- Opération : Restructuration bureaux DDE du Cher  
Maître d'ouvrage : DDE du Cher (18)  
Montant des travaux : 5 600 000.00 € HT  
Date : 2007 - 2009  
Cibles approfondies : - Gestion de l'énergie  
- Gestion de l'entretien et de la maintenance.  
- Choix des produits et procédés de construction.  
- Confort olfactif, qualité sanitaire de l'air et de l'eau.  
Avancement : Chantier en cours.
- Opération : Construction d'une médiathèque à CHAMBRAY LES TOURS (37)  
Maître d'ouvrage : Mairie de CHAMBRAY LES TOURS (37)  
Montant des travaux : 1 650 000.00 € HT  
Date : 2007  
Cibles approfondies : - Intégration du bâtiment dans le site  
- Gestion de l'énergie (centrale photovoltaïque)  
- Gestion de l'entretien et de la maintenance.
- Opération : Réhabilitation de la salle d'Armes à BOURGES (18)  
Maître d'ouvrage : Conseil Général du Cher (18)  
Montant des travaux : 6 700 000.00 € HT  
Date : 2006 - 2009  
Cibles approfondies : - Gestion de l'énergie.  
- Gestion de l'entretien et de la maintenance.  
- Confort hygro-thermique
- Opération : Construction d'un lycée agricole (E.P.L.E.F.P.A) à BOURGES (18)  
Maître d'ouvrage : Conseil Régional du Centre  
Montant des travaux : 32 000 000.00 € HT  
Date : 2009  
Cibles approfondies : - Gestion de l'énergie (chaufferie biomasse, centrale photovoltaïque de 1100 m<sup>2</sup>, solaire thermique dans logements, puits canadien ...)  
- Confort thermique (ventilation double flux ...)  
- Bâtiments HPE 2005 ou THPE 2005

**H . Q . E**

**Centre International de Formation en Aménagement et Architecture**  
Association agréée, loi 1901

O.N.G. Agréée par la Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains

8 février 2002

**ATTESTATION DE STAGE**

Examen des mémoires H.Q.E. formation de Haute Qualité Environnementale

§§§

**Monsieur DURAND Michel**

§§§

**S.E.L. Th  
"LE CESAR"  
rue Jean Monnet  
18570 LE SUBDRAY**

P/ Le Président du C.I.F.A.A.  
**Mr Denis DUPUIS**

**Le Secrétaire Général  
Mr Michel LEGER**

  
**C.I.F.A.A.**  
CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION  
EN AMÉNAGEMENT ET ARCHITECTURE  
11, rue Daguerre  
75014 PARIS  
SIRET 398 087 569 00016 - APE 913 E



cast s.a.

Centre d'Actualisation Scientifique et Technologique

BP 2132 – 69603 Villeurbanne Cedex (France)

Tél. : 04 72 43 84 00 – Télécopie 04 72 44 34 24 – E-mail : formation.cast@insa-lyon.fr

Société Anonyme à Directoire au capital de 697 250 € régie par les art. 118 à 150 de la loi du 24.07.1996, RCS Lyon B 950 394 700

Numéro d'ordre attribué au CAST par le Service de Contrôle du Secrétariat de la Formation Professionnelle : 82 69 02732 69

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 62 950 394 700

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE



## ATTESTATION DE PRÉSENCE

(A conserver, aucun duplicata n'étant fourni)

Dossier du 3 juillet 2006

Notre référence : 06/082

Votre référence : VBON DE CDE DU 03/04/2006

Certificat destiné à la société

(Un exemplaire a été remis en mains propres au stagiaire)

A joindre à la convention de formation professionnelle pour toute valeur contractuelle.

S.E.I.TH S.A.  
Rue Jean Monnet  
Le César  
18570 LE SURDRAY

Le Directeur de INSACAST certifie que la personne nommée ci-dessous a participé à la session de perfectionnement :

06/082 - CONCEVOIR UNE CHAUFFERIE AUTOMATIQUE AU BOIS AVEC RESEAU DE CHALEUR

d'une durée de

28,0 heures

qui s'est déroulée

du 12 juin au 15 juin 2006

à ORLEANS

Monsieur Michel DURAND  
S.E.I.TH S.A.  
18570 LE SURDRAY

A VILLEURBANNE, le 15 juin 2006

Par délégation

Françoise CHAPELON

Michel DESCOMBES  
Président du Directoire

**AFNOR Compétences**

**Service Client**

01.41.62.76.22

[competences@afnor.org](mailto:competences@afnor.org)

SEITH

**Monsieur CYRIL LORNAGE**

RUE JEAN MONNET

18570 LE SUBDRAY

Objet : Certificat de réalisation - C3721-311708

Votre conseiller : Olivier HECCAN

Saint-Denis, le 26/11/2024

## CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussignée, Anne THOMAS, représentant légal de l'organisme de formation **AFNOR Compétences**

Atteste que **Monsieur CYRIL LORNAGE**

A suivi l'action de formation : **Géothermie PAC et sol**

Nature de l'action : Perfectionnement, élargissement des compétences

Objectif :

- Comprendre les caractéristiques thermiques du sous-sol pour une exploitation géothermique, les besoins en thermique du bâtiment, les émetteurs de chaleur/froid adaptés et l'utilité de la PAC dans ces systèmes réversibles
- Définir l'objet forage d'eau
- Exploiter les résultats du pompage d'essai pour dimensionner l'installation définitive et les résultats du test de réponse thermique pour dimensionner le champ de sondes

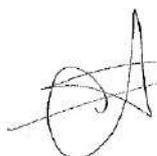
Qui s'est déroulée du 03/07/2023 au 05/07/2023

Nombre d'heures du stage : 21,00

Nombre d'heures effectuées : 21,00

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Anne THOMAS – Directrice Générale



**afnor**

COMPÉTENCES

11 rue Francis de Pressensé

F-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

T. +33 (0)1 41 62 76 22 - F. +33 (0)1 49 17 92 80

N° déclaration d'activité 11 93 04 75 093

# FROID INDUSTRIEL

Référence : 059814 01 IT



Association loi 1901, fondée en 1874

Siret : 775 690 639 000 15, NAF : 743 B

13 à 17, rue Solneuve, 75854 PARIS Cedex 17

Espace Formation CENTRE DE FORMATION TAVERNY - 6, rue de Pierrelaye - 95150 TAVERNY  
Tél. 01 39 32 76 50 Fax. 01 39 60 52 37



## ATTESTATION DE STAGE

Délivrée à **M. ROUBINET PATRICK**

de la Société : **S.E.I.T.H JOLIVAT J.C**

pour sa participation au stage :

**PRODUCTION DU FROID INDUSTRIEL**

d'une durée de : **5,00 jour(s), soit 35h00**

Organisé à : **CENTRE DE TP DE TAVERNY  
APAVE - IFE Formation  
6 rue de Pierrelaye**

**95150 TAVERNY**

Dates : **Du 24.05.2004 au 28.05.2004**

Fait à **TAVERNY, le 10.06.2004**

L'Ingénieur chargé des  
actions de formation

FORMATION PROFESSIONNELLE

## GAZ RESTAURATION

DÉVELOPPEMENT GAZ



SAINT ETIENNE DE MONTLUC, le 9 novembre 2001

# ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur PROVOST André, Conseiller en Formation "Division  
"Distribution et Utilisation des Gaz – Domaine Utilisation" du Pôle Technique Gaz,  
certifie que :

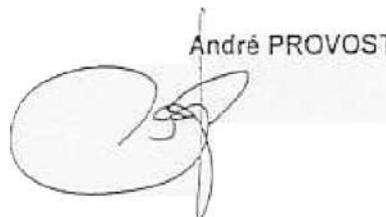
**Monsieur ROUBINET Patrick**

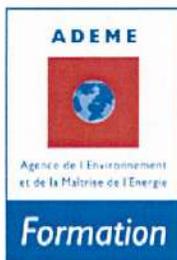
a participé, du **Mardi 02 au Mercredi 03 octobre 2001** dans notre Centre d'Expertises  
Développement Gaz à LA DEFENSE, au stage :

**"RESTAURATION PROFESSIONNELLE GAZ"**

Le Conseiller en Formation  
"Distribution et Utilisation des Gaz"  
"Domaine Utilisation",

André PROVOST





# ATTESTATION DE FORMATION

Nous, soussignés SUNSQUARE, attestons que :

**JEROME TERRAND**

**SEITH**

a suivi avec assiduité la formation

## **REALISER UN AUDIT ENERGETIQUE DE QUALITE DANS LE BATIMENT**

du 09/03/15 au 24/03/15 à Tours, pour une durée de 32 heures réparties sur 4 jours

Fait à Tours le 24/03/15,

**Jérôme TERRAND**



**Pierre BAUX**

Co-concepteur de cette formation et formateur de SUNSQUARE



**sunsquare**

# Attestation de stage

(Relevé de présence)

**Monsieur Frédéric PASCO**

**Société : SEITH**  
Rue Jean Monnet ZAC Le César  
18570 LE SUBDRAY

a suivi du 26/10/2020 au 27/10/2020

L'action de formation référencée 61543SB et intitulée :

**Recyclage Habilitation Electrique pour Electricien  
BE Mesurage - BS - H0V Exécutant**

qui s'est déroulée à : AFPI Centre Val de Loire - 3, 5, 7, rue Charles De Bange, CS  
40019 - 18021 BOURGES CEDEX

pendant : 10,5 heure(s) / 10,5 heure(s)

Fait à Bourges, le 4 Novembre 2020

Le Directeur de l'AFPI Centre Val de Loire

# Attestation de stage

(Relevé de présence)

Monsieur **Olivier DELHOMME**

Société : **SEITH**  
Rue Jean Monnet ZAC Le César  
18570 LE SUBDRAY

a suivi du 26/10/2020 au 27/10/2020

L'action de formation référencée 61543SB et intitulée :

**Recyclage Habilitation Electrique pour Electricien  
BE Mesurage - BS - H0V Exécutant**

qui s'est déroulée à : AFPI Centre Val de Loire - 3, 5, 7, rue Charles De Bange, CS  
40019 - 18021 BOURGES CEDEX

pendant : **10,5** heure(s) / **10,5** heure(s)

Fait à Bourges, le 4 Novembre 2020

Le Directeur de l'AFPI Centre Val de Loire

**S.E.I.Th.**

**REFERENCES**



Rue Jean Monnet  
Z.A.C. Le César  
18570 LE SUBDRAY

Tel: 02 48 23 22 33  
Fax: 02 48 23 22 30

Email: [seith@seith.fr](mailto:seith@seith.fr)  
URL: [www.seith.fr](http://www.seith.fr)

## REFERENCES SEITH

### ENSEIGNEMENT

**Opération / Maître d'Ouvrage** : **4779 - Rénovation internat lycée Claude de France / Conseil régional Région Centre**  
**Ville / Département / Année** : ROMORANTIN / 41 / 2024  
**Montant des travaux** : 3 900 000 € H.T. dont 1 000 000 € H.T. de lots techniques  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète lots chauffage –climatisation - VMC - plomberie - courants forts - courants faibles + coordination SSI + missions EXE/SYN/EFEN

**Informations complémentaires** : **Réhabilitation en site occupé**

**Opération / Maître d'Ouvrage** : **Extension et restructuration des salles de sciences du collège Julien Dumas / Conseil Départemental du Cher**

**Ville / Département / Année** : Nérondes /18 / 2024

**Montant des travaux** : 546 760.00 € H.T. dont 181 500 € H.T. de lots techniques

**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète lots chauffage –climatisation - VMC - plomberie - courants forts - courants faibles

**Informations complémentaires** : **Chantier en site occupé**

**Opération / Maître d'Ouvrage** : **4033 - Reconstruction atelier machinisme du lycée Agricole du Chesnoy/ Conseil régional Région Centre**

**Ville / Département / Année** : Amilly / 45 / 2022

**Montant des travaux** : 3 800 000 € H.T. dont 850 000 € H.T. de lots techniques

**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète lots chauffage –climatisation - VMC - plomberie - courants forts - courants faibles + coordination SSI

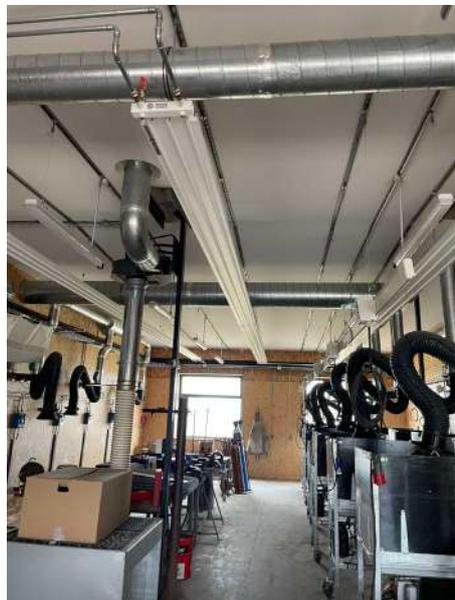
**Informations complémentaires** : **Réhabilitation et reconstruction en plusieurs phases.**

**Bâtiment ossature bois avec isolation paille**

**Ventilation double flux**

**Extraction postes de soudure**

**Extraction gaz d'échappement**



## REFERENCES SEITH

### ENSEIGNEMENT

**Opération / Maître d'Ouvrage** : **3602 - Réhabilitation internat lycée Pierre Emile Martin / Conseil régional Région Centre**  
**Ville / Département / Année** : Bourges /18 / 2023  
**Montant des travaux** : 7 500 000 € H.T. dont 2 000 000 € H.T. de lots techniques  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète lots chauffage –climatisation - VMC - plomberie - courants forts - courants faibles  
**Informations complémentaires** : **Réhabilitation en plusieurs phases.**

**Opération / Maître d'Ouvrage** : **3593 - Réhabilitation du collège de Sancerre / CONSEIL GENERAL DU CHER**  
**Ville / Département / Année** : SANCERRE / 18 / 2020  
**Montant des travaux** : 10 500 000 € H.T. dont 3 100 000 € H.T. de lots techniques  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète y compris EXE portant sur les lots Chauffage - Climatisation - VMC - Plomberie - Courants forts - Courants faibles – Equipement de cuisine.  
Mission Coordination SSI  
Etude d'approvisionnement en énergie

**SHON** : 6 000 m<sup>2</sup>  
**Informations complémentaires** : **Valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) : 80 000 € HT**  
**Total CEE : 22 000 MWh.**  
**Rénovation énergétique : BBC rénovation**  
**Chaufferie biomasse.**  
**Réseau wifi sur l'ensemble du collège, VPI, TBI**  
**Chantier en site occupé**



## REFERENCES SEITH

### ENSEIGNEMENT



## REFERENCES SEITH

## ENSEIGNEMENT



## REFERENCES SEITH

### ENSEIGNEMENT

- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Travaux d'aménagement et d'entretien au Pôle de Formations Sanitaires et Sociales** / Conseil Départemental du Cher
- Ville / Département / Année** : Bourges / 18 / 2020
- Montant des travaux** : 279 600.00 € H.T. dont 110 000.00 € H.T. de lots techniques
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète lots chauffage –climatisation - VMC - plomberie - courants forts - courants faibles + coordination SSI
- 
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Mise en accessibilité du collège Albert Camus** / Conseil Départemental du Cher
- Ville / Département / Année** : Vierzon / 18 / 2019
- Montant des travaux** : 830 000.00 € H.T. dont 166 000.00 € H.T. de lots techniques
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète lots chauffage –climatisation - VMC - plomberie - courants forts - courants faibles + coordination SSI
- 
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Réhabilitation ateliers lycée Martin Nadaud** / Conseil Régional Région Centre
- Ville / Département / Année** : Saint Pierre Des Corps / 37 / 2018
- Montant des travaux** : 8 500 000 € H.T. dont 2 500 000 € H.T. de lots techniques
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète lots chauffage - climatisation - désenfumage - VMC - plomberie - courants forts - courants faibles + coordination SSI
- Informations complémentaires** : **Réhabilitation du bâtiment en plusieurs phases.**
- 
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **3490 - Réhabilitation lycée Jean de Berry** / Conseil régional Région Centre
- Ville / Département / Année** : Bourges / 18 / 2018
- Montant des travaux** : 7 800 000 € H.T. dont 2 500 000 € H.T. de lots techniques
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète lots chauffage –climatisation - désenfumage - VMC - plomberie - courants forts - courants faibles + coordination SSI
- Informations complémentaires** : **Réhabilitation du lycée en plusieurs phases : externat, internat, atelier Chantier en site occupé**



**REFERENCES SPECIFIQUES SSI**

- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Remplacement SSI 7 collèges / Conseil départemental du Cher**  
**Ville / Département / Année** : Aubigny/Dun/La Guerche/Vierzon/Avord/St Florent/Lignièrès / 18 / 2019-2022  
**Montant des travaux** : 572 000.00 € H.T  
**Travaux** : Été  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur le remplacement du SSI + coordination SSI
- Opération / Maître d'Ouvrage** : 4328 - **Construction d'un E.H.P.A.D de 84 lits incluant une Unité Alzheimer / Association La Rocherie - TERRITORIA**  
**Ville / Département / Année** : Néronde / 18 / 2021  
**Montant des travaux** : 7 550 000 € H.T. dont 2 000 000 € H.T. de lots techniques  
**S.H.O.N** : 4500 m<sup>2</sup>  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de Maîtrise d'œuvre complète y compris EXE sur les lots techniques Chauffage Ventilation Plomberie Désenfumage Courants Forts Courants Faibles Système de Sécurité Incendie - Coordination SSI.  
**Informations complémentaires** : Mission de Maîtrise d'œuvre équipement de cuisine et laverie Cuisine de 100 repas/jour – SSI Catégorie A
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Lycée Technique Val de Cher / Conseil Régional Centre Val de Loire**  
**Ville / Département / Année** : Saint Aignan sur Cher / 41 / 2020  
**Montant des travaux** : 750 000.00 € H.T  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur le remplacement du SSI+ coordination SSI, création d'un système de désenfumage mécanique des circulations de l'internat et amélioration de la sécurité avec rajout de portes coupe feu  
**Informations complémentaires** : Travaux en site occupé
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Lycée Agricole de Montoire / Conseil Régional Centre Val de Loire**  
**Ville / Département / Année** : Montoire sur le Loir / 41 / 2020  
**Montant des travaux** : 280 000.00 € H.T  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur le remplacement du SSI+ coordination SSI, et amélioration de la sécurité avec rajout de portes coupe feu  
**Informations complémentaires** : Travaux en site occupé
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Lycée Jean Giraudoux / Conseil régional centre val de loire**  
**Ville / Département / Année** : CHATEAUROUX / 36 / 2019  
**Montant des travaux** : 173 000.00 € H.T  
**Temps de réalisation des travaux** : 4 mois (vacances d'été + travaux ponctuels en période scolaire)  
**Mission S.E.I.Th.** : Remplacement SSI et séparation de ceux ci (catégorie A et catégorie B)  
**Informations complémentaires** : Mission de Maîtrise d'œuvre complète Travaux en site occupé
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Réhabilitation du collège de Sancerre / CONSEIL GENERAL DU CHER**  
**Ville / Département / Année** : SANCERRE / 18 / 2020  
**Montant des travaux** : 10 500 000 € H.T. dont 3 100 000 € H.T. de lots techniques  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète y compris EXE Courants forts - Courants faibles Mission Coordination SSI  
**SHON** : 6 000 m<sup>2</sup>  
**Informations complémentaires** : **Chantier en site occupé**
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Lycée Marguerite de Navarre, internat / Conseil régional centre val de loire**  
**Ville / Département / Année** : BOURGES / 18 / 2019  
**Montant des travaux** : 6 800 000.00 € H.T  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète, réalisée en co-réalisation avec un cabinet d'Architecte, portant sur la mise en sécurité incendie et accessibilité + mission de coordination incendie  
**Informations complémentaires** : Travaux en site occupé

## REFERENCES SPECIFIQUES SSI

Opération / Maître d'Ouvrage : Collège Saint Exupéry / Conseil départemental du Cher  
 Ville / Département / Année : BOURGES/ 18 / 2018  
 Montant des travaux : 85 000.00 € H.T  
 Temps de réalisation des travaux : En cours - 2 mois (vacances d'été 2018)  
 Mission S.E.I.Th. : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur le remplacement du SSI+ coordination SSI

Opération / Maître d'Ouvrage : Collège Fernand LEGER / Conseil départemental du Cher  
 Ville / Département / Année : VIERZON/ 18 / 2018  
 Montant des travaux : 91 000.00 € H.T  
 Temps de réalisation des travaux : En cours - 2 mois (vacances d'été 2018)  
 Mission S.E.I.Th. : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur le remplacement du SSI+ coordination SSI

Opération / Maître d'Ouvrage : Collège du Grand Meaulnes / Conseil départemental du Cher  
 Ville / Département / Année : BOURGES/ 18 / 2018  
 Montant des travaux : 93 000.00 € H.T  
 Mission S.E.I.Th. : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur le remplacement du SSI+ coordination SSI

Opération / Maître d'Ouvrage : Lycée Rollinat / Conseil régional centre val de loire  
 Ville / Département / Année : ARGENTON/CREUSE / 36 / 2018  
 Montant des travaux : 30 000.00 € H.T  
 Mission S.E.I.Th. : Remplacement SSI bâtiment demi-pension  
 Mission de Maîtrise d'œuvre + coordination SSI

Opération / Maître d'Ouvrage : Lycée Pierre Emile Martin / Conseil régional centre val de loire  
 Ville / Département / Année : BOURGES / 18 / 2019/2023  
 Montant des travaux : 901 000.00 € H.T  
 Mission S.E.I.Th. : Mission de maîtrise d'œuvre complète, réalisée en co-raitance avec un cabinet d'Architecte, portant sur la mise en sécurité incendie et accessibilité + mission de coordination incendie  
 Informations complémentaires : Travaux en site occupé

Opération / Maître d'Ouvrage : Pyramides / Conseil départemental du Cher  
 Ville / Département / Année : BOURGES/ 18 / 2018  
 Montant des travaux : 671 000.00 € H.T  
 Mission S.E.I.Th. : Mission de maîtrise d'œuvre complète, réalisée en co-raitance avec un cabinet d'Architecte, portant sur la mise en sécurité incendie et accessibilité + mission de coordination incendie  
 Informations complémentaires : Travaux en site occupé

Opération / Maître d'Ouvrage : Mise en sécurité incendie de 3 E.H.P.A.D sites de Sancerre - Boulleret - Sury en Vaux / Centre hospitalier de Sancerre  
 Ville / Département / Année : Sancerre / 18 / 2017  
 Montant des travaux : 850 000 € H.T.  
 Temps de réalisation des travaux : 16 mois  
 Mission S.E.I.Th. : Mission de maîtrise d'œuvre complète, réalisée en co-raitance avec un cabinet d'Architecte, portant sur la mise en sécurité incendie et accessibilité + mission de coordination incendie  
 Informations complémentaires : Travaux en site occupé

**REFERENCES SPECIFIQUES SSI**

- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Construction d'un E.H.P.A.D de 75 lits incluant une Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) et d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) / Centre hospitalier**  
George SAND - TERRITORIA
- Ville / Département / Année** : Chezal Benoit / 18 / 2017
- Montant des travaux** : 7 500 000 € H.T. dont 2 100 000 € H.T. de lots techniques
- S.H.O.N** : 4500 m<sup>2</sup>
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de coordination SSI.
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Mutualisation des installations de sécurité incendie des bâtiments F et S / Centre hospitalier Cosne sur Loire**
- Ville / Département / Année** : Cosne sur Loire / 58 / 2017
- Montant des travaux** : 110 000 € H.T.
- Temps de réalisation des travaux** : 9 mois
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de coordination SSI et de maîtrise d'œuvre.
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Collège Littré / Conseil départemental du Cher**
- Ville / Département / Année** : BOURGES/ 18 / 2017
- Montant des travaux** : 82 000.00 € H.T
- Temps de réalisation des travaux** : 2 mois (vacances d'été 2017)
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur le remplacement du SSI+ coordination SSI
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Hôtel du département / Conseil départemental du Cher**
- Ville / Département / Année** : BOURGES/ 18 / 2017
- Montant des travaux** : 4 368.00 € H.T
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de coordination SSI
- Informations complémentaires** : Travaux en site occupé
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Pôle de formation sanitaire et social / Conseil départemental du Cher**
- Ville / Département / Année** : BOURGES/ 18 / 2017
- Montant des travaux** : 38 000.00 € H.T
- Temps de réalisation des travaux** : 2 mois (vacances d'été 2017 pour la réalisation du SSI)
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète, réalisée en co-raïtance avec un cabinet d'Architecte, portant sur la mise en sécurité incendie et accessibilité + mission de coordination incendie
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Mise aux normes installations de sécurité incendie / Centre hospitalier Henri Dunant à La Charité sur Loire**
- Ville / Département / Année** : La Charité sur Loire / 58 / 2016
- Montant des travaux** : 200 000 € H.T.
- Temps de réalisation des travaux** : 12 mois
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de coordination SSI et de maîtrise d'œuvre.
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Collège Jean Moulin / Conseil départemental du Cher**
- Ville / Département / Année** : SAINT AMAND MONTROND/ 18 / 2016
- Montant des travaux** : 45 000.00 € H.T
- Temps de réalisation des travaux** : 2 mois (vacances d'été 2016)
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur le remplacement du SSI+ coordination SSI
- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Collège Joliot Curie / Conseil départemental du Cher**
- Ville / Département / Année** : MEHUN/YEVRE/ 18 / 2016
- Montant des travaux** : 41 000.00 € H.T
- Temps de réalisation des travaux** : 2 mois (vacances d'été 2016)
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur le remplacement du SSI+ coordination SSI

**REFERENCES SPECIFIQUES SSI**

**Opération / Maître d'Ouvrage** : **Lycée Jean de BERRY / Conseil Régional Centre Val de Loire**  
**Ville / Département / Année** : BOURGES / 18 / /2018  
**Montant des travaux** : 7 800 000.00 € H.T  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète, réalisée en co-raitance avec un cabinet d'Architecte, portant sur la mise en sécurité incendie et accessibilité + mission de coordination incendie  
**Informations complémentaires** : Travaux en site occupé

**Opération / Maître d'Ouvrage** : **Restructuration ½ pension lycée A Fournier / Conseil Régional Centre Val de Loire**  
**Ville / Département / Année** : BOURGES / 18 / 2016  
**Montant des travaux** : 4 100 000 € H.T.  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de coordination SSI

**Opération / Maître d'Ouvrage** : **Restructuration internats lycée A Fournier / Conseil Régional Centre Val de Loire**  
**Ville / Département / Année** : BOURGES / 18 / 2016  
**Montant des travaux** : 5 000 000 € H.T.  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de coordination SSI  
**Informations complémentaires** : Réhabilitation en site occupé

**Opération** : **Mise en sécurité incendie et accessibilité du Théâtre Jacques COEUR**  
**Maître d'Ouvrage** : **Maire de Bourges**  
**Ville / Département / Année** : Bourges / 18 / 2015  
**Montant des travaux** : **500 000 € HT**  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète, réalisée en co-raitance avec un cabinet d'Architecte, portant sur la mise en sécurité incendie et accessibilité + mission de coordination incendie  
**Informations complémentaires** : Travaux en site occupé

**Opération / Maître d'Ouvrage** : **Extension du palais des sports de Bourges / Mairie de BOURGES**  
**Ville / Département / Année** : BOURGES / 18 / 2015  
**Montant des travaux** : 12 000 000 € H.T.  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de coordination SSI  
**Informations complémentaires** : Réhabilitation en site occupé  
**Informations complémentaires** : Travaux en site occupé

**Opération** : **Restructuration EHPAD Les reflets d'argent**  
**Maître d'Ouvrage** : **Centre hospitalier la Tour Blanche**  
**Ville / Département / Année** : ISSOUDUN / 36 / 2013/2020  
**Montant des travaux** : 853 000.00 € H.T. TCE  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète, réalisée en co-raitance avec un cabinet d'Architecte, portant sur la mise en sécurité incendie et accessibilité + mission de coordination incendie  
**Informations complémentaires** : Travaux en site occupé

**Opération** : **Mise en sécurité incendie d'un immeuble de bureaux**  
**Maître d'Ouvrage** : **Union Immobilière des Organismes de sécurité Sociale de l'Allier**  
**Ville / Département / Année** : Moulins / 03 / 2014  
**Montant des travaux** : 150 000.00 € H.T. TCE  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur la mise en sécurité incendie + mission de coordination incendie  
**Informations complémentaires** : Travaux en site occupé

## REFERENCES SEITH : TERTIAIRE

- Opération / Maître d'Ouvrage** : **4488 - Réhabilitation palais de justice** / Ministère de la justice  
**Ville / Département / Année** : Bourges / 18 / 2024  
**Montant des travaux** : 3 500 000 € H.T. dont 1 200 000 € HT de lots techniques  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de Maîtrise d'œuvre complète sur les lots techniques Chauffage Ventilation Plomberie Courants Forts Courants Faibles Système de Sécurité Incendie  
**Informations complémentaires** : **Travaux en site occupé**



- Opération / Maître d'Ouvrage** : **4527 - Extension et réhabilitation d'un immeuble de Bureaux** / Communauté de Communes du Pithiverais  
**Ville / Département / Année** : Pithiviers le Viel / 45 / 2022  
**Montant des travaux** : 1 250 000 € H.T. dont 280 000 € HT de lots techniques  
**Surface** : 624 m<sup>2</sup>  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de Maîtrise d'œuvre complète sur les lots techniques Chauffage Ventilation Plomberie Courants Forts Courants Faibles Système de Sécurité Incendie  
**Informations complémentaires** : **Salle de conférence avec équipements audiovisuels**  
Opération en cours



## REFERENCES SEITH : TERTIAIRE

- Opération / Maître d'Ouvrage** : 4348 - Construction d'un immeuble de Bureaux / ASB AEROSPATIALE BATTERIES  
**Ville / Département / Année** : Bourges / 18 / 2022  
**Montant des travaux** : 3 850 000 € H.T. dont 1 100 000 € HT de lots techniques  
**Surface** : 1 650 m<sup>2</sup>  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète Tous Corps d'Etat avec un Architecte et un économiste en co-traitance  
Locaux chauffés par récupération de chaleur sur groupes froid de process à double condenseur + appoint par chaufferie gaz existante  
Climatisation des locaux.  
Ventilation double flux

ASB  
CONSTRUCTION DU BATIMENT 24/4



## REFERENCES SEITH : TERTIAIRE

- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) /** Communauté de Communes du Val d'Amboise
- Ville / Département / Année** : Nazelles-Négron / 37 / 2019
- Montant des travaux** : 1 230 000 € H.T
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre concernant les lots chauffage, ventilation, plomberie, électricité, courants faibles.
- Informations complémentaires** : **Utilisation de matériaux biosourcés : Béton de chanvre, laine de bois, ossature bois....**  
**Chauffage par PAC air/eau et panneaux rayonnants eau chaude. VMC double flux.**  
**Niveau de performance énergétique : RT2012 - 40%**



## REFERENCES SEITH : TERTIAIRE

**Opération / Maître d'Ouvrage** : Construction d'une maison médicale / Territoria  
**Ville / Département / Année** : Bourges Val D'Auron / 18 / 2016  
**Montant des travaux** : 1 125 000 € H.T. dont 220 000 € H.T. de lots techniques  
**S.H.O.N** : 780 m<sup>2</sup>  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de Maîtrise d'œuvre complète sur les lots techniques Chauffage Ventilation Plomberie Courants Forts Courants Faibles Système de Sécurité Incendie GTC  
Mission complémentaires : Mission EXE



## REFERENCES SEITH : TERTIAIRE

- Opération / Maître d'Ouvrage** : **Construction d'un immeuble de bureaux / SDE 03**  
**Ville / Département / Année** : YZEURE / 03 / 2015  
**Montant des travaux** : 1 800 000 € H.T. dont 350 000 € H.T. de lots techniques  
**Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète y compris Exécution portant sur les lots  
Chauffage - Climatisation - VMC - Plomberie - Courants forts - Courants faibles  
**SHON** : 650 m<sup>2</sup>  
**Informations complémentaires** : **Bâtiment à Energie Positive (BPos) : Micro-cogénération, panneaux rayonnants eau chaude basse température, ventilation double flux avec récupération d'énergie, solaire photovoltaïque**



CTA double flux



Mur végétal



Puits canadien hydraulique



Panneaux photovoltaïques



## REFERENCES SEITH : TERTIAIRE

- Opération / Maître d'Ouvrage** : Pépinière d'entreprises + Hôtel d'entreprise + bâtiment de recherche / Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry
- Ville / Département / Année** : VIERZON / 18 / 2013
- Montant des travaux** : 3 580 000 € H.T. dont 600 000 de lots techniques
- Mission S.E.I.Th.** : Etude des lots techniques chauffage - climatisation – plomberie – courants forts et faibles
- SHON** : 2 000 m<sup>2</sup>
- Informations complémentaires** : Bâtiment certifié BBC



- Opération / Maître d'Ouvrage** : Construction d'un immeuble de bureaux pour le SDE 18 / TERRITORIA
- Ville / Département / Année** : BOURGES / 18 / 2012
- Montant des travaux** : 1 500 000 € H.T. dont 350 000 € H.T. de lots techniques
- Mission S.E.I.Th.** : Mission de maîtrise d'œuvre complète portant sur les lots Chauffage - Climatisation - VMC - Plomberie - Courants forts - Courants faibles
- SHON** : 1000 m<sup>2</sup>
- Informations complémentaires** : Bâtiment à Energie Positive (BPos) : Pompe A Chaleur air/eau, panneaux rayonnants, ventilation double flux avec récupération d'énergie, solaire photovoltaïque (200m<sup>2</sup>)



S.E.I.Th. LE CESAR - RUE JEAN MONNET - 18570 LE SUBDRAY 02 48 23 22 33 - seith@seith.fr				
<b>CALCUL DE REMUNERATION</b>				
B3 VIERZON - EFSI-IFAS				
046/2025/A				
<b>COÛT HORAIRE ET JOURNALIER</b>				
Coût horaire			85.00 €	
Coût journalier			680.00 €	
<b>MONTANT TRAVAUX ET TAUX HONORAIRES</b>				
Montant global de l'opération H.T.			4 000 000.00 €	
Montant pris en compte H.T. ( <i>Nota</i> )			20.5%	820 000.00 €
<b>Taux de rémunération SEITH</b>			<b>6.00%</b>	
<b>Rémunération mission complète de base HT</b>			<b>49 200.00 €</b>	
<b>MISSION DE BASE</b>	<b>PHASE</b>	<b>%</b>	<b>MONTANT</b>	<b>HEURE</b>
Avant Projet Sommaire	APS	12.00%	5 904.00 €	69
Avant Projet Définitif	APD	22.00%	10 824.00 €	127
Projet	PRO	30.00%	14 760.00 €	174
Assistance aux contrats	ACT	7.00%	3 444.00 €	41
Visa des étude d'exécution	VISA			
Direction de l'Exécution contrat de Travaux	DET	22.00%	10 824.00 €	127
Assistance aux Opérations de Réception	AOR	7.00%	3 444.00 €	41
<b>TOTAL HT MISSION DE BASE</b>		<b>100.00%</b>	<b>49 200.00 €</b>	<b>579</b>
<b>MISSIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Etude d'exécution + STD	EXE+STD	2.00%	16 400.00 €	193
Etude et coordination SSI - Etude	SSI	0.35%	2 870.00 €	34
Etude et coordination SSI - Travaux	SSI	0.35%	2 870.00 €	34
<b>TOTAL HT MISSIONS COMPLEMENTAIRES</b>			<b>22 140.00 €</b>	<b>260</b>
<b>TOTAL REMUNERATION H.T.</b>		<b>8.70%</b>	<b>71 340.00 €</b>	<b>839</b>
<b>TVA 20%</b>			<b>14 268.00 €</b>	
<b>TOTAL REMUNERATION T.T.C.</b>			<b>85 608.00 €</b>	
Fait à LE SUBDRAY, le 03/03/2025				
Michel DURAND - PDG				
<b>Nota:</b>				
Lots techniques pris en compte :				
Chauffage, climatisation, vmc , plomberie, courants forts et faibles				

<b>B3 VIERZON - EFSI-IFAS</b>				
<b>DESCRIPTION DES PRESTATIONS SEITH</b>				
<b><u>Mission de base</u></b>				
<b><u>APS</u></b>				
Réunion d'étude : 1u				
Définition des grands principes techniques				
Descriptif sommaire				
Estimation financière				
<b>Non prévu : plans des installations</b>				
<b><u>APD</u></b>				
Réunion d'étude : 1u				
Définition des principes techniques				
Descriptif sommaire				
Estimation financière				
Plans simplifiés ou schémas définissant le principe des installations				
<b><u>PRO</u></b>				
Réunion d'étude : 1u				
Etude				
Pré-dimensionnement				
Plans et schémas de principe des installations				
CCTP				
Cadre de bordereau				
<b><u>ACT</u></b>				
Analyse des offres et établissement d'un rapport d'analyse				
<b>Non prévu : participation aux commissions ouverture et attribution</b>				
<b>Non prévu : établissement des marchés de travaux entreprises</b>				
<b><u>VISA</u></b>				
Visa documents matériels, plans d'atelier et de montage des entreprises + rapport visa				
<b><u>DET</u></b>				
Suivi de chantier partiel comprenant la présence au RDV de chantier suivant besoins, lors de la phase de préparation et durant l'intervention des entreprises des lots techniques avec établissement de CR				
<b>Non prévu : traitement des situations des entreprises</b>				
<b>Non prévu : présence systématique aux RDV de chantier</b>				
<b><u>AOR</u></b>				
Participation aux OPR et visites de levée des réserves + CR				
Visa des DOE				
Suivi de la Garantie de Parfait Achèvement				
<b>Non prévu : établissement des PV</b>				
<b><u>Missions complémentaires</u></b>				
<b><u>EXE</u></b>				
Etude				
Calculs				
Dimensionnement des installations				
Notes de calculs				
Plans et schémas d'exécution des installations				
Quantitatifs				
<b><u>SSI</u></b>				
Définition des zones				
Elaboration Cahier des charges SSI				
Suivi réalisation				
Réception				
Elaboration PV de réception				
Participation aux commissions				
Elaboration Dossier d'Identité SSI				



**S.E.I.Th**

RUE JEAN MONNET - "LE CÉSAR"  
18570 - LE SUBDRAY  
TÉL. 02 48 23 22 33  
FAX. 02 48 23 22 30  
seith@seith.fr - www.seith.fr

Envoyé en préfecture le 30/04/2025  
Reçu en préfecture le 30/04/2025  
Publié le  
ID : 018-200090561-20250430-MARCHE20251-DE

L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE  
Efficacité énergétique ENR

CERTIFICAT  
N° 01 10 1495

**POUVOIR**

Je soussigné : **Michel DURAND – Président**

représentant de la **SAS S.E.I.Th.**

Co-traitant pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à :

**La réhabilitation d'une partie du bâtiment B3 en vue du déménagement de l'IFSI/IFAS de Vierzon**

désigne **L'ATELIER CARRE D'ARCHE**

représenté par **Monsieur Oliver AUDEBERT - ARCHITECTE**

comme mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre et lui donne pouvoir pour signature des pièces marché.

Bon pour mandat,  
Fait à LE SUBDRAY Le 4 mars 2025  
Le Président  
MICHEL DURAND

S.E.I.Th  
Rue Jean Monnet  
"Le César"  
18570 LE SUBDRAY  
Tél : 02 48 23 22 33 - Fax : 02 48 23 22 30